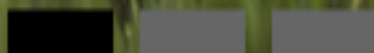


REVUE IVOIRIENNE DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCES SOCIALES



Vol.1 (2020) n°1 – 1^{er} trimestre
du 15 avril 2020

ISSN 2707-8604





Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales
Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

Directeur de Publication : Prof. Tiémoko Doumbia

Boîte postale : 01 BP V18 Bouaké 01

Tél : (+225) 01 36 36 95
(+225) 02 84 10 79
(+225) 08 35 09 41

E-mail : revueriss@gmail.com

Site internet : [http:// www.riss-uao.org](http://www.riss-uao.org)

ISSN 2707-8604

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : Prof. Doumbia TIÉMOKO, Professeur des Universités

Rédacteur en chef : Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences

Rédacteurs en chef Adjoints :

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences

Correspondance : *revueriss@gmail.com*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. N'Guessan François KOUAKOU, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Deho Roger TROH, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Issiaka KONE, Professeur des Universités, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa

Prof. Alphonse Yapi-DIAHOU, Professeur des Universités, Université Paris 8

Prof. N'Doumy Noël ABE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doumbia TIEMOKO, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Émile Brou Koffi, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Opadou KOUDOU, Professeur des Universités, École Normale Supérieure Abidjan

Prof. Maïga ALKASSOUM, Professeur des Universités, Université OUAGA I (Burkina Faso)

Prof. François N'Goran KOUASSI, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean Ferdinand MBAH, Professeur des Universités, Université Omar-Bongo (Gabon)

Prof. Charles AWESSO, Professeur des Universités, Université de Lomé (Togo)

Prof. Jean-Michel Egue LATTE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Jean-Baptiste GBONGUE, Professeur des Universités, IPNETP Abidjan

Prof. Hypolithe TOLLAH, Professeur des Universités, Universités Québec à Trois Rivières

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Irafiala TOURE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Diamo Joachim AGBROFI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Obou Mathieu TCHETCHE, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Sekre Alphonse GBODJE, Professeur des Universités, Université Alassane Ouattara

Prof. Imourou Abou BAKARI, Maitre de Conférences, Université Abomey-Calavi (Bénin)

COMITÉ DE RÉDACTION

Prof. Gnazégbo Hilaire MAZOU, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Meless Siméon AKMEL, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Gnabro Robert LOBA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Brahim COULIBALY, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djama Ignace ALLABA, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Prof. Djibli Vincent DIBI, Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara

Dr Konan Jérôme KOUAKOU, Chargé de recherche, Université Alassane Ouattara

Dr Euloge Zagocky GUEHI, Chargé de recherche, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo

Dr Martin Armand SADIA, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Dr Tehua Parfait KOUAKOU, Maitre-assistant, Université Alassane Ouattara

Notes aux contributeurs

La revue **RISS**, *Revue ivoirienne de sociologie et de sciences sociales* de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), est une revue scientifique à comité de lecture international et des évaluateurs faisant autorité dans les différents domaines qui ont le développement pour objet, notamment la sociologie et les sciences sociales. RISS est un espace de diffusion de travaux originaux de Sociologie et de Sciences Sociales. Cette revue scientifique vise l'émergence, la diffusion de réflexions approfondies sur le développement et la promotion d'un espace de communication et d'échange entre enseignants-chercheurs, chercheurs et différents autres intervenants sur la question partout dans le monde. La revue **RISS** publie un numéro tous les trimestres (quatre (4) numéros ordinaires chaque année), disponible en ligne sur le site de la revue et un dossier thématique au format papier paraissant au cours de la deuxième quinzaine du mois de décembre. En vue de susciter des interventions pour le dossier thématique, un appel à contribution est émis au début du mois de janvier de chaque année. Ce dossier vise à faire l'état d'une question dans toute sa complexité et ses diverses approches. Il est sous la responsabilité d'un Directeur désigné qui en assure le développement éditorial. Les normes éditoriales de la revue RISS sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES.

Les manuscrits

La revue RISS ayant un caractère international, il est recommandé aux auteurs de rédiger dans le souci d'être compris de tous. Aussi doivent-ils éviter des expressions régionales ou de faire allusion à des faits situés localement. Les contributions doivent être envoyées aux responsables de la revue sous la forme électronique, en version Word uniquement à l'adresse : revueriss@gmail.com. Tout projet de texte soumis à évaluation doit présenter les informations suivantes :

- Titre de l'article en capitales d'imprimerie (20 mots maximum) ;
- Les Noms et prénoms complets des auteurs avec leurs adresses professionnelles ;
- Institution de rattachement de son auteur ou de chacun de ses auteurs ;
- Le résumé de l'article en français et en Anglais (150 mots maximum).
- Le corps du texte en Police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple ;

Les références bibliographiques suivant les Normes APA (classées par ordre alphabétique) ;

- Volume : 20 pages maximum
- Marges : 3 cm à gauche, 2 cm en haut, à droite et en bas
- La subdivision du texte doit se faire selon le système décimal (1., 1.1., 1.2. - 2., 2.1., 2.2. , etc.).

Structuration recommandée pour tout manuscrit

Pour les contributions **théoriques** et **fondamentales** :

- ✓ Une introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches théoriques)
- ✓ Un développement articulé
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Pour les contributions résultant d'une **recherche de terrain**:

- ✓ Une introduction (justification du choix du thème, objectif, question principale)
- ✓ Un développement articulé (méthodologie, résultats, discussion)
- ✓ Une conclusion
- ✓ Une bibliographie

Résumé : Tout article, y compris les articles de synthèse, doit être accompagné de résumés en français et en anglais, quelle que soit la langue originale du texte. Il doit énoncer brièvement le problème et les objectifs de la recherche, la démarche méthodologique et les principaux résultats. Tout résumé est suivi d'un maximum de 5 mots clés.

Introduction : L'introduction doit poser clairement la problématique avec des citations scientifiques (au moins 5) les plus récentes et les plus pertinentes. Les objectifs de l'étude doivent être clairement énoncés. Le texte doit être rédigé dans un langage scientifique et compréhensible.

Matériel et Méthodes : Dans cette rubrique, il s'agira de décrire la démarche méthodologique suffisamment détaillée. Y figurent entre autres : le type d'étude, la description de la population de l'étude, les données et les techniques utilisées, les variables principales et secondaires étudiées, l'analyse statistique, etc.

Résultats et analyse : Les titres sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale : Titre de niveau 1 est en gras (6 pts avant, 6 pts après), Titre de niveau 2 est en italique gras avec 6 pts avant, 6 pts après et le Titre de niveau 3 est en italique non gras (6 pts avant, 6 pts après).

Discussions : La démarche méthodologique utilisée et les résultats obtenus doivent être discutés de façon conforme aux normes. Au moins cinq (5) auteurs devront être cités en référence dans la discussion.

Citations : Les citations d'auteurs sont entre guillemets. Lorsqu'elle dépasse trois (3) lignes, il faut aller à la ligne pour la mettre convenablement en forme (interligne 1, aller en retrait vers la droite de 2 points, taille de la police réduite d'un point par rapport à la taille normale du texte). Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon le cas :

Initiale(s) du (des) prénom(s) du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs suivi de l'année de publication et de (des) pages de référence ; tous ces éléments étant mis entre parenthèses.

Initiales (s) du (des) prénoms du (des) auteurs plus nom du (des) auteurs, année de publication et page de références ; ces deux derniers éléments étant mis entre parenthèses.

Exemples :

Cas 1 : Les femmes enceintes ont leur façon d'appréhendé les différents modèles d'interprétation de la maladie (P. H. Collins, 2012 : p. 6).

Cas 2 : Selon H. Mazou (2014, p. 11), les comportements des jeunes sont socialement situés.

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

Nom et Prénom (s) de (des) auteur(s), Année de publication, Titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

1. Bourdieu Pierre, 1998, La Domination masculine, Paris, Éditions du Seuil, 92 p.
2. Gendron C. 2006, Le développement durable comme compromis, Paris, PUQ, 294 p.

TABLE DES MATIERES

Editorial	8
------------------------	----------

Anglais

KOMBIENI Didier / AZON Fortuné / AHOUANGANSI S. Raoul : The Black American's Self-Accomplishment in Ernest J. Gaines's <i>A Lesson Before Dying</i>	9-20
--	------

Anthropologie

Abdourahmane COULIBALY : La planification familiale au Mali : stratégie de visibilisation des programmes vs régime de discrétion des usagers	21-39
---	-------

Géographie

SANDA Zabeirou : Du conseil agricole à l'entrepreneuriat agricole : Enjeux et défis dans le sud-est de Dosso	40-51
---	-------

DANDONUGBO Iléri / AFELI Kossi / N'KERE Komi / DZIWONOU Yawo: Migration et territorialité dans la ville de Lomé (Togo)	52-63
---	-------

Philosophie

Lassidou MAMA BORO–OROU / Eustache Roger Koffi ADANHOUNME : Regard philosophique sur la question du développement en Afrique : Considérations à partir de l'idéal renanien de la nation	64-82
--	-------

Sociologie

KACOU Fato Patrice: Recours aux méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer du nord de la Côte d'Ivoire	83-96
---	-------

SALIFOU BIO Afissétou Lauriane Dangniré / GOUDA Lompo Souaïbou : Accès au service public de l'eau potable en milieu rural dans le nord est du Bénin (Banikoara)	97-115
--	--------

Gilbert COOVI : Expériences d'autonomisation économique des femmes par les activités génératrices de revenus dans la commune de Kpomassè au Bénin	116-128
--	---------

FAYAMA Tionyéle : Les paysans entre stratégies et capacités de "résilience" face aux effets adverses du climat dans la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso	129-142
---	---------

Ilyass Sina D. : Analyse sociologique de la mobilité religieuse à Abomey-Calavi au Bénin	143-153
---	---------

BACYE Yisso Fidèle / BADINI/KINDA Fatoumata : Autonomisation économique et émancipation conjugale de la femme à Ouagadougou	154-172
Payaïssédé Salfou OUEDRAOGO / Siaka OUATTARA : Incivisme fiscal, perceptions et dynamique sociales chez les Moose du Burkina Faso	173-187
ADJERAN Emmanuel / DASSOUNDO-ASSOGBA Cadoké Florent Jonas / ASSOGBA Kochigba Gboladé Stevenson / VODOUNOU Jean Bosco K. / YABI Afouda Jacob : Facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara	188-199
DAMAIGUE Daniel : Stratégies féminines de lutte contre les inégalités de genre en milieu politique en pays Massa Extrême-nord du Cameroun	200-213
TOHON Sètongninougbo Hermann Eric : L'ambivalence du capital culturel dans la différenciation socio-économique des artistes plasticiens au Bénin	214-225
Laurent ADJAHOUHOUE / Yves Z. MAGNON / Charlotte Chacou ALE : Périurbanisation dans les localités environnantes de Cotonou au Bénin : les citoyens entre exigences sociales, vulnérabilité et recomposition des liens sociaux	226-240
TCHAGBELE Abasse / KANATI Lardja : Pratique de l'orpaillage et dynamique socio-économique à Binaparba dans la Préfecture de Bassar au Togo	241-260
Soulé EL-HADJ IMOROU : Analyse de la perception des populations riveraines sur les attributs de la forêt classée de Goungoun au Nord Bénin dans un contexte de gestion participative	261-274

ÉDITORIAL

Le monde d'aujourd'hui est confronté à des phénomènes qui brouillent les distinctions habituelles : les appartenances multiples et les métissages, les rencontres interculturelles, les mélanges entre modernité et tradition, les tensions entre mondialisation et affirmations identitaires, les emprunts et les détournements d'une culture à l'autre, les impacts des nouvelles technologies de la communication et des nouveaux imaginaires culturels, les changements climatiques, etc. Toutes ces préoccupations susmentionnées invitent les Enseignants-chercheurs et Chercheurs à s'inscrire dans une démarche de découverte pour affronter la réalité sociale à travers leurs différentes investigations, échanges et contributions scientifiques. Il s'agit de comprendre et d'expliquer la réalité étudiée, dans le but de trouver la véritable explication des faits, en vue de participer au bien-être social de nos populations.

C'est dans ce contexte que la Revue Ivoirienne de Sociologie et des Sciences Sociales (RISS), du Département de Sociologie à l'Université Alassane OUATTARA (Bouaké - Côte d'Ivoire), dans une approche pluridisciplinaire, se propose de mettre à la disposition de ses fidèles lecteurs et contributeurs d'horizons divers, un espace d'échanges et de productions scientifiques, afin de contribuer au développement de nos sociétés.

Tout en vous souhaitant bonne lecture, nous espérons que les différentes contributions et échanges vous seront profitables.

Pour le comité de rédaction

Gnazégbo Hilaire MAZOU

Rédacteur en chef

The Black American's Self-Accomplishment in Ernest J. Gaines's *A Lesson Before Dying*

¹KOMBIENI Didier, ²AZON Fortuné, ³AHOUEANGANSI S. Raoul

¹ FLASH / University of Parakou (Bénin) kombidid@yahoo.fr

² FLLAC / University of Abomey-Calavi (Bénin) senakponazon@yahoo.fr

³ FLLAC / University of Abomey-Calavi (Bénin) peacemakersouls@yahoo.fr

Abstract

The race issue has existed in America with the advent of the slavery institution, and strikingly since the abolition of slavery. As long as Blacks were in bondage, the racial consideration was not apparent. But since Blacks have gained freedom and citizenship in America, the color-line issue has appeared with a social classification, and segregation. On the basis their racial superiority, the whites have for long deprived the blacks from social, economic and political opportunities, which made it difficult to the emancipated Blacks to integrate a society they have highly contributed to construct. In this context, many of those emancipated black have had refuge in a kind of conceitedness, which led them to rather accept their condition of social and economic inferiority. Fortunately, some exceptional Blacks have emerged to make their way through the global American society. Such exceptional successful Blacks in American is what Ernest J. Gaines, portrays in his novel *A Lesson Before Dying*, through the courageous attitude of Wiggins a young black man who has eventually overcome the prejudice imposed on him by the Whites. The present research paper seeks to explore the positive attitudes Blacks could adopt in America to get fully integrated. More specifically, it seeks to expose in the one hand the possibility of any prosperous for the sons and daughters of those former slaves, and in the other hand the ways and means to that end. The study is based on an argumentative approach, with Ernest J. Gaines' novel as main source, associated with analysis and documents in African-American history and literature as second sources. The global result reached is that integration and successful achievements by the Blacks in America are possible if they adopt positive attitudes among themselves and vis-à-vis the Whites, and so long as they "cast their buckets wherever they are"¹

Keywords: Black Americans, positive attitudes - *success, integration*

¹ Booker T. Washington's Atlanta Compromise Speech (1903)

Résumé

Le problème racial a existé en Amérique depuis l'avènement de l'esclavage, et s'est beaucoup plus développé avec l'abolition de celui-ci. La considération raciale a donc gagné du terrain une fois que le statut des Noirs est passé de la servitude à la liberté, avec une classification sociale accentuée par la ségrégation. Sur la base de leur supériorité raciale, les Blancs ont pendant longtemps empêché leurs compatriotes Noirs de jouir des mêmes opportunités socio-économiques et politiques, ce qui a rendu difficiles, l'émancipation effective et l'intégration de ces derniers dans cette société dont ils ont pourtant été bâtisseurs. Dans ce contexte, plusieurs de ces Noirs émancipés se résignés dans un complexe d'infériorité, prenant ainsi leur situation comme une fatalité. Mais il a heureusement existé des Noirs d'exception qui, malgré les conditions difficiles à eux imposées, ont réussi à s'accomplir et à émerger pour se hisser au rang social des Blancs.. Ce cas exceptionnel d'autoréalisation de Noir Américain, c'est ce qu'expose Ernest J. Gaines, dans son roman *A Lesson Before Dying*, à travers le personnage Wiggins, une jeune noir américain qui a dû surmonter tous les obstacles dressés par l'ancien maître. Le présent article vise à explorer les attitudes positives que les Noirs Américains pourraient adopter en vue d'une intégration effective ; plus spécifiquement, il s'agit ici d'exposer d'une part la possibilité pour les Noirs en Amérique d'atteindre un niveau de vie socio-économique et politique prospère, et d'autre part les voies et moyens d'y parvenir. L'étude se base sur une approche argumentative, avec pour source première le roman de Ernest G. Gaines, et autres documents de l'histoire et la littérature noire américaine, associée à une analyse critique. Le résultat global atteint à l'issue de cette étude montre que l'intégration socio-économique et politique des Noirs en Amérique est possible, si ces derniers ont attitude positive envers eux-mêmes et envers leurs compatriotes Blancs, et aussi longtemps qu'ils apprendront à saisir toutes les opportunités, comme l'indiquait Booker T. Washington à ses compatriotes noirs aux lendemains de l'émancipation.

Mots-clés: Noirs américains, attitudes positive - *accomplissement, intégration*

Introduction

A Lesson Before Dying by Ernest Gaines is a so much novel that raises beyond compares, in the one hand the black Americans despair and the false promises of emancipation, and on the other hand the possibility for the Blacks to emerge from their social, economic and political strife, despite the vestiges of the present conditions imposed on them. Ernest Gaines' fiction puts stress on potential hope through the story about a young black man, Wiggins, the main character of the novel. The book was written in a particular context of the American history, when the individual states were all crossing a general slump, pushing all black men and women into hopelessness, misfortune, dearth, sorrow and a dying future. Gaines's book, although a fiction, models American's social and economic conditions in the period of the Great Depression. Indeed, America experienced widespread panics in the fall of the 1930's, until President Franklin Roosevelt declared the "Bank holiday" on March 6th, 1933, which closed all banks out of the slump. As a result of a drastic decline of the Wall Street Center, unemployment, misery and poverty gained place in the heart the Americans. The youths were convicted to face the seriousness of the matter, and this caused a bad look into the Black American community. Despite the global difficult conditions of Americans in general, and particularly the Blacks, associated with the international economic crisis, there came out a positive literary accomplishment by Blacks at Harlem, as well as the emergence of many Blacks to the highest social and economic positions in the period; Ernest J. Gaines' *A Lesson Before Dying* is set in this context.

This reading of Ernest Gaines's fiction puts the emphasis on the historical context in which the novel was written. According to Kirsznner and Mandell's argument, literary imagination "does not exist outside time and place and cannot be interpreted without reference to the ear in which it was written." (1938: Page 47). In other words, because the present analysis gives particular importance to such context that governs the fiction, the approach means to be that of New Historicist Criticism as presented by Kirsznner and Mandell. As such, I have considered successful achievement in plain Wall Street crisis in the 1930s, when it was not granted for the Whites to come through. The present study is then a critical analysis of Ernest Gaines' work in the context in which it was produced.

1. Ways to self-accomplishment in *A Lesson Before Dying*

1.1.Wiggins: an exceptional example of successful Black in the 1930s America

In post Emancipation America, the black community was characterized by conceitedness and resignation. The community's resignation was reflected by its decision to stop fighting, or to accept the bad living conditions which were considered as irreversible. That usually happened when a number of black people faced some forces far superior to them. They came to associate such forces with the slavery system and segregation policy that followed during the post emancipation period.

In this study of *A lesson Before Dying*, the argument is to define resignation attitudes to a form of escape operated by the black men on the plantation. Most black characters in the novel are scared of taking their responsibility. Because of their resignation to White supremacy, they are condemned to misery and death. In the novel, Mr. Wiggins is among those who have lost faith in any bright future for the Blacks. Like most Blacks, Mr. Wiggins finds it is difficult to support the harshness of the slave masters and the conditions in they are limited to on the plantation. Nobody can revolt since the slaves are voiceless and have neither rights, nor dignity to preserve. Mr. Wiggins's resignation is visible any time he has to face difficult challenges. For him, fighting for freedom becomes a worthless endeavor, and he finds this fight not only risky, but also impossible. Many young Blacks behave like this black protagonist as they develop the same fear, hopelessness.

However, the principal message from Ernest Gaines's *A Lesson Before Dying* is that there is always a way where there is a will. The story is equally that of some enslaved Black folks who gain their freedom, when they make their own decision to fight for that objective. In the story, Vivian, is a woman of heart also characterized by her vision. She knows that giving up what she has started is worthless. As she is described on the level of function, she disagrees with Mr. Wiggins whom she has become quite the opponent. She opposes Wiggins whose philosophy turns around resignation that takes form when he moves for Washington.

On the other hand, Mr. Wiggins abandons his teaching career that could enable him to help transform the young Jefferson, who is depressed because he is accused of having killed an old man in his shop with the complicity of two other Blacks. Jefferson cannot make things easier for him, and Wiggins starts to resign from this task. Most of the black men in the narrative have ran away and have left behind them their women and children, in difficult and crucial moment. They migrate to the city to find new jobs. The majority of these men die and

their families are scattered. The dislocation of families causes the birth of crimes, robbery and other deviances.

1.2. Prejudice on the Blacks as presented in *A Lesson Before Dying*

The term prejudice means “prejudgment”². A person is prejudiced when he has formed an attitude toward a particular social group of people even before having enough information from which they have a knowledgeable opinion. A negative prejudice is when the attitude is hostile toward members of a group. A positive prejudice is when the attitude is unduly favorable toward a group. Groups that are the targets of prejudice may be distinguished by any one of several characteristics such as religion, ethnicity, language, social class, gender, physical abilities, age, or sexual orientation. Frequently they are distinguished by specific inherited physical characteristics such as skin color.

It is important to point out that the main issue in the present discussion is Blacks’ self-accomplishment in a context when they face negative prejudice. Accordingly, it is particularly difficult for the slaves and even for the free blacks to reach such an achievement, due to the hostility of life they face. Prejudice is basically part of a person's complex thought process that may originate from a person’s physical appearance, some unfamiliar social customs of others, or even the type of motor or vehicle a person drives.

As noted by Gordon Allport in his book, *The Nature of Prejudice*, multiple causes of prejudice may be involved at the same time. In addition, prejudice exists not only at the personal individual level, but also at the collective level. All human societies have prejudices in some form and to some degree. In fact, many societies have multiple prejudices, such as gender prejudice against female members, religious prejudice against people practicing other religions, and racial prejudice based on skin color, which is the case in this study.

But what could be the causes prejudice? As there are many causes of prejudice, there can be many forms of prejudicial expressions, the most common one is discrimination. Discrimination is the unfair treatment of people simply because they are different from the dominant social group. In its dramatization of a particular form of discrimination, the novel *A Lesson Before Dying* chronicles the Blacks’ experience in America. Prejudice and

² Oxford American Dictionary, 1982, Avon Books, New York (Pge 704)

discrimination result inequality, another predicament that black Americans have to face in the narrative.

Ernest Gaines presents in *A Lesson Before Dying*, the issue of prejudice exercised on blacks in America, through the character of Jefferson who is wrongly accused of having committed a murder. Noticeably, it appears that the accusation is based prejudice against his race. To this end, his speedy trial cannot but lead to his sentence to death. Prejudice is observed in the court composed only of white men. During the trial held by the twelve White judges, no black is appointed in the court as an attendant. Unsurprisingly, the court takes the decision to inculcate Jefferson, just because he is the only one eyewitness of the scene. For the judges, Jefferson is an accomplice. More pathetically, a white man has been shot. Jefferson should be sentenced to death by electrocution in order to pay for a murder he has not committed.

In *A Lesson Before Dying* Most whites Americans do not just willingly reveal their prejudices on Blacks, or the motivations for these negative considerations. Some of those persecutors of Blacks Americans have become prejudiced through traumatic events they have experienced in their lives. This situation is a mere caricature of the Whites conception of the Blacks in the immediate post emancipation America: the former have grown and lived all their lives, seeing the latter as slaves, and it became difficult to accept any abrupt change in the this conception as well as its implication. Prejudice in this sense is simply a conformation to the society in which they live, expressing the same prejudices as their parents, political leaders, or employers. Regardless of the cause of a person's prejudice, stereotypes, oversimplified opinions of others, are usually involved. We can see and learn from the Judge defender of Jefferson, his bias towards blacks. During the trial, he has hit around the bush before saying the word “Hog” which destroys the life of the accused Jefferson (page 69). In *A Lesson Before Dying*, Ernest Gaines also points out excessive religious considerations as one of the hindrances to Blacks success.

1.3. Ernest Gaines’s view on fanatic religious beliefs as a handicap to Blacks self-achievement

Fanaticism can bring people doing unimaginable things like stupid decisions, bad habits and aggressive behavior, and discrimination. Rev Ambrose matches almost the same traits anyhow because he has discriminated Grant Wiggins for his unfaithfulness and belief in church. Rev Ambrose thinks that Jesus Christ is the only option Jefferson has and that He is the only

one that has the power to save his soul. The Reverend ignores what social action means, and he cares little about people's feelings; he is rather concerned about saving their souls, which as he says, "would be represented to God"(ALBD, 76). People always believe that religion is a refuge, but others do not have the same opinion. Mr. Wiggins is always in doubt when talking about religion. What are the objectives of religion? How could religion be a panacea for black folks? He still does not understand why people go to church since nobody is perfect. Do worshipers attend churches because they are thriving for redemption, or are they going there by obligation? Baldwin has experienced such a dilemma in *The Fire Next Time*. Baldwin wonders why many people call themselves men of God while their daily practices and attitudes make no difference with those ordinary people they criticize and depict in churches. The preachers are rather those who better violate the church laws, those who stimulate discrimination and racial segregation.

Reading Ernest Gaines' novel, one could wonder the following: if the world is supposed to be a Family and religion as a link for this union, why should we separate some people from others? What is religion supposed to do? How useful was it while people are being tortured and enslaved? In the Black American community, people are said to be compassionate with each other and with other people. So in the Black social environment as well as in Blacks' churches, there should be no discrimination, no prejudice but rather love, pity, accommodation. Unfortunately, Gaines has presented the situation differently, and this copes with Baldwin's analysis through his essay, *The Fire Next Time*, where love and tolerance, if any, is limited to the inside of the church. As such, God's commandments are relevant only within the church, and outside the church. Although this mysterious truth is well known by all, the black folks are still devoted to respecting the sacraments of the church. Some of them would argue that after death, they will be compensated for what they had suffered for, from the Whites during and after slavery. No religion teaches violence, no religion teaches hatred and domination. It is up to human beings to bind this link between each other, but having God in the center of their life and faith. Even Rev Ambrose thinks that religion is the refuge for human beings. The following passage reveals what Rev Ambrose thinks on religion:

He asked to visit the jail cells all over the land and especially in Bayonne and to go with the guilty and the innocent. He asked God for guidance with all those tonight who did not know Him in the pardon of their sins and thought they did not need Him. No matter how educated a man was (he meant me, though he didn't call my name), he too, was locked in a cold, dark cell of ignorance if he did not know God in the pardon of his sins (ALBD, 46)

Rev. Ambrose in *A Lesson Before Dying* is obsessed with religion, a fanatic church leader who teaches the church's rules and lessons to the worshippers. However, he cannot help when Jefferson the accused loses hope and is turned into a hog. For Rev. Ambrose, all black people should give their soul to Jesus Christ and die like him. Jefferson is just like Jesus Christ; he has died with Jesus in his heart, so he has died as a hero. But social and economic difficult conditions are potential handicaps to self-achievement and success.

1.4. Indigent obstacles

A Lesson Before Dying shows a case of slavery in the plantation in Louisiana where black neighborhoods are separated to white neighborhoods. The white houses are lighted, well built, with paved roads, industrialized and contains all alone the administrative offices including the Court house, the police offices, and other branches. But in down neighborhoods, black people live in muddy places, and when it rains all the places are flooded.

How can people be emancipated in such a condition of living, where children are obliged to have class in the church rooms or in the church yard, with unmotivated teachers with who live on modicum income. Mr. Wiggins in the plot is said to be upset and nearly about to quit the area and move on to Washington, in search of a better living. Indigence in the black American community poses as an obstacle to emancipation. The Blacks are always in the claws of the white masters who exploit them willingly. In fact, they depend on their white masters. Richard Wright's *Black Boy* chronicles similar situations when the main protagonist feels ashamed to be ultimately dependent on the white wealthy men who offer sometimes to help the blacks in exchange of servitude.

Mr. Wiggins can still remember the same place where he has lived for decades, in the same conditions. All the black men in Louisiana depend on the plantation and what they are paid is far from being sufficient to meet their respective family's needs. He still remembers one of his former school teachers; what he was taught that they would go through has remained a present challenge. Even Vivian, the white girlfriend to Mr. Wiggins, has experienced the problems surrounding the black folks as well, and his man has suggested that instead of leaving the town, they must stay and face the situation with determination until things get better. Yet, true emancipation never depends on others; this rather requires self-determination.

2. Dedication to true emancipation

2.1. Efforts and dedication

Efforts and dedication as seen in *A Lesson Before Dying* is an illustration of the fundamental basis of accomplishment in a man's life. Mr Wiggins, the hero in the story, has had a pathetic experience in the past, which he wants to forget. He has let a poor little boy die as a hog. Now, in search of redemption, Mr Wiggins dedicates all his life to teaching arithmetic and mathematics, additionally to his teachings of moral laws. At times, he has come close to abandoning and falling back to his former state of moral and psychological depression. Fortunately, some people like Aunt Lou are always helpful and supportive. Wiggins has not chosen to stay near his aunt Lou because he loves her; this is rather the only way for him to save his love affair with Vivian.

On the other hand, transforming Jefferson 'into a human being' is one of the most important challenges to which he is dedicated. In this process, before the two protagonists come to a that end, they have appealed to real determination and motivation. These qualities are the condition to stop that discrimination which prevails in the plantation. Jefferson is a martyr who will not let himself die like other black men in the plantation. He proves exceptional courage and strength there in Louisiana. He is determined to be the opposite of those other Blacks, namely Miss Emma, Tante Lou, and Ines and other men on the plantation. Indeed, these characters spend their lives serving the white men in such miserable and inhuman conditions imposed on them. Miss Emma, Jefferson's aunt has worked for the white Henry Pichot's family as a maid since she was a very young girl, even before Henry was born. "She's done a lot for that family as she claimed at times to Henry" (*ALBD*, 76). Ines has also served as a maid to Henry and Miss Emma sees through Ines' life, her own experience with the same family. In fact, back in the past, Mr Wiggins can remember his former teacher, a mulatto who taught mathematics in the plantation and whose life ended drastically. Despite many unsuccessful attempts, Mr Wiggins has not given up. He has stood firmly and he strongly believes that he will finally succeed, just with some more efforts. Perseverance and determination, then, are the keys to success.

2.1.Perseverance and Rebirth

In *A Lesson Before Dying*, Mr. Wiggins is described as the embodiment of perseverance who, formally dominated with selfishness and hopelessness, has nearly failed in his mission, that of making Jefferson to become a man. Mr. Wiggins has been put several times in prison for unsuccessful results with Jefferson, but he has not given up the fight. He has promised to himself that he is going to make it happen whatever it may cost for Jefferson to be a transformed person. It is dreadful when people start something, then abandon after several unsuccessful results. They quit for many reasons such as laziness, fear, despair, hopelessness, poverty, selfishness.

Perseverance is a condition to success, especially when one is set in difficult conditions. Both Mr. Wiggins and Jefferson, who formerly is charged with murder and treated as a hog during the trial, have finally turned into heroes, just because they have never surrendered. It is a memorable day for the black folk in the plantation and for the rest of the white men as the young deputy who is the daily guard of Jefferson when he is kept in his prison cell. Such positive end with Mr Wiggins and Jefferson could not be possible without some sacrifice.

2.2. Accomplishment as a Result of a Long Sacrifice

Achievement or accomplishment in connection with Mr. Wiggins is seen through his the lessons he advocates teaching Jefferson for the latter to become a man and a person of good morality. Wiggins has successfully accomplished this mission and is claimed as a hero.

Jefferson wrote a personal diary full of emotion and dreadful notes about his teacher, Mr. Wiggins. In his diary, he expresses his gratitude to his teacher for the challenge and the achievement. He feels himself human and a man, not only a simple ordinary man but a hero, who preserves his dignity even when he is sentenced to death. He gets awareness of the fact that the burden of responsibility of an entire is placed onto his shoulders. He dies like a messiah, for his rejection of cheating, corruption, prejudice, discrimination, segregation and irrelevant accusation. Jefferson's diary discloses these strong and sensitive last words: "Good by mr wigin, tell them im strong, tell them im a man. Good by mr wigin im gon ax Paul if he can bring you this. Sincerely Jefferson" (*ALBD* 98). Education is for Mr. Wiggins a key to emancipation. He thinks it is the best opportunity for the black folk to truly have their emancipation.

Conclusion

Despite the hardship faced by Blacks, one of the messages transparent in the novel is based on hope. Hopefulness gives possibilities to emancipation and successful life in society. Viewed as the fruit of consistent efforts or hard work, success proves the only way to face the challenges of oppression and misery. For the Blacks in the fiction, the challenge also consists in facing their past while never forgetting the long way they have made, from indentured servants to American citizens, through slavery. Such is the essential teaching in Ernest Gaines' *A Lesson Before Dying* when it exposes Mr. Wiggins's accomplishments, despite the difficult social and economic situation imposed by the collapse of the financial system at Wall Street. Mr. Wiggins' perseverance makes the novel a good lesson book that teaches courage and determination. The ultimate lesson to keep from this paper is then that perseverance is the good way to success, and that resignation is all the opposite.

Bibliography

- 1- Andrew Mellon, (1995), *Collection: An outline of American History*, US Information Agency, USA
- 2- Cary D Wintz, (1996), *African American Political Thought, 1890-1930*, University of Washington, Seattle Press
- 3- Davis, A. Harris, 1999, *Driving While Black : Racial Profiling on our Nation's highways*,
- 4- Ernest, J. Gaines, 1993, *A Lesson Before Dying*, Vintage Books in New York, A division of Random House, Inc.
- 5- Ernest, Hemingway, 1987, *The Old Man and the Sea*, , random house
- 6- Gordon Allport (1945), *The Nature of Prejudice*, landmark book
- 7- James, Baldwin, 1963, *The Fire Next Time*, United States, Dial Press
- 8- Harriet Jacob, 1861, *Incident in the Life of a Slave Girl*, Thayer & Eldridge, share narrative, United States. Ed L. Maria. Harvard University Press.
- 9- Jordan, Jennifer, (1988), *Tulsa studies in women's literature*, Vol 7, no 1. Spring 1988. American Civil Liberties Union (ACLU)
- 10- Kirsznar; Mandell, (1938), *Literature: Reading, Reacting, Writing*, Portable Edition
- 11- Litwack, Leon F (1980). *Been in the Storm So Long: The Aftermath of Slavery* Pulitzer Prize

- 12- Litwack, Leon F. (1998). *Trouble in Mind: Black Southerners in the Age of Jim Crow*, Alfred A. Knopf
- 13- Mathew, Petrocelli, Alex R Piquero, Michael R. Smith, (2013), *Conflict theory and racial profiling: An empirical analysis of police traffic stop data*. Journal of criminal justice
- 14- *Oxford American Dictionary*, (1982), Avon Books, New York
- 15- Stephen Greenblatt, (1980), *Renaissance Self-fashioning : From More to Shakespeare*, Chicago University Press
- 16- Sojourner Truth, (1850) *The faith of Life*, New Yorker time United States
- 17- Thomas Brook, (1991), *The New Historicism and other old-fashioned topics*, Princeton University Press
- 18- Waldrep, Christopher (1996). *Substituting Law for the Lash: Emancipation and Legal Formalism in a Mississippi County Court*, Journal of American History 1996
- 19- Booker T. Washington, (1903), *Cast Down Your Bucket Where You Are*: Atlanta Compromise Speech

La planification familiale au Mali : stratégie de visibilité des programmes versus régime de discrétion des usagers

Abdourahmane COULIBALY

Maitre-Assistant, Enseignant chercheur
Faculté de médecine et d'odontostomatologie (Mali)
Département d'enseignement et de recherche en santé publique (DERSP)
e-mail : coulibalyabdourahmane@gmail.com

Résumé :

Les interactions entre les programmes de planification familiale et les usagers restent peu explorées par la recherche. Notre travail se fixe comme objectif de chercher à comprendre les ruptures entre les stratégies des programmes et les attitudes des populations. Les données ont été collectées dans la ville de Bamako auprès des acteurs des programmes de planification familiale et des usagers pendant une période de 16 mois à travers les entretiens semi directifs (n = 100) et les observations (n= 29). Les résultats obtenus montrent que la tendance des programmes à médiatiser leurs interventions ainsi que le non-respect de la confidentialité dans certains cas s'opposent à la discrétion entourant la pratique de la planification familiale par les usagers. Pour les usagers, il existe un besoin de discrétion en partie comblé par les « pharmacies par terre ». La prise en compte de toutes ces dimensions sociales contribuera à une meilleure adoption des normes des programmes par les usagers.

Mots clés : planification familiale, stratégie, visibilité, discrétion, Mali

Abstract

Interactions between family planning programs and users remain little explored by research. Our work aims to understand the disruptions between program strategies and people's attitudes. Data were collected in the city of Bamako from family planning program stakeholders and users over a 16-month period through semi-structured interviews (n = 100) and observations (n = 29). The results obtained show that the tendency of programs to promote their interventions in the media and the lack of confidentiality in some cases are opposed to the discretion associated with the practice of family planning by users. For users, there is a need for discretion, which is partly satisfied by "pharmacies on the floor". Taking all these social dimensions into account will contribute to a better adoption of program standards by users.

Keywords: family planning, strategy, visibility, discretion, Mali

1 Introduction :

La planification familiale est une stratégie centrale des politiques de santé et des politiques de populations mises en place dans les pays africains depuis plusieurs décennies (M. Garenne, 2017). Cette priorité accordée à la planification familiale vient d'un postulat simple : une maîtrise raisonnée de la fécondité influence l'ensemble des politiques de développement et notamment les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé des femmes et des enfants (J.G. Cleland et al. 2006). Les chercheurs ont souligné que les avantages des contraceptifs modernes pour la santé des femmes l'emportent sur les risques (J.G. Cleland et al. 2012). Malgré une prise de conscience de ces différents enjeux par les autorités publiques, le taux de prévalence contraceptive reste encore faible dans beaucoup de pays africains sur le continent passant de 6,62 à 5,26 enfants par femme entre 1960 et 2010 (United Nations 2015). Au Mali, depuis l'introduction de la planification familiale au début des années 1970, de nombreuses campagnes de sensibilisation sur les avantages du contrôle des naissances ont été réalisées. Cependant, force est de reconnaître qu'elles ont eu peu d'impact sur les comportements de fécondité. Les chiffres soulignent suffisamment l'ampleur des défis à relever. En effet, selon l'Enquête démographique et de santé (MS, MEFB, ICF international, 2013), l'indice synthétique de fécondité (ISF) est estimé à 6,1% enfants par femme. Pour les méthodes modernes, la même source estime le taux de prévalence contraceptive à 9,6% des femmes en union et les besoins contraceptifs non satisfaits à 28,7%. Au-delà de la qualité des services offerts, les causes qui expliquent la faible adhésion des usagers aux programmes de planification familiale peuvent être liées à la rupture entre les normes des programmes mettant l'accent sur la qualité de l'enfant plutôt que la quantité et les référents normatifs largement partagés qui encourageant l'enfantement (A. Coulibaly, 2010). Le présent travail reprend autrement ces distorsions entre ces deux registres normatifs.

A travers une approche ethnographique basée principalement sur les fondements théoriques de l'anthropologie du développement ou de la sociologie de la réception, cette étude vise à comprendre l'écart entre la démarche « expansionniste » des programmes et les normes de la sexualité locale caractérisées par la discrétion. Les objectifs spécifiques sont les suivants : analyser le dispositif de vulgarisation de la planification familiale, décrire la multiplicité pratiques courantes des utilisateurs de la contraception, décrire les modalités de l'accès aux soins des utilisateurs de la contraception.

Nous définissons les normes sociales comme des règles partagées qui imposent des contraintes forçant à adopter un comportement collectif (E. Goffman, 1974). Très peu de

travaux ont questionné les normes diffusées par les programmes et la façon dont ils les diffusent. L'intérêt de notre travail est de chercher à combler ce vide à travers l'étude des contrastes qui existent entre l'approche utilisée pour diffuser les normes des programmes et les attitudes les plus courantes qui caractérisent la pratique de la planification familiale chez les usagers. La recherche s'intéresse donc aux approches éducatives en santé sexuelle et reproductive. L'éducation pour la santé peut être définie comme « un processus créant avec les personnes et les groupes les conditions du développement de leurs capacités vis-à-vis de la santé, valorisant leur autonomie et leur responsabilité (J. Veret, 2002). D'une manière générale, le dispositif de la planification familiale qui vise à influencer les comportements d'une part et qui met l'accent sur la liberté de choix et l'autonomie individuelle est dominé par l'éducation pour la santé.

Dans leurs tâches quotidiennes, les professionnels de l'éducation pour la santé se focalisent sur les processus cognitifs laissant peu de places aux contextes sociaux réels. Il est important de connaître les facteurs psychosociaux qui déterminent la décision des individus d'agir ou de ne pas agir dans une direction donnée (G. Godin, 1991).

Par ailleurs l'éducation sanitaire mêlée au marketing social est une stratégie utilisée par les programmes et contribue à la visibilité de la planification familiale. La visibilité articule plutôt les relations de perception (aspect esthétique) et de pouvoir (aspect politique) (A. Brighenti, 2007). Elle mobilise l'information, l'imagination et les intuitions (N. Mirzoeff, 2011). Il s'agit d'un agencement relevant de trois ordres de faits : relationnels (entre individus, groupes et États), stratégiques (actions mises en place) procéduraux (manières de concrétiser des actions tels que décidés par des individus, des groupes ou des États) (K. Truchon, 2016).

Quelques questions simples suffisent à préciser les réflexions que nous voulons mener autour de ce sujet. La question principale est la suivante : Qu'est ce qui caractérise les rapports entre l'idéologie des programmes et l'idéologie des populations ?

A cette question principale correspondent des questions spécifiques qui peuvent être formulées comme suit : comment les programmes s'y prennent – ils pour diffuser leurs modèles de fécondité ? Qu'est ce qui caractérise ces approches de diffusion ? Dans quelle mesure sont – elles en contradiction avec les attitudes et pratiques des usagers en matière de gestion du corps ?

Les hypothèses peuvent être formulées comme suit : la médiatisation qui entoure la mise en œuvre des programmes de planification familiale s'oppose à la discrétion qui caractérise les

pratiques des usagers. Cette contradiction entre pratiques des programmes et pratiques des usagers rend difficile l'adoption des normes des programmes par les usagers.

2 Matériel et méthodes :

2.1. Site de l'enquête

Les enquêtes ont été réalisées à Bamako la capitale du Mali. De la période des indépendances (1960) à nos jours, la ville s'est considérablement agrandie. En 2005, sa population est estimée à plus d'un million deux cent mille habitants. Son évolution démographique est surtout due à un exode rural de plus en plus massif et à une natalité assez élevée.

En effet, l'extension de la ville s'est effectuée de façon successive autour d'un noyau central qui correspond aujourd'hui au «centre des affaires». Cette extension se traduit par l'empiètement des limites de la ville sur le territoire rural

A Bamako, le nombre de CSCOM a augmenté, d'un seul qu'il était en 1989, à 52 en 2005 (Ministère de la santé, Annuaire SLIS 2005). A cette même date, le personnel de santé (CSCOM et CSREF) comprenait 124 médecins, 248 sages-femmes, 96 infirmiers diplômés d'état (IDE), 121 infirmiers du premier cycle (IPC), 119 matrones. Le Taux de Consultations Périnatales (CPN) dans les CSCOM et CSREF était de 91% (75% pour l'ensemble du Mali), le taux d'accouchements assistés atteignait 97% (53% pour l'ensemble du Mali). Sur une population de 331 341 femmes en âge de procréer, 4,4% se sont rendues en consultation pour la planification familiale dans les CSCOM et CSREF. L'indice synthétique de fécondité dans la capitale est estimé à 4,8 enfants par femme (6,6 pour l'ensemble du pays) et le taux d'utilisation des méthodes de PF modernes à 16,9 % (contre 6% pour l'ensemble du pays) [Ministère de la Santé, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce 2007].

Le choix de la capitale du Mali - dont nous venons de souligner l'aspect complexe de «laboratoire social» - comme site d'enquête, devrait permettre de comprendre comment le phénomène d'individualisation dont la ville est le théâtre par excellence, et la pluralité des contextes, peuvent influencer sur des changements de tous ordres sur les modèles de procréation adoptés par les individus.

2.2 Collecte et traitements des données

Les enquêtes se sont déroulées en deux phases. La première collecte des données a eu lieu entre août 2005 et septembre 2006 dans le cadre de notre thèse de doctorat (A. Coulibaly, 2008). Des données complémentaires et actualisées ont été collectées en mars – avril 2017,

soit dix ans après la première collecte. Toutes les données ont été collectées par l'auteur de ce travail. Notre démarche a été celle d'une enquête de terrain qui repose essentiellement sur deux grands modes de production de données: les entretiens et les observations (J.P. Olivier de Sardan, 2003).

2.2.1 Les entretiens semi – directifs

Au total, 32 agents des programmes de planification familiale ont pris part aux entretiens semi-directifs. Plusieurs catégories d'agents ont été concernées : (i) les agents des programmes du secteur public à différents niveaux (n= 16), (ii) les agents appartenant aux programmes non étatiques notamment employés par les organismes internationaux (n = 8) et ONG nationales (n =8). Les enquêtes en population ont été basées sur les entretiens semi – directifs et concerné 68 personnes, se différenciant par l'âge, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, l'origine sociale et le nombre d'enfants. Parmi les répondants figurent 40 femmes et 28 hommes.

Nous avons atteint la saturation avec ce nombre et le recrutement de répondants supplémentaires n'était plus utile.

La tranche d'âge représentant la «génération actuelle» est celle des 15 - 40 ans (25 femmes et 16 hommes) et celle représentant les « anciens » commence à partir de 41 ans (15 femmes et 12 hommes). Selon le niveau d'instruction, nous distinguons le groupe des «non scolarisés/niveau primaire», (8 hommes et 14 femmes), les individus ayant au moins le niveau secondaire (7 hommes et 12 femmes). Les autres avaient un niveau variant entre le primaire et le collège (13 hommes et 14 femmes). Dix hommes parmi les 28 ayant participé à l'enquête étaient mariés. Cette proportion était d'un individu sur deux chez les femmes, soit 20 femmes mariées au total.

Nous avons inclus toutes ces catégories de personnes dans l'enquête pour multiplier les critères de variation et parce qu'il s'agit de personnes avec des expériences variées dans le domaine de la procréation.

Le recrutement des répondants s'est fait à travers la méthode «boule de neige» (un premier répondant indiquant d'autres contacts possibles).

Les «confidences» et les «bavardages» ont occupé une grande place dans nos recherches pour compenser ce difficile dévoilement de l'intime. Ces discussions informelles avaient souvent lieu au hasard de nos rencontres. Les entretiens avec ces hommes et ces femmes se sont déroulés soit à leur domicile, soit dans les centres de santé où ils s'étaient rendus pour divers motifs de consultation: consultations prénatales (CPN), consultations postnatales

(CPON), PF, etc.). Les contacts ont été établis de différentes manières. Certaines des femmes interrogées ont été contactées dans les centres de santé où elles s'étaient rendues pour bénéficier des services de planification familiale (PF). Le contact avec ces femmes a été souvent facilité par le personnel sanitaire. Nous avons préféré les interroger à leur domicile pour éviter tout biais lié à la présence du personnel sanitaire susceptible d'influencer les réponses de nos interlocuteurs. Pour les autres femmes interrogées, la sélection a été effectuée sur la base des recommandations de certaines de nos connaissances ou d'autres enquêtes. Dans tous les cas de figure, le chercheur intervenait au préalable pour obtenir le consentement éclairé des personnes interrogées en leur faisant signer une fiche de consentement avant de procéder aux entretiens.

Tous les entretiens ont été enregistrés grâce à un dictaphone et ont ensuite été transcrits intégralement.

2.1.1 L'observation

L'observation a porté sur les causeries éducatives qui sont des groupes constitués de quelques personnes réunies autour d'un agent de santé qui les informe et les sensibilise sur divers thèmes de santé (nutrition, allaitement maternel, importance de la consultation prénatale ou de la vaccination, avantages de la planification familiale, etc). Le centre de santé de référence (CSREF) et le centre de santé communautaire (CSCOM) ont été choisis comme sites d'observation dans chaque commune du District de Bamako. Treize séances d'EPS sur la planification familiale ont fait l'objet d'observation pendant les quatre premiers mois de nos enquêtes. Avant de débiter les enquêtes, nous nous adressions d'abord aux médecins responsables des centres de santé pour leur expliquer les objectifs de notre recherche. Ce dernier nous introduisait ensuite auprès du personnel en leur expliquant pourquoi nous étions là avant de leur demander de participer à l'étude. L'observation était focalisée aussi bien sur la façon dont le message sur la PF était délivré (démarche de l'animatrice) que sur la façon dont il était reçu par les interlocuteurs (comportement de l'interlocuteur ou des interlocuteurs).

Des observations ont également été menées auprès de 16 revendeurs de médicaments de la rue communément appelées « pharmacies par terre » (8 vendeurs d'étal et 8 colporteurs) sélectionnés à travers les 6 communes de la ville de Bamako. Elles ont porté sur les interactions entre les vendeurs et leurs clients. Nous les avons directement sollicités pour participer à l'étude et nous réalisons les enquêtes une fois leur consentement obtenu.

Toutes les données collectées ont fait l'objet d'une classification préalable. Les transcriptions d'entretiens ont été analysées selon la méthode d'analyse de contenu selon la démarche inductive - déductive.

Une « grille thématique » a été élaborée ainsi qu'un « code book » pour aider à repérer la présence des thèmes dans la réponse ou le fragment de texte considéré. Cette grille thématique a été beaucoup inspirée du guide d'enquête mais elle a été également enrichie avec les thèmes issus des données. Une lecture systématique du corpus a été ensuite effectuée pour repérer ce qui a été dit et rendre compte de manière quantitative des idées clés ou thèmes développés dans le texte. Au cours de cette démarche, des passages significatifs des transcriptions ont été isolés et les thèmes qu'ils contiennent ont été également notés. Leur fréquence et la manière dont ils ont été utilisés par les interlocuteurs ont aussi fait l'objet d'attention.

3 Résultats et analyse

3.1 Le dispositif de vulgarisation de la planification familiale

3.1.1 Les programmes

D'un point de vue descriptif « la planification familiale » (PF) correspond à un ensemble de programmes étatiques ou non étatiques, nationaux et internationaux liés les uns aux autres par des relations multiformes et se revendiquant tous d'un fond idéologique commun qui est celle du contrôle des naissances à travers l'usage massif de la PF. Ce lieu commun des programmes cache de multiples variations dans la forme des interventions. Pour comprendre les formes de l'action, il faut donc préciser les liens techniques entre les intervenants. C'est ainsi qu'on retrouve les « programmes bailleurs » d'une part et les « programmes courtiers » de l'autre. Les premiers octroient des financements aux seconds qui se chargent de réaliser les activités au plus près des communautés. Les programmes courtiers se subdivisent en deux catégories. Il s'agit des bénéficiaires directs des fonds des bailleurs qui financent à leur tour les bénéficiaires secondaires.

Il existe aussi des regroupements d'ONG sous forme de réseaux autour d'un projet commun. C'est le cas du projet *Bangé kolossi nyèta* (BKN) mis en œuvre depuis 2016 par un consortium composé des trois plus grands intervenants dans le domaine de la planification familiale, notamment l'Association Malienne pour la Protection et la Promotion de la Famille (AMPPF), Marie Stopes Mali (MSM) et Population Services International (PSI) au Mali à travers le financement de l'Ambassade Royale des Pays-Bas du Mali pour une période de quatre ans et mis en œuvre entre 2016 et 2020. Son objectif est d'améliorer l'utilisation des

services et méthodes de planification familiale de qualité dans le district de Bamako et huit régions du Mali.

Les programmes de fécondité construisent donc une arène animée par des acteurs organisés en bailleurs et en courtiers ou encore en réseaux. Tous ces acteurs se fixent comme objectif de vulgariser la pratique de la planification familiale au maximum, les premiers par l'octroi de financement et les seconds à travers des activités de vulgarisation.

Les activités menées par les animateurs des programmes ont pour objectif d'inciter les destinataires des messages à pratiquer la PF. M.T., animateur d'une ONG résume ici les activités qu'il mène au quotidien :

Nous menons des activités de sensibilisation, de mobilisation sociale. Nous faisons aussi la formation des pairs éducateurs, la mise en œuvre des activités de terrain, les activités de CIP/CCP à travers la causerie éducative, les projections de films vidéo, les visites à domicile, le counseling et les activités de masse. » (M.T., animateur).

Il s'agit là d'une forme de communication que Pierre Zémor (2005, p.5) assimile à la « communication publique » définie comme « la communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques.

3.1.2 Les techniques et les stratégies d'incitation à la contraception

Le discours « officiel » sur la planification familiale est relayé de plusieurs manières: la radio, la télévision, les institutions de santé, les parents, les amis, etc. La radio et la télévision occupent une place de choix dans la diffusion des discours incitant à la pratique de la planification familiale. En effet, les avantages de la PF sont souvent vantés à travers des spots. Dans ces spots, des comparaisons sont souvent faites entre les couples qui pratiquent l'espacement des naissances présentés comme « heureux » et ceux qui ne la pratiquent pas. Des pages Facebook comme « Génération PF » de l'ONG Equi pop, « Apprendre à vivre Mali » soutenu par One World UK ou sites d'associations comme celui de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie (AJCAD) sont facilement consultables par les jeunes et sont destinées à diffuser diverses informations visant à encourager la pratique de la planification familiale.

La «causerie éducative» est un autre mode très répandu de transmission des discours sanitaires. Elle est aussi appelée «causerie-débat» ou encore « IEC » (Information éducation communication ». La particularité des causeries éducatives vient du fait qu'elles donnent lieu à des échanges directs entre les animatrices de ces séances (souvent des sages - femmes ou des infirmières) et les usagers des centres de santé.

La causerie éducative ne se limite pas seulement au public des centres de santé. Dans les aires de santé qui regroupent plusieurs villages, les équipes du CSCOM qui assurent la couverture sanitaire de l'aire font des déplacements dans les villages pour y mener diverses activités de santé notamment la vaccination. Ces sorties, appelées « stratégies avancées », sont l'occasion pour ces équipes d'organiser des « causeries éducatives » pour informer les publics sur divers sujets comme la nutrition, la vaccination, la planification familiale.

Les affiches sur la planification familiale mettent en image les bénéfices liés à la pratique de la planification familiale pour les individus et les familles et souvent mis en avant par les programmes pour inciter à la pratique. Les affiches sur la PF représentent une mise en image des arguments sanitaires de la planification familiale. Certaines d'entre elles montrent des corps éprouvés par la fécondité et encouragent, à travers leurs slogans, la pratique de la PF. D'autres, à l'inverse, mettent en scène des corps «attrayants » et appellent, elles aussi, à pratiquer la PF.

Toutes ces initiatives visant à vulgariser la pratique de la planification familiale reposent sur le postulat qu'il existe un modèle de fécondité telle que la définissent la plupart des professionnels, les experts, les institutions et de nombreux groupes d'intérêts.

D'une certaine manière, le dispositif de la planification familiale à travers les différents discours véhiculés et les stratégies fait de la production «expansionniste», «centralisée» et «bruyante» comme le soulignent les propos dénonciateurs d'un leader religieux interrogé au cours de notre enquête : *« Il faut agir avec mesure. S'il y a la demande, qu'on le fasse mais il ne faut pas que ça soit 'généralisé' ou 'vulgarisé' d'une certaine manière, il ne faut pas qu'on pousse tout le monde à le faire. »*

3.2. La contraception : une pratique de l'ombre

3.2.1 Le recours aux services anonymes

Le centre de santé du quartier présente pour certains usagers le risque d'être reconnu par un proche ou une connaissance quelconque à cause de sa proximité relative. De ce fait, c'est un espace qui protège peu l'anonymat dans lequel l'individu souhaite rester. Alors, trois

options se présentent aux utilisatrices de la contraception: (i) aller dans un autre centre de santé loin de là où elles habitent, (ii) ne pas venir du tout dans un centre de santé, (iii) venir uniquement la nuit : *« J'ai peur d'y être vue, je vais plutôt dans un centre de santé en ville. »* (F.C., 20 ans, aide - domestique). La vente de produits contraceptifs sur les étals dans les marchés ou à même le sol ou encore par les vendeurs ambulants est un phénomène répandu à Bamako. Ces formes de commercialisation permettent aux utilisatrices de s'y approvisionner sans beaucoup de gêne comme c'est souvent le cas à la pharmacie. En effet, les échanges ont souvent lieu entre le vendeur et la cliente et ils se déroulent dans la discrétion concernant tout ce qui touche à la sexualité (aphrodisiaques, contraceptifs) : *« J'achète toujours les 'médicaments' chez les colporteurs. C'est mieux que d'aller se montrer au centre de santé pour que tout le monde t'y vois. »* (G.H., 23 ans).

Les consultations nocturnes

Le service de garde dans les centres de soins permette d'accueillir les personnes qui désirent pratiquer la planification familiale mais qui ne peuvent pas venir soit parce qu'elles sont occupées pendant la journée, soit parce qu'elles courent moins de risque d'être vues pendant la nuit : *« Je fais le planning, mais dans mon entourage, on le ne sait pas, je me cache. C'est la nuit que je vais au centre de santé pour parler avec la 'docteur'. »* (T.M., 19 ans). C'est cette double motivation qui pousse beaucoup d'aides ménagères à se rendre en consultation pendant la nuit après les tâches ménagères.

Acheter sans parler ou désigner sans nommer :

Le sentiment de honte que certaines femmes éprouvent du fait qu'elles pratiquent la contraception se manifeste quand elles se rendent dans les officines pour acheter le produit. En effet, les interactions entre ces femmes, venues acheter la pilule, et les vendeurs sont largement codifiées. C'est ce que souligne l'extrait suivant :

Quand elles viennent pour acheter les produits, elles s'arrêtent là, juste devant moi et elles déposent une pièce de 100 FCFA sans dire quoi que ce soit. Mais des fois, elles désignent les produits par des noms spécifiques. Pour parler de la pilule par exemple, elles disent: 'le médicament pour 100F-100F' (mugan mugan furanin) ou encore en disant simplement 'pour 100F' (muganna) » [KD., vendeur de pharmacie]

Dans le contexte malien, cette façon de désigner sans nommer structure les discours sur la sexualité d'une manière générale. Dans une sorte de discipline langagière, la sexualité est le

plus souvent évoquée à travers les allusions, les métaphores parce qu'autrement, « dire les choses par leurs noms » conduit à un manquement aux règles de convenance. Les usages linguistiques se nourrissent largement de ce jeu entre l'implicite des mots et l'explicite, le sens apparent et le sens réel.

L'utilisation des contraceptifs « invisibles »

La préférence pour les injectables est justifiée de la même manière par les prestataires et les clients: leur commodité. La pilule, qui était le contraceptif moderne le plus utilisé, est maintenant concurrencée par les injectables dans presque tous les centres de santé du secteur public. Les femmes qui disent utiliser la pilule sont généralement confrontées à un double risque: l'oubli et le dévoilement de la pratique : *« J'utilisais la pilule, mais je l'ai vite abandonnée car j'oubliais de prendre ces comprimés chaque jour. Vous savez, maintenant, les gens ont tellement de problèmes que c'est difficile d'y penser à chaque fois »* (K.C., 24 ans).

Pour certaines femmes, la contraception est une pratique secrète dont le conjoint n'est pas informé. Avec la pilule, la discrétion est d'autant plus difficile à préserver que la prise des comprimés doit se faire à un rythme journalier. Certaines utilisatrices de la pilule prennent des «précautions» dès le lieu d'achat du produit. Dans toutes les pharmacies où nous avons mené nos enquêtes, il nous a été confirmé que les femmes, une fois qu'elles achètent les pilules, prennent toujours le soin d'enlever les comprimés de leurs emballages, qu'elles jettent avant même de quitter la pharmacie.

L'achat par procuration

Les contraceptifs figurent souvent au premier plan dans les étals ou les paniers des vendeurs de médicaments de la rue. D'après A.T., 28 ans, vendeuse de médicaments de la rue dans un quartier de Bamako, *« il s'agit de choses qui se vendent assez bien. Ils sont parmi les produits les mieux écoulés. »* Diverses situations expliquent le recours à ce type de commerce. L'accessibilité est une des raisons. Les vendeurs ne sont pas loin des domiciles et offrent des services à tout moment. Certaines femmes pratiquent la contraception à l'insu de leur mari et ne sont pas en mesure de se déplacer la nuit pour aller acheter les contraceptifs quand il est présent. Pour se les procurer, elles envoient alors un enfant chez un vendeur de médicament de la rue résident dans le voisinage : *« Les comprimés [pilules], on peut se les procurer chez nous à tout moment, le jour, la nuit. Ailleurs, ce n'est pas possible. De plus, si*

les femmes n'ont pas la possibilité de venir la nuit à cause de leurs maris, elles envoient parfois un gamin. » (R.Y., propriétaire d'étal).

Le recours aux « planques » contraceptives

La discrétion est d'autant plus difficile à préserver avec la pilule que la prise des comprimés doit se faire à un rythme journalier. Les emballages de pilules sont particulièrement compromettants pour les femmes, qui ont du mal à les cacher dans la chambre conjugale sans que le conjoint non consentant ne les découvre un jour ou l'autre. Face à ce risque de dévoilement, certaines femmes n'hésitent pas à cacher les paquets de pilules dans la cuisine, un espace spécifiquement féminin et presque jamais fréquenté par les hommes. Les femmes cachent aussi les paquets de pilules dans les tasses de condiments ou en bas des jarres d'eau ou encore chez une amie, pour les mettre à l'abri du regard de l'époux : *« Au début, je gardais sous la jarre. Je n'étais pas du tout sûre qu'il fût à l'abri du regard de mon mari, j'ai donc préféré les garder dans les tasses de condiments. » (M.L., 28 ans).*

3.3. Oser dévoiler sa sexualité pour accéder aux soins : les exigences de la consultation dans les services de planification familiale

Dans les interactions quotidiennes, la sexualité est dite de manière allusive à demi-mot ou à travers l'humour. Dans ces contextes, il est beaucoup plus facile de parler de la sexualité des autres que de parler de sa propre sexualité. Tout se passe différemment dans les services de planification familiale où le prestataire s'adresse directement au vécu du client l'obligeant à parler de sa sexualité à la première personne. Cette approche des centres de prestation de service va à l'encontre des normes de la pudeur qui reposent sur une certaine discrétion dans ce domaine. Un prestataire explique ici comment il conduit les séances de consultation en planification familiale connues sous le nom de « counseling » :

« D'abord, je reçois la personne dans cette maisonnette [espace réservé au counseling]. Je ferme la porte car la confidentialité est un principe chez nous. Je lui demande des renseignements sur son âge, son statut matrimonial, ses antécédents en matière de planning, etc., je les note sur une fiche qu'on a ici. Ensuite, j'informe la personne qu'au niveau de notre centre, nous avons plusieurs méthodes que je vais lui présenter en précisant que c'est à elle de choisir la méthode qui lui convient après les discussions qu'on aura ensemble. Ensuite je lui montre les méthodes une à une en expliquant pour chaque méthode les conditions d'utilisation et les effets secondaires.

Après, je lui demande de choisir. C'est à la cliente de choisir, moi je ne m'y mêle pas. A la fin, je passe à la consultation médicale pour savoir si la méthode choisie n'est pas contre – indiquée dans son cas précis. Si elle est contre - indiquée, je lui demande de faire un autre choix. Voilà comment se passe ici le counseling. »

En matière de counseling, la confidentialité se définit comme un échange exclusif entre le prestataire et le client n'admettant pas la présence d'une tierce personne. Cependant, certaines conditions d'exercice du counseling remettent en cause cette clause de confidentialité. En effet, dans tous les six centres de santé de référence que nous avons visités, les séances de counseling ne se déroulent pas souvent sur l'espace réservé pour cela, mais directement dans le bureau des sages-femmes qui sert aussi de salle de réception. Ce cas arrive le plus souvent si l'espace de counseling est occupé. Même au cas où la séance se déroule dans la salle de counseling, la clause de confidentialité n'en est pas mieux respectée dans certains cas. Dans tous ces centres de santé, l'espace réservé au counseling est un espace séparé la plupart du temps du reste du bureau par un simple paravent. Ce qui se dit à l'intérieur peut être entendu à l'extérieur et vice versa : *« Quand les 'docteurs' t'amènent dans leur petite maison [salle de counseling] pour parler avec toi, le problème est que les autres personnes qui sont de l'autre côté, peuvent entendre ce que tu dis. » (R.T., femme, 30 ans).*

Les questions souvent posées à la cliente touchent à ce qu'on n'a pas l'habitude de confier à autrui. Est-ce que tu as l'habitude de voir du sang après les rapports sexuels ? », « Est ce que tu as mal durant les rapports sexuels ? », « Est-ce que tu éprouves du plaisir pendant les rapports sexuels ? » sont des questions pour déceler d'éventuels signes de cancer du col de l'utérus. L'examen physique pour diagnostiquer la présence d'une infection sexuelle peut aussi amener la sage - femme à faire un toucher vaginal et sentir l'odeur du fluide recueilli et sa coloration. Il s'agit d'un geste technique mais souvent ressentie comme une violation du corps. Dans certains cas, la présence des stagiaires dans la salle de counseling, justifiée par le principe « apprendre en regardant », est une situation qui renforce le sentiment que le centre de santé est un lieu où la pudeur est peu respectée parce que le corps est exposé à de multiples regards. Dans ces conditions, accéder à la contraception implique de faire «un pas de côté» par rapport à sa conception du corps. Ce pas de côté c'est d'accepter de parler et d'afficher publiquement la sexualité.

4. Discussion

L'analyse des données de cette enquête nous a permis de comprendre le sens de certaines attitudes et pratiques chez les individus qui sont communément appelés les « usagers » de la planification familiale. Il existe une forte demande de discrétion qui n'est pas pris en charge par les programmes.

L'analyse des usages linguistiques montre que ceux-ci se caractérisent largement par l'imprécision et cette imprécision est un fait qui marque nos interactions au quotidien et apparaissent même comme étant une nécessité comme le souligne Georg Simmel (1998 : p. 23), « *Nous sommes faits de telle sorte que nous avons besoin [...] d'imprécision dans notre commerce avec les êtres...* » .

L'achat des contraceptifs par les usagers des officines de pharmacie traduit le fait qu'au-delà de la parole, le sens de l'échange se transmet aussi par les mouvements corporels qui ajoutent une dimension à l'interaction : ils peuvent souligner ou nuancer le propos, faciliter l'échange, exprimer des émotions et manifester du sens pour soi et pour les autres (D. Le Breton, 1998). Cette demande de discrétion se retrouve dans les choix des moyens contraceptifs utilisés. Les statistiques montrent que la pilule est concurrencée par l'injectable qui garantit une plus grande discrétion que la pilule du fait que le produit injecté ne laisse pas de traces.

Pour les adultes comme pour les adolescents, la pratique contraceptive traduit l'exercice d'une activité sexuelle. Au-delà, elle est associée à la recherche du plaisir sexuel par l'empêchement de la procréation. Le lien entre contraception et recherche du plaisir s'exprime particulièrement dans le cas des personnes célibataires dont la quête de plaisir se traduit souvent par la multiplication des partenaires sexuels. Ce lien avec le sexuel incite beaucoup d'utilisateurs des moyens contraceptifs à la discrétion du fait qu'ils éprouvent de la honte (*maloya*). Au-delà de l'activité sexuelle, c'est le jugement social lié à la sexualité célibataire qui représente souvent le problème. Chez les adolescents, un tel comportement traduit une double déviance sociale : celle liée à la pratique d'une activité sexuelle et celle liée à la pratique de la contraception. Une analyse lexicologique de la notion de honte (*maloya*) souligne que celle – ci recouvre une catégorie d'affects regroupant des émotions apparentées telles que l'embarras, la confusion, la timidité et la pudeur. Son statut moral et ses formes fluctuent d'une société à l'autre (C. Baroin & B. Cooper, 2018) et même d'un segment à l'autre au sein d'une même société (L. Carbonnel, 2018). Il est possible de distinguer deux axes dans l'analyse de cette notion : le versant social de la honte, liée à une violation des

codes d'honneur en vigueur dans les sociétés, et son versant intime, en lien avec la sexualité et la culpabilité d'une faute intériorisée (C. Baladier, 2004).

Au-delà de la planification familiale, c'est la question de l'insertion de la logique du global dans un milieu local qui est mis en relief dans ce travail. Comme le soulignent différents travaux (M. De Certeau, 1990 ; B. Hours, 2002 ; I. Gobatto, 2003 ; A. Appadurai, 2005), les contraintes « extérieures » ne s'imposent pas sans « heurts » du fait que les acteurs locaux les réinterprètent selon leurs propres intérêts et leurs propres systèmes de sens sans que ceux – ci n'aient moins de valeur heuristique que les logiques globales (J.C. Passeron, 1991). La prise en compte des rationalités d'acteurs et du contexte local représentent une nouvelle perspective pour l'anthropologie classique dont les approches mettent en valeur la permanence, l'homogénéité, la cohérence. En effet, les programmes et les professionnels de l'éducation pour la santé sont confrontés au quotidien à des individus insérés dans des histoires locales, des lieux et des conditions de vie bien réelles. Evoquant ces rapports entre institutions et acteurs sociaux, Michel De Certeau (1990) souligne : « *à une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production, qualifiée de « consommation » : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne se signale pas avec des produits imposés par un ordre économique dominant.* » (De Certeau 1990, XXXVII, introduction générale).

Contrairement à ce qui s'est passé jusque-là, le dispositif de la planification familiale doit reposer sur un modèle dont l'objectif est moins de changer des comportements que d'accompagner des individus considérés comme auteur et acteur de leur santé, pour leur permettre de faire des choix éclairés, adaptés aux contraintes quotidiennes du milieu dans lequel ils vivent. C'est ce qui justifie cette réflexion selon laquelle « *l'éducation pour la santé n'a pas pour finalité de faire baisser la prévalence d'un comportement mais bien de permettre l'émergence du sujet, c'est-à-dire de contribuer à développer l'autonomie, la liberté et la responsabilité de l'autre.* » (D. Jourdan et D. Berger, 2005 : p. 18). La notion d'autonomie et de responsabilité sont centrales dans la définition de l'éducation pour la santé (J. Veret, 2002). Toutes ces réflexions renvoient à la théorie de diffusion des innovations selon laquelle le processus d'adoption d'une nouvelle technologie ou d'une idée se déroule selon les étapes suivantes : connaissance, persuasion, décision, mise en œuvre et confirmation (E.M. Roger, 2003 : p. 169).

Notre analyse du dispositif s'appuie sur l'idée selon laquelle « *le dispositif est le lieu de l'inscription technique d'un projet social total, agissant par la contrainte, et visant le contrôle aussi bien des corps que des esprits.* » (J.S. Beuscart et A. Peerbaye, 2006, p. 5).

Il se met en place pour remplir « une fonction stratégique dominante », souvent pour « répondre à une urgence » (Foucault, 1994 [1977], p. 299). Le dispositif s'adapte et se reconfigure en permanence à travers l'adoption de nouvelles stratégies et des innovations. C'est le lieu d'inscription d'un savoir - pouvoir agissant par la contrainte et visant le contrôle des corps et des esprits (J.S. Beuscart et A. Peerbaye, 2006, p. 5). Le dispositif de la planification familiale est un ensemble d'acteurs, de techniques, de discours et de moyens visant le changement du modèle reproductif en vigueur et il renvoie de cet fait à cette autre définition de la notion de dispositif : « *tout ce qui a, d'une manière ou d'une autre, la capacité de capturer, d'orienter, de déterminer, d'intercepter, de modeler, de contrôler et d'assurer les gestes, les conduites, les opinions et les discours des êtres vivants* » (G. Agamben, 2007, p. 31). Il véhicule des normes mondialisées, des « méta – idéologies » (J-P. Olivier de Sardan, 1995, p. 57).

5. Conclusion

Les enquêtes menées à Bamako lors de cette recherche montrent que plusieurs conceptions s'affrontent dans l'arène locale qui est celle de la planification familiale notamment la conception du corps selon les programmes de planification familiale et la conception du corps selon les usagers. Il existe également chez chaque individu deux corps correspondant chacun à des idéologies bien spécifiques : le « corps pour soi » et le « corps pour autrui ». Ces corps correspondent à des catégories morales. En effet, dans l'imaginaire populaire le « corps pour soi » est assimilé au pudique et le « corps pour autrui » à l'impudique. A travers la planification familiale, ce sont deux ordres de phénomènes qui sont en présence : l'ordre biologique d'un côté et l'ordre social de l'autre. Sur le plan social, « la planification familiale est toujours autre chose qu'elle-même » comme le soulignait Maurice Godelier (2001) pour la sexualité dans un article consacré à ce sujet. L'échec relatif des programmes de planification familiale trouve son explication dans la faible prise en compte des significations locales rattachées au corps. Pour obtenir une adhésion des usagers à leurs propositions idéologiques, les programmes de planification familiale doivent chercher à

articuler les dimensions sociales de la planification familiale et les modèles véhiculés au moyen des activités d'éducation sanitaire. L'analyse du rapport au corps des individus et de leurs évolutions selon les contextes permettra sans doute de comprendre de façon concrète la nature de cette articulation et de proposer des solutions pouvant permettre aux programmes d'être beaucoup plus efficaces que ce qu'ils ont démontré jusque-là. Les travaux anthropologiques pourront beaucoup aider en cela.

Bibliographie

Agamben Giorgio, 2007, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* (M. Rueff, Trad.). Paris : Payot & Rivages.

Appadurai Arjun, 2005, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*. Paris : Payot et Rivages.

Baladier Charles, 2004, « La honte et l'honneur dans les langues d'Europe occidentale », *Siglia*, 14, pp. 19-26.

Godelier Michel., 2001, «La sexualité est toujours autre chose qu'elle-même», *Esprit*, mars-avril, pp. 96-104.

Baroin Catherine et Cooper Barbara., 2018 (eds), *La honte au Sahel, Pudeur, respect, morale quotidienne*, Paris, Sepia.

Beuscart Jean-Samuel., Peerbaye Ashveen, 2006, « Histoires de dispositifs », *Terrains et travaux*, n° 11, pp. 3-15.

Brighenti Andrea, 2007, « Visibility. A Category for the Social Sciences », *Current Sociology*, Vol.55, n°3, p.323-342. <https://doi.org/10.1177/0011392107076079>

Carbonnel Laure, 2018, « Intrusions bouffonnes au Mali dans le quotidien et dans les cérémonies : la question de l'échelle dans l'analyse des ambiances », *Communications* 1(112), 123 – 135. DOI : 10.3917/commu.102.0123. URL : <https://www.cairn.info/revue-communications-2018-1.htm-page-123.htm>.

Cleland John, Bernstein Stan, Ezeh Alex, Faundes Anibal, Glasier Anna, Innis Jolene, 2006, "Family planning : the unfinished agenda", *Lancet*, Nov 18, 368 (9549), 1810-1827.

Cleland John, Conde - Agudelo Agustin, Peterson Herbert., Ross John, Tsui Amy Ong., 2012, "Contraception and health", *The Lancet*, series Family planning, Vol. 380, issues 9837, 149-156. DOI:[https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(12\)60609-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(12)60609-6).

- Coulibaly Abdourahmane, 2008, *Anthropologie d'une pratique de santé publique : Le planification familiale au Mali*. Thèse de l'EHESS.
- Coulibaly Abdourahmane, 2010, *La planification familiale au Mali : étude anthropologique*, Sarrebruck Editions universitaires européennes.
- DE Certeau Michel, 1990, *L'invention du quotidien I, arts de faire*, Paris, Editions Gallimard.
- Gobatto Isabelle. (dir.), 2003, *Les pratiques de santé dans un monde globalisé*, Paris : Editions Karthala et MSHA.
- Foucault Michel, 1976. *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, Michel., 1994 [1977]. « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits*, T. II., Paris, Gallimard, pp. 298-329.
- Godin Gaston, 1991, « Les fondements psychosociaux de la définition des messages éducatifs », *Sciences sociales et santé*, vol 9 (1), pp. 65 – 94.
- Garenne Michel, 2017, *Planning familial et fécondité en Afrique : Évolutions de 1950 à 2010*. hal-01578080, Ferdi WP, n° 194.
- Goffman Erving. *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit, 1974.
- Hours Bernard, 2002, *Domination, dépendances, globalisation. Tracés d'anthropologie politique*, Paris : L'Harmattan.
- Jourdan Didier, Berger Dominique, 2005, « De l'utilité de clarifier les référents théoriques de l'éducation pour la santé », *La Santé de l'homme*, 17-20.
- Le Breton David. 1998, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris.
- MS (Ministère de la santé), MEFB (Ministère de l'économie et du budget), ICF international, 2013, Enquête démographique et de santé du Mali, EDS V 2012 – 2013.
- Ministère de la Santé, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Commerce, Macro International Inc., 2007. *Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006*.
- Ministère de la Santé, 2006, *Annuaire SLIS 2005*
- Mirzoeff Nicolas, 2011, *The Right to Look: A Counterhistory of Visuality*, Durham, Duke University Press. <https://doi.org/10.1215/9780822393726>
- Olivier De Sardan Jean - Pierre., 2003, « Observation et description en socio-anthropologie ». In Blundo Giorgio et Olivier De Sardan Jean - Pierre (eds.). *Pratiques de la description, Enquêtes*, 13-40. Paris : Editions de l'EHESS.
- Passeron Jean - Claude., 1991, *Le raisonnement sociologique, l'espace non-poppérien du raisonnement naturel*. Paris : Nathan.
- Rogers Everett .M., 2003, *Diffusion of innovations* (5 th ed.). New York: Free Press.

Simmel Georg, 1998, « Psychologie de la discrétion », *La Parure et autres essais* (1906) (trad. et présentation de Michel Collomb, Philippe Marty et Florence Vinas). Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Truchon Karoline, 2016, « Le Digital Storytelling. Pratique de visibilisation et de reconnaissance, méthode et posture de recherche », *Anthropologie et Sociétés*, Vol.40, n°1, p.125-152.

<https://doi.org/10.7202/1036374ar>

United Nations, 2009, *World Population Prospects. The 2008 Revision. Highlights*. New York: Population Division, Department of Economic and Social Affairs.

United Nations, Population Division (UNPD). (2015). *World Population Prospects, the 2015 Revision*. New York, NY, United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Sales: ST/ESA/SER.A/377.

Veret Jean - Luc., 2002, *Glossaire de l'éducation et la promotion de la santé. Contribution à l'élaboration d'un langage commun*. Publication du CORES.

Zemor Pierre, 1995, *La communication publique*. Paris : PUF.

DU CONSEIL AGRICOLE A L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE : ENJEUX ET DEFIS DANS LE SUD-EST DE DOSSO

SANDA Zabeirou

Doctorant au département de Géographie à l'Université Abdou Moumouni de Niamey/Niger

E-mail : szabeirou@gmail.com

Résumé

Les pays en voie de développement font de la lutte contre la migration une de leurs priorités de développement. Elle réduit la force productive en milieu rural avec le départ massif des jeunes. Au regard des potentialités dont dispose la région le sud-ouest du Niger, le Conseil Régional de Dosso fixe pour objectif de professionnaliser l'agriculture à travers l'encadrement et la formation des jeunes producteurs. Le Conseil Régional de Dosso, en collaboration avec la Coopération luxembourgeoise et la Banque agricole du Niger (BAGRI) s'est engagé à former les jeunes dans le domaine agricole. L'objectif de cet article est de montrer les enjeux et les défis de ce processus de professionnalisation de l'agriculture pour un meilleur encadrement rural. Notre approche théorique s'appuie sur une démarche participative inclusive et holistique. Les enquêtes sur le terrain se sont basées sur des entretiens semi-directs collectifs pour saisir les positions des acteurs et leurs attentes par rapport à ce processus de cette vulgarisation agricole. La démarche consiste à tenir une réunion d'informations et d'échanges avec les jeunes en présence des chefs de village, des conseillers agricoles y compris les formateurs des différents sites agricoles. Il ressort que l'accès à la formation agricole et l'insécurité foncière sont les principaux enjeux. Aussi, le poids du passé dans le domaine du financement des projets agricoles et l'exode des jeunes vers les centres urbains restent des défis majeurs.

Mots clés : conseil agricole, entrepreneuriat, enjeux, défis, Dosso

Abstract

Developing countries make the fight against migration one of their development priorities. It reduces the productive force in rural areas with the massive departure of young people. In view of the potential available to the region and, in particular, the southwest, the regional council sets the objective of professionalizing agriculture through the supervision and training of young producers. The Dosso Regional Council, in collaboration with Luxembourg cooperation and the Agricultural Bank of Niger (BAGRI) is committed to training young people in the agricultural field. The objective of this article is to show the issues and challenges of this process of professionalization of agriculture for better rural management. Our theoretical approach is based on an inclusive and holistic participatory approach. Field surveys are based on semi-direct collective interviews to understand the positions of the actors and their expectations with regard to this process of agricultural extension. The approach consists of holding an information and discussion meeting with the young people in the presence of village chiefs, agricultural advisers including trainers from the various agricultural sites. It appears that access to agricultural training and land insecurity are the main challenges. Also, the weight of the past in the field of financing agricultural projects and the exodus of young people to urban centers remain major challenges.

Keywords: agricultural advice, entrepreneurship, issues, challenges, Dosso

1. Introduction

La vallée du *dallol maouri* regorge des potentialités indiscutables tant sur le plan naturel que humain. En dehors du lit de la vallée, la zone est drainée par d'importantes mares permanentes et semi-permanentes. Les ressources en eau inexploitées sont énormes (L. DAMBO, 2007, p86 ; Z SANDA Z, 2014, p31). Ces potentialités hydriques ont permis de développer l'irrigation à travers l'exploitation des périmètres irrigués.

Pourtant, ces ressources sont peu valorisées par manque des capacités financières. Les jeunes continuent leurs déplacements vers les centres urbains. Le secteur agricole se vide de plus en plus de personnes à mesure de mettre leur énergie à son service constate (O. ADBOU Rabiou, 2018, p9). Les occuper pendant cette période devient la condition *sine qua none* pour le développement de la jeunesse en milieu rural, et de l'économie rurale en particulier. Depuis la décennie 1990, le gouvernement nigérien avait adopté une phase pilote de la promotion de la petite irrigation dans cette zone pour réduire le mouvement des jeunes qui constituent la main d'œuvre agricole du terroir. Les objectifs sont l'intensification et la diversification de la production irriguée pour améliorer la sécurité alimentaire, le développement du secteur privé et le renforcement du pouvoir de regroupements et des organisations professionnelles, la mise en place du mécanisme de financement durables du monde rural, l'instauration de conditions de production qui soient de nature à préserver durablement l'environnement (ANPIP, 2005, 3).

A ces ressources, s'ajoutent d'autres opportunités notamment la proximité avec le Nigeria qui facilite l'accès aux moyens de production. Les opportunités de production y sont notamment plus élevées qu'en amont par le fait que l'accès aux intrants et aux financements de petites irrigations privées sont facilités par la proximité des centres urbains (O WALTER, 2007, 264-265).

Conscient des faibles résultats enregistrés, le Conseil Régional de Dosso change la stratégie d'intervention en milieu rural. Désormais, les jeunes vont être formés et aidés à accéder aux financements en vue de devenir de véritables entrepreneurs agricoles. Le développement de l'économie rurale passe par l'encadrement agricole des jeunes ruraux désœuvrés. Pour Debouvry P et al (2003), la formation professionnelle et technique contribue, en améliorant les compétences des ressources humaines, à l'augmentation de la productivité des différents secteurs de l'économie (O. ABDOU Rabiou, 2018, p8).

C'est dans cette logique que le Conseil Régional de Dosso, après l'élaboration de son schéma d'aménagement foncier, s'est mis en collaboration avec d'autres partenaires pour faire de l'agriculture une activité entrepreneuriale chez les jeunes. A cet effet, la Chambre Régionale de l'Agriculture (CRA), la Banque Agricole (BAGRI), les Ministères de l'Enseignement Professionnel, le Haut-commissariat à l'initiative 3N constituent les partenaires du Conseil régional de Dosso. Dans la zone de *dallol maouri*, quatre-vingt-neuf (89) jeunes ont bénéficié de cette collaboration en termes de formation en conseil agricole. Il est attendu de ces jeunes, l'identification des secteurs d'activités dans le domaine agricole qu'ils mèneront une fois qu'ils reçoivent la subvention adossée au crédit. Les autorités régionales cherchent à professionnaliser le secteur agricole dont l'entrepreneuriat est totalement absent ou existe de manière informelle comme dans la plupart d'Etats africains.

Par ailleurs, les jeunes agriculteurs s'adonnent à la profession agricole sans formation professionnelle initiale. Il y a une forte activité entrepreneuriale du secteur primaire ivoirien même s'il est informel (S. JOELLE PRISCA BOUA, 2017, p2). L'idée est donc de faire du jeune agriculteur un agent économique très actif. L'objectif de cet article est de montrer les enjeux et les défis de ce processus de professionnalisation de l'agriculture pour un meilleur encadrement rural. Spécifiquement, il s'agit d'une part d'identifier le mode de transmission du conseil agricole et de dégager, d'autre part les facteurs contraignants qui empêchent les jeunes issus des centres de formation à s'engager véritablement dans l'entrepreneuriat agricole.

2. Méthodes et matériels

La méthodologie s'appuie sur une recherche quantitative. Elle est basée sur la recherche documentaire, l'enquête de recherche d'informations sur le terrain et l'analyse des données recueillies. La recherche documentaire a permis de comprendre l'état de question et de faire la bibliographie. Pour l'enquête de recherche d'informations, un questionnaire administré aux jeunes ayant reçu la formation agricole a été utilisé. Ce questionnaire donne assez des renseignements sur les caractéristiques socio-économiques des jeunes ayant suivi la formation, le nombre des formations suivies, l'information sur le, crédit adossée à la subvention et l'identification des secteurs d'activité sur lesquels ils espèrent entreprendre leurs activités à savoir la production, la transformation ou la commercialisation. Le travail du terrain a concerné au total 89 jeunes ayant bénéficié de la formation en entrepreneuriat agricole dans le cadre d'une large collaboration entre le Conseil Régional de Dosso et la Banque Agricole du Niger. Il s'agit de la première promotion des jeunes formés dans ce partenariat en entrepreneuriat agricole.

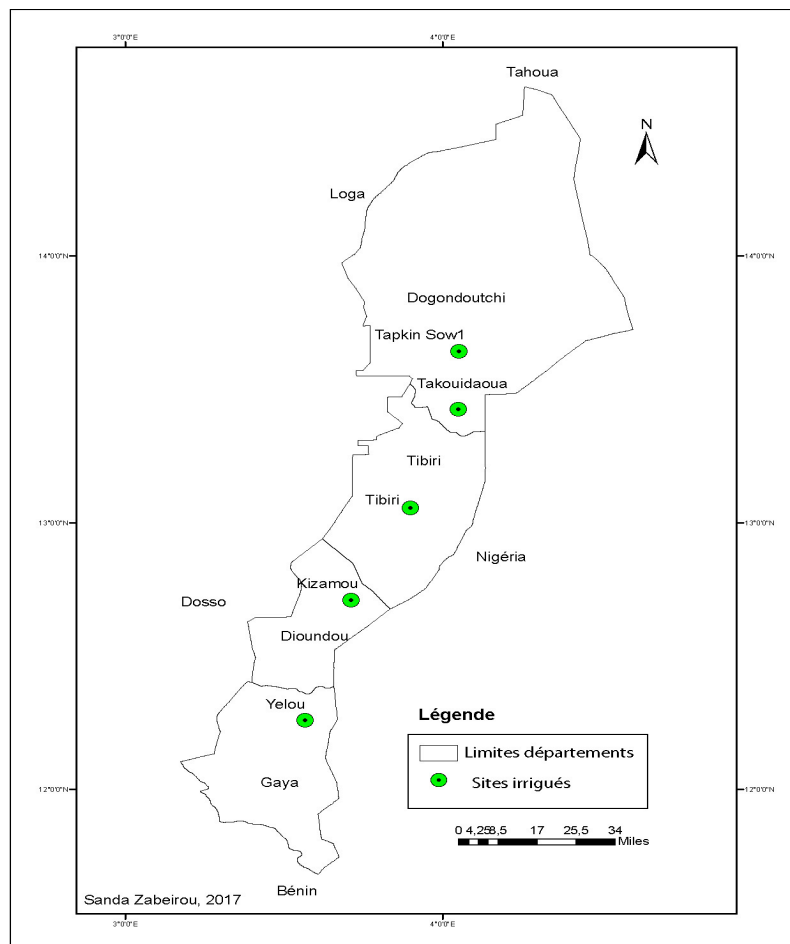
Tableau 1 : Synthèse des enquêtés

Localités d'enquête	Effectifs des jeunes formes
Dioundiou	30
Tibiri	29
Dogondoutchi	30

Source : enquête terrain, 2017

Les jeunes enquêtés sont répartis dans trois départements de la partie sud-est de la région de Dosso. Ils sont traversés par la vallée du Dallol Maouri qui offre des potentialités en matière de l'agriculture.

Par ailleurs, Les données recueillies sont traités à travers les logiciel SPSS et Excel. Un appareil GPS Garmin a permis d'avoir les coordonnées géographiques qui sont saisies sur Excel et exportées au logiciel Arc View pour la carte de localisation. La carte ci- après indique les localités concernées par cette étude.



Les localités étudiées comprennent les départements de Dioundiou, Tibiri et Dogondoutchi situés plus au Nord. Il s'agit de la frange sud-est de la région de Dosso où draine la vallée fossile du Dallol Maouri.

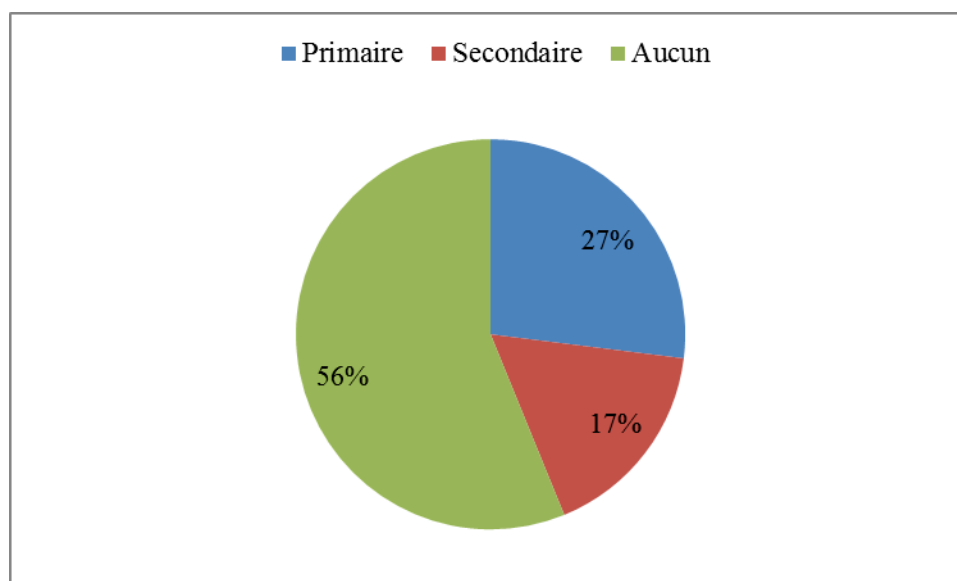
3. Résultats et analyse

3.1. Les enjeux liés à l'entrepreneuriat agricole dans la zone de dallol maouri

3.1.1. L'accès à la formation et à l'information

Dans les campagnes agricoles, l'accès à l'éducation et à la formation constitue un blocage à tout processus d'entrepreneuriat agricole. Le niveau d'éducation des jeunes est faible. Du coup se pose le problème de planification et de gestion d'entreprise agricole. Dans un contexte de compétition accrue, les jeunes analphabètes auront sans nul doute de difficultés managériales, à l'heure de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). La figure 1 présente le niveau d'instruction des jeunes auxquels le Conseil Régional souhaite qu'ils s'engagent au processus de professionnalisation de l'agriculture.

Figure 1: Niveaux d'instruction



Source : Enquête terrain, 2017

Le niveau de formation à la base des jeunes formés pour l'entrepreneuriat agricole reste très bas. En effet, 56% n'ont pas été scolarisés. Par ailleurs 27% ont le niveau primaire contre 17% pour le secondaire. C'est dire que l'entrepreneuriat agricole est orienté vers des jeunes ruraux sans formation initiale.

Plusieurs canaux d'information sont disponibles pour que les jeunes encadrés soient informés. Le principal canal est l'encadreur qui assure la formation des jeunes. En effet, 58,43% sont informés du crédit adossé à la subvention par l'intermédiaire de l'agent d'encadrement. Par contre, 8,99% des jeunes exploitants n'ont été informés par personne. C'est donc dire que la circulation de l'information demeure un enjeu particulier dans un processus de professionnalisation de l'agriculture.

Le tableau 2 présente les principaux canaux d'information aux jeunes apprenants cas d'activités relative à ce processus d'entrepreneuriat agricole.

Tableau 2 : Les canaux d'information des jeunes encadrés

Canaux d'information	Effectifs	Proportion (%)
Encadreur	52	58,43
Chargé du projet	27	30,34
Amis	2	2,25
aucun	8	8,99
Total	89	100

Source : Enquête terrain, 2017

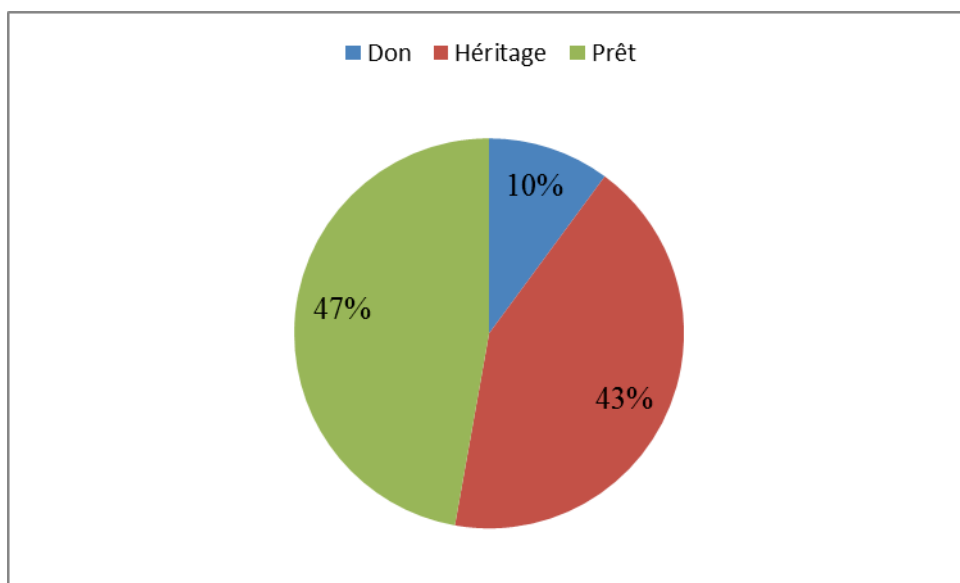
Il ressort que les jeunes sont informés des activités à travers plusieurs canaux. La plupart reçoivent l'information auprès de leur encadreur. Une part négligeable des bénéficiaires de la

formation n'accèdent pas facilement au message. Cet aspect traduit quelle que part le manque d'engouement au processus.

3.1.2. L'accès non sécurisé des jeunes à la terre

Dans les zones rurales, les jeunes connaissent des difficultés d'accès à la terre. La prise en compte de la jeunesse dans la détention foncière coutumière demeure une préoccupation majeure dans les projets de développement en leur faveur. Les jeunes n'ont pas accès à la terre sauf en cas de force majeure où l'enfant demande de se détacher du foyer familial. Dans ce cas, le jeune se voit expulser de la grande famille pour être propriétaire d'une petite portion des champs de la famille. Cette situation impacte tout processus d'intervention en milieu rural surtout lorsqu'il s'agit de disposer des terres. S'approprier et accéder aux terres est un enjeu majeur pour les jeunes. Les jeunes, en l'absence d'un cadre juridique ne peuvent se doter des terres tant que les vieilles générations sont présentes. Dans le contexte africain, marqué par le pouvoir de chef de ménage sur le contrôle foncier, les jeunes ne jouissent pas de la propriété foncière. La figure 2 renseigne sur les modes d'accès à la terre dans les localités concernées.

Figure 2 : Modes d'accès à la terre

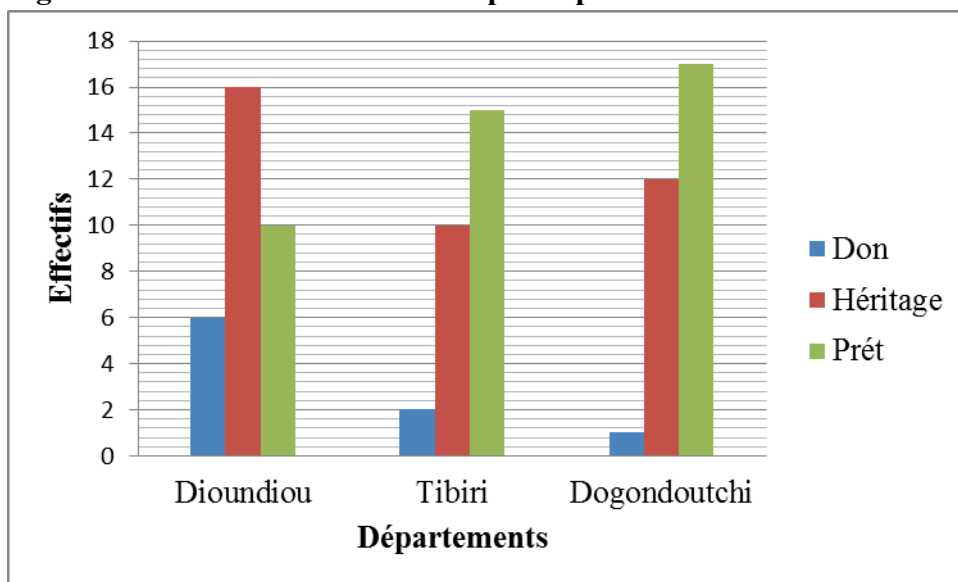


Source : Enquête terrain, 2017

Les principaux modes d'accès à la terre dans les localités étudiées sont l'héritage, le prêt et le don. En effet, 47% des jeunes ont accédé la terre par héritage contre 43% de prêt. L'accès à la terre par donation est à 10%.

Mais cette situation cache des disparités entre les localités étudiées. La figure 3 ci-après renseigne sur les différents modes d'accès à terre aménagée par zones.

Figure 3 : Modes d'accès à la terre par départements



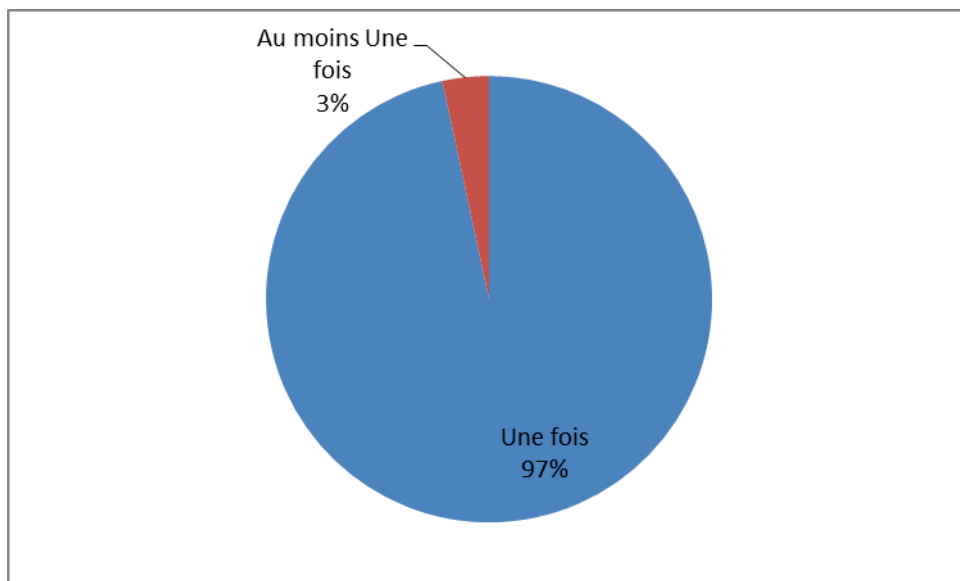
Source: Enquête terrain, 2017

Dans le département de Dogondoutchi, l'accès aux terres irriguées par le don est de moindre importance compte tenu de l'accroissement de la population et la raréfaction des ressources en eau. La situation dans le département de Dioundiou s'explique par l'importance des ressources foncières encore disponibles. Quoi qu'il en soit, ces modes d'accès ne sécurisent pas les jeunes à entreprendre le projet agricole.

3.1.3. Accès insuffisant des jeunes à la formation agricole

La formation agricole est un élément indispensable à l'entrepreneuriat agricole. Elle donne une meilleure orientation aux jeunes de ce qu'ils doivent entreprendre. La formation reçue par les jeunes enquêtés est insuffisante pour s'engager à une entreprise agricole. la figure 4 montre la fréquence de formation spécifique au domaine agricole.

Figure 4 : Fréquence en formation



Source : Enquête terrain, 2017

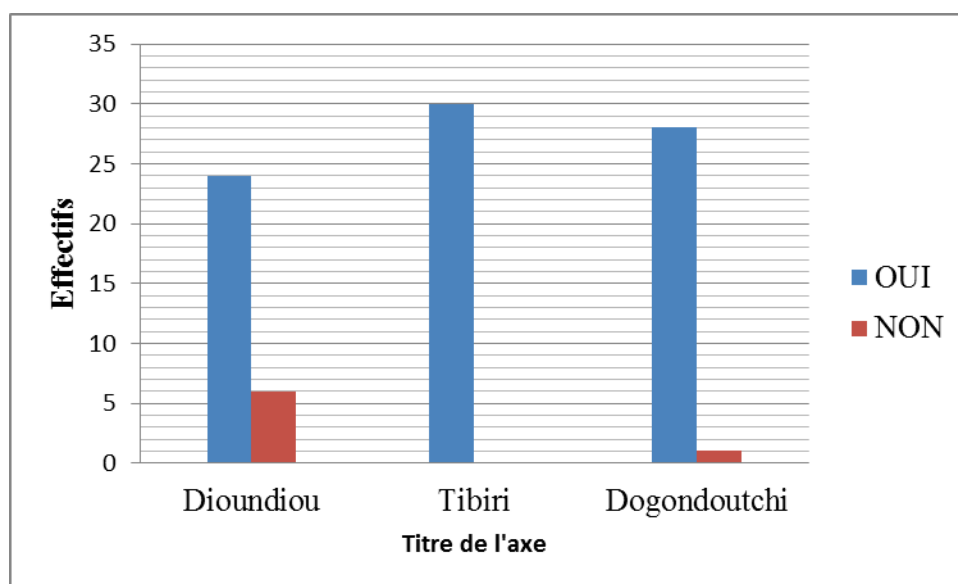
L'analyse montre que seulement 3% des jeunes ont suivi au moins une fois une formation agricole. Cela suppose que lorsqu'un programme veut amener les jeunes à être des promoteurs en agriculture, il leur faut des capacités intenses en termes de formation agricole depuis la production jusqu'à la consommation. Une grande partie ont reçu la formation agricole qu'une seule fois. Pour le besoin en encadrement agricole se fait sentir. Seule l'intensité en termes d'accompagnement en appui agricole permettrait aux jeunes de s'engager véritablement dans une entreprise agricole.

3.2. Les défis actuels

3.2.1. Le poids du passé

Les jeunes sont formés sur un volume horaire minimum de 130 heures sur les pratiques agricoles. Cette formation vise à les encourager à la professionnalisation de l'activité agricole dans la zone. Une subvention adossée au crédit agricole leur est proposée pour les assister financièrement et techniquement. Cependant, beaucoup d'entre eux hésitent à accepter cette subvention du fait des expériences passées. En effet, les jeunes gardent en mémoire le crédit qu'avaient contracté leurs parents. Ces derniers ont encouru le risque d'aller en prison pour incapacité de rembourser le crédit. Les jeunes se méfient cette fois encore de cette subvention pour ne pas suivre le même sort que leurs parents. La figure 5 présente l'adhésion des jeunes à la subvention adossée au crédit agricole.

Figure 5: Adhésion à la subvention adossée au crédit



Source : Enquête terrain, 2017

Une partie des jeunes formés n'ont pas adhéré à la subvention adossée au crédit. La plupart sont dans le département de Dioundiou. Ils hésitent au crédit agricole du fait de ne pas être en capacité de payer le crédit et voir un jour leurs champs vendus pour le rembourser.

3.2.2. L'exode des jeunes, un frein au développement agricole

La volonté de maintenir les jeunes formés en milieu rural a guidé le Conseil Régional de Dosso vers la mise en place de cet ambitieux programme de l'entrepreneuriat agricole. Ils doivent rester sur place afin d'être présents au cours de toutes les réunions prévues à cet effet. C'est une option vers la participation effective à l'identification des secteurs agricoles qu'ils jugent être porteurs. Cette ambition de réduire le taux de migrants demeure un véritable défi pour la région. Malgré les différents canaux d'information, une part importante des formés était absente pendant la période de l'enquête. L'enquête relève que les absentéistes accordent peu d'importance au programme puisqu'ils préfèrent migrer que rester participer et répondre aux sollicitations de tous les acteurs impliqués dans ce processus.

Le tableau 3 ci-après indique la répartition des absentéistes au cours des entretiens sur le terrain.

Tableau 3: Répartition des jeunes formés absents par département

Départements	Effectif total	Nombres des absents	Proportion(%)
Dioundiou	30	8	26,66
Tibiri	29	3	10,34
Dogondoutchi	30	4	13,33
Total	89	15	16,85

Source : Enquête terrain, 2017

Le tableau 3 met en évidence un taux moyen de 16,85% des jeunes formés qui migrent bien qu'ils soient informés dans l'objectif de programme, celui de les maintenir sur place pour développer l'agriculture, la base de l'économie locale. Cet exode est un défi majeur aux initiateurs du programme. Il constitue ainsi un véritable frein au processus participatif tendant à conduire les agriculteurs à l'entrepreneuriat agricole.

4. Discussion

Les recherches ont mis en évidence que le faible accès au foncier irrigué et/ou la terre aménagée constitue un enjeu majeur pour les jeunes qui veulent se lancer dans l'entrepreneuriat agricole. Les jeunes ne jouissent pas le titre de propriété foncière pour s'engager à toute activité d'entrepreneuriat agricole. Ils ont accédé à la terre que par héritage, par prêt et par don. Ces modes d'accès ne garantissent malheureusement pas la sécurité foncière puisque que le jeunes exploitant la terre dans ces conditions pourrait être expulsé un jour ou l' autre. Ces modes sont l'expression de transaction foncière traditionnelle alors que dans un processus de professionnalisation de l'agriculture l'accès à la terre doit obéir aux règles modernes. Cette observation a été faite par d'autres chercheurs qui évoquent l'idée d'un côtoyage des pratiques traditionnelles de sécurisation à la formalisation légale (M. Mossi Illiassou, 2007, p 34 ; L. SITOU et al, 2014 ; D. ISAIE et al, 2013, p23).

Le processus d'entrepreneuriat engagé par les autorités régionales de Dosso intervient dans un contexte où la formation agricole est insuffisante. Les jeunes n'entreprennent pas à leur initiative leur propre formation. Celle –ci doit venir de l'Etat ou d'un partenaire technique et financier. Les enquêtés ignorent dans ce cas de figure la notion du conseil payant qui garantit un bon processus d'entrepreneuriat en agriculture. Pour P. Mundler et al (2004, p12) que l'accès à la formation/conseil agricole se caractérise par une forte inégalité et est difficile pour nombre d'agriculteurs qui ne disposent pas d'un revenu suffisant. En effet, les jeunes formés sont pour la plupart dépendant de l'autorité d'un chef de ménage qui assure le contrôle des terres.

Par ailleurs il ressort de l'analyse des résultats un faible niveau en formation de base des jeunes enquêtés. Or, cette faiblesse constitue un réel obstacle à tout processus d'entrepreneuriat. Pour C. Ruault (2017, p19) les enjeux de l'entrepreneuriat innovant sont multiples et liés à l'enseignement et à l'éducation. L'exode rural constitue un frein au processus participatif de l'entrepreneuriat agricole dans la vallée du *Dallol Maouri* même si maintes familles arrivent à subvenir à leurs besoins en nourriture, en habillement, en construction grâce à l'apport des exodants constate H. Moussa (2007, p 56). De même, les villes sont bombées de jeunes ayant reçu la formation comme le souligne C Ruault (2017, p19) où ils viennent chercher des emplois.

Conclusion

La vallée du *Dallol Maouri* dispose de nombreux atouts pour son développement. Les ressources en eau sont importantes. Cette vallée correspond à un chapelet des mares pendant la saison des pluies d'où son importance en agriculture. La population est en majorité jeune d'où les fondements d'un processus d'entrepreneuriat agricole. Partant de ces atouts, l'option de Conseil Régional de Dosso avait consisté à développer un partenariat avec la Banque Agricole du Niger (BAGRI) pour aider les jeunes désœuvrés de frange sud-est de la région. Il faut retenir que ce partenariat pose des enjeux énormes en terme de formation des jeunes et à l'accès aux ressources productives telles que la terre et le financement. En effet, l'accès au financement se fait à travers une subvention adossée au crédit, mécanisme auquel certains jeunes formés n'adhèrent pas par expériences passées. Les défis restent à maintenir les sur place en vue de réduire l'exode rural et professionnaliser l'agriculture.

Bibliographie

- RUAULT Claire. 2017, L'évolution du conseil en agriculture et les enjeux d'aujourd'hui. Colloque CSA et FWA-UAW-FJA, GERDAL, 16p.
- DAMBO Lawali. 2007, *Usage de l'eau à Gaya (Niger) : Entre fortes potentialités et contraintes majeurs*, thèse de doctorat, Université de Lausanne, Faculté des Géosciences et de l'environnement, institut de Géographie, 354 p.
- ILLIASSOU MOSSI Maiga. 2009, Gestion collective des aménagements hydro-agricoles au Niger : gouvernance locale et mobilisation des ressources pour une mise en valeur viable, Thèse en Études rurales, Université Toulouse Le Mirail.
- ISAIÉ Dougnon, MODIBO GALY Cisse, LUCIE Bello, BALLA Koné et SAMBA Touré, 2013, L'entrepreneuriat jeune au Mali. Etude de cas : Bamako, Ségou, Konobougou et Niono, Université de Bamako 31p.
- PATRICK Mundler, PIERRE Labarthe et CATHERINE Laurent. 2004, Les disparités d'accès au conseil. Le cas de la région Rhône-Alpes. *Economie rurale* 291, pp 26-41.
- RABIOU ABDOU Ousmane. 2018, Analyse sociologique de l'impact des activités du site intégré de formation agricole sur les exploitations familiales de la commune rurale de Tounouga/Gaya, Mémoire de Master, Université Abdou Moumouni de Niamey, FLSH, 54p.
- SANDA Zabeirou, 2014, Mise en valeur des ressources en eau dans les vallées des dallols Maouri et Fogha dans les départements de Dogondoutchi, Tibiri, Dioundiou et Gaya (région de Dosso), Mémoire de Master II, Université Abdou Moumouni de Niamey, FLSH, 79 p.
- SIKA JOELLE PRISCA Boua. 2017, la motivation autodéterminée au regard de la carrière entrepreneuriale : validation auprès d'entrepreneurs agricoles Ivoiriens, université du Québec à Trois-Rivières, 171p
- SITOU Lawali, MARC Mormont et BOUBACAR Yamba. 2014, « Gouvernance et stratégies locales de sécurisation foncière : étude de cas de la commune rurale de Tchadoua au Niger », in *Vertigo* Volume 14, Numéo1. <http://journals.openedit.org>. Consulté le 10/11/18.
- WALTHER Olivier. 2004, Economie spatiale des réseaux marchands liés aux productions de rente de la région de Gaya (Niger), DESS Université de Genève, 73p.

MIGRATION ET TERRITORIALITE DANS LA VILLE DE LOME (TOGO)

DANDONUGBO Iléri

Maître-Assistant

ileridandonougbo@gmail.com

Département de Géographie

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Lomé

AFELI Kossi

Doctorant

kossiafeli@yahoo.fr

Département de Géographie

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Lomé

N'KERE Komi

Maître de Conférences

Nkere1@gmail.com

Département de Géographie

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Lomé

DZIWONOU Yawo

Professeur Titulaire

yaodziwonou@gmail.com

Département de Géographie

Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société

Université de Lomé

Résumé

La dynamique démo-spatiale que connaissent les villes capitales ouest-africaines depuis 1960, est liée en partie aux flux migratoires. En 2010, l'agglomération de Lomé a enregistré un taux de croissance annuel de 6,5% et un solde migratoire positif de 3,5%. A Lomé, l'occupation spatiale est d'affinité ethnique. L'objectif de cette étude est d'analyser la part de la migration dans la dynamique urbaine et les raisons du choix de l'espace habité par les migrants. La méthodologie de travail est axée sur la recherche documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire. Au total, 115 chefs de ménages ont été interrogés. Les résultats montrent que la forte croissance démo-spatiale de Lomé est due au taux de natalité élevé, à l'exode rural et à la migration étrangère. Ils montrent également que 55 % des citoyens résidant à Lomé ne sont pas nés à Lomé dont 46 % sont venus des autres Régions du Togo. Les quartiers urbains situés aux abords des Routes Nationales n° 1, 2 et 5 sont habités respectivement par les populations du grand-nord, de la Préfecture des Lacs et du grand Kloto.

Mots clés : Migration, territorialité, étalement, résidence, Lomé.

ABSTRACT

The demo-spatial dynamics experienced in West African capital cities since 1960 are partly linked to migratory flows. In 2010, the Lomé metropolitan area recorded an annual growth rate of 6.5% and a positive net migration of 5.5%. In Lomé, spatial occupation is ethnic affinity. The aim of this study is to analyse the share of migration in urban dynamics and the reasons for the choice of space inhabited by migrants. The working methodology focuses on documentary research, observation, interview and questionnaire survey. A total of 115 heads of households were interviewed. The results show that Lomé's strong demo-spatial growth is due to the high birth rate, rural exodus and foreign migration. They also show that 55% of the city dwellers living in Lomé were not born in Lomé, 46% of whom came from other Regions of Togo. The urban neighbourhoods located on the edge of National Routes 1, 2 and 5 are inhabited respectively by the populations of the far north, the Prefecture of the lakes and the Great Kloto.

Key words: Migration, territoriality, stretching, residence, Lomé.

Introduction

Les facteurs naturels, économiques et socio-politiques ont contraint l'homme à des déplacements incessants à travers son espace de vie. A partir du premier millénaire avant Jésus Christ, pour fuir l'avancée du désert, les Bantous, peuple vraisemblablement originaire du sud de la région de Bénoué (Nigéria) et du Cameroun commence une longue migration vers l'Afrique centrale et du sud (N. Sedikou, 2007, p. 86). Les déplacements ont pris une grande ampleur au XX^{ème} siècle, surtout à partir de sa deuxième moitié, à cause de l'accroissement généralisé de la population mondiale. Ces deux dernières décennies, avec l'apparition et le développement de grands pôles de production économique, des services et des centres dotés d'infrastructures nécessaires à l'épanouissement de l'homme, les mouvements migratoires ont pris de l'ampleur et sont de plus en plus au cœur des débats sur le développement dans les pays du Nord et ceux du Sud (A. Tamouka, 2012, p. 93). Les grands flux sont dirigés des pays du Sud vers ceux du Nord. L'aggravation des inégalités entre les continents, les nations et les régions est liée à l'accélération des transferts économiques qui se traduisent par la création et l'implantation de services, d'unités de production économique.

Les néo-citadins allogènes sont mobiles dans les villes. Par de fréquents changements de résidence, ils procèdent à un remodelage incessant de l'espace urbain et de la société. « Les coulées urbaines conduisant aux extensions périphériques sont sélectives et ethniquement marquées » (G. Mainet, 1985, p. 301). L'instinct social et ethnique se maintient vigoureusement une fois franchis les murs de la ville. Chaque quartier de la ville nettement individualisé par la présence d'une ethnie dominante fabrique ses propres filiales homogènes.

En Afrique au sud du Sahara, les mouvements migratoires ont été fréquents pendant la période coloniale avec la création de zone de peuplement et le recrutement de populations pour les travaux neufs. Ils se sont accentués au lendemain des indépendances. Les déplacements de réfugiés fuyant les zones de guerres et les calamités naturelles en direction des villes sont les plus enregistrés. « Les années 1990 marquent un tournant dans l'analyse des flux migratoires internes dans toutes l'Afrique de l'Ouest. On n'assiste plus en effet, comme dans le passé, à un déversement des populations rurales vers les capitales » (S. F. Abdou, 2007, p. 10).

Au Togo, le phénomène migratoire surtout en direction des centres urbains est lié essentiellement aux conditions naturelles, historiques et aux structures socio-économiques des cinq Régions

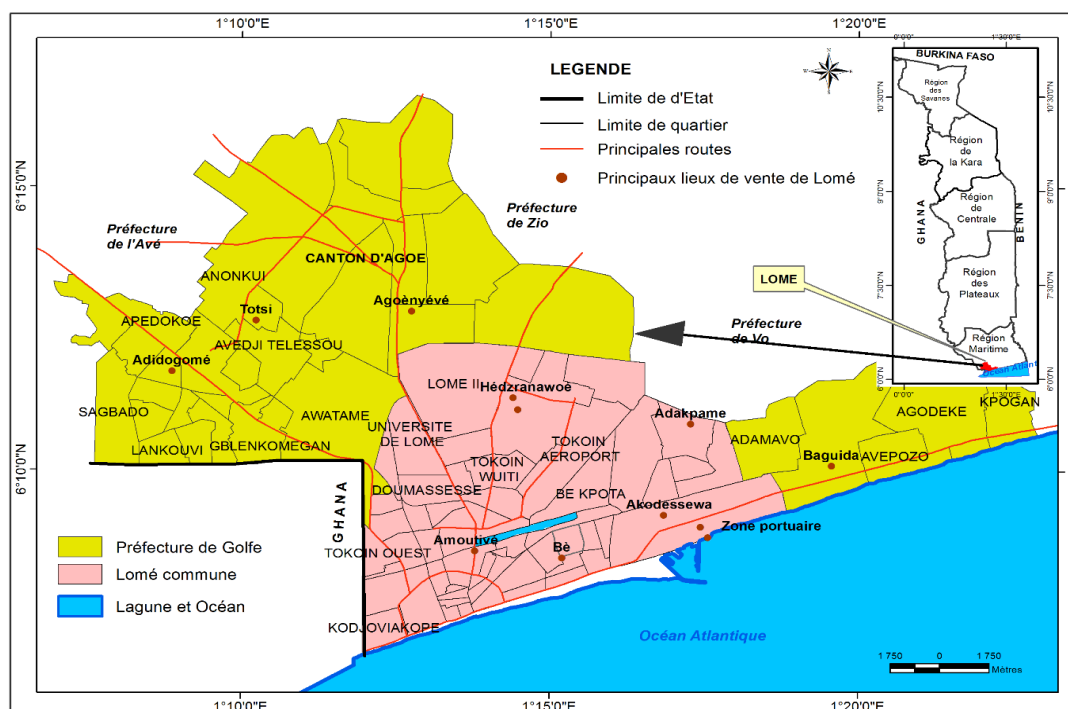
économiques. L'arrivée des néo-citadins d'ethnies diverses à Lomé accroît la population. Ils sont logés chez certains membres de leur famille et amis d'une même ethnie ou Région, résidant dans les quartiers situés souvent autour des routes qui mènent chez soi. « L'importance de la migration vers les centres urbains est liée à la recherche de l'amélioration des conditions de vie des ruraux » (G. K. Nyassogbo, 1984, p. 13). Les populations des Régions densément peuplées et surexploitées telles que les Régions Maritime (entité administrative, zone littorale couvrant une superficie de 6 100 Km²) et de la Kara et celles les moins favorisées par le climat comme la Région des Savanes sont les plus touchées par les mouvements migratoires. « La préfecture de Vo connaît le phénomène migratoire. Ses habitants ne cessent d'affluer vers la capitale togolaise et vers d'autres capitales de la sous-région telles que Lagos, Accra, Cotonou, Abidjan » (G. A. Mouzou, 2004, p. 82). Devenue en 1897 la capitale du Togo, Lomé connaît une forte croissance démographique liée aux mouvements naturel et migratoire. Le développement démographique de cette ville côtière, n'a véritablement commencé qu'au cours des années 1960, après l'indépendance. Le phénomène de migration rurale et les mouvements nord-sud, qui ont pris une ampleur exceptionnelle à partir de 1963, accélèrent une évolution amorcée depuis longtemps. Le constat qui se dégage de cette étude est que depuis 1960, la capitale togolaise multiethnique connaît un important flux migratoire et un phénomène résidentiel spatio-ethnique. Quel est l'impact de la migration dans la dynamique démographique et spatiale à Lomé ? L'objectif de cette étude est d'analyser la part de la migration dans la dynamique urbaine et les raisons du choix de l'espace habité par les migrants. Le travail se structure en trois parties. La première présente l'aire de recherche et la méthodologie de la recherche ; la deuxième analyse les résultats obtenus alors que la troisième discute les résultats.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation du milieu d'étude

Confinée à l'extrême sud-ouest du pays, l'agglomération de Lomé est située sur la côte de l'océan Atlantique à une latitude de 6°07' N et à une longitude de 1°13' E. (Carte n°1).

Carte n° 1 : Présentation du milieu d'étude



Source : K. N'Kéré, 2017

Le milieu d'étude d'après la carte n° 1, fait référence à l'espace urbain de « Lomé-Golfe », c'est-à-dire la commune de Lomé et sa périphérie urbaine qui relève de la juridiction des Préfectures du Golfe et d'Agoènyivé. Selon les découpages, l'agglomération de Lomé est constituée de 5 arrondissements et de 9 cantons pour un total de 142 quartiers dont 69 pour l'espace communal et 73 pour la périphérie avec une population totale de 1 477 660 (RGPH-4, 2010).

1.2. Méthodologie de travail

Pour recueillir toutes les informations relatives à ce thème de recherche, deux techniques de collecte des données à savoir la recherche documentaire et l'enquête de terrain ont été utilisées. La recherche documentaire a permis d'exploiter les ouvrages, les mémoires, les articles et les thèses dans les bibliothèques de l'Université de Lomé, du Centre de Recherche et de Documentation Félix Couchoro (CRD/FC), de l'Unité de Recherche Démographique (URD), de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) et sur les sites internet. Dans ces différentes bibliothèques fréquentées, les documents consultés ont porté sur la migration, la dynamique démographique et spatiale.

L'enquête de terrain est utilisée pour recueillir des informations qualitatives et quantitatives à partir des techniques telles que l'observation directe, les entretiens et l'enquête par questionnaire. Le nombre total des ménages est 4 560. Pour plus de représentativité de la population et avoir une information qualitative liée au choix de résidence des citoyens à Lomé, le ratio 1/40 a été pris pour un choix raisonné ($4560 \times 1/40$). Ce qui a permis d'obtenir 115 chefs de ménages enquêtés sans distinction de sexe dont la tranche d'âge est comprise entre 25 et 60 ans. La période d'enquête s'est étalée du 15 au 30 juillet 2019 soit au total 16 jours. Les quartiers Agoènyivé, Baguida et Sanguéra sont choisis pour cette étude. Le choix de ces quartiers s'explique par leur situation respective aux abords des principales voies de communication n°1, 2 et 5. Ces voies sont également un facteur de choix de résidence des citoyens, car elles permettent de rejoindre facilement leur lieu de provenance. Le dépouillement et le traitement de données ont été effectués par le logiciel SPSS. La réalisation des graphiques est faite par le logiciel Excel et la saisie du document a été réalisée par le logiciel Word. Le logiciel ArcView a permis de faire les cartes. La répartition des enquêtés par quartier (tableau n° 1).

Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés par quartiers

Quartiers	Effectif total des chefs de ménage	Taux d'échantillonnage	Nombre de chefs de ménage enquêtés	Fréquence simple des chefs de ménage interrogés (%)
Agoènyivé	1420	1/40	36	31,30
Baguida	1630		38	35,65
Sanguéra	1510		41	33,05
Total	4560		115	100

Source : Enquête de terrain, 2019

D'après les données du tableau n°1, 31,30 % des chefs de ménage sont interrogées à Agoè-Nyivé, 35,65 % à Baguida et 33,05 % à Sanguéra. L'analyse des données recueillies a permis d'aboutir aux résultats et discussion ci-après.

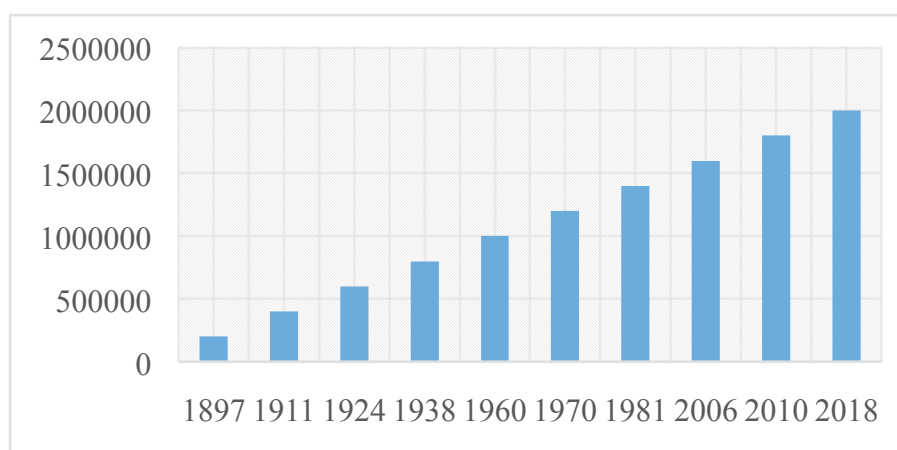
2. Résultats et discussion

2.1. Migration, facteur de croissance démographique urbaine à Lomé

Les réflexions sur les liaisons entre migration et urbanisation en Afrique ne sont pas nouvelles. Elles remontent à une date suffisamment lointaine. Selon A. Ouattara (2016, p.1), les travaux comme ceux de A. Seck (1970, p. 34), de M. Santos (1971, p. 96), de P. Vennetier (1976, p. 27 ; 1991, p. 209), de M. Pain (1984, p. 58), ont suffisamment mis en évidence le rôle des migrations dans la croissance démographique et spatiale des villes d'Afrique. Dans cette perspective, S. Amin (1974, p. 92) affirme que 4,8 millions de personnes représentaient l'apport démographique probable de l'intérieur au littoral au terme de 50 ans de migrations soit 100 000 personnes par an. « Dans l'antiquité, la chasse, la cueillette et les calamités naturelles comme les inondations, les séismes et les éruptions volcaniques poussaient les hommes à se déplacer à la recherche de nouvelles zones plus sécurisantes où leur survie est mieux assurée » (A. Yenkey, 2007, p. 17). Les migrations des populations jouent un rôle fondamental dans la croissance urbaine les espaces régionaux. Ce phénomène s'observe en Afrique et surtout en Afrique de l'Ouest où pendant la période coloniale, le développement des capitales a connu la ruée des populations de l'intérieur vers les côtes.

Au Togo, à l'instar des autres pays de la sous-région ouest-africaine, le phénomène migratoire a connu un essor après l'indépendance. Les migrations ont une part importante dans le poids démographique de la ville de Lomé. Elles conditionnent à la structure et l'évolution de la population. Au dernier recensement, l'agglomération de Lomé a enregistré un taux de croissance annuel de 6,5%. L'élévation de la croissance naturelle à 2,6% montre que le solde migratoire est positif de 3,5% (RGPH4, 2010). Il ressort de ces données que la croissance de la population de la capitale est plus le résultat des mouvements migratoires que de la croissance naturelle. Q. Dovi (1997, p. 46) indique que l'un des traits marquants de ce processus est la mobilité accrue. « Plus de 60% des personnes qui résident à Lomé n'y sont pas nées et que plus de 70% des immigrés proviennent de l'intérieur du pays » (G. K. Nyassogbo, 2010, p. 43). De 1970 à 1980, Lomé compte 91 000 immigrés dont 68 000 provenant des différentes Régions économiques du pays et 22 300 de l'étranger (INSEED, 2010). Par son statut de capitale du Togo, Lomé connaît une forte croissance démographique et spatiale (figure n° 1).

**Figure n°1 : Evolution démographique de Lomé
(1897 à 2018)**



Source : INSEED, 2019, I. Dandonougbo, L. Biali et K. N'Kéré, 2019, p. 243

D'après les données de la figure n° 1, il relève qu'au premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH1, 1960), la capitale compte 85 000 habitants, soit 5,1 % de la

La carte n°2 indique que l'extension spatiale de la ville de Lomé s'est faite de façon géométrique dépassant de loin les limites de la Préfecture du Golfe. L'extension est au-delà de Baguida à l'est, d'Agoènyivé au nord et de Sagbado au nord-ouest (F. Hétchéli, 2016, p. 256 ; I. Dandonougbo, 2019, p. 248). L'étalement urbain de Lomé est dû à la mise en place des équipements lourds (port, l'aéroport), aux migrations résidentielles, aux infrastructures routières et aux équipements socio-collectifs de base comme le centre de santé, les écoles et l'électricité (G. K. Nyassogbo, 2010, p. 15-19). Cette situation explique l'installation des populations à Ségbé, Baguida, Legbassito, Togblékopé, Adétikopé et même au-delà de ces périphéries. Avec l'avènement de la Société de Transport urbain de Lomé (SOTRAL), les coûts de déplacement intra urbain ont été réduits de moitié. Le tarif de transport de Lomé-Baguida est 500 F CFA pour les taxis contre seulement 250 F CFA pour les bus de SOTRAL. Dans son étalement, la ville de Lomé ne respecte pas les contraintes topographiques du site. La vallée de la rivière Zio a été envahie par les constructions. La forte croissance démographique liée à la migration de Lomé a plusieurs causes.

2.3. Les causes de la migration et son impact dans la croissance démo-spatiale à Lomé

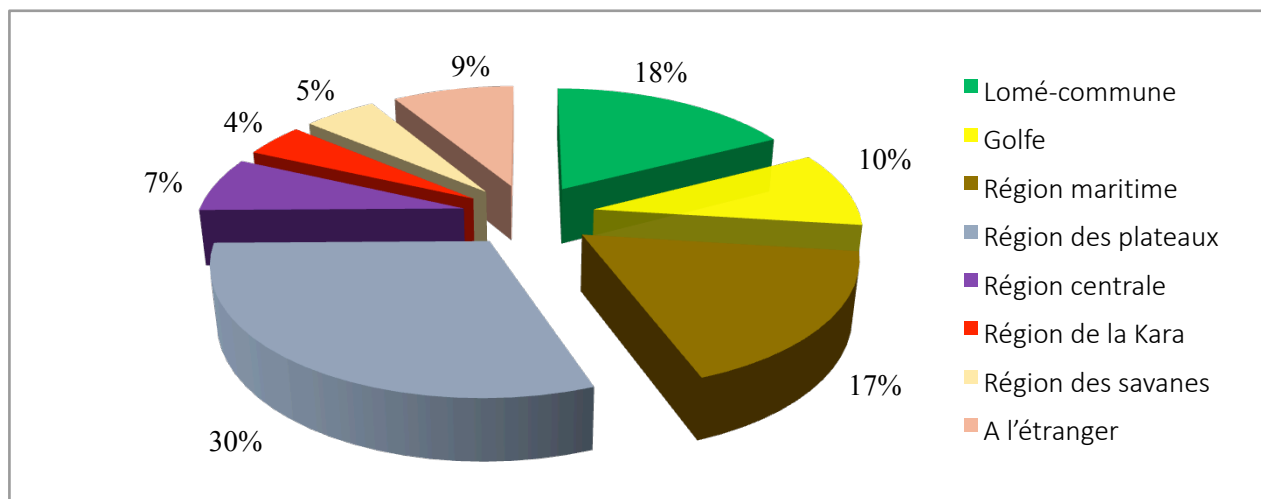
Les déplacements des hommes à la surface du globe sont un phénomène très ancien. « Un recul historique est indispensable pour comprendre les tendances et les caractéristiques de ce phénomène complexe dans sa mesure et dans sa causalité » (K. Batawaya, 2002, p. 1). Les inégalités naturelles, socio-économiques et politiques contraignent l'homme à se déplacer. Elles engendrent des zones densément peuplées et celles moins peuplées. « Les facteurs des migrations sont d'ordre économique, psychologique et socio-politique. Le besoin financier, le caractère répulsif des campagnes, l'attrait des villes, les guerres, les conflits et les cataclysmes naturels, sont à l'origine des mouvements migratoires vers les centres urbains » (P. Vennetier, 1976, p. 48). Dans les pays en développement, l'agriculture qui constitue la principale activité est bloquée. Dans les zones surpeuplées, on assiste à une émigration des populations vers les zones faiblement peuplées ou des zones à économie d'espoir. C'est le cas des Kabyè et des Nawdéba quittant leurs localités d'origine vers le centre et le sud du Togo (K. Batawaya, 2002, p. 7).

Le déplacement massif des ruraux vers les centres urbains trouve son origine dans des conditions de vie misérables et dans des calamités naturelles. La faiblesse du rendement agricole, la pénibilité du travail de la terre, les sols pauvres, les aléas climatiques, l'insécurité humaine, le développement de taxis-motos, le manque d'équipements collectifs (le problème d'adduction d'eau potable, l'électricité, centre de santé) sont des principaux facteurs qui poussent les jeunes ruraux vers les milieux urbains et surtout à Lomé. Le prestige d'avoir séjourné dans la grande ville du pays 'Ville de la Côte' sont d'autres mobiles qui attirent les populations de l'intérieur du pays vers Lomé. La capitale devient le lieu par excellence où les jeunes ruraux trouvent refuge. Ce qui fait dire à J. M. Ela (1983, p. 39) que : « le jeune africain rêve de la ville, c'est-à-dire d'un emploi qui laisse entrevoir l'argent et considération. Une civilisation nouvelle, dominée par l'obsession de l'argent et parée de puissance, bouleverse la société traditionnelle et séduit la jeunesse africaine, accusant la tension avec un milieu qui se lézarde ». L'auteur attribue la responsabilité des migrations en Afrique, aux conditions agronomiques défavorables, à la colonisation, à l'enseignement, à la pression démographique, à la pauvreté, à la destruction des structures des sociétés précoloniales et au développement des communications. Souvent les hommes résidant en ville préfèrent choisir une épouse parmi les filles de leur village. Dès que leur intégration urbaine devient durable, les jeunes migrants retournent au village chercher leur femme ou leur fiancée qu'ils ont quittée quelque temps auparavant, ou c'est la femme qui rejoint l'homme. K. Batawara, (2002, p. 59) et J. L. Amselle (1976, p. 108) affirment que les causes de migration sont dues aux conflits sociaux, aux problèmes économiques et politiques. Il estime

qu'aucune ethnie n'est pas plus dynamique et plus réceptive que l'autre, ni plus conservatrice en matière de migration.

Au Togo, l'on distingue une propension à migrer plus vers Lomé chez les populations des Préfectures de Vo, de Zio et des Lacs plus proches. Ces Préfectures sont situées dans un rayon de 50 km de Lomé et le coût de transport varie entre 400 et 1 000 F CFA. La distance relativement réduite qui sépare ces entités spatiales de Lomé et le coût de transport relativement moins élevé expliquent également l'implantation de ces populations à Lomé. Les raisons économiques et le prestige d'avoir séjourné à la capitale sont aussi d'autres facteurs qui poussent les populations de l'intérieur du pays à se ruer vers Lomé (figure n° 2).

Figure 2 : La répartition de la population selon la Région de provenance



Source : Résultats de l'enquête, AFELI, 2019

Les résultats de la figure n° 2 montrent que tous les urbains ne sont pas tous nés à Lomé. En dehors de la Préfecture du Golfe, les populations viennent pour la plupart des autres Régions du pays. Avec 46% des migrants, la Région des Plateaux occupe 30%, suivie de la Région Centrale 7%, des Savanes 5% et Kara 4%. Les étrangers représentent seulement 9% de la population. Les migrations internes influent sur la répartition des populations et sont étroitement liées au processus d'urbanisation accéléré que connaissent surtout les pays africains. Cette urbanisation est corrélée une série de facteurs complexes d'attraction que sont les opportunités d'emploi, d'éducation et d'accès amélioré aux soins de santé offerts par les centres urbains. Les facteurs répulsifs dans les zones de départ sont les aléas climatiques, les conflits générationnels, la micro parcellisation et la pauvreté des sols. Les recherches de M. Samaro (1995, p. 52) ont prouvé que les disparités économiques et sociales entre la ville et son environnement rural sont à la base des mouvements migratoires.

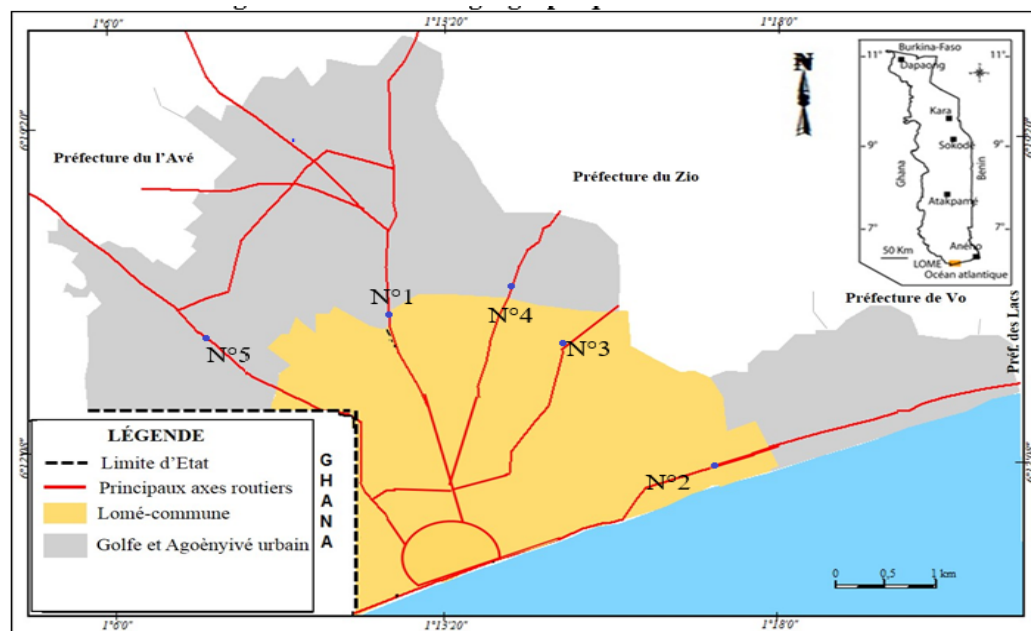
2.4. Migration et territorialité ethnique à Lomé

Pour échapper aux conditions de vie misérables dans les campagnes, les jeunes ruraux tournent les regards vers les centres urbains. L'arrivée des migrants à Lomé est liée à un choix de proximité ethnique qui constitue immédiatement à la création d'un quartier regroupant les peuples d'une même ethnie. Le dialecte est un puissant facteur de répartition des populations à travers les quartiers. A Lomé, les quartiers d'appartenance ethnique tels que Lossosimé, Anagokomé, Adéwui, et Akpossokomé sont bien illustratifs. Les principales artères de Lomé constituent des espaces d'accueil pour les néo-citadins qui les ont choisis délibérément ou pour être sur la voie qui mène vers leur localité de provenance. Les quartiers urbains situés de part et

d'autre des Routes Nationales (RN) n° 1, 2 et 5 sont habités respectivement par les populations du grand-nord, de la Préfecture des Lacs et du grand Kloto. Ces différentes artères sont des grandes entités territoriales ethniques dans le Grand-Lomé.

Un phénomène nouveau apparaît aujourd'hui dans les villes du Togo, phénomène qui s'observe ça et là, à Lomé et Atakpamé par exemple : l'ethnisation des quartiers. Les populations se regroupent par affinités ethniques dans les quartiers (K. Avougla, 2008, p. 26). L'auteur aborde le problème ethnique à outrance des quartiers de Lomé, loin de faire seulement l'affaire des citadins, emballe aussi les immigrants qui ne font que l'exacerber. D'une manière consciente ou inconsciente, l'homme politique utilise les différences entre les ethnies pour des fins politiques. La discrimination ethnique ne se manifeste avec violence qu'à l'occasion des élections électorales et certains togolais n'hésitent pas à réclamer non une alternance politique, mais une alternance ethnico-régionale, (K. Avougla, 2008, p. 318). Les fréquentes crises politiques survenues au Togo dans ces dernières années (précisément de 1990 à ce jour) obligent les Togolais à se déplacer d'une région à une autre, d'une préfecture à une autre, d'une ville à une autre ou d'un quartier à un autre. « Dans le domaine politique, le régionalisme a pris le relais du tribalisme et conduit à la formation de deux blocs antagonistes, le Nord et le Sud. Mais on aurait tort de penser que les deux blocs sont monolithiques : chacun à ses non-alignés, ses dissensions ou des rebellions internes » (K. Avougla, 2008, p. 319). La carte n° 2 indique les principaux axes routiers du milieu de provenance des migrants et le choix de résidence par proximité.

Carte n° 2 : La répartition ethnico-spatiale le long des principaux axes routiers



Source : INSEED, 2018

D'après la carte n° 2, les axes routiers jouent un rôle important dans la répartition des citadins dans l'agglomération de Lomé. De part et d'autre de l'axe n°1, se trouvent les quartiers d'Agoényivé comme Assiyéyé, Minamadou, Atchanvé et Agoè-Zongo qui sont habités à 75 % par les Kabyè, Tem et Nawdéba. L'axe routier n°5 traverse les quartiers Avenou, Soviébé, Adidogomé et Apédokoé qui sont dominés à 80 % par les Ewé venus du grand-Kloto. Les quartiers tels que Kpogan, Avépozo, Baguida, dans lesquels habitent 85 % des Guin et Ouatchi sont situés aux abords des axes n° 1, 2, 3 et 4. Le choix de résidence autour des principaux axes routiers est stratégique car il permet de rejoindre facilement les zones de provenance. Cette

situation crée une répartition ethnique et spatiale. Les abords des principales artères sont des grandes entités territoriales ethniques dans le Grand-Lomé. Les néo-citadins sont toujours confrontés aux problèmes de logement. Plus de 85% des répondants sont logés chez les membres de famille et les amis résidant plus de cinq ans dans la capitale à cause de l'insuffisance des moyens pour se prendre en charge. « La territorialité ethnique devient un phénomène qui s'impose de plus en plus à Lomé. Les populations se regroupent par affinités ethniques dans les quartiers » (K. Avougla, 2008, p. 26). Le problème ethnique à outrance des quartiers de Lomé, loin de faire seulement l'affaire des citadins, emballe aussi les immigrants qui ne font que l'exacerber. Les fréquentes crises politiques survenues au Togo dans les années 1990 obligent les Togolais à se déplacer d'une Région à une autre, d'une Préfecture à une autre, d'une ville à une autre et d'un quartier à un autre.

Conclusion

Au cœur de cette recherche, la préoccupation est de montrer l'apport migratoire dans la croissance démographique urbaine à Lomé. Les résultats révèlent que 28 % des citadins résidant dans la capitale du Togo sont nés dans Lomé-commune (18 %) et dans la Préfecture du Golfe (10 %). Les néo-citadins (72 %) sont venus des autres Préfectures de la Région Maritime (17 %), des Plateaux (30 %), Centrale (7 %), de la Kara (4 %) et des Savanes (5 %). Les non-nationaux ne représentent que 9 %. Il ressort qu'outre le flux migratoire, les néo-citadins (80 %) ont une considération spatio-résidentielle due à leur appartenance ethnique. Cette situation est due au fait que les moyens ne les permettent pas de se prendre en charge dès les cinq premières années à Lomé. Ils sont accueillis par un proche d'appartenance ethnique pour leur début en espérant une meilleure condition de vie. Le choix de résidence prend en compte les axes de communication routiers. Pour les néo-citadins, la proximité de leur domicile de la voie de communication qui mène vers leur lieu de provenance permet d'éviter les tracasseries de voyage.

Les mobilités résidentielles vers les nouvelles périphéries sont l'une des modalités de fabrique de la ville de Lomé et de fondation de nouveaux modes d'habitation. Ces périphéries accueillent les néo-citadins. Dans la politique de bonne gouvernance, les décideurs de la planification urbaine doivent prévoir la mise en place des infrastructures d'accueil pour les néo-citadins. Cette politique devrait permettre la cohésion sociale, l'acceptation de l'autre comme soi et le vivre ensemble.

Références bibliographiques

- ABDOU Salam Fall, ROKHALA Cissé, 2007, *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'ouest*, Document de travail n° 5, Université de Dakar, Dakar, 26 p.
- AFELI Kossi, 2016, *Urbanisation et dégradation des conditions de vie en milieu urbain : cas des quartiers Djidjolé, Avénou-Batomé et Soviépe à Lomé*, Mémoire de master de géographie, Université de Lomé, Lomé, 129 p.
- AMIN Samir, 1974, « Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest », in : *International african institute*, éd. Oxford, Londres, pp. 156- 169.
- AMSELLE Jean-Loup, 1976, *Migrations africaines : réseaux et processus migratoires*, Collection, Dossiers africains, Maspero, Paris, 126 p.
- AVOUGLA Komla, 2008, *Phénomène migratoire dans les milieux urbains au Togo : Facteurs explicatifs, incidences et stratégies d'insertion dans la ville de Lomé*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Lomé, Lomé, 413 p.
- BAIROCH Paul, 1977, « Tailles des villes, conditions de vie et économique », in : *Revue économique*, Vol 12, n° 1-2, pp. 227-239.

- BATAWAYA Komla, 2002, *Causes et conséquences de l'émigration des Nawdéba vers la localité d'Agbatitoè (1928-2000)*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Lomé, Lomé, 64 p.
- BERNARD Robert, 1968, « Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes », in : *Relations industrielles*, vol. 23, n° 1, Erudit, pp. 123-144.
- DANDONOUGBO Iléri, BEKOU Kokou Ogoudedji, HETCHELI Follygan, 2018, « Inondations, problèmes de mobilité et stratégies d'adaptation des populations d'Attiégou, un quartier périphérique au nord-est de la ville de Lomé (Togo) », in : *AH5H5*, n°20-12e année, Revue de géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMES), Université de Lomé, Lomé, pp. 36-51.
- DANDONOUGBO Iléri, BIALI Lamourdja, N'KERE Komi, 2019, « Mutations urbaines et mobilités résidentielles à Lomé », in : *Les cahiers de L'ACAREF*, Regards Pluridisciplinaires sur la Recherche Francophone et Francophile d'Afrique, Volume 1, N°3, Université de Picardie, Picardie, pp. 239-254.
- DOVI Quamba, 1997, « Quelques aspects de la population de Lomé dans sa dynamique de peuplement », in : *Centenaire de Lomé, capitale du Togo*, Collection Patrimoine, n° 7, Presses de l'UB, Lomé, pp. 221-231.
- DUREAU Françoise, 1987, *Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire*, Collection Etudes et Thèses, Editions de l'ORSTOM, Paris, 654 p.
- ESSIOMLE Kossivi Uwolowudu, 1993, *Les migrations vers Lomé : Le cas des Akposso d'Amou. Mobiles, Problèmes d'insertion et relations avec le milieu d'origine*, Mémoire de Maîtrise de géographie, Université de Lomé, Lomé, 125 p.
- JEAN-MARC Ela, 1983, « La ville en Afrique Noire », in : *Revue africaine de sciences sociales*, Karthala, Paris, pp. 30-145.
- MAINET Guy, 1985, *Croissance et servitudes*, Thèse de doctorat de géographie, Harmattan, Université de Douala, Douala, Paris, 616 p.
- MARGUERAT Yves 1985, « L'armature urbaine du Togo », in : *collection Etudes et Thèses*, n° 117, ORSTOM, Paris, 166 p.
- MOUZOU Grégoire Aklesso, 2004, *Exode et insertion urbaine des femmes et jeunes filles de Vo à Lomé*. Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 108 p.
- NYASSOGBO Kwami Gabriel, 1984, « L'urbanisation et son évolution au Togo », in : *Cahiers d'Outre-Mer*, N° 146 (37), Université de Bordeaux III, Bordeaux, pp. 136-158.
- NYASSOGBO Gabriel Kwami, 2010, « Les contraintes de l'étalement urbain ou l'absence de politique urbaine dans les villes du Togo : exemple de Lomé », in *Ahoho*, revue de Géographie du Laboratoire de Recherche sur la Dynamique de Milieux et Sociétés (LARDYMES), Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Lomé, Lomé, pp. 106-126.
- OUATTARA Ardjouma, 2016, *Migration, Urbanisation et Processus d'insertion à Ouagadougou*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Lomé, Lomé, 352 p.
- PAIN Marc, 1984, *Kinshasa, la ville et la cité*, Etudes urbaines, ORSTOM, Paris, 267 p.
- PILLET-SCHWARTZ, 1987, *Les migrations rurales des Kabyè et Losso (Togo)*, collection travaux et documents, ORSTOM, Paris, 319 p.
- RAGNAR Nurkse, 1939, *Les migrations des peuples, Etudes de l'esprit migratoire*, traduction française de Victor Forbin, Payot, Copenhague, 2 p.
- SAMARO Marc, 1995, *Migration scolaire et croissance urbaine : Cas de Kara*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Lomé, Lomé, 146 p.
- SANTOS Milton, 1971, *Les villes du Tiers Monde*, Collection Géographie économique et sociale, tome 12, n° 45, Edition M-Th. Hénin, Librairies techniques, Paris, 428 p.

- SECK Assane, 1970, *Dakar, métropole ouest-africaine*, Mémoire de l'INFAN. N° 85, Dakar, 516 p.
- SEDIKOU Nelson, 2011, *Migrations saisonnières des jeunes de la Préfecture de Tchamba vers le Nigéria : causes et impacts socio-économiques*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 107 p.
- TAMOUKA Albert., 2012, *L'émigration des jeunes d'Agbandi vers les pays voisins du Togo: causes et implications socio-économiques*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 90 p.
- VENNETIER Pierre, 1976, *Les villes d'Afrique Tropicales*, Collection Géographie, Masson, Paris, 190 p.
- YENKEY Henry, 2007, *Analyse du phénomène de l'émigration internationale de la main d'œuvre qualifiée en Afrique subsaharienne : cas du Togo*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 107 p.

Regard philosophique sur la question du développement en Afrique : Considérations à partir de l'idéal renanien de la nation

Lassidou MAMA BORO – OROU

*Université d'Abomey-Calavi – Laboratoire de Recherches sur les Dynamiques Démocratiques en cours en
Afrique.
mamaboro2@gmail.com*

Eustache Roger Koffi ADANHOUNME

Maître de Conférences (CAMES)/U.A.C./ LaReDDA (Laboratoire de Recherches sur les Dynamiques
Démocratiques en cours en Afrique)

Résumé

Cet article entend montrer le rapport de la question du développement et de la nation en Afrique à partir de l'idéal défini par Ernest Renan. C'est là un problème à la fois philosophique et politique. Entre ces deux concepts, il y a une relation de cause tout naturelle. La nation est la base philosophique de tout développement. Toute réussite, dans ce sens dépend d'une prise de conscience collective, d'une volonté commune. Tout cela est consubstantiel à la nation selon Renan. On peut faire déjà ce constat chez les Grecs et les Romains. Posant le problème dans le contexte africain, il est important de faire remarquer ce déficit principal. Le développement des États africains requiert la construction de nations. Cela sous-entend que ces États postcoloniaux souffrent d'un manque de cohésion nationale. Voilà ce qui justifie la difficulté de rêver ensemble et de réaliser ces rêves. Mais on peut aussi envisager la question dans d'autres perspectives absentes du champ épistémologique de Renan.

Mots clés : Nation, Développement, Afrique, État.

Abstract

This article intends to show the relation of the question of development and the nation in Africa. This in reference to the ideal defined by Ernest Renan. Because this is a problem both philosophical and political. Between these two concepts, there is a causal relationship while natural. The nation is the philosophical basis of all development. Any success in this meaning depends on a collective awareness, on a common will. All this is consubstantial with the nation according to Renan. We can already see this for the Greeks and the Romans. Posing the problem in African terms, it is important to point out this deficit principal. The development of African states requires the building of nations. That implies that these postcolonial states suffer from a lack of national cohesion. Hence the difficulty dreaming together and realizing those dreams. But we can also consider the question in other perspectives absent from Renan's epistemological field.

Keywords: Nation, development, Africa, State.

Introduction

La fragmentation du monde a abouti à deux blocs. D'un côté, il y a les pays dits développés et de l'autre, les États sous-développés. À travers les médias, tout porte à croire que la situation des pays sous-développés constitue une préoccupation majeure pour la "grande communauté internationale". Des débats et rencontres internationaux sont initiés pour tenter de trouver des solutions. De Paris à New York en passant par Dakar, Addis-Abéba et autres, plusieurs sommets ont eu lieu sur la même question. Les programmes gouvernementaux occidentaux – par les aides au développement – semblent tenir compte de la situation des pays sous-développés.

Autour de la même question, une forte littérature a été développée. Bien de chercheurs et d'élites ont apporté leur contribution dans la compréhension et la résolution de ce problème. Les chercheurs tels que Edgar Pisani ; Joseph Ki-zerbo ; Axelle Kabou ; René Dumont, Marcien Towa, Jean-Marie Albertini, ont tour à tour proposé des explications afin de lutter contre la misère des pays du Sud. La complexité de ladite situation a conduit à la création des spécialités universitaires centrées uniquement sur l'idée de développement.

Parmi ceux qui diagnostiquent cette question, il y en a qui responsabilisent les citoyens des pays concernés. Quand Axelle Kabou (1991) écrivait, « Et si l'Afrique refusait le développement ? », c'est pour entériner cette idée. Leur paresse, leur méchanceté, leur ignorance, leur goût trop prononcé pour l'exotique et leur manque d'initiatives productrices de progrès sociaux, sont mis à l'index par ces penseurs (Cf. A. Kabou, 1991). René Dumont, constatant que « l'Afrique noire est mal partie » (1962), convoque, lui aussi, les Africains eux-mêmes. De l'autre côté, il y a une partie qui évoque la responsabilité tout occidentale pour expliquer le sous-développement. De la traite négrière au néocolonialisme en passant par la colonisation, le rôle des Occidentaux est considéré comme la cause principale de la position marginale des pays du tiers monde (Cf. A. Césaire, 2001).

Le sous-développement est, pour l'instant un handicap, à la limite une réalité. Il faut l'admettre même si les prospections économiques font de l'Afrique la future gagnante de la course à l'accroissement économique. Alors, le débat que nous proposons est une réflexion qui met en rapport le fait du sous-développement avec l'idée de nation. C'est une réflexion qui se verse entièrement dans une perspective à la fois culturelle, politique et philosophique. L'analyse que propose cette réflexion cherche à résoudre les préoccupations suivantes: Est-il possible de fonder l'idée du développement sur celle de la nation ? Autrement dit, quel rapport peut-on établir entre la question du développement en Afrique et la construction de la nation ? Est-il opportun de solliciter la vision renanienne de la nation, en tant qu'alternative à la situation sociopolitique de l'Afrique ? Jusqu'à quel point une telle sollicitation reste valable ? Il s'agit pour nous d'appréhender et de faire valoir l'idée selon laquelle le développement est d'abord une question de culture politique. Pour cette raison, nous nous intéresserons d'une part au sens du concept fondamental de cette réflexion, celui de la nation. Ensuite, il sera question d'aborder la question relative à l'effort de création des nations en Afrique. Enfin, nous montrerons les impacts négatifs de l'absence de la nation, sur les sociétés africaines sans manquer de proposer des pistes en tant qu'ouvertures pour cette réflexion.

1. approche définitionnelle et historique de la création des nations en Afrique

1.1. Approche définitionnelle

1.1.2. Analyse renanienne de l'insuffisance des facteurs déterminants de la nation

Beaucoup entendent par nation un « groupe social uni par une communauté de race ou du moins de civilisation, une tradition historique, des aspirations communes (alors même que ce groupe ne forme pas un État) » (A. Lalande, 2010). C'est là une définition. Mais sa caducité exprime en même temps l'erreur qu'elle constitue. Cette définition restreint le sens du terme nation. Au fond, elle le réduit à un simple idéal. C'est-à-dire qu'elle fait de lui une idée qui semble grandement inapplicable. Lorsqu'Ernest Renan s'intéresse à ce concept dans sa conférence (E. Renan, 1882), il procède par élimination de certaines données qui font le tout de cette définition erronée ou du moins caduque, en rapport avec son champ épistémologique.

D'abord, la race. Renan nous montre que cette dimension relève d'une véritable absurdité. Qui dit race, dit une « descendance réelle, une parenté par le sang » (E. Renan, 1882 : p. 39). Alors que nous savons tous qu'il est impossible de justifier les liens sanguins qui peuvent lier toute la race jaune, blanche ou noire. Imaginer ou prouver que les Somaliens sont les mêmes que les Sénégalais ou ces derniers le sont pour les Marocains, n'est pas possible. L'argument de la race rend très illusoire le fait de la nation. Aucune race ne peut prétendre être homogène à la manière des animaux d'un même zoo. Les races sont faites d'un mélange. Il n'y a pas de race pure. Cela conduit à cet hétéroclisme qui caractérise toutes les races. Elles sont évolutives à travers le mélange qu'elles sont. Renan en donne un contre-exemple, celui de la Grèce. À Athènes, comme à Sparte, la tribu est l'élément essentiel de cette nation. Les uns et les autres sont parentés. Mais la conséquence qu'implique un tel principe est que « autant le principe des nations est juste et légitime, autant celui du droit primordial des races est étroit et plein de danger pour le véritable progrès » (E. Renan, 1882 : p. 41). C'est un risque que de faire de la race le fondement de la nation. Ceci sous-entend la naissance d'un possible antagonisme lié au racisme. Que dirait-on de l'idée de "race pure" avancée par les Nazis ? Définir une nation par la race échoue à deux niveaux : un premier est l'absurdité de l'existence d'une race qui formerait à elle seule une nation. Rechercher l'homogénéité dans la constitution des nations, c'est porter atteinte aux "droits des gens". Car « on n'a pas le droit d'aller par le monde tâter le crâne des gens, puis les prendre à la gorge en leur disant : « tu es notre sang ; tu nous appartiens » (E. Renan, 1882 : p. 44). Ce serait comme les Noirs d'Afrique qui réclameraient les Arabes noirs à cause de la couleur de leur peau et les Orientaux qui les réclameraient à cause de leur langue et la nature de leurs cheveux. Quelle confusion finalement ! Le second point d'échec est que le monde risque de se réduire à quelques groupes sociaux. Une telle attitude serait une négation du droit à la différence. Puisque, au sein d'une même race, il y a toujours des nuances, des particularités.

Une autre dimension à apprécier : la langue. Puisque nous avons évoqué la civilisation dans la définition précédente (Cf. A. Lalande, 2010). En effet, « la langue invite à se réunir, elle n'y force pas » (E. Renan, 1882 : p. 45). Qu'est-ce à dire ? Renan veut nous faire comprendre que le partage d'une même langue n'est pas nécessairement le fondement d'une nation. L'appartenance à une nation ne peut pas être forcément motivée par le partage d'une même langue. Faire partie d'une nation relève du libre-arbitre. L'individu a le choix. Sa décision doit être la conséquence de sa volonté. Il serait inapproprié de forcer la constitution des nations sous prétexte que la langue unit telle région à telle autre région. L'éviction de ce principe nous amène à comprendre que la nation est un projet. Et le projet sous-entend une initiative, une libre participation et au demeurant, l'exercice de sa propre volonté. Le

contraire, c'est-à-dire « quand on y met de l'exagération, on se renferme dans une culture, tenue pour nationale ; on se limite ; on se claquemure » (E. Renan, 1882 : p. 46).

Une nation qui se constituerait sur fond linguistique amputerait à ses membres tout loisir de vivre dans une communauté de leur choix. Ce serait comme si on obligeait les États-Unis et l'Angleterre à former une seule communauté. Au-delà de cette inhibition de la volonté des citoyens, le principe de la langue n'est pas en lui-même suffisant. Il faut que la volonté des individus intervienne. Les Américains ne s'accommoderaient point d'un certain nombre de détails culturels de l'Angleterre que s'ils le voulaient. Après un choix libre, les différences s'évanouiront pour ensuite fortifier le facteur linguistique. La langue est un élément tout à fait approprié pour former une nation. Mais, elle ne saurait y parvenir sans un acte de volonté.

Autant la race et la langue ne suffisent pas pour former une nation, autant la religion semble insuffisante. Les diverses manières d'avoir des rapports avec la transcendance expliquent la diversité des religions. Dans une même aire géographique, il existe souvent un nombre important de pratiques religieuses. Cette diversité laisse entrevoir l'impossibilité de mettre des citoyens sous l'autorité d'un seul dieu, pour ensuite les considérer comme formant une nation. L'idée de la religion de l'État comporte des dangers qui sont par-là même l'opposé de la nation. Ce fait a pour corolaire la haine religieuse. La frange chrétienne en Égypte en est une preuve. Elle est la proie des musulmans qui se veulent pratiquants du culte "officiel". Le pire, c'est que ce principe fait fi du droit à la liberté de conscience. Il est loin de pouvoir servir de base à la création d'une nation. Exiger que la religion commande la nation, c'est mal partir. Une nation ne peut guère asseoir ses bases sur l'unité religieuse au risque de liquider et le droit à la diversité et la liberté religieuse. Ces droits ne sont d'ailleurs pas contraires à l'esprit de la nation. Ils en sont l'expression. Faire de la religion le principe fondateur de la nation, revient à la placer en porte-à-faux avec l'idéal que représente la nation.

Dans sa présentation de ce qui ne suffit pas à faire une nation, Renan reconnaît que « la communauté des intérêts fait des traités de commerce » et non une nation. Les intérêts, c'est vrai, impliquent une cohésion. Mais cette cohésion se limite à la défense des simples intérêts. Aussitôt que ces intérêts disparaissent, la cohésion se relâche et s'évapore. Le propre de la communauté des intérêts, c'est le "calcul". L'accroissement de l'avoir personnel est la loi qui commande cette communauté. L'individualisme est le fond de cette dernière. La propriété privée et le bien-être personnel – si possible au dépend des autres partenaires – est l'essentiel de la communauté des intérêts. Ce que cette cohésion est en apparence – à savoir son harmonie et sa sollicitude – la nation l'est dans la réalité. Dans la nation, tout est au pluriel et non pas comme dans la communauté des intérêts où l'individu est au début et la fin du système. Le commerce, cet ensemble fait de duperie, d'égoïsme et d'excès, est le contraire de la nation. Une nation ne peut pas se confondre avec la communauté des intérêts. Elle est au – delà de cet individualisme parfois regrettable. Son vrai sens participe à une sorte de volonté insoluble.

Enfin, la géographie n'est pas non plus une des déterminations de la nation. Les frontières, qu'elles soient naturelles ou artificielles, ne sont pas susceptibles de déterminer une nation. Se retrouver encadré par un lot de montagnes ne fait pas une nation. De même l'union engendrée par l'étendue d'un cours d'eau ne fait pas la nation. Il ne faut pas croire que les groupes sociaux séparés les uns des autres au moyen des frontières, forment chacun une nation. Si tel était le cas, toutes les communautés se trouvant au large des côtes se réclameraient d'une même nation. À leur manière, tous les États de la planète se croiraient être des nations. La nation est bien au-delà de ce qui va de soi.

À partir de ces éliminations progressives, on en vient à inférer que la nation ne s'impose pas chez Renan. Elle n'est pas extérieure à la volonté de ceux qui la constituent. Ni

la nature ni la langue, encore moins la religion ne suffisent pas à créer la nation. Si elles peuvent jouer un rôle important dans la naissance d'une nation, elles ne peuvent pas servir, de façon exclusive à cette cause. Qu'est-ce qui fait donc la nation ?

1.1.2. Nouvel horizon conceptuel de la nation chez Renan

Qu'est-ce que la nation ? Ernest Renan répond : « une nation est une âme, un principe spirituel. [...] L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis » (E. Renan, 1882 : p. 50). En proposant un tel contenu sémantique, la nation elle-même cesse d'être un fait de nature. Elle n'est plus inconsciente. Il n'existe pas de faits fondamentalement spontanés qui la détermineraient. Examinons chacun des deux dimensions constituant la nation chez Renan.

L'âme : c'est une partie de l'ensemble qu'est l'histoire. Le temps est ici évoqué pour situer la genèse de la nation. Ce n'est pas la durée qui compte. Le plus important c'est l'action. Ce temps, il faut le comprendre comme un ensemble d'événements. Ces événements représentent le point de départ de la communauté qui se formera. L'engagement commun et l'action commune, en vue d'une fin commune sont l'essentiel de cette « âme ». L'intérêt commun commande cette action. Mais ce qui chapeaute tout cela, c'est la nécessité. La lutte et l'espoir d'une victoire forment le passé dont il est question ici. Si nous avons « dans [ce] passé, un héritage de gloire et de regrets à partager » ; cela revient à dire que l'action est l'essence de ce passé. Se retrouver ensemble dans un espace déterminé pendant une longue ou courte durée n'est pas ce passé. Le passé déterminant la nation repose sur des actions. C'est un passé actif. Il est un dynamisme qui se déploie nécessairement à travers des faits concrets. Ce passé est plus actionnel que temporel. De surcroît, la fin prend ici une importance capitale.

L'idée de nation implique avant tout un projet. L'acte de construction commence la nation et l'achève. C'est-à-dire que la nation est une initiative continue. Elle est une construction permanente. L'universalisme est la toile de fond d'une telle conception. Car, la formation d'un corps de lutte n'a besoin de tenir compte ni de la religion ni de la langue, encore moins de la race. L'ethnie non plus. La création d'un destin commun reste une initiative qui exclut toute discrimination. C'est ici que l'exemple des États africains est *a priori* le mieux approprié. L'ennemi commun de tous ces peuples, à un moment donné de leur histoire fut le colonisateur. Les différences ethniques, religieuses ou culturelles ont disparu quand il s'est agi de se libérer des griffes du dominateur. « C'est la colonisation belge qui crée la nation congolaise par une agression perpétuelle et omniprésente » (J.-P. Sartre, 2017 : p. 7). La fin de la souffrance était l'objectif principal de ces peuples soumis. Du Nord au Sud, de l'Est et l'Ouest, la fin de la précarité et des brimades était l'objectif principal de tous ceux qui s'engageaient dans les différentes colonies. En amont de la nation, se trouve l'engagement pour une fin utile aux acteurs de cette forme de communauté politique. Eric Besson en arrive aussi à la même compréhension. Il entérine les idées de Renan en reconnaissant que « la nation est un héritage de gloire et de regrets à partager, mais aussi un projet à réaliser » (E. Besson, 2009 : p. 31).

Ce passé désigné par l' « âme » n'est qu'une partie des pièces qui forment le puzzle nation. On peut même très tôt alléguer qu'elle est la moins importante de ces pièces. Le principe spirituel est la pièce maîtresse des matériaux qui participent à la genèse de la nation. C'est un principe fondé sur un autre : la volonté. « Le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis » s'enracinent tous dans la même volonté. Il s'agit d'une délibération consciente, libre et commune à tous les adhérents. Le fait de la conscience et de la liberté est d'une importance particulière, ici. Une

délibération consciente implique que tous les contractants sachent ce qu'ils font et avec qui ils s'engagent. C'est là un fait indispensable. Ils doivent avoir une idée de la communauté et de la similitude des sentiments qu'ils partagent entre eux. Le corps politique naissant est présent dans l'esprit des uns et des autres. Il faut y voir un fait d'une valeur importante. L'initiative nationale nécessite que les contractants se connaissent. C'est un partenariat. Pas un partenariat commercial qui aboutit à une communauté d'intérêts mais un, qui soit tout humaniste. Humaniste, parce que c'est l'homme qui compte. Tout est en faveur de l'homme qui s'engage. Tout surpasse les intérêts individualistes. L'intérêt commun mérite qu'on lui sacrifie l'intérêt personnel. L'implication inévitable de ce fait est que l'ensemble du corps politique se sait concerné et en même temps, a une participation égale. Ou du moins en tenant compte des proportions relatives à la position sociale de chacun. L'important, c'est l'engagement commun. Ceci nous rappelle l'avènement de la nation française en 1792 appuyé par la bataille de Valmy. En conséquence, Besson a pu écrire que « la nation française, n'allait pas de soi. Elle ne s'est pas imposée d'elle-même. Elle est le résultat d'un volontarisme particulier, qui doit être sans cesse renouvelé » (E. Besson, 2009 : p. 24).

Venons-en au fait de la liberté. La volonté qui est consubstantielle à la nation sous-entend la liberté. Adhérer à une nation peut être érigé en droit. Tous autant que nous sommes, nous pouvons renoncer à telle ou telle nation. Les motivations d'un tel engagement doivent être tenues pour légitimes. L'important, c'est la nation à laquelle l'on veut appartenir désormais. L'individu se soumettra à une nouvelle communauté avec ses principes. Il consentira des sacrifices au profit de la nouvelle nation à laquelle il appartient. C'est la mise en œuvre de ce principe qui sous-tend la politique de naturalisation des étrangers dans les pays occidentaux. Une fois intégré dans la nation de son choix, l'étranger cesse d'être un étranger. Il a désormais une part entière dans la vie de cette communauté. La liberté et la volonté deviennent plus tangibles dans ce cadre.

Le sacrifice fait la nation. Quand on évoque le fait de la nation, le sacrifice mutuel devient le point central de la discussion. Le sacrifice, le don de soi est au début et à la fin de la nation sans oublier sa permanence. Chaque jour représente une occasion où l'individu doit se sacrifier. Alors, on admet par ce fait qu'« une nation est [...] une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore » (E. Renan, 1882 : p. 51). C'est ce principe de solidarité qui poussa les Romains à accuser leurs concitoyens fuyant leurs charges civiques en 187. Et en 177 ils avaient été expulsés comme ayant usurpé la citoyenneté romaine (J. C. Saint-Hillaire, 2005 : p. 79-80).

Cette nationalité (citoyenne) romaine montre à quel point la solidarité est importante à la nation. Et parlant du sacrifice, Rome accordait la citoyenneté en tant que récompense. Exemple : la ville étrusque de *Caerè* qui, pour avoir aidé Rome pendant la tempête de 390, fut la première à recevoir, le droit de cité (C. Nicolet, 1976 : p. 43). De même, dès la fin de 90, le Consul Lucius Julius Caesar a fait voter une loi qui autorisait les chefs militaires, sous leur propre responsabilité et donc sous leur patronage, à concéder eux-mêmes la citoyenneté à des individus ou à des unités qui auraient bien combattu. La loi la donnait aux *Socci* restés fidèles, et à ceux, aussi, qui en feraient la demande après avoir déposé les armes (J. C. Saint-Hillaire, 2005 : p. 91). Ces derniers étaient, en fait, les ennemis des Romains.

L'effort de servir l'ensemble auquel on appartient montre l'unité que forment le principe spirituel et l'« âme ». Entre l'un et l'autre, il n'y a pas de différence. Tous se ramènent à un même principe : celui d'affirmer son appartenance à un corps politique pour lequel on s'engage et qui en retour se met en demeure de se sacrifier pour soi. À partir de cet instant, il est clairement concevable que le développement est aussi une question de culture politique. Dans le cadre de cette réflexion, il est important de signaler que le développement

désigne le mieux-être. Les meilleures conditions de vie traduisent le sens que nous donnons à ce terme.

Avant de montrer le lien nécessaire qui existe entre le développement et la nation, il faut retenir que la nation est un corps organique qui se veut par lui-même et pour lui-même à travers une série de sacrifices réciproques et permanents qui viennent dissoudre non pas les divergences particularistes mais les différences en termes d'intérêts. La conséquence est que la nation est de l'ordre de la création humaine et non naturel.

1.2. L'Afrique : quel parcours nationaliste ?

La ligne générale de notre réflexion est celle du rapport qui existe entre la nation et le développement en Afrique. Il ne fait aucun doute que les Africains aient perçu un instant l'importance de défendre le national pour un mieux-être. Ceci participe à montrer que l'émancipation d'une communauté politique requiert des dispositions culturelles et politiques. Dans le cas des pays africains, plusieurs remarques sont à prendre en considération. D'abord, la création de ces États est une initiative extérieure aux Africains eux-mêmes. Ils sont le produit, disons, la conséquence de la colonisation et de son cortège de capitalisme et d'exploitation. Beaucoup ont été instruits sur les limites territoriales de leurs pays. Du coup, on assiste à la création d'États qui ne sont que la juxtaposition de peuples, de cultures s'ignorant et parfois hostiles les unes aux autres.

La balkanisation de l'Afrique repose à vrai dire sur des normes arbitraires. À cela, il faut ajouter un autre fait important : la montée des élites dans ces territoires ayant tardivement accédé à l'instruction telle qu'initée par l'Europe. Cette ascendance intellectuelle a eu sa part d'implication dans la définition de la nation et du nationalisme en Afrique. L'élite formée par le colon est une donnée aussi importante. Enfin, au nombre des considérations indispensables à l'étude de la genèse du nationalisme en Afrique, il nous faut évoquer la situation sociale et politique des colonies dont il est question ici. Il s'agit des rapports qu'entretenaient les peuples colonisés et les impérialistes colonisateurs. Toutes ces remarques permettent de mieux saisir l'enjeu de ce que les historiens désignent par "nationalisme" en Afrique.

Le nationalisme africain dès son avènement a pris diverses formes. Ses manifestations sont autant difformes qu'une quelconque application sémantique de la nation à ce mouvement ne saurait correspondre avec exactitude. Des bifurcations, des ambiguïtés, des confusions et des contradictions sont du lot de ce nationalisme qui, au regard de certaines considérations, mériterait une autre appellation. On peut à présent s'intéresser au premier fait : le nationalisme ethnique.

1.2.1. Le "nationalisme ethnique"

Deux cas de figure se présentent à l'époque contemporaine en ce qui concerne la naissance des nations. Le premier, c'est celui dans lequel la nation se forme sur fond de considérations plus ou moins naturelles. Dans ce cas, la nation a souvent précédé l'État comme ce fut le cas en Europe à partir du XIX^e siècle. Dans l'autre cas de figure, les États se constituent d'abord, puis ils cherchent à former, en leur sein une nation. C'est ce qui devait arriver avec les pays africains. À l'intérieur de ces derniers, il y a une diversité qui semble *a priori* irréductible. Ce fait a largement influencé ces nations en puissance qui ont jusque-là de la peine à voir le jour. L'ethnocentrisme et le tribalisme ont dès lors préjudicié la nation en Afrique.

Le Congo (RDC) représente un exemple frappant. Pendant la lutte anticoloniale qui a pris la forme d'un nationalisme, il a prévalu un esprit de division au sein des Congolais. D'un côté, Lumumba s'efforçant d'obtenir l'unité entre tous ces groupes sociaux, de l'autre côté,

Kasa-Vubu faisant la surenchère d'adhésion à la cause nationale. Cela aboutit à un scénario de dislocation, alors que le Congo et son leader Lumumba avaient besoin du soutien des forces vives de cet État pour gagner le pari de l'indépendance. Les « Katangais prétendent que leur province nourrit à elle seule tous les Congolais, si l'on coupait les liens qui les rattachaient à des régions ingrates et besogneuses, elle jouirait seule de sa richesse » (J.-P. Sartre, 2017 : p. 11). Pour finir, le séparatisme triomphe. « Lumumba s'enfuit et devient séparatiste à son tour en s'efforçant de gagner Stanleyville, son fief » (J.-P. Sartre, 2017 : p. 12). L'Abako jouant à son jeu de préférence tribale, « après l'indépendance, devait ruiner l'œuvre des nationalistes au profit des puissances étrangères » (J.-P. Sartre, 2017 : p. 6). La nation naissante est attaquée à l'intérieure comme une jolie pomme contenant un ver.

Ce particularisme dangereux a ruiné la nation congolaise en gestation. Pour qui perçoit l'absolu de l'union nationale, se refuserait de voir dans ces luttes tantôt tribales, tantôt régionalistes, un nationalisme au sens strict du terme. La même tendance divisionniste s'était manifestée dans le monde arabe notamment en Égypte. Le Walf s'est fractionné en deux camps et l'Égypte elle-même se trouva en deux blocs qui s'opposent. Alors qu'il est question de s'unir pour atteindre le principe spirituel, les Égyptiens se divisent. Voilà donc un nationalisme paradoxal ! Les régions se divisent face au besoin d'unité. Cela conduit par endroits, à la création des régions épousant la cause du colonisateur en guise de réaction contre le camp indigène adverse. Un nationalisme d'une telle nature reste tout au plus ambigu. La réalité est séparée de l'idéal par un écart très important. C'est ailleurs dans cette même logique que dans le Dahomey naquit le Regroupement Ethnique du Nord. Faisant ainsi de cette colonie un État constitué de deux blocs. Blocs qui se regardent face à face et n'ayant chacun que des aspirations ethniques.

Du Congo en Égypte en passant par ces autres États coloniaux, les préférences ethniques ont maculé le nationalisme au point où on parlerait simplement d'un travestissement du vrai nationalisme. Le contraire de la nation est ce à quoi ces luttes ethniques et tribales vont aboutir. Ni une véritable cohésion, ni une conscience effective ne seront atteintes. Les luttes ethniques n'ont donné suite qu'à des îlots des consciences reposant tous sur la défense des intérêts individuels. La fragilité du gouvernement de Lumumba et la faible portée des élans nationalistes africains sont dues à cette entrée en jeu des particularismes ethniques. Du coup, la nation se distance du développement que pouvaient promettre ces élans.

1.2.2. L'individualisme

L'individualisme, tel qu'il se manifeste dans les luttes nationalistes, est tout à fait contraire à l'esprit de la nation. C'est un individualisme incarné par les élites porteuses dudit mouvement. L'élitisme se greffe à l'individualisme pour ensuite provoquer une scission qui met en mal le processus de la création de la nation. C'est le lieu de rappeler l'une des remarques évoquées plus haut, à savoir que les groupes sociaux des jeunes États africains s'ignoraient et étaient même à un certain degré antagonistes. Dans ce contexte, il n'est pas difficile de percevoir les contradictions qui existent entre les actions des élites et l'esprit de la nation. Car on y voit une précocité apparaître de façon précise. Les tribus et groupes ethniques ne se sont pas encore dévisagés, à proprement parler. D'où la difficulté de parvenir à une conscience collective.

Mais les circonstances forçant la main aux élites, on va assister à une lutte d'une envergure très étroite et individualiste. « Il était [donc] tout à fait clair qu'au-delà des discours destinés à la consommation des masses pour s'assurer de leur soutien, la plupart des leaders nationalistes ne portaient pas les masses populaires dans leurs cœurs. L'objectif visé était tout simplement de remplacer les colonisateurs blancs et de bénéficier des privilèges dont ces

derniers jouissaient sous la colonisation » (H. Ahmed Ibrahim, 2000 : p. 629). Cela est sans ambages : le nationalisme africain dès sa genèse était teinté d'un certain individualisme, contraire à ce que désigne le concept de nation. La conséquence d'une telle situation fut au Congo le refus d'adhésion des chefs coutumiers au mouvement de libération national. « Rares sont ceux qui ont compris que les chefs coutumiers étaient les représentants indigènes de l'administration belge » (J.-P. Sartre, 2017 : p. 17).

C'est la masse qui devait susciter la lutte. L'engouement devait naître chez la masse pour gagner les élites. Mais c'est le contraire qui a failli se produire. L'absence de ce fait a causé l'insuccès du mouvement nationaliste. La petite bourgeoisie et les élites s'engageaient pour des raisons très personnelles. Ils furent « essentiellement des collaborateurs, dont les objectifs politiques étaient extrêmement limités, une sous-élite dont les intérêts coïncidaient généralement avec ceux des maîtres étrangers contre lesquels ils faisaient de l'agitation et qu'ils étaient en fait protégés par eux. Les intérêts de la petite bourgeoisie nationaliste ne se confondaient pas avec ceux du peuple, c'étaient en fait les contradictions existant à l'intérieur du système colonial lui-même qu'ils s'efforçaient de résoudre afin de protéger et de promouvoir leurs propres intérêts sans renverser le système » (A. Adu Boahen., 2000 : p. 681). Il ne s'agit donc même pas d'un nationalisme mais plutôt d'une lutte sociale ne pouvant profiter, au bout du rouleau, qu'à quelques individus sensés mener cette lutte.

Tout était parti pour se jouer entre le colonisateur et les élites. Ce type de nationalisme s'apparente à ce que Renan a désigné « la communauté d'intérêts ». L'implication de la masse populaire était dans une certaine mesure une instrumentalisation. Nous sommes bien loin d'être dans une véritable perspective nationaliste. Les intérêts du peuple sont bafoués, ce qui est contraire aux idéaux de la nation. Même en Afrique orientale, « dans l'ensemble, les réformateurs commencèrent surtout par se défendre et par défendre leurs intérêts de classes : il est donc difficile de leur attribuer un rôle prépondérant dans la politique d'action de masse. Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que ces élites épousèrent la cause du peuple. L'histoire du syndicalisme montre bien qu'il n'y avait pas de lien entre les modernistes et les masses » (E. Stéphane atieno-Odhiambo, 2000 : p. 712). Et même ce syndicalisme va, lui aussi perdre de vue l'intérêt commun pour se river sur les individualités. La TCSU (Tanganyika Civil Servants Union) « était connue pour être ouvertement élitiste et, dans une large mesure, elle défendait les privilèges des élites » (E. Stéphane atieno-Odhiambo, 2000 : p. 714).

Un mouvement de lutte dans lequel une grande partie du corps politique est laissée en rade, il faut se garder d'y voir un nationalisme. Un autre terme conviendrait mieux. En tout cas pas de nationalisme, là où il n'existe d'ailleurs pas de nation. La nation, c'est la coïncidence volontaire des intérêts des uns et des autres. Mais cette coïncidence n'échappe pas à la conscience morale qui du reste sous-entend l'esprit de la nation. Bref, le nationalisme tel qu'il se manifeste à l'orée de la création des États africains, est un simple mouvement de protestation menée par une élite impatiente de suppléer au colonisateur. Ce qui nous conduit hors de l'esprit de la nation.

1.2.3. Le malaise colonial

La présence des impérialistes est sans doute le mobile fondamental ayant présidé au déclenchement des protestations indigènes. L'impérialisme avec sa suite faite d'exactions et de pillage a fait naître dans l'esprit des autochtones la haine de l'étranger. Cette haine est appuyée par le désir d'être les nouveaux maîtres des richesses naturelles dont est dotée la plupart de ces États. Mais, ce dernier volet ne nous intéresse pas autant que la situation sociale et politique créée par le maître impérialiste.

En effet, l'un des traits les plus communs aux différentes colonies d'Afrique, c'est la précarité. Les deux blocs sociaux créés et entretenus par le système colonial représentent un ferment des rébellions qui ont sonné le glas de la domination coloniale. « Les barrières que l'autoritarisme inhérent du colonialisme dressait contre eux étaient une source de rancœur, d'amertume et d'agitation contre les régimes coloniaux » (B. Olatundji Oloruntimehin, 2000 : p. 611). Il faut se garder de croire que le nationalisme est seulement un phénomène élitiste et purement urbain. Encore que dans le cas présent c'est la ségrégation, la misère et les inégalités qui ont majoritairement suscité ce mouvement. Dès cet instant, il va se développer une force visant à contrer le phénomène responsable de la misère, de l'amertume, du mécontentement, des sévices, des exactions et des massacres. L'indigène va demander simplement à vivre. C'est la raison fondamentale de son engagement politique.

Le mouvement nationaliste dans cette logique n'est qu'une simple défense légitime. Toutes ces colonies ne se sont engagées contre l'oppression que dans l'optique d'obtenir la garantie de leur survie. Les enjeux sont beaucoup plus ceux de la survie. Quitter le joug de la domination mortifère est l'essentiel de leur motivation. L'éradication de l'injustice et la création des conditions d'espérances sont au cœur de ces luttes et des hostilités conduites par les Noirs. Le nationalisme africain à l'origine n'était que la réponse à la misère. Pour un petit groupe de révoltés, c'est juste une alternative contre la discrimination politique et socioprofessionnelle. Les différentes révoltes et les différentes plateformes de revendication illustrent bien ce fait.

À présent, il nous faut apprécier le côté philosophique et principiel de cette lutte qui, *a priori*, s'apparente au principe d'« âme » postulé par Renan. En effet, il n'est pas facile de percevoir le pan apparemment nationaliste des luttes dont l'ensemble forme ce « nationalisme africain » d'avant les indépendances. L'acharnement contre l'ennemi commun est une évidence. Mais ce qui reste à prouver, c'est cette connivence, cette communion délibérée entre ces chasseurs d'impérialistes. Ici, nous ramenons l'idée de la conscience collective et de la violence pour apprécier le fondement de ces luttes dites nationalistes. Le déficit de volonté et d'une conscience est la part maudite qui enlève à ces luttes leur dimension nationaliste. Ce mouvement originel peut être confondu à un simple anticolonialisme ou anti-impérialisme. Car il fallait juste se départir des auteurs de la paupérisation. La preuve est que juste après les indépendances, les clivages sociaux, politiques et ethniques sont demeurés et se sont même accentués !

Les fissures, au lieu de disparaître se sont raffermies. La misère a continué et une littérature de désenchantement a vu le jour. Un nationalisme correspondant au principe d'« âme » devait prendre un aspect accentué dans le sens de la consolidation des aspirations qui ont rapproché les groupes tribaux et ethniques en vue d'une consécration de l'identité des intérêts. Ce principe est ici déficitaire. Voilà qui remet en cause la dimension nationaliste des luttes anticoloniales. La nation quand elle se crée, a pour nerf, une complicité viable, voulue et entretenue par les contractants. Et, c'est cette viabilité et cette volonté qui se traduisent par la conscience collective. Le nationalisme africain est sous l'impulsion de la brutalité coloniale. Il est dénué du principe spirituel. Ce qui se révèle comme étant un handicap à la réalisation des merveilles sociopolitiques résultant de la nation proprement dite.

Le rapprochement de ces caractères avec le sous-développement, se traduit en termes de conséquence. Cette conséquence ne se veut pas comme une adéquation avec le développement mais plutôt le contraire. La nature de chacune de ces dimensions fait d'elles des germes du sous-développement. La lutte ethnique préfigure les politiques régionalistes qui prévalent aujourd'hui en Afrique.

Il est illusoire d'attendre de l'ethnocentrisme une équité qui s'étendrait à l'échelle de l'État tout entier. Cette carence d'équité sape la base du développement puisque les espoirs d'amélioration des conditions de vie sont déjà voués à la frustration. Lorsque les premiers nationalistes tablent sur leur origine ethnique, c'est déjà un mauvais départ pour un État qui nourrit l'ambition d'évincer l'impérialisme et espère vivre dans un cadre social acceptable. Les raisons qui expliquent la précarité dans les pays africains s'enracinent dans les toutes premières habitudes politiques. Le développement se conçoit comme une efficacité quand on tente de comprendre les voies qui y mènent. L'ethnie ne remplit pas toutes les conditions vis-à-vis de l'efficacité. Voilà qui rend nulle toute politique de développement fondée sur la force ethnocentrique.

Il convient de dire la même chose pour l'individualisme qui s'est introduit dans les luttes anticolonialistes. En effet, cet individualisme éloigne de la nation. Ou du moins disons qu'il s'oppose à celle-ci. Alors, ce fait qui s'est greffé aux premières tentatives d'accession à une vie meilleure constitue un handicap héréditaire. Les élites n'ont pas cessé de voler au peuple sa chance d'accéder aux meilleures conditions de vie. Depuis ces temps à nos jours, l'individualisme s'est imposé. C'est un modèle légué par les premiers 'nationalistes'. Cela est déplorable. Car, tout porte à croire que l'unité est irréalisable quand il s'agit de redistribuer les biens de la République. Ce facteur crée la misère dans le rang des plus faibles. Et le sous-développement trouve ainsi des conditions propices à son épanouissement.

Cette pratique individualiste voire égoïste sert de mauvais exemple à tous ceux qui n'ont pas une conscience précise de ce que représente un corps politique. Lorsque nous considérons le dernier trait du nationalisme africain – tel que dégagé par nous – il faut souligner qu'il n'a pas pu créer les conditions adéquates au développement. La misère engageante d'avant l'indépendance était simplement un motif mineur qui sous-tendait ces efforts nationalistes. À la limite, c'est un fait d'une moindre envergure. Son incapacité à provoquer de véritables conditions nationalistes montre l'étroitesse de sa contribution à l'essor socioéconomique des pays du Sud.

2. L'a-nation, cause du sous-développement et débat autour de l'idéal renanien

2.1. L'a-nation et le problème du sous- développement

Lorsqu'il faut chercher les causes du sous-développement, il faut aussi les chercher dans les cultures politiques. Ce qui fonde une telle idée est que « la plupart des États africains sont des États sans nation » (M. Cahen, 1999 : p. 161). Le principe de base est alors faussé. Tout effort d'appliquer le premier sens du mot nation à ces États, reste vain. Les États africains totalisent toutes les difficultés que nous avons étudiées plus haut. Ni la langue, ni la religion, ni la race n'ont suffi à développer un sentiment d'appartenance commune. Quand on observe de près les différents mouvements politiques, on réalise que même le sens renanien de la nation n'est pas pour autant mis en œuvre dans ces États.

Conséquence, c'est que les citoyens de ces pays végètent encore dans la misère, la famine et d'autres maux qui leur sont très propres. La pauvreté ambiante y est le fruit d'un manque de volonté manifeste, en faveur de l'intérêt commun. On ne peut manquer de s'indigner lorsque l'on apprend que dans certains pays il existe des citoyens plus riches que tout ce que l'État possède. Ceci dénote d'un manque de sens de partage et de sacrifice, valeurs chères à l'unité nationale. Lorsqu'un citoyen est plus fortuné que le pays auquel il appartient, il se pose un problème. Ou il incarne l'impérialisme évincé par les luttes d'indépendance ou il est un citoyen venant d'un autre pays. La nation est de ce fait entièrement impensable dans un tel cas de figure. Le sous-développement trouve donc une explication valable. Pour mieux saisir le fond du rapport entre le sous-développement et la nation, intéressons-nous à quelques exemples en commençant par le Bénin.

Les pratiques sociopolitiques du Bénin comme beaucoup d'autres États d'Afrique, sont incompatibles avec l'esprit de la nation. Car on y constate une absence totale de volonté de former une nation entre les différents groupes sociaux se trouvant à l'intérieur des frontières de ce pays. On y sent une lourde peine de parvenir à une osmose. L'acceptation des uns et des autres y est aussi difficile. Déjà en 1948 E. Mounier annonçait ce pressentiment au sujet du Dahomey : « un individualisme accusé, qui parfois laisse à redouter les pires divisions. D'homme à homme, de ville à ville, de pays à pays, ce petit pays heureux est prêt à se déchirer. Saurons-nous, sur les ruines des vieilles croyances qu'il a rejetées plus tôt que d'autres, lui apporter une nouvelle force de cohésion ? » (E. Mounier, 1948 : p. 95). Aujourd'hui, on peut répondre à sa question par une autre : jusqu'à quand faut-il continuer à attendre ? Ce d'autant plus que l'ethnocentrisme commande toutes les pratiques sociopolitiques. Ceci est une infirmité fondamentale à rayer. Ce que l'État gagne en reposant sur l'ethnocentrisme, c'est la misère. Ce phénomène est le lit naturel de la division du corps politique. Et partant, source de toutes les pratiques contraires à l'émancipation.

Notre première considération à cet effet, ce sont les scénarios électoraux. Le déficit d'une acceptation réciproque fait que les candidats aux diverses élections ont tous des bases électorales ethniques. Du premier tour au second tour, les alliances et ralliements se règlent sur fond d'affinité ethnique. Les premiers partis politiques en sont un exemple : la RB fondée par un leader ressortissant de l'aire ethnique Fon – il s'agit de Nicéphore Soglo – concentre ses activités politiques sur la ville de Cotonou où cette ethnie est dominante. Le feu Président Mathieu Kérékou venant de la partie septentrionale ne se fait élire qu'en comptant d'abord sur les électeurs de cette région. Ils sont acquis d'avance à sa cause. Qu'il gouverne bien ou mal, il a leur soutien. Un autre géant : Amoussou Bruno. Originaire de l'aire ethnique Adja, ce dernier ne centre ses démarches politiques que sur cette zone ethnique. Le dernier à évoquer est Adrien Hounbédji. Lui aussi s'est enfermé dans sa base ethnique Goun. Porto – Novo et ses environs sont la chasse gardée de cet homme politique. Ces clivages politico-ethniques battent leur plein jusqu'aux dernières élections. Ce qui est marrant dans cette situation, c'est qu'il y a des candidats qui ne battent campagne que dans leur département d'origine alors qu'ils sont candidats aux élections présidentielles et non régionales. En dehors de ce clientélisme ethnique encouragé par les élites, les électeurs aussi prêtent le flanc à cette pratique. On entend des discours comme celui-ci : « je vote le sang ». Du coup, ce n'est ni le bien public ni l'union qui sont recherchés par le vote. Il s'agit plutôt de répondre aux besoins suscités par l'appartenance ethnique. Il faut faire valoir son ethnie au détriment de la nation. Voilà qui préjudicie l'idée du développement. La justice et l'équité sortent aussi abîmées de cette situation. Le développement transcende toute fraternité à caractère ethnique. L'intérêt commun et son accroissement sont l'essentiel du développement. Or, ces préférences ethnocentristes contrarient foncièrement ce fait.

D'ailleurs, cette pratique, dans la réalité met en mal les futures politiques gouvernementales. Elle joue un rôle de conditionnement. Elle prédispose. Car, comme on le constate, chaque groupe ethnique exige de la part du chef de l'État, l'octroi d'un poste ministériel à un des leurs. Cela préfigure une gestion clanique des affaires publiques. L'intérêt commun est compromis. Le laxisme trouve un support rigide. Les affinités ethniques diminuent l'énergie capable de réprimer les actions compromettant le bien de l'État. Et les conditions de vie acceptables sont à leur tour loin d'être atteintes. Des scandales tels que les concours frauduleux en sont aussi des preuves. C'est d'ailleurs ce jeu ethnique qui a donné à cet État une configuration bipartite : un bloc au Nord et l'autre au Sud. Dans les mentalités communes, il est clair que le Bénin est Sud et Nord. Les identités ne se déclinent, *a priori*, qu'en termes de Nordistes et de Sudistes, ou de Musulmans (du Nord) et de Chrétiens (du Sud). La nation n'est pas ici concevable.

Dans la même perspective, les complexes ethniques ont un rôle néfaste. Au Bénin, les rapports entre concitoyens sont déterminés par l'appartenance ethnique. Les uns et les autres cohabitent dans une totale méfiance. Les initiatives publiques portent la marque de la préférence ethnique. L'ethnie privilégie l'ethnie au dépend de l'efficacité et l'intérêt commun. L'a-nation – entendue comme l'antinomie de la nation – est une réalité au Bénin. Le complexe de supériorité qu'on remarque chez certains groupes ethniques empêche la marche vers la conscience collective. Autant les forces sont divisées autant l'État manquera d'efficacité et les mauvaises conditions de vie prendront d'ampleur. La culture politique est à revoir dans ce pays. À cela, il faut ajouter le phénomène récurrent des détournements de deniers publics. Le manque de volonté et le sens du sacrifice constituent une plaie pour ces communautés qui aspirent au développement.

Un dernier fait important : l'ignorance réciproque des différents groupes socioculturels. Les peuples de la partie méridionale, certains mêmes lettrés, sont sans connaître l'intérieur du pays. Pire, cette ignorance passe parfois pour l'expression d'une certaine fierté qu'on rencontre chez certaines élites. Ainsi, sur fond d'un complexe de supériorité, ils pensent qu'il est inutile de connaître une région autre que la leur. Toutes les actions du gouvernement se concentrent dans cette partie du pays. C'est dramatique. Cette barrière cultivée empêche une prise de conscience collective qui aurait pu déboucher sur la nation. À présent intéressons-nous à un autre pays comme la Côte d'Ivoire.

Si le cas du Bénin est une a-nation larvée, celui de la Côte d'Ivoire l'est moins. Une explication majeure retient plus notre attention : l'idéologie de l'*ivoirité* et ses rapports avec la situation économique de ce pays. La politique d'ouverture initiée par le Président Houphouët-Boigny était une politique véritablement nationaliste, même si chemin faisant, il a lui-même revu celle-ci. Donner l'occasion aux "étrangers" de s'installer en Côte d'Ivoire et d'y travailler, répond au principe spirituel de la nation. Se décider, s'engager à participer à l'essor socioéconomique d'un État est la meilleure initiative compatible avec la nation. C'est elle qui fait d'ailleurs la nation. Le cosmopolitisme délibéré de Houphouët-Boigny est un exemple de création de nation.

Mais ces deux dernières décennies ont connu le développement du phénomène de l'*ivoirité*. La discrimination ethnique qui, au fond, vise à catégoriser d'un côté, les Ivoiriens de souche et de l'autre, des étrangers est la pire des politiques orchestrée par les leaders ivoiriens. « L'*ivoirité* continue bel et bien à prospérer et à produire, plus largement encore, ses effets délétères en fermant les principaux partis politiques et, surtout, la population ivoirienne dans des régionalismes ou des ethnonationalismes » (J.-P. Dozon, 2000 : p. 59). Lorsque les fondements de la nation sont remis en cause, l'individu demeure en porte-à-faux avec son destin. Il peut basculer à tout moment de la précarité au pire. Dans cette logique, les ferments de la dissolution de l'État restent permanents.

La dernière guerre civile dans ce pays trouve son explication dans le développement de la politique d'"*ivoirité*". Le bilan, en termes de perte est considérable. En rapport avec le développement, cela représente une cause importante de la dégradation des conditions de vie des populations. La destruction des biens publics ; le massacre de la jeunesse qui est la cheville ouvrière dans la quête des meilleures conditions de vie, sont les manifestations des revers de cette politique. L'"*ivoirité*" et son cortège de discrimination, de massacre ont fait reculer la Côte d'Ivoire de plusieurs années en arrière. Une politique ethnocentriste ou régionaliste est non seulement contraire à l'esprit de la nation, mais elle provoque la destruction de ces États africains. D'où elle est une véritable incubatrice du sous-développement.

En dehors de la Côte d'Ivoire, on peut aussi faire les mêmes enquêtes au Congo pour montrer que le manque d'une culture politique appropriée est une explication au sous-développement de l'Afrique. Le Congo fait partie des pays au monde, les plus riches en matières premières. C'est un pays qui a naturellement toutes les potentialités pour être développé. Mais l'absence de sentiment nationaliste le maintient dans une précarité criarde. Les divisions tribales et ethniques développées dans ce pays sont motivées par l'individualisme à l'échelle ethnique. Les îlots de groupes sociaux, à l'intérieur de l'État, ont dessein de s'arroger le patrimoine naturel pour faire leur bonheur à eux seuls. On voit clairement l'absence de l'esprit de sacrifice. Cet individualisme hideux a pris le pas sur l'intérêt commun. La nation est perdue. Le sous-développement est, lui, favorisé. Il n'y existe ni politique ni volonté, à la base, pour faire profiter à tous les biens découlant de cette possession naturelle.

Ce nationalisme de possession décrété par les chercheurs n'est donc qu'un « nationalisme de rejet ou de contestation. Il s'oppose à toutes tentatives des puissances occidentales visant à mettre les richesses naturelles de la RDC sous leur tutelle pour leur exploitation illégale, au détriment des intérêts nationaux. Comme ce nationalisme est tourné vers l'extérieur, il aurait dû normalement favoriser une cohésion intérieure » (J. Tshibwabwa Kuditshini, 2006 : p. 122). Il ne s'agit pas d'un nationalisme au sens propre du terme et le Congo n'est pas non plus une nation. Parce que « entre eux, les Congolais ne sont pas unis, ils n'ont pas le sens de l'intérêt commun. Les dirigeants politiques poursuivent leurs propres intérêts, le tribalisme a envahi tous les secteurs de la vie nationale. La tribalisation du pouvoir est telle que les détenteurs congolais des charges politiques préfèrent s'entourer des membres de leurs tribus ou de leurs provinces » (J. Tshibwabwa Kuditshini, 2006 : p. 122). Bamaze N'gani fait aussi la même remarque pour le compte du Togo qu'il analyse dans un article récent : « dans le registre de l'État moderne en Afrique, toutes les communautés ethniques constituées elles-mêmes en vue d'un certain bien s'accaparent de l'État ou du moins tentent de se l'accaparer » (2018 : p. 425). Les aboutissants d'une telle politique sont la promotion de la médiocrité, l'absence d'équité dans le partage des biens, la frustration source de guerre civile, le laxisme - puisque ne travaillant qu'avec les siens. Or, le développement s'oppose à toutes ces pratiques. Là où la nation n'existe pas, le développement est une utopie, il n'est même pas même un espoir.

Le rappel du cas Rwandais dans cette réflexion vient à propos. Dans ce cas de figure aussi, la discrimination ethnique est le mobile principal qui a perdu ce pays à un moment de son histoire. Dans un ouvrage consacré à la guerre civile rwandaise, Kimonyo montre ce fait. Il explique comment « le général Habyarimana instaura un climat de détente ethnique en mettant un bémol à l'effervescence idéologique du régime précédent. Cependant, il conserva et systématisa les structures de marginalisation des Tutsi » (2017 : p. 79). La violence ethnique est l'autre appellation par laquelle on peut désigner les hostilités intervenues au Rwanda pendant le génocide. La même remarque reste valable pour apprécier le cas du Burundi. Diamond Jared ne manque pas de tirer cette conclusion : « nous associons, écrit-il, le génocide au Rwanda et au Burundi à la violence ethnique » (2006 : p. 381). À chaque fois, le bilan des pertes en vies humaines est lourd. Il en va de même de la destruction des biens matériels destinés à tous les citoyens (Cf. J.-P. Kimonyo. : 2017).

Ce que nous avons dit du Bénin, du Congo, du Rwanda, du Burundi et de la Côte d'Ivoire, vaut également pour nombre de pays africains qui sont des États sans nation à la manière du Soudan qui vient de se diviser en deux parce que le principe qui crée la nation y a fait défaut. La division du Soudan en Soudan du Sud et Soudan du Nord montre l'absence du principe nationaliste renanien dans ce pays. Pour des raisons de manque d'équité dans la redistribution des biens de l'État, la sécession a commencé. Les implications pratiques de cette guerre sont à elles seules, des causes importantes du sous-développement. Les massacres

et la destruction des biens matériels constituent une perte énorme. Aucun État ne se construit par la malversation du patrimoine humain et matériel. La guerre d'entre les deux Soudans est une horreur qui ne peut mener d'aucune manière à l'épanouissement des citoyens de cet État. La destruction est un frein au développement.

Construire des nations demeure un défi pour les États africains. La Centrafrique et le Mali sont encore des exemples frappants. Pour des raisons de divergences religieuses nous avons eu l'apparition des *antibalaka* et autres en Centrafrique. Une nation se met au-dessus de telles différences dont les implications se ramènent simplement aux frustrations. Dans un tel cas de figure, il est impossible d'atteindre le développement. Le massacre, le pillage et la désorganisation de l'appareil politique central ne sont pas des conditions favorables au développement. Ce n'est pas surprenant de voir des cas de malnutrition, de pauvreté accrue et de misère sans précédent dans ces pays.

Ni l'investissement extérieur ni le travail ne sont possibles dans ces conditions. Alors comment imaginer ces pays développés ? Cela n'est pas facile à concevoir. L'esprit de la division entraîne toujours la faiblesse du corps social qui, à son tour, succombe aux moindres risques vitaux.

Une dernière conséquence de cette absence de nation, c'est celle relative aux rapports que ces États africains entretiennent avec l'Occident. Le manque de cohésion entre ces peuples représente un terreau pour le néocolonialisme. La politique du "diviser pour mieux régner" n'est réalisable que dans de telles conditions. La mainmise de l'Occident sur les États africains est due à cette désunion qui caractérise spécifiquement les pays africains. On est en droit d'affirmer que les cultures politiques africaines conditionnent les menées occidentales. Si le développement semble être juste un idéal en Afrique, c'est parce qu'on y a pas préparé les habitudes politiques à servir cette cause.

Les Africains sont eux-mêmes artisans des manipulations extérieures dont ils sont victimes. La Suisse qui est faite de plusieurs peuples bien distincts n'est pas une proie facile aux politiques dévastatrices qui, désorganisent les structures politiques de biens d'États en Afrique, en opposant les tribus ou groupes ethniques entre eux. Ce qui est significatif dans ce jeu, c'est cette constante peine de ces différents groupes sociaux, à se rapprocher. Tout rapprochement est circonstanciel ou à la rigueur, de courte durée, le temps qu'on ravive les préjugés ethniques ou qu'un intérêt n'apparaisse. Si les Africains sont responsables de leur situation de misère, c'est parce qu'ils préfèrent perdre de vue l'importance de l'union nationale. La nation est une garantie de base. Elle seule suffit pour favoriser l'affermissement des autres conditions concourant à la quête des meilleures conditions d'existence. La nation, par son efficacité peut endiguer la misère en l'Afrique.

2.2. Perspectives de la question

À la différence de Michel Cahen qui pense que « l'État ne crée pas la nation », nous estimons que pour l'émancipation des États africains, il faut nécessairement envisager la création des nations en leur sein. C'est la condition essentielle pour espérer atteindre le développement. La création de la nation peut se centrer sur quatre axes principaux :

D'abord, il faut une politique adéquate pour briser les pesanteurs historiques, culturelles et psychologiques. Les rapports lointains que les ethnies et tribus ont entretenus entre elles continuent d'avoir des impacts sur les pratiques politiques actuelles. Les vieilles mémoires divisionnistes sont encore entretenues par des groupes sociaux et même des élites qui y tirent des profits pour alimenter leur clientélisme ethnique et tribal. Les relations de méfiances qui handicapent un véritable rayonnement national sont la conséquence d'idées vieilles et de préjugés occasionnellement encensés. Ces comportements indésirables sont

des facteurs qui empêchent que des nations naissent en Afrique. Ils donnent une importance à la distance qui sépare les peuples. Alors qu'il s'agit de s'unir pour combattre ensemble la misère.

Le deuxième combat est d'ordre psychologique. Il s'agit de la destruction des données psychologiques préjudiciables à l'esprit de la nation. Il faut, en cela apprendre aux enfants que l'homme est un. Il peut faire du bien. Et lorsqu'il est bienveillant, il est éligible pour participer à la nation. C'est ce fait qui serait mis en œuvre dans le processus d'attribution de la nationalité en Europe. Les demandeurs de nationalité s'engagent par leur attitude vis-à-vis des autres et ensuite ils font objet d'observation. En fait, c'est une enquête qui vise à s'assurer de la détermination et de la volonté effective des demandeurs de nationalité. Ou parfois quand ils sont auteur d'un geste positif remarquable qui grandit la nation, ils accèdent spontanément à la nationalité. Il faut mettre en avant l'efficacité. L'utilitarisme est le mobile de la nation. Alors, lorsqu'un citoyen a des intentions qui compromettent cet utilitarisme, on peut légitimement lui arracher sa nationalité.

Le deuxième axe et le troisième forment un seul. Ils se recoupent au point où nous situons l'idée du brassage. Mais pour que cet axe se réalise, il faut que cette condition soit remplie : le contact entre groupes socioculturels. Les pouvoirs gouvernementaux doivent adopter des politiques qui créent des conditions de rencontre entre les peuples. Il est indispensable de créer un espace de rencontre et de dialogue. Aucun brassage n'est possible à distance. Il faut surmonter l'obstacle de la distance pour rapprocher les peuples les uns les autres. Qu'ils se dévisagent. Qu'ils s'engagent. Et enfin qu'ils mènent une lutte commune pour se rendre service à travers les sacrifices auxquels ils entendent consentir. En favorisant ce contact, le troisième axe se réalisera sans coup férir. La mixité se créera. Aucune discrimination ne sera désormais possible. Des générations mixtes seront dépourvues de toute possibilité de nourrir la haine les uns envers les autres. Le principe spirituel sera atteint dans toute sa plénitude.

Enfin, un accent doit être mis sur le civisme notamment dans les programmes scolaires. Il faut apprendre aux citoyens en devenir ce que représente la nation. Le sens des symboles de la nation doit être enseigné aux élèves afin qu'ils réalisent le prix payé pour la construction de la communauté qui les a vus naître. Nous allons de ce fait vers l'évocation de l'histoire. Il est imprudent de minimiser le pouvoir de l'histoire quand on cherche à créer les conditions de la construction de la nation. Un seul citoyen ignorant l'histoire de sa patrie représente un danger potentiel non seulement pour la pérennité de cette patrie mais pour la création de la nation.

Mais, la construction de la nation n'est-elle pas un idéal qu'il faut rendre possible ? Si nous avons voulu partir de Renan pour questionner le concept de nation en Afrique, il est juste de montrer les limites de sa théorie de la nation suscitée par un contexte particulier, celui qui a mis la France et l'Allemagne dans une guerre territoriale.

2.2.3. L'idéal renanien de la nation en débat

On peut se référer à la pensée de Renan sur la nation pour penser le développement en Afrique. En effet, cette réflexion s'inscrit dans la perspective de proposition d'alternatives aux sociétés africaines. C'est vrai que les motivations qui ont déterminé la conception renanienne de la nation appartiennent à un contexte historique particulier, à savoir le débat de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à la France. Mais la valeur que ce concept acquiert chez Renan peut servir la cause d'un effort de recherche de cohésion sociale, surtout en ce qui concerne la situation politique de la plupart des États d'Afrique.

La volonté et l'intérêt commun qui font office de fondement à cette conception expliquent d'emblée pourquoi cette réflexion s'est proposée la récupération de l'héritage renanien pour penser le fait du développement en Afrique. Mais dans une certaine proportion, on est encore amené à percevoir la question autrement. La persistance, la permanence de certaines données politico-culturelles nous conduisent à considérer cette problématique dans un autre sens. Premièrement, on peut solliciter la conclusion majeure qui se dégage de l'œuvre *Quand le Sud réinvente le monde* (2019) de Bertrand Badie. Pour ce politologue contemporain, il est indispensable de reconfigurer les États africains en vue de leur permettre de parvenir à une meilleure cohésion sociale et par conséquent au développement. Il observe avec pertinence la difficulté tenant à la conciliation des ethnies ou tribus ayant des contentieux ancestraux, mais qui malheureusement se retrouvent involontairement à former un même corps politique. La responsabilité des Occidentaux est ainsi mise en avant. Puisque la configuration de ces États relève de l'arbitraire. C'est un fait aléatoire. La colonisation n'a pas tenu compte des affinités encore moins des divergences existant entre ces peuples. Pour ce faire, dans la logique de Badie, il urge de reprendre la constitution des États d'Afrique, cette fois-ci en considérant les grands groupes ethniques susceptibles de constituer naturellement des nations. Il propose par exemple que le peuple mandingue forme un État. Ceci facilite l'avènement de la nation. Cette conception montre que l'idéal renanien peut être remis en cause. Ou alors, disons qu'il peut s'avérer difficile de réaliser cet idéal en dehors de son contexte historique. Repenser la naissance des États d'Afrique après tant d'années de cohabitation difficile entre les tribus et ethnies, montre toute cette difficulté à mettre en œuvre ce que Renan pensait et qui se présente comme une suggestion faite aux États africains.

La proposition de Bertrand Badie implique des difficultés majeures, s'il faut s'engager dans son application dans ces temps qui courent. Mais quand on observe le climat politique international, cette proposition apparaît comme indispensable. Aujourd'hui, surtout en Occident, il y existe un phénomène d'une connotation nationaliste : des minorités dans ces États occidentaux cherchent à s'exprimer, à retrouver les conditions de leur épanouissement originel, en dehors de ce que la "nation volontaire" leur propose. Les derniers soulèvements en Espagne en sont une preuve. Le séparatisme de la région de Catalogne constitue une expression de cette résurgence. Des groupes ethniques cherchent ou réclament une certaine autonomie politique. Ceci tente de prouver que ce que Renan défendait en 1882 ne peut pas aisément ni définitivement se mettre en œuvre. La nation anglaise aussi connaît de ces mouvements de libération de peuples autrefois fondus dans le grand groupe national. Le pays de Galles a réclamé son autonomie sportive notamment avec l'organisation de sa propre équipe de football. Ce fait a une signification particulière face à l'idéal qui ressort de la pensée de Renan sur la nation. Les discriminations ethniques ou tribales sont souvent l'expression de cette difficulté de créer des nations sur fond de volonté propre aux individus. Si cela n'était pas le cas, les discriminations faites aux individus naturalisés dans d'autres pays n'existeraient plus aujourd'hui. On réalise alors, que la volonté seule ne suffit pas ou ne peut servir que malaisément à la création des nations. La résurgence des aspirations ethniques en Afrique ou l'apparition du phénomène de dissidence des minorités des États occidentaux prouvent les insuffisances propres à l'idéal renanien de la nation. Et dans un pareil contexte, il est impensable que le développement advienne.

Conclusion

Le débat sur le sous-développement est aussi une question de culture politique. Pour ce qui concerne spécifiquement l'Afrique, il faut admettre à l'évidence que le fait de la nation est un facteur associé d'une manière ou d'une autre à cette situation. La nation ne sert d'explication au sous-développement du continent africain que dans la mesure où elle y est absente. Déjà à la création des États d'Afrique, il s'est mêlé des complications. Ces dernières sont dans l'ensemble les divergences remarquées chez les peuples qui se sont retrouvés par la

force des vues colonialistes, à l'intérieur de ces pays. Mais la nation dans son sens renanien n'est pas impossible à réaliser. On peut alors faire des efforts chaque jour pour tendre vers cet idéal que suggère Renan, étant entendu que la nation est un plébiscite de tous les jours.

Mais à bien des égards, on assiste au développement de phénomènes incompatibles avec l'esprit de la nation. Ces réalités entretenues par les Noirs ne favorisent pas la réalisation des nations dans ce continent. Les manières d'appréhender les choses et de les mettre en œuvre en Afrique, ne sont pas en adéquation avec la politique susceptible de favoriser l'amélioration des conditions de vie des populations. Le sous-développement de l'Afrique est à mettre sur le compte des pratiques politiques hostiles à l'esprit de la nation qui, elle, se veut comme une suite de sacrifices continus consentis par les membres de la société. En dépit de l'emprunt de cette conclusion majeure de la conception renanienne de la nation, on ne peut pas s'empêcher d'envisager la réflexion dans un autre sens, au vu des réalités actuelles et de l'évolution de la question telle qu'on la rencontre chez Bertrand Badie et autres. C'est peut-être la considération de toutes ces valeurs philosophico-politiques qui favorisera le développement de l'Afrique.

Références bibliographiques

- A. Adu Boahen, 2000, *Histoire générale de l'Afrique, VII.*, Editions U.N.E.S.C.O., 916 p.
- Aghi Bahi, 2006, « Permanence et bifurcations du « sentiment nationaliste » ivoirien », in *Nationalisme, panafricanisme et reconstruction africaine*, Dakar, Codesria, pp. 81-102.
- Amselle Jean-Loup, M'bokolo Elikia, 1999, *Au cœur de l'ethnie, Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, La Découverte, 233 p.
- Badie Bertrand, 2018, *Quand le sud réinvente le monde*, Paris, La Découverte, 250 p.
- Bamaze N'gani Essodina 2018 « Politiser ou privatiser l'ethnie ? Réflexion à propos du bien commun en Afrique postcoloniale », *Philosophiques*, n° 45, V. 2, p. 419–444.
- Besson Eric, 2009, *Pour la nation*, Paris, Grasset, 127 p.
- Ceils Saint – Hillaire Janine, 2005, *La République romaine*, Paris, Armand Colin, 389 p.
- Cahen Michel, 1999, « l'Etat ne crée pas la nation : la nationalisation du monde », in *Autrepart*, n° 10, pp. 151 – 170.
- Césaire Aimé, 2001, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine, 58 p.
- Diamond Jared, 2006, *Effondrement*, Gallimard, 648 p.
- Dozon Jean – Pierre, Juin 2000, « la Côte d'ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », in *Politique africaine*, n° 78, pp. 46-62.
- Lalande André, 2010, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, P.U.F.
- Kabou Axelle, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan, 208 p.
- Kimonyo Jean-Paul, 2017, *Rwanda, demain !* Paris, Karthala, 370 p.
- Mounier Emmanuel, 1945, *Eveil de l'Afrique noire*, Nous avons exploité la version numérique produite par la Bibliothèque Paul – Emile – Boudet de l'université de Québec à Chicoutimi site web : <http://bibliothèque.uqac.ca>, 126 p.

Nicolet Claude, 1976, *Le Métier du citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, Gallimard, 543 p.

Paris Henri, 2009, « La démocratie en Afrique subsaharienne », *Géostratégiques*, n° 25, pp. 91-105.

Renan Ernest, 1882, *Qu'est – ce la nation ?*, document mis en ligne par la bibliothèque numérique du site web : <http://classiques.uqac.ca>, 63 p.

Sartre Jean-Paul, << la pensée politique de Patrice Emery Lumumba >>, document disponible à l'adresse internet suivante : <http://www.le-potentiel.com/xd232726.htm>, 20 p.

Tshibwabwa Kudithini Jacques, 2006, « le nationalisme congolais de « possession » et la crise de l'Etat-nation dans le processus de mondialisation. Cas de la République démocratique du Congo », in *Nationalisme, panafricanisme et reconstruction africaine*, Dakar, Codesria, pp. 103 – 130.

**RECOURS AUX MÉTHODES CONTRACEPTIVES CHEZ LES FEMMES EN AGE
DE PROCRÉER DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE**

**USE OF CONTRACEPTIVE METHODS IN WOMEN OF CHILDBEARING AGE IN
NORTHERN CÔTE D'IVOIRE**

KACOU Fato Patrice,

*Chercheur en socio-anthropologie à l'Institut d'Ethno-Sociologie de l'Université Félix
Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, (+225 05957679)
kacoufato@yahoo.fr*

Résumé

Le taux de prévalence contraceptive demeure problématique en Côte d'Ivoire dans sa partie Nord. L'objectif de la présente étude a été de saisir les facteurs explicatifs de la faible utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer. Pour ce faire une étude quantitative a été diligentée en mobilisant les paradigmes holistiques de la socio-anthropologie de la santé. Le tirage de l'échantillon a été fait par choix raisonné à partir des données de l'Enquête Démographique et de Santé 2012 portant sur 2754 femmes de 15 à 49 ans. Les données ont été traitées avec le logiciel Stata 16. Il ressort que le niveau d'étude, le niveau de vie et l'âge sont associés à l'utilisation des méthodes contraceptives.

De ce fait, toute politique relative à la planification familiale doit œuvrer pour une amélioration du taux de scolarisation et du niveau de vie tout en sensibilisant sur les aspects socio-culturels.

Mots clés : Côte d'Ivoire, éducation, femme en âge de procréer, planification familiale, méthodes contraceptives.

Abstract

The contraceptive prevalence rate remains low in Côte d'Ivoire in its northern part. The objective of this study is to understand the explanatory factors for the low use of contraceptive methods among women of reproductive age. To do this, a quantitative study was carried out by mobilizing the holistic paradigms of socio-anthropology of health. The sample was drawn by reasoned choice from data from the 2012 Demographic and Health Survey of 2,754 women aged 15 to 49. The data were processed with the Stata 16 software. It appears that the level of education, standard of living and age are associated with the use of contraceptive methods.

As a result, any family planning policy must work to improve the rate of schooling and the standard of living while raising awareness on socio-cultural aspects.

Keywords : Côte d'Ivoire, education, woman of childbearing age, family planning, contraceptive methods

Introduction

La Côte d'Ivoire, dans sa construction en tant que nation et aidée par ses cultures, a fait clairement le choix d'une politique nataliste (E. Talnan et al., 2008 : p. 297). Toutefois, dès l'annonce de la crise économique avec la mévente des produits agricoles sur le marché international, elle opte pour les thèses malthusianismes (Malthus, 1798) en intégrant dans sa gouvernance, la politique de planification familiale qu'elle confie à l'Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBF). Dès cet instant, les femmes en âge de procréer vont être sensibilisées à adhérer à la politique de planification familiale. Et pour les inciter, les contraceptifs vont leur être fournis gratuitement. Malgré ces offres alléchantes au bénéfice des femmes en âge de procréer, le taux global de fécondité générale est de 154,7 ‰ et le taux de fécondité va rester important car estimé à 5 enfants par femme (Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2013 : p. 73).

D'une proportion de 14 % en 2012 (Enquête Démographique et de Santé, 2012 : p. 105), le taux national d'utilisation des contraceptifs est passé à 15, 5% en 2015 (Ministère du Plan et du Développement, 2017 : p. 24). Ainsi, vu la lente progression, le gouvernement ivoirien s'est donné pour objectif d'atteindre un taux de prévalence contraceptive de 36% (Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2014). Objectif qui reste difficile à atteindre si on se réfère au taux de prévalence contraceptive dans le Grand-nord du pays.

En effet, la prévalence contraceptive dans cette région est de 16,50 % soit un gap de 19,5 % avec de fortes disparités internes à la région. Autrement dit, il y a une proportion de 83,51 % de femmes en âge de procréer, entre 15 et 49 ans, qui n'utilisent pas de méthodes contraceptives (confère Tableau 1 en annexe).

De tels comportements envers les méthodes contraceptives ne sont pas fortuits. Ils commandent d'interroger les logiques sociales explicatives de la faible utilisation des contraceptifs dans le Nord de la Côte d'Ivoire dans le but d'aider à l'orientation des politiques en faveur de la planification familiale d'une part et de contribuer d'autre part à mener des interventions efficaces pouvant accroître le taux de prévalence contraceptive.

Autrement dit, quels sont les facteurs explicatifs de la faible utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer vivant dans le Nord de la Côte d'Ivoire ?

A cette question on répond provisoirement que le niveau d'instruction de la femme a une influence sur l'utilisation des méthodes contraceptives.

I. Méthodologie

Les données qui servent de soubassement à l'étude ont été produites par l'Institut National de la Statistique dans le cadre de l'Enquête Démographique sur la Santé en Côte d'Ivoire réalisée de 2011 à 2012 et inscrites dans un rapport d'étude intitulé : Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012. Il s'agit donc de données secondaires utilisées dans le cadre de cette étude. Ces données, pour les besoins de l'étude portent sur une population mère de 10060 femmes âgées de 15 à 49 ans. Notre échantillonnage a procédé par un choix raisonné qui a sélectionné les femmes en âge de procréer vivant dans le Nord du pays, soit une population de 2754 femmes.

L'utilisation des méthodes contraceptives a été définie comme la variable dépendante. On entend par méthodes contraceptives, l'emploi des moyens modernes et traditionnels chez les femmes dans le but d'empêcher la survenue d'une grossesse.

La variable indépendante quant à elle s'est libellée en termes de pouvoir de décision de la femme perceptible par le niveau d'éducation scolaire. En outre, l'étude a croisé les covariantes que sont : l'indice de pauvreté, l'âge, la situation matrimoniale, la religion avec la

variable dépendante, l'utilisation des méthodes contraceptives. Les croisements se sont avérés statistiquement significatifs au regard du test de khi carré de Pearson.

L'analyse des données s'est réalisée avec le logiciel Stata 16 et s'est faite à deux niveaux : une analyse bi-variée et une analyse multivariée. L'analyse bi-variée a consisté d'abord à croiser la variable dépendante et la variable indépendante, ensuite la variable dépendante avec chacune des covariantes et enfin la variable indépendante avec chacune des covariantes. Deux modèles ont été utilisés pour l'analyse multivariée. Il s'agit du modèle non ajusté et du modèle ajusté aux covariantes.

Le modèle non ajusté a consisté à croiser les deux variables (dépendantes et indépendantes) en les mettant en relation avec une variable de référence et le modèle ajusté a consisté à utiliser un modèle logique pour comparer les deux variables en les ajustant avec les covariantes. Le tout a été soutenu par les paradigmes holistiques de la socio-anthropologie de la santé en termes d'interprétation des données comme on le perçoit à travers les différents résultats.

2. Résultats

Le traitement des données a conduit à trois résultats majeurs que sont : l'influence du niveau d'étude sur l'utilisation des méthodes contraceptives, la corrélation entre le niveau de vie et l'utilisation des méthodes contraceptives et l'influence de l'âge sur l'utilisation des méthodes contraceptives.

2.1. De l'influence du niveau d'étude sur l'utilisation des méthodes contraceptives

Selon une étude menée par l'Association Ivoirienne pour le Bien-être Familial (AIBF) concernant les pratiques des personnes en union face au planning familial dans les zones rurales, le niveau d'instruction s'est révélé être un facteur déterminant dans le choix que font les utilisatrices de recourir à une méthode contraceptive moderne. Par ailleurs les personnes en union hautement instruites font le plus recours aux méthodes contraceptives modernes que les moins instruites. Ainsi, le niveau d'instruction a été corrélé à l'utilisation des méthodes contraceptives.

Tableau 2 : corrélation entre le niveau d'étude et l'utilisation des méthodes contraceptives

Modèle logistique non ajusté			
Utilisation	OR	P	IC 95%
Non scolarisé	Référence		
Primaire	3, 015	0,000	2.32 - 3.91
Secondaire et plus	5 ,560	0,000	4.28- 7.21

Source : À partir des données de l'EDS 2012

La mise en rapport du niveau d'instruction avec l'utilisation des méthodes contraceptives a démontré qu'il y a un impact important de l'éducation formelle sur les femmes dans l'utilisation des méthodes contraceptives. On a un khi carré de Pearson de 0,00 aussi bien au niveau d'étude primaire qu'au niveau d'étude secondaire. Ainsi, on a trois (3) fois plus de chance de trouver l'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer de niveau primaire que chez celles qui sont analphabètes (OR : 3.01; IC 95% : 2.32--

3.91). Cette probabilité s'accroît de cinq (5) fois plus de chance du passage des femmes de niveau primaire au niveau secondaire et plus (OR : 5.56; IC 95 % : 4.28--7.21). Autrement dit, la pratique de l'utilisation des méthodes contraceptives s'accroît au fur et à mesure que le niveau scolaire de la femme est élevé. Moins une femme est instruite, moins elle recourt à l'utilisation des méthodes contraceptives. Par exemple, avec la tendance décrite par le tableau, on peut déduire que les femmes analphabètes seront très peu enclines à utiliser les méthodes contraceptives.

En effet, l'instruction est susceptible de faire sortir l'individu d'un système fermé pour créer en lui une aptitude à accepter les cultures dites modernes. Par ailleurs, l'instruction de la femme lui permet d'être en contact avec des modes de raisonnement et de pensées nouvelles, ce qui peut l'amener à changer de comportement et à adopter les méthodes de contraception moderne. De plus, on observe qu'il y a un lien entre le niveau de vie et l'utilisation des méthodes contraceptives.

2.2. De la corrélation entre le niveau de vie et l'utilisation des méthodes contraceptives

L'exercice d'une activité économique procure à la femme des moyens financiers qui peuvent lui permettre d'acheter des contraceptifs modernes. En effet, la non gratuité des contraceptifs modernes peut être un obstacle à leur utilisation surtout par les femmes en union qui n'exercent aucune activité. Pour voir l'impact du niveau de vie sur l'utilisation des méthodes contraceptives, d'autres variables telles que le niveau d'instruction, le statut matrimonial, l'âge et la religion, ont toutes été mises en relation.

Tableau 3 : Ajustement des facteurs associés à l'utilisation des méthodes contraceptives

Modèle ajusté avec les covariantes			
	OR	P	IC 95%
Non scolarisée	Référence		
Primaire	2, 18	0,000	1,63 – 2,91
Secondaire et plus	3, 12	0,000	2,23 – 4,37
Très pauvre	Référence		
Pauvre	2, 68	0,000	1,70 – 4,22
Moyen	2, 55	0,000	1,64 – 3,96
Riche	3, 32	0,000	2,10 – 5,25
Très riche	6, 00	0,000	3,84 – 9,39
Célibataire	Référence		
Mariée	- 46%	0,001	0,38 – 0,77
Rupture d'union	- 50%	0,036	0,26 – 0,95
15-19	Référence		
20 24	1,92	0,001	1,30 – 2,84
25 29	3, 69	0,000	2,40 – 5,66
30 34	2, 46	0,000	1,52 – 3,98
35 39	3, 06	0,000	1,88 - 4,98
40 44	2, 85	0,000	1,68 - 4,83
45 49	1,64	0,119	0,88 - 3,080
Religion musulmane	Référence		
Religion chrétienne	1,42	0,009	1,09 -1,84
Autre religion	0,91	0,635	0,65 -1,29

Source : À partir des données de l'EDS 2012

Ainsi, on note que l'utilisation des méthodes contraceptives augmente avec le niveau de vie. Pour illustration, les femmes les plus riches ont six (6) fois plus de chance d'utiliser les méthodes contraceptives que les femmes économiquement pauvres (OR : 6.00; IC 95% : 3.84--9.39). Cette même tendance s'observe chez les femmes de la classe moyenne. On trouve chez les femmes de la classe moyenne trois (3) fois plus de chance d'utiliser les méthodes contraceptives que chez les femmes économiquement pauvres (OR : 3.32; IC 95% : 2.10--5.25). En d'autres termes, on peut formuler la relation selon laquelle plus une femme est pauvre, moins elle utilise les méthodes contraceptives. Le pouvoir d'achat se présente comme un facteur favorisant de l'utilisation des méthodes contraceptives.

En outre, on note, en comparant les données obtenues à partir du modèle logistique non ajusté (tableau 2) et les données du modèle ajusté avec les covariantes (tableau 3) que la pratique de l'utilisation des méthodes contraceptives se réduit de près d'un point au niveau primaire (3,01-2,18 = 0,83) et d'environ trois points au niveau secondaire (5,56-3,12 = 2,44). Ces baisses de points sont significatives comme le souligne le khi carré de Pearson qui est de 0,00. Les quatre variables que sont : le niveau de vie, le statut matrimonial, l'âge et la religion ont une influence sur l'utilisation des méthodes contraceptives. Leur présence dans cette étude contribue à faire baisser l'impact du niveau d'étude sur l'utilisation des méthodes contraceptives. Ce qui conduit à déterminer de façon spécifique la part de la variable âge à travers son croisement avec l'utilisation des méthodes contraceptives.

2.3. De l'influence de l'âge sur l'utilisation des méthodes contraceptives

Pour mieux percevoir l'incidence de l'âge sur l'utilisation des méthodes contraceptives, on a également associé au croisement des variables le niveau d'instruction, le niveau de vie, le statut matrimonial et la religion.

Tableau 4 : Ajustement des facteurs associés à l'utilisation des méthodes contraceptives

Utilisation de méthodes contraceptives			
Caractéristiques	Fréquence / Pourcentage (%)		Chi-Pearson / P-value
	Oui	Non	
<i>Age (ans)</i>			
15-19	432 (19)	84 (19)	< 0,0002
20-24	427 (19)	86 (19)	
25-29	395 (17)	110 (24)	
30-34	342 (15)	56 (12)	
35-39	289 (13)	59 (13)	
40-44	227 (10)	40 (9)	
45-49	188 (8)	19 (4)	
<i>Niveau d'étude</i>			
Non scolarisé	209 (46)	1782 (77,5)	< 0,0001
Primaire	110 (24)	311 (13,5)	
Secondaire et plus	135 (30)	207 (9)	
<i>Indice de pauvreté</i>			
Très pauvre	29 (6)	523 (23)	< 0,0001
Pauvre	81 (18)	438 (19)	
Moyen	94 (21)	675 (29)	
Riche	81 (18)	375 (16)	

Très riche	169 (37)	289 (13)	
<i>Etat matrimonial</i>			
Célibataire	155(34)	454 (20)	< <i>0,0001</i>
Mariée	282 (62)	1748 (76)	
Rupture d’union	17 (4)	98 (4)	
<i>Religion</i>			
Musulman	249 (55)	1419 (62)	
Chrétien	154 (34)	443 (19)	
Autre	48 (11)	435 (19)	

Source : À partir des données de l'EDS 2012

La lecture du tableau pose que les cinq variables que sont : l'âge, le niveau d'instruction, le niveau de vie, le statut matrimonial et la religion, ont un impact déterminant sur l'utilisation des méthodes contraceptives. On a un khi carré de Pearson qui est de 0,00. En d'autres termes, les variables ont des influences les unes sur les autres. Au niveau de l'état matrimonial, on note que parmi les femmes en âge de procréer qui utilisent les méthodes contraceptives, 62 % sont des femmes mariées contre 34 % de femmes célibataires. Dans la population des femmes en âge de procréer qui n'utilisent pas les méthodes contraceptives, 76 % sont des femmes mariées contre 20 % de femmes célibataires. Dans le même temps, au plan religieux, on enregistre une forte utilisation des méthodes contraceptives aussi bien chez les femmes musulmanes que chez les femmes chrétiennes soit respectivement 55% et 34%.

En outre, le croisement a montré que l'âge est significativement associé à l'utilisation du contraceptif sauf chez les femmes les plus âgées ; (OR=1.92 ; IC95%= 1.30--2.84) (confère tableau 3). Ainsi, au fur et à mesure que l'âge augmente, on observe chez les femmes en âge de procréer du Nord, une tendance à la baisse de l'utilisation des méthodes contraceptives. Tandis que du passage de la tranche d'âge 15-19 on a un taux d'utilisation de 19%, on enregistre dans la tranche d'âge 45-49, un taux de 8%. Ce qui fait noter une baisse d'environ 11%. On a une corrélation expressive traduite par un khi carré de Pearson de = 0.0002.

En effet, l'âge de la femme est un facteur important de la pratique contraceptive moderne. Il traduit souvent un effet de génération. Cet effet influence fortement l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, car généralement, la génération jeune y adhère plus vite, tandis que la génération des femmes âgées est plutôt influencée par les méthodes traditionnelles préconisées par la société traditionnelle.

A ce stade de l'exposition des résultats on peut partiellement poser que le niveau d'étude, le niveau de vie économique et l'âge sont des variables qui influencent significativement et nécessairement les comportements d'utilisation des méthodes contraceptives.

3. Discussion

3.1. Le pouvoir d'achat comme vecteur de l'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes

Les résultats sus présentés ont indiqué qu'il y a une forte relation entre l'utilisation d'une méthode contraceptive dans le Nord du pays et le niveau de vie économique de la femme. Cette corrélation s'est exprimée par l'augmentation du niveau d'utilisation des méthodes contraceptives avec l'augmentation du niveau de vie.

Comparés aux données nationales, la corrélation entre les deux variables existe toujours. Cependant, les probabilités sont pratiquement réduites de moitié au plan national comparativement aux probabilités de la région du Nord.

Nos données sont concordantes avec celles d'une étude réalisée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans 13 pays d'Afrique subsaharienne (OMS, 2011 : p. 259), qui montrent que les femmes appartenant au quintile le plus riche avaient une plus grande probabilité de pratiquer une contraception à long terme que celles appartenant au quintile le plus pauvre. De même, des études effectuées en Afrique subsaharienne ont présenté des résultats similaires. C'est le cas de l'étude effectuée à Yaoundé sur les déterminants de la contraception chez les femmes au Cameroun dont les résultats prouvent que les femmes les plus riches ont plus de chance d'utiliser les méthodes contraceptives que les femmes démunies (F. C. K. Sorel, 2010 : p. 57-77). Au Moyen Orient, précisément en Palestine, une étude a présenté que les femmes les plus économiquement faibles qui résidaient à Gaza utilisaient moins la contraception que celles qui ont un niveau de vie élevé (S. Memmi et al., 2015 : p. 303).

Le comportement d'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes riches ou appartenant à la classe moyenne s'explique par le fait que les moyens financiers dont elles disposent apparaissent comme des mobiles permettant de prendre des décisions en matière de santé de la reproduction. Elles sont autonomes dans le choix ou l'achat de leur contraceptif. En effet, le pouvoir de décision appartient à celui qui possède la puissance financière ou les moyens de production comme l'a signifié Max Weber dans son ouvrage intitulé '*L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*' (W. Max, 1964).

3.2. L'illettrisme comme barrière à l'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes

Une autre mise en lien des données a montré au niveau des résultats qu'il y a une corrélation entre le niveau d'étude et la pratique de l'utilisation des méthodes contraceptives. Ainsi a-t-on trois fois plus de chance de trouver l'utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer de niveau primaire que chez celles qui sont analphabètes. Toute chose qui confirme notre hypothèse qui postule que le niveau d'éducation de la femme du Nord de la Côte d'Ivoire, en âge de procréer est associé à l'utilisation des méthodes contraceptives. La même tendance s'est observée à travers toutes les régions de la Côte d'Ivoire (Enquête Démographique et de Santé, 2012). En outre, des études réalisées au Togo (K. Kodjo, 2012 : p. 254-257) et au Sénégal (M. M. L. Makhtar et al., 2015 : p. 111) font du niveau d'instruction un facteur favorisant de l'utilisation des méthodes contraceptives. On trouve dans une étude réalisée au Bénin (B. Djima et al., 2017) qu'une femme sur vingt femmes analphabètes, utilise les méthodes contraceptives. Ce qui conduit l'étude à émettre la conclusion que du passage d'un niveau d'étude inférieur à un niveau d'étude supérieur, on enregistre un taux plus important d'utilisation de méthodes contraceptives.

Cependant, on apprend avec Bajos et al. que la décision de recours aux méthodes contraceptives peut porter sur le type de méthodes en lien avec le niveau d'étude. Ainsi, il est ressorti de leur étude qu'en France, 22 % de femmes n'ayant pas de diplôme ou ayant au moins un BEPC¹ utilisaient une pilule de troisième génération, contre 56 % des femmes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (N. Bajos et al., 2004 : p. 488).

L'instruction se pose comme un moyen : « efficace pour réduire les barrières culturelles de l'accessibilité aux services de santé... dans [un] contexte particulier où les perceptions, les croyances et les opinions erronées constituent un réel obstacle à l'offre des produits contraceptifs » (S. Kaboré et al., 2016 : 817).

¹ Brevet d'Etudes du Premier Cycle

3.3. Le fait religieux et l'âge comme freins à la politique de planification familiale

La faible utilisation des méthodes contraceptives observée chez les femmes en âge de procréer au Nord pourrait s'expliquer par les faits socio-culturels. En effet, le Nord de la Côte d'Ivoire a une population à forte proportion musulmane soit 56 % (T. J. Bassett, 2003 : p. 19). Or, la religion musulmane a un discours en faveur de la procréation comme don de la Providence divine, Dieu. A ce propos voici ce que déclare le Coran :

« Le mariage est la façon qu'Allah a choisi pour la reproduction, la multiplication et la continuité de la vie après qu'il ait arrangé et préparé chacun de manière à ce qu'il joue un rôle positif pour atteindre cet objectif. Allah dit : Ô, les gens ! nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle »².

« Ô, les gens ! Craignez votre seigneur qui vous a créé d'une personne unique et d'elle son épouse et qui, des deux a fait foisonner beaucoup d'hommes ainsi que de femmes »³.

Ce verset du coran encourage à la procréation vue comme une bénédiction divine et la pratique contraceptive comme une opposition aux prescriptions de Dieu. Or, s'opposer à la volonté de Dieu attire des sanctions. Dans la partie Nord de la Côte d'Ivoire aussi vivent des populations chrétiennes. Et sur la question de la contraception, elles sont d'accord avec l'islam. Ainsi, On entend une Eglise catholique encore plus claire et inquiète face à la contraception lorsqu'elle écrit que :

« Le déclin démographique, dû à une mentalité antinataliste et encouragé par les politiques mondiales en matière de santé reproductive, entraîne non seulement une situation où le renouvellement des générations n'est plus assuré, mais risque de conduire à terme à un appauvrissement économique et à une perte d'espérance en l'avenir. » (A. Desgrées du Loû, 2015 : 39).

Dans le contexte africain, la religion demeure fondamentale dans la vie des croyants et par conséquent, les croyances religieuses influencent les comportements en général et le comportement contraceptif en particulier. Pour la plupart des religions, l'enfant est un don de Dieu. Par conséquent, toute pratique contraceptive n'est pas la bienvenue voire interdite. Ceci est le cas de l'Eglise catholique qui est formellement opposée à l'utilisation des méthodes de contraception modernes.

De plus, les sociétés du Nord, à l'image de la perception que les sociétés africaines se font de l'enfant, ont une culture de valorisation du grand nombre d'enfants (F. Ezembe, 2009). L'enfant confère un statut prestigieux et est une force de richesse. Certes, à la lumière des données, on trouve une forte proportion de musulmanes qui utilisent les méthodes contraceptives, soit 55,21 %. Cependant, d'autres études pourraient être faites pour déterminer si ce sont les raisons religieuses qui influencent la catégorie de ces mêmes femmes (61,78%) qui n'utilisent pas les méthodes contraceptives.

Par ailleurs l'étude a révélé significativement que l'âge a une corrélation avec l'utilisation des méthodes contraceptives. Au fur et à mesure que l'âge augmente, on observe chez les femmes en âge de procréer du Nord une tendance à la baisse de l'utilisation des méthodes contraceptives. Ainsi du passage de la tranche d'âge 15-19 (18,78%) à la tranche d'âge 45-49

² Sourate 49 - Les appartements - Al-Hujurat - Verset 13

³ Sourate 4 - Les Femmes - An-Nisa - Verset 1

(8,17%), il y a une baisse d'environ 10%. On a une corrélation significative traduite par un $P = 0.002$. Trois études réalisées sur le même sujet au Bénin, en Centrafrique (A. Sepou et al., 2000 : 75) et en France (S. A. Benbrika, 2018 : p. 117) confirment le lien de dépendance entre l'âge et l'utilisation des méthodes contraceptives. Contrairement aux études réalisées en Côte d'Ivoire et en Centrafrique où la tendance est à la baisse dans l'utilisation des méthodes contraceptives au fur et à mesure qu'on augmente en âge, au Bénin et en France, l'utilisation des méthodes contraceptives augmentent avec l'âge. Dans la présente étude, l'utilisation des méthodes contraceptives baisse à partir de la tranche d'âge 30-34 jusqu'à 45-49 ; soit de 12,33% à 4,19%. Au Bénin (B. Djima et al., 2017), précisément à Tchaourou, les femmes dont l'âge est compris entre 30-34 ans et entre 40-49 ans utilisent plus les méthodes contraceptives que les femmes de moins de 30 ans. En France, l'utilisation des méthodes contraceptives augmente de la tranche 18-24 à 35-40 ; On passe de 21% à 30% soit une augmentation de près de 10%. La raison explicative de la baisse du taux d'utilisation des méthodes contraceptives dans les tranches d'âge sus évoquées serait le fait de l'entrée en mariage. En effet, avoir un enfant après un mariage est un ciment du statut marital et l'enfant est la preuve d'une bénédiction. Les couples s'investissent par conséquent à procréer.

Les données de l'étude offrent des pistes pour l'élaboration d'une politique de planification tenant compte d'une part des variables sur lesquelles il faut agir pour améliorer le taux de prévalence contraceptive. Et d'autre part l'étude oriente à capitaliser les barrières culturelles dans la sensibilisation des populations cibles.

A ce stade, il faut noter que les pays dits du Nord notamment les Etats Unis d'Amérique et la France ont un taux de prévalence contraceptive dans l'ordre de 76% et 78 % là où les pays du Sud tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo affichent respectivement 23%, 28% et 20% (Banque Mondiale, 2019).

Toutefois, l'étude comporte des limites. La limite principale est liée à l'impossibilité d'apprécier directement le pouvoir de décision de la femme, compte tenu du fait que les données disponibles sur cette variable ne prenaient en compte que les femmes en union. Nous avons donc utilisé le niveau d'éducation comme variable pour apprécier le pouvoir de décision de la femme dans l'utilisation des méthodes contraceptives.

Conclusion

Recours aux méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer du Nord de la Côte d'Ivoire, tel a été le sujet du présent article. L'objectif était de saisir les facteurs explicatifs de la faible utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes en âge de procréer puisque la prévalence contraceptive y est faible soit 16,50 % avec de fortes disparités internes d'une localité à une autre. Pour y parvenir, une étude quantitative a été menée sur 2754 femmes en âge de procréer en faisant appel aux paradigmes holistiques de la socio-anthropologie de la santé.

Il ressort des données traitées, analysées et interprétées que le niveau d'étude, le niveau de vie et l'âge sont des variables qui déterminent le comportement d'utilisation des méthodes contraceptives. Ainsi, les politiques relatives à la santé de la reproduction en général et à la planification familiale en particulier doivent œuvrer pour une amélioration du taux de scolarisation, du niveau de vie et sensibiliser davantage les femmes appartenant aux tranches d'âge 30-34 ans et 45-49 ans. En outre, la sensibilisation devra insister sur les aspects socio-culturels dans le but d'influencer la perception du religieux sur les méthodes contraceptives et le binôme mariage-enfant. Par ailleurs, il serait opportun de mener d'autres études pour voir l'impact d'autres variables sur l'utilisation des méthodes contraceptives.

Références bibliographiques

Bajos Nathalie, Oustry Pascale, Leridon Henri *et al.*, 2004, « *Les inégalités sociales d'accès à la contraception en France* », *Population*, 2004/3 (Vol. 59), p. 479-502. DOI : 10.3917/popu.403.0479. URL : <https://www.cairn.info/revue-population-2004-3-page-479.htm>.

Banque Mondiale, <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.DYN.CONU.ZS>, consulté le 17 juillet 2019

Bassett Thomas J, 2003, « *Nord musulman et Sud chrétien* » : les moules médiatiques de la crise ivoirienne, *Afrique contemporaine* 2003/2 (n° 206), pages 13 à 27. Consulté sur : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2-page-13.htm>, le 17 août 2019.

Desgrées du Loû Annabel, « *Contraception : les couples et l'Église font chambre à part* », *Études*, 2015/11 (Novembre), p. 31-42. DOI : 10.3917/etu.4221.0031. URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2015-11-page-31.htm>

Djima Baranon, Mouftaou Amadou Sanni, 2017, *Recours aux méthodes modernes de contraception par les femmes de Tchaourou*, Éditions science et bien commun. Consulté sur : <http://editions-science-et-bien-commun.org>, le 17 juillet 2019.

Enquête Démographique et de Santé, 2012, *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012. Côte d'Ivoire*, 561 p.

Ezembe Ferdinand, 2009, *L'enfant africain et ses univers*, Paris, Karthala, 386 p.

Souleymane Kaboré, Léon Blaise Savadogo, Ziemlé Clément Média, Koabié Bakouan, Emanuel Lankoandé, Bernard Zongo, Norbert Coulibaly, Alain Kaboré, Alexandrine Boissier et Djénéba Sanon-Ouédraogo, 2016, « *Culture locale et participation communautaire : journées du Djandioba de la planification familiale au Burkina Faso* », *Santé Publique*, 2016/6 (Vol. 28), p. 817-826. DOI: 10.3917/spub.166.0817. URL: <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2016-6-page-817.htm>

Karl Marx, 1919, *Le Capital*, Édition populaire (résumés-extraits), par Julien Borchardt (1919). Texte français établi par J.-P. Samson. 1re édition, Paris : Les Presses universitaires de France, 1935. Réimpression, P.U.F., 1965, 4e tirage.

Kodjo Kotokou, 2012, *Les facteurs de l'utilisation des méthodes contraceptives à Lomé*, pp 251-266.

Malthus Thomas Robert, 1798, *Essai sur le principe de population*, Une édition électronique réalisée à partir du livre de Thomas Robert Malthus (1798), *Essai sur le principe de population*. Paris : Éditions Gonthier, 1963, 236 pages. Collection : Bibliothèque Médiations. (Préface et traduction par le docteur Pierre Theil).

Mamadou Makhtar Mbacké Leye, Adama Faye, Mayassine Diongue, Issa Wone, Ibrahima Seck, Papa Ndiaye, Anta Tal Dia, 2015, *Déterminants de l'utilisation de la contraception moderne dans le district sanitaire de Mbacké (Sénégal)*, *Santé Publique* 2015/1 (Vol. 27), pages 107 à 116. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2015-1-page-107.htm>, le 17 juillet 2019.

Max Weber, 1964, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964 ; Gallimard, 2004, 341 p.

Memmi Sarah, Desgrées du Loû Annabel, 2015, « *Rapports de genre et pratiques contraceptives au sein des couples palestiniens* », *Population*, 2015/2 (Vol. 70), p. 295-330. DOI : 10.3917/popu.1502.0295. URL : <https://www.cairn.info/revue-population-2015-2-page-295.htm>

Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2014, *Plan d'action national budgétisé de planification familiale de la Côte d'Ivoire 2015-2020*, 104 p.

Ministère du Plan et du Développement, 2017, *Enquête par grappes à indicateurs multiples-Côte d'Ivoire 2016 (MICS 5)*, 410 p.

Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, 2013, *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012 (EDS-MICS)*, 591 p.

Organisation Mondiale de la Santé, 2011, *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé* Volume 89, Numéro 4, avril 2011, 241-316. Consulté sur : <http://www10.who.int/bulletin/volumes/89/4/10-083329.pdf>, le 10 mars 2020.

Sakina Benbrika Abarane, 2018, *Déterminants sociodémographiques dans le choix de la méthode contraceptive chez des femmes de 18 à 40 ans au sein de la Cohorte Constances*, thèse, Université de Versailles ST-Quentin en Yvelines UFR des Sciences de la Santé Simone Veil, 158 p.

Sepou, A., Enza, J., Nali, M.N, 2000, *Les difficultés liées à l'expansion de la contraception en zones urbaine et semi urbaine de la République Centrafricaine*, *Med Afr Noire*. 2000 ; 47(2) ; 73-8. [Visité le 18/01/2015]. Consulté sur : <http://www.santetropicale.com/Resume/24703.pdf>, le 16 août 2019 pp 73-78.

Sorel Francine Chomteu Kouam, 2010, *Analyse des déterminants de la pratique contraceptive moderne chez les femmes en union du Cameroun : cas de la ville de Yaoundé*, ISSEA-Ingénieur d'Application de la Statistique (IAS). Consulté sur : <https://www.memoireonline.com/07/10/3682/Analyse-des-determinants-de-la-pratique-contraceptive-moderne-chez-les-femmes-en-union-du-Cameroun.html>, le 17 juillet 2019.

Talnan Édouard, Fassassi Raïmi, Vimard, Patrice, 2008, *Pauvreté et fécondité en Côte-d'Ivoire. Pourquoi le malthusianisme de la pauvreté ne se vérifie-t-il pas ?* *Cahiers québécois de démographie*, 37 (2), 291–321. <https://doi.org/10.7202/038134ar>, consulté le 10 mars 2019.

Annexe :

Tableau 1 : Proportion d'utilisation des méthodes contraceptives dans le Nord de la Côte d'Ivoire

Utilisation MC	Fréquence	Pourcentage (%)
Non usage MC	2 300	83,51
Usage MC	454	16,50
Total	2 754	100

Source : À partir des données de l'EDS 2012

ACCÈS AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LE NORD EST DU BÉNIN (BANI KOARA)

1-SALIFOU BIO Afissétou Lauriane Dangniré : *Doctorante en sociologie de développement à l'Ecole Pluridisciplinaire de la FLASH Laboratoire de sociologie des organisations et du développement de l'INJEPS*, aurianesalifoubio@yahoo.fr

(229) 66899394

2- GOUDA Lompo. Souaïbou : *Maître de Conférences des Universités/CAMES*,
goudasouaibu@yahoo.fr

(229) 97982104

Résumé

Plusieurs Etats font de nos jours l'accès au service de base, dont l'accès à l'eau potable une préoccupation. La recherche vise à analyser la perception du service public de l'eau potable chez les usagers dans la commune de Banikoara. À cet effet, l'approche mixte à dominance qualitative a servi de méthode. Ainsi les données ont été recueillies auprès de 110 acteurs. Il en ressort qu'au niveau local, que quatre catégories d'acteurs assurent la gestion du service public de l'eau et qu'il existe un dispositif institutionnel pour faciliter l'accès à l'eau potable à tous. De même, l'analyse des données révèle les facteurs du difficile accès à l'eau potable dans la commune de Banikoara. Enfin, 68,2% des enquêtés affirment que la non prise en compte des préoccupations des usagers explique la faible utilisation des services publics d'eau et l'enregistrement d'un mécontentement face à ce service qui leur est destiné.

Mots clés : satisfaction des usagers, service public, eau potable

Abstract

Today, several States, in the process of sustainable development, agree to want to make user satisfaction the center of public service concerns. This is one of the imperative reforms in Benin that affects all sectors. The decentralization of decisions at the municipal level and the adaptation of the water service to users' expectations, facilitate reconciliation between users and public administrations through. These days constitute a performance indicator in the governance mechanism of the public water service. The objective of this research is to analyze the perception of users of the public drinking water service in the town of Banikoara. To this end, 110 actors were selected for the data collection according to the adoption of a qualitative method. Documentary research, observation and semi-structured interview were used as a data collection technique. It turns out that despite the transfer of competences to the municipal level, all actors in particular the users of the public service do not participate in the management of the public water service despite being the primary beneficiaries. Also, 68.2% of respondents say that the concerns of users have not been taken into account during the installation of hydraulic structures and even for their management. This therefore leads to the non-use of public water services and the recording of dissatisfaction with this service intended for them.

Keywords: user satisfaction, public service, drinking water

Introduction

« L'eau est une ressource naturelle multifonctionnelle et multidimensionnelle. Elle est la base de toute forme de vie ». (M. Dieng, 2011, P. 1). Cependant, seul 46% de la population rurale a accès à l'eau potable. (UNICEF, OMS, 2007). Malgré la mobilisation de la communauté internationale et des organisations civiques (ONG, associations) pour améliorer la situation ces dernières années, le problème se pose avec acuité. « Parmi les 783 millions de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable, plus de 300 millions vivent en Afrique » (Doukouré E., 2012 P. 5). « Le Bénin à l'instar de la plupart des pays africains en voie de développement est concerné par le problème d'accès à l'eau » (Ayenon M., 2009, P. 5). Au Bénin, un ménage sur trois n'a pas accès à l'eau potable et le problème se pose avec un peu plus d'acuité en milieu rural. (Fonds pour l'Environnement Mondial, 2008, P. 3). En dépit des nombreuses dispositions prises pour desservir la population, l'eau demeure inaccessible en milieu rural, sur les 29165 ouvrages installés au Bénin, seulement 25749 ouvrages sont fonctionnels. Dans le département de l'Alibori qui est une zone enclavée sur les 2780 ouvrages hydrauliques installés seulement 2462 ouvrages fonctionnels (BDI/DG-Eau, 2015) Les points d'eau fonctionnels et pérennes recensés dans la commune de Banikoara desservent une population évaluée à 95 277 habitants sur 273094 habitants ce qui correspond à un taux de desserte de 34,89%. Elle compte 523 ouvrages pour 95277hbs, dont 61 Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPM) en panne et 25 abandonnés) et 1 BF non fonctionnel. (PAMM CORPOARATION, 2016). Force est de constater que malgré le faible taux d'ouvrages fonctionnel dans la commune de Banikoara, capable de desservir la population, que seulement 47,7% des bénéficiaires s'y approvisionnent et le reste auprès des sources non potables. Urge-t-il de notifier que 81, 5 % de la population consomment l'eau des puits; 14,9% l'eau des pluies en saison pluvieuse et 7,6 % l'eau des marigots induisant ainsi un fort taux de personnes atteintes de diarrhées répétées et d'infections intestinales. Hormis le problème d'accessibilité, Il se pose donc dans la commune de Banikoara un problème non appréciation du service public induisant un sentiment d'insatisfaction des usagers dudit service se manifestant ainsi par une abstention face à l'offre. Le retour vers les sources d'eau non potable; une recrudescence des maladies liées à l'eau; l'accroissement de la déscolarisation; ralentissement des activités génératrices de revenu des femmes; la non atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et aussi la non pérennisation du service public d'eau potable facteur de développement durable.

« La question de la qualité du service a suscité un certain nombre de réflexions dans plusieurs pays industrialisés et en développement. Ainsi donc, la performance d'une entreprise de production et de distribution d'eau ne peut plus être jugée sur le seul critère du coût marginal de fourniture de l'eau, mais doit aussi tenir compte de paramètres intégrant les aspects qualitatifs du service » (Bouscasse H., Destandau F. et Garcia S., 2008, P. 2).

Il s'agit là d'une des réformes impératives du Bénin qui touche tous les secteurs. La décentralisation des décisions au niveau communal et l'adaptation du service eau aux attentes des usagers, facilitent le rapprochement entre les usagers et les administrations publiques. Ainsi, « l'Etat a engagé dès lors le processus de transfert de compétences et de ressources aux communes (...) » (Orounla, K. 2018, P. 372). Celui-ci constitue de nos jours un indicateur de performance à prendre en compte dans le processus de mise en œuvre d'un quelconque service public. En dépit de l'adoption de la politique de décentralisation comme nouveau mode de gouvernance local, il existe toujours une frange de la population qui n'a pas accès au service public de l'eau potable. Il nous revient de poser la question suivante : qu'est ce qui

explique le difficile accès à l'eau potable dans la commune de Banikoara ? la recherche vise à analyser la perception des usagers du service public de l'eau potable dans la commune de Banikoara. Le modèle d'analyse organisationnel de Crozier et Friedberg « l'acteur et le système ». Ce modèle d'analyse des organisations obéit à trois niveaux d'analyse à savoir l'analyse systémique, stratégique et le rapport à l'environnement. D'abord à travers l'analyse systémique telle que proposée par Crozier M. et Friedber E. (1977) il s'agira de faire une brève revue des attributions ou le fonctionnement formel du service public en tant que administration publique. L'analyse stratégique vise à mettre en exergue les stratégies des acteurs face au difficile accès au service public de l'eau potable. Enfin le rapport à l'environnement est lié aux facteurs conditionnant (économique, social, culturel, politique) la satisfaction des usagers.

1. Matériel et méthodes

Il s'agit d'une étude transversale et prospective à visée descriptive et analytique. La recherche est de nature mixte à dominance qualitative. En effet, l'approche qualitative a permis d'avoir les données relatives au vécu quotidien des enquêtés. Les données recueillies révèlent le sens et la signification qu'ils donnent à leurs actes. Cette approche a permis de faire une synthèse entre l'analyse de contenu des discours et les résultats acquis par inférence causale. Ainsi, l'approche qualitative a facilité le recueil de données relative à la perception des usagers sur le service public de l'eau potable à Banikoara. Quant à l'approche quantitative, elle a permis de recueillir toutes les données quantitatives relatives au personnel ou acteurs assurant la gestion du service public de l'eau, au nombre d'ouvrage fonctionnel tout en mettant en évidence le ratio population à desservir et ouvrages fonctionnel. La collecte des données a été faite sur la base des techniques de l'entretien, du questionnaire et de l'observation directe avec comme outils respectif le guide d'entretien, la fiche questionnaire et la grille d'observation. Au total, les données ont été recueillies auprès de 110. Les résultats des données qualitatives ont été traités par l'analyse du contenu et la méthode de tri-thématique. Les données quantitatives dans cette recherche, ne sont rien d'autre que les données subsidiaires obtenues au service départemental de l'hydraulique et à la mairie de Banikoara. Sur le plan démographique, Banikoara occupe la première place au niveau départemental. Sa superficie représente 16,69% de la superficie totale de l'Alibori (PDC, 2011). La population de Banikoara compte 2.489.621 habitants (RGPH4, 2013). La population est très diversifiée et comprend une trentaine de groupes socioculturels. Les principaux groupes ethniques qui partagent le territoire sont : les Baatombu (70%), les Fulbé (23%), les Dendi (1,6%), les Yoruba (1,3%), les Fon (0,8%) et les autres (3,3%) (Afrique Conseil, 2006). Les religions les plus pratiquées sont respectivement : l'Islam (51,7%), la Religion Traditionnelle (34,4%), le Christianisme (8,1%). La recherche a été menée dans certains arrondissements de Banikoara. Avant l'identification de ses arrondissements, nous avons procédé par la méthode de pas. La commune ayant dix arrondissements, les premières lettres des noms des arrondissements ont été classées en fonction de l'alphabet. Ensuite la méthode de pas a permis de retenir cinq arrondissement (Banikoara, gomparou kokey, ounet et soroko). Les données ont donc été recueillies dans ses zones là

2- Résultats et analyse

2-1- Analyse systémique du service public de l'eau au niveau communal

Suite à la décentralisation de l'administration, qui est la Loi fondamentale du Bénin, adoptée en décembre 1990, le Bénin a choisi d'orienter son développement vers une planification locale fondée sur la promotion des initiatives de base. Cette réforme implique la responsabilisation des collectivités locales représentées par les élus locaux par : le transfert du pouvoir à la base, une large redistribution des fonctions entre les administrations, notamment

aux niveaux départemental et communal et le principe de subsidiarité qui consiste à ne régler à l'échelon central que ce qui s'avère impossible à régler sur place et au plus bas niveau. D'où de profonds changements dans le rôle et le positionnement des directions techniques de certains ministères et plus particulièrement ceux concernés par les questions liées à l'eau.

Principalement pour le secteur de l'eau, les nouvelles communes acquièrent d'importantes responsabilités suite à l'adoption de des articles 82 à 107 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin). Elles ont désormais en charge : « la réalisation et l'équipement des infrastructures hydrauliques ; la fourniture et la distribution de l'eau potable ». Aussi, la loi N° 2010-44 du 24 NOVEMBRE 2010 portant gestion de l'eau en République du Benin stipule en son article 59 que :

« ... l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées sont responsables, dans le cadre de leurs compétences respectives, de l'organisation et du fonctionnement du service public d'approvisionnement en eau potable. Le service est géré, soit en régie ou dans le cadre d'un contrat de gestion ou de gérance, soit par voie de concession ou d'affermage. Des modalités de gestion et de distribution différentes peuvent être retenues en zone urbaine et en zone rurale ».

Ainsi, chaque commune a la responsabilité d'organiser le service public selon le choix de l'une des modalités prescrites pour desservir sa population. De même, les communes organisent la gestion du service public de l'eau potable sur la base de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 Portant organisation des communes en République du Benin qui considéré comme un cadre référentiel. Depuis 2017, les communes se basent sur le PC-Eau qui est un document de programmation communal en eau pour la réalisation d'ouvrage hydraulique afin de pallier aux disparités observées. Au niveau communal, il y a le nouveau cadre de gouvernance pour l'AEP et un nouveau cadre d'entretien et de maintien des ouvrages simples (CEMOS). Avec le nouveau cadre de gouvernance, seul l'agence nationale est habilitée à réaliser les ouvrages hydrauliques, la commune n'a plus le monopole de réaliser les ouvrages. Cette nouvelle réorganisation est contradictoire aux textes de la décentralisation spécifiquement à l'article n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Les communes perdent une partie de leur compétence, elles se sentent amputée, parce qu'elles ne disposent plus des prérogatives que lui ont conféré les textes de la décentralisation. Outre les communes, les services départementaux se sont senties écartés puisqu'ils n'ont plus aucune attribution, mieux ils ne figurent même pas en tant que acteurs dans le nouveau cadre de gouvernance pour l'AEP en milieu rural. Autrefois, la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable nécessitait encore une collaboration étroite entre la commune et le Service de l'Eau. En réalité, les services techniques déconcentrés de l'Etat au niveau départemental (Services de l'Eau) assuraient encore une bonne partie de l'exercice du Maître d'Ouvrage (MO) communal en Adduction d'Eau Potable(AEP) parce que le transfert des compétences n'était pas effectif. Ce refus de transfert de compétence qui se transforme en une exigence de collaboration entre les services départementaux et les communes permettait aux agents des services départementaux de se faire quelques économies. Les agents des services départementaux, à travers le transfert des compétences aux communes se sont sentis "dépouillés". Avec cette réorganisation, ils se sentent "désœuvrés", "écartés". La commune quant à elle se sent "diminuée". L'adoption de la nouvelle réforme déforme le sens de la décentralisation parce que le pouvoir actuel trouve sa marge de manœuvre réduite. Dans l'optique d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, il entreprend de nouvelles réformes au détriment des principes de la décentralisation. Ainsi, les textes législatifs et réglementaires constituent pour chaque catégorie d'acteurs des ressources pour agir, se légitimer et contrôler les autres forces dans leur dynamique. Il en ressort donc que ceux qui veulent garder le pouvoir (les acteurs étatiques) utilisent toutes sortes de stratégies

pour atteindre leur but, même s'ils voient les intérêts des autres acteurs brimés. Dans ce contexte ci, la nouvelle réforme devrait être vu comme une solution temporelle qui vient à la rescousse des communes, parce qu'elle ne disposent pas encore de structures techniques adéquates, de moyens matériels, financiers et humains requis pour mener comme cela se doit, les activités inhérentes aux compétences qui lui sont transférées notamment celle concernant la fourniture d'eau potable pour toute la population.

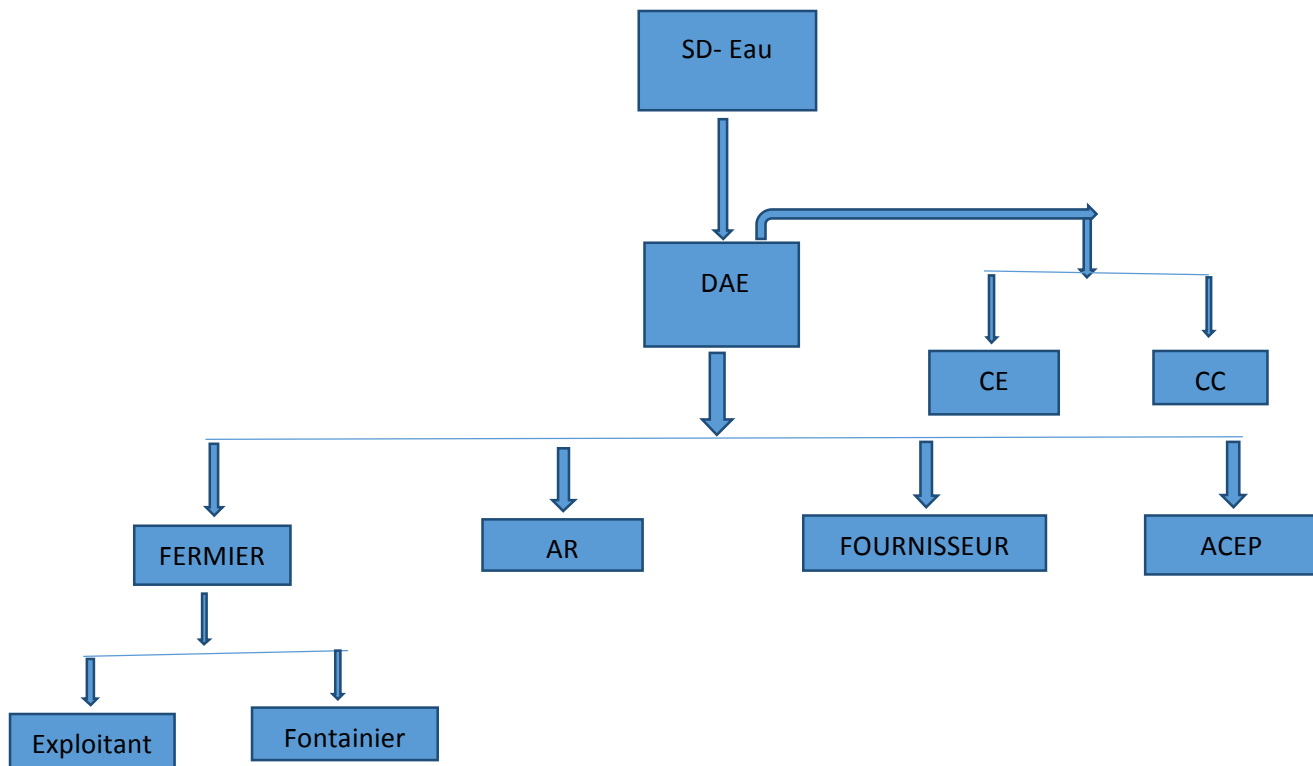
La délégation des ouvrages aux opérateurs privés se fait sur la base d'un certain nombre de critère. De même, le montant de la redevance et la fixation du prix de vente sont déterminés en fonction des références obtenus par le bureau d'étude. Les communes, une fois ses ouvrages acquis, pourraient avoir de difficulté dans le processus de délégation aux opérateurs économiques qui, verront peut-être leur intérêt menacé.

Le système formel au niveau communal est composé de 6 acteurs dont :

- la commune
- les délégataires
- les artisans réparateurs
- les Gestionnaires du stock de pièces de rechange
- Les fournisseurs des pièces
- les consommateurs/organisations des consommateurs qui sont mis en chaîne.

Chacun a un rôle et des responsabilités à assumer. Ainsi, ces acteurs énumérés de façon chronologique révèlent la structuration du service public d'eau au niveau local en termes d'acteur le composant.

Organigramme du service public de l'eau potable au niveau communal



Source : donnée de terrain, 2019

Le Service Départemental de l'Eau (SD-Eau) du Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines est l'interlocuteur de l'Etat auprès des communes dans le Département de l'Alibori. Il veille à l'application de la législation, au respect des normes de conception, de réalisation et d'exploitation des ouvrages. A la demande de la commune, celui-ci apporte son appui conseil pour la mise œuvre de son programme d'approvisionnement en eau potable à travers la préparation des dossiers la préparation et l'évaluation des appels d'offres, l'élaboration de contrats pour la gestion des équipements...). Ensuite, il y a la Division chargé de l'eau (DAE) de la mairie de Banikoara. Autrefois, c'est le Chef Service Technique (ST) qui s'occupait des questions relatives à l'approvisionnement en eau potable dans la commune. Depuis 2013, par une réforme au niveau du Service Technique, ce service a été décomposé en deux ou en trois divisions dont la Division chargé de l'Eau, de l'Hygiène et d'Assainissement. C'est cette division qui a désormais en charge les questions relatives à l'approvisionnement en eau potable dans la commune. Même s'il n'existe pas un arrêté pour définir ses attributions, il existe néanmoins une fiche de poste qui mentionne la mission du Chef de la Division. Outre cette division chargée de l'Eau, de l'Hygiène et d'Assainissement, d'autres acteurs sont impliqués dans le service public de l'eau potable notamment : les délégataires ; les artisans réparateurs ; les Gestionnaires du stock de pièces de rechange ; Les fournisseurs des pièces ; les consommateurs/organisations des consommateurs qui sont mis en chaîne.

Les délégataires ou fermiers sont des personnes à qui la gestion des points d'eau est confiée. Ces derniers, depuis d'adoption du mode de gestion délégué, sont pris sur la base d'un contrat pour assurer la gestion des ouvrages hydrauliques que leur confi la mairie. Les artisans réparateurs quant à eux, sont vus comme étant l'une des pièces maîtresse pour la maintenance des ouvrages. Pour ce fait, la mairie a mis en place un système permettant de contractualiser avec eux. Cela permettra à chaque partie prenante de savoir ses responsabilités. Il a sous lui deux acteurs notamment : le fontainier et l'exploitant qui se chargent directement du bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques. De même, selon le cadre de l'entretien et de maintenance des ouvrages hydrauliques, pour parvenir à la bonne gouvernance du service eau stipule que la mise en place du stock de pièce de rechange est un indicateur qu'a prévu le nouveau mode de gestion. La commune de Banikoara a mis en place un magasin de stockage des pièces de rechange afin de se conformer aux normes et aussi pour régler le problème de disponibilité et d'acquisition des pièces de rechange.

« Un mécanisme est en train d'être mis en place cela fait partie des orientations du secteur. Il s'agit de la mise en disposition des pièces de rechange » *A.D., 2018*

Enfin, L'ACEP entendue, « association des consommateurs d'eau potable », représente un nouveau type d'acteur dans la gestion de l'eau au Bénin depuis l'adoption de la dernière réforme instaurée par la stratégie. Il s'agit, d'une association à but non lucratif qui vient remplacer les comités de gestion qui ont prévalu durant le mode de gestion communautaire. Leur mission est donc d'assurer la représentation des usagers du service public de l'eau auprès de la commune mais surtout de défendre les intérêts des consommateurs contre tous abus et interruption du service public de l'eau fourni par les délégataires.

2-2- Situation de l'AEP dans la Commune de Banikoara

Il s'agit de faire la description de la structuration du service public de l'eau. Cela permet de mettre en exergue les institutions de même que les acteurs qui animent le service public considéré comme un système. Ensuite, il sera fait, une analyse des ressources humaines et matérielles du service public de l'eau.

2-2-1- Organisation des ressources humaines du service public de l'eau potable

Titre/Acteurs	nombre	qualification	observation
Division Chargé de l'eau	1	Licence en science économique	
Fermiers	4	Responsable d'entreprise	-
Exploitants	4	Natif du village	-
Fontainiers		Natif du village	-
Artisans Réparateurs	16	Diplôme en mécanique	opérationnel
Fournisseurs de pièce de rechange	1	Savoir	fonctionnel
ACEP	1	Leader, Fils et résidant dans la commune	Inexistence de rapport d'activité
Cadre de concertation	0	Représentant des catégories d'acteurs	Inexistant

D'abord la division chargée de l'eau à Banikoara, depuis 2015 ne dispose que d'un seul agent. Il est doté d'une licence en science économique. Il n'a donc pas une formation spécifique lui permettant d'avoir à priori les notions pour assurer la bonne gouvernance du service public de l'eau. Cela traduit donc une non-conformité entre les caractéristiques du poste et la compétence de l'employé. Ensuite, l'ACEP est conçu comme une structure communale unique qui s'étend avec des représentants au niveau de chaque village et arrondissement. Cependant, le bureau mais très peu d'activités sont menées et le président qui est censé assurer les règnes réside à Cotonou pour d'autres fonctions. Parmi les 4 fermiers qui assure l'affermage des AEV, 2 ont procédé à la signature du contrat. Quant aux artisans réparateurs, 11 ont pu signer un contrat avec la mairie. En somme, il importe donc d'en déduire que 35% de l'ensemble des fermiers et artisans réparateurs n'ont pas contracté avec la mairie contre 65% qui sont sous contrat avec la mairie. Le cadre de concertation est inexistant. Comparé à la grille d'évaluation de l'ANCB, nous pouvons affirmer que la gouvernance administrative du service public de l'eau potable dans la commune, souffre d'un personnel suffisant et de rigueur.

2-2-2- Organisation matérielle

Tableau I : Récapitulatif des points d'eau par arrondissement

Arrondissement	Points d'eau modernes					
	AEV	BF	Extension Soneb	Forage	Puits Moderne	PEA
BANIKOARA	1	10	12	51	14	88

FOUNOUGO	1	11		77	10	99
GOMPAOU			4	41	15	60
GOUMORI	1	7		52	7	67
KOKEY				56	5	61
KOKIBOROU	1	6		19	5	31
OUNET	1	8		51	9	69
SOMPEREKOU			3	55	11	69
SOROKO				17	9	26
TOURA	1	7		31	12	51
TOTAL	6	49	19	450	97	621

Source : Résultats de l'inventaire des points d'eau ; PAMM COROPATION 2016

Au regard des résultats de l'inventaire, la Commune de Banikoara dispose globalement de 615 points d'eau répartis en 68 Bornes Fontaines (BF), 450 Forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (FPM) et 97 Puits Modernes (PM). Des 615 points d'eau, figurent 518 points d'eau modernes (BF et FPM) évalués à 586 Equivalents Points d'Eau (EPE). Les Bonnes fontaines sont alimentées par 5 Adductions d'Eau Villageoises (AEV) installées dans les arrondissements de Banikoara, de Founougo, de Goumori, de Kokibourou, de OUNET, de Toura, Sompérékou et de Gomparou. La Commune de Banikoara ne dispose pas de Poste d'Eau Autonome (PEA) public. De l'état de fonctionnalité des points d'eau recensés, il ressort que 67 BF et 389 FPM sont en service et utilisés par les populations. De même, 36 FPM sont en panne et 1 BF et 97 PM sont abandonnés.

Sur la base des données collectées, le taux de desserte de la Commune de Banikoara s'est établi à 34,89%. La population ainsi desservie par les ouvrages est de 85 277 habitants sur une population totale de 273 094 habitants. On note cependant, une disparité entre les arrondissements de la Commune de Banikoara en matière de desserte en eau potable.

Tableau II : Sources principale d'approvisionnement en eau pour la boisson

Source principale	Soneb	Borne fontaine/Pompe à motricité humaine	puits	rivière	Pluie	totale
Taux d'usage	18	100	162	22	00	100%
	(5,96%)	(33,11%)	(53,64%)	(7,2%)		

Source : donnée de terrain, 2019

Le tableau montre que les ménages ont énuméré plusieurs sources leur servant de point d'eau. Outre les sources d'eau potable, d'autres sources ont été énumérées notamment : l'eau des puits, de pluie et de marigot comme étant des sources d'approvisionnement en eau potable. Il ressort de ce tableau que 5,96% des enquêtés consomment uniquement l'eau de la Soneb pour la boisson ; 33,11% utilisent l'eau de forage comme première source d'approvisionnement en eau potable. La majorité des enquêtés c'est-à-dire 53,64% s'approvisionnent au puits ; contre 7,2% des enquêtés qui utilisent l'eau des rivières. Il s'agit là de ceux qui vivent dans les fermes proches des cours d'eau. Il faut notifier qu'aucun des enquêtés n'utilisent l'eau de pluie comme source principale d'approvisionnement. Cette source est utilisée en saison pluvieuse, elle n'est donc qu'une source saisonnière. L'eau du puits demeure celle, qui est la plus utilisée au détriment de l'eau des ouvrages hydrauliques. Plusieurs facteurs expliquent l'observance d'une telle situation.

Tableau III : Modalité d'accès à l'eau potable

Mode de payement	Payement direct	Cotisation	Ne paye pas	Totale
Pourcentage	83 (27,48)	57 (18,87)	162 (53,64)	100%

Source : donnée de terrain 2018

Il ressort de ce tableau que tous ne consomment pas de l'eau potable. Pour y avoir accès, selon les données empiriques, il existe deux modalités à savoir : le payement direct et la cotisation. Les données empiriques révèlent que 27,48 % des enquêtés estiment payer de l'argent directement au fontainier en contrepartie pour avoir le droit de s'approvisionner à la source d'eau potable contre, 18,87% qui révèlent qu'ils font une cotisation annuelle qui leur permet d'avoir accès durant toute l'année à l'eau de pompe. Ces deux formes de modalités justifient une hybridation du mode d'accès à l'eau potable. Celle qui est la plus en vue est la modalité de payement direct stipulé par le code de gestion de l'eau. La cotisation qui est la deuxième modalité n'est que le résultat d'une entente sociale. Par contre, 53,64 % des enquêtés ne se sont conformé à aucune des règles parce qu'ils préfèrent s'approvisionner auprès des autres sources dites 'non potables'.

2-3- Facteurs explicatifs du faible taux d'accès à l'eau potable

Il s'agit de mettre en exergue les facteurs explicatifs du difficile accès à l'eau potable

2-3-1- facteur géographique :

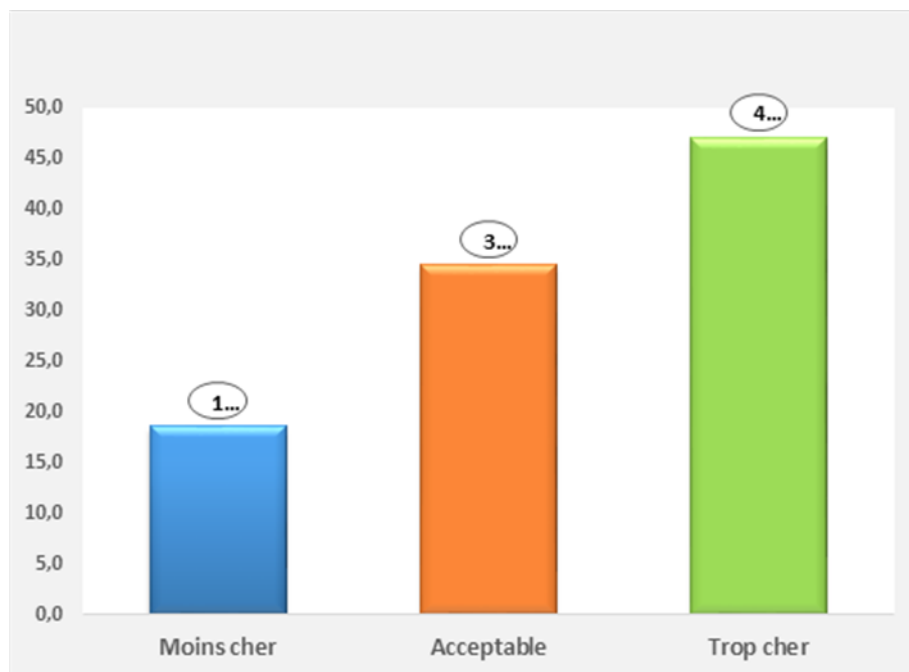
Il existe des disparités concernant l'accessibilité de l'eau; certaines femmes parcourent au moins 1 km à l'allée avant de s'approvisionner en eau potable.

« Nous n'avons qu'une seule pompe dans notre village, et en saison sèche, c'est là-bas que nos femmes vont dormir parce qu'elles veulent être la première à remplir ses bassines. Pendant cette période, nous ne profitons pas de nos femmes parce qu'elles quittent le lit très tôt pour aller chercher l'eau à plus d'un kilomètre de la maison parce que la pompe est à l'entrée du village. Si la mairie pouvait implanter d'autres ouvrages en plein cœur du village, cela allègerait la souffrance de nos femmes. » S. O., 2018.

Ainsi donc le critère d'accessibilité géographique qui, se mesure dans ce cadre au temps moyen mis par le citoyen pour s'approvisionner auprès de la source d'eau la plus proche n'est pas pris en compte dans le processus d'offre du service. Cette assertion révèle la difficulté des usagers pour accéder aux points d'eau. L'accent est mis sur la grande distance à parcourir, qui leur fait en quelques sortes perdre du temps, vu qu'ils ont d'autres tâches ménagères à accomplir. Dans ces conditions, ils préfèrent s'approvisionner aux puits qui est une source dont disposent la plupart des ménages.

2-3-2- facteur financière :

Il est à noter que le service offert à la communauté de Banikoara est facturé à chacun des usagers sur la base du principe « pollueur-payeur ».



Source : donnée de terrain, 2018

Il ressort de ce graphique qu'un peu moins de la moitié des enquêtés (47,0%) estime que le prix à payer pour avoir accès à l'eau est trop cher, tandis que le reste le trouve le acceptable (34,4%) et même moins cher (18,5%). Des résultats, nous pouvons donc en déduire que le principe de vente de l'eau n'est pas rejeté par tous, mieux une partie de la population le trouve « abordable » vue la perception qu'ils ont de l'eau en tant que source de vie et pour cette frange de la population, le prix de la vie est inestimable. Dans le même temps, à cause du maigre revenu de la deuxième catégorie, pour qui le tarif de vente est élevé,

2-3-3- Facteur lié à l'aspect physique de l'ouvrage

Il urge de souligner qu'il existe deux (2) types d'ouvrages notamment les ouvrages simples ou Pompe à Motricité Humaine (PMH) et les ouvrages complexe appelés encore (AEV). La fourniture d'eau à Banikoara a commencé avec l'implantation des PMH depuis « l'approche directe » jusqu'à l'avènement de « l'approche participative ». La commune de Banikoara regorge d'une multitude de PMH implanté dans le processus d'approvisionnement de la communauté. Certains ouvrages sont non exploités et parfois abandonnés par une communauté à cause du lieu d'implantation qui a servi autrefois de dépôt d'ordure ou parfois à cause de l'aspect physique de l'ouvrage qui fait dépenser de l'énergie aux exploitants. Ces deux facteurs ne répondent pas aux besoins des aspirants, d'où l'offre ne tient pas compte de la demande.

« Moi je n'ai pas d'enfant je vis seule. A cause de ma maladie de cœur je n'arrive pas à parcourir une grande distance et ensuite à la pompe appuyer très fort sur la manivelle pour que l'eau sorte. C'est pour cela je ne vais pas à la pompe je préfère aller chez le voisin à côté puiser l'eau au puits. » A. A., 2018.



Photo N° 6 : Afridev (pompage à main)
Prise de vue : Salifou Bio Afissétou, Août 2018



Photo N° 7 : Vergnet (pompage à pieds)
Prise de vue : Salifou Bio Afissétou, Août, 2018

Le premier est une pompe à main c'est-à-dire qui pour avoir de l'eau, il faut utiliser la force des bras pour faire le pompage. Le second ouvrage est appelé le Vergnet, une pompe à pieds c'est-à-dire que pour avoir de l'eau, qu'il faille exercer une pression physique en mettant le pied sur le levier. L'utilisation de ces deux types ouvrages n'est pas chose aisée pour la population même si elle a à travers ce dernier accès à l'eau potable. Autrefois géré par un comité de gestion, de nos jours, sa gestion est assurée par un délégataire retenu selon les critères. Aussi, l'eau coulant de cet ouvrage est-elle vendue aux usagers à un prix unitaire dans toute la région. Ils font partir du patrimoine de la commune permettant de desservir la communauté. Malgré qu'ils soient fonctionnels, certaines femmes n'aiment pas s'y approvisionner pas à cause de la qualité d'eau mais plutôt à cause de l'énergie à dépenser pour faire sortir l'eau.

« Moi j'ai une maladie de cœur, lorsque je marche sur une longue distance ou si je prends une charge lourde la nuit je n'arrive pas à dormir et ma maladie reprends. Le fait de parcourir une grande distance pour aller à la pompe et dépenser de l'énergie en faisant pression sur le levier pour avoir l'eau réveille ma maladie c'est pour cela que je ne vais pas à la pompe. Je préfère envoyer un enfant ou prendre tranquillement mon eau au puits ». C.Y., 2018.

L'adduction d'eau villageoise communément appelé AEV est un ouvrage complexe qui permet de desservir une communauté comptant au moins 250 habitants. Cet ouvrage dispose de plusieurs bornes fontaine qui permettent de desservir la population. Ce type ouvrage nécessite un minimum d'entretien avant de faire monter l'eau, l'exploitant chargé du suivi de l'ouvrage doit laver minutieusement le château avec du détergeant. C'est la seule condition pour permettre à la population d'avoir accès à l'eau potable. Aussi, les alentours de la borne fontaine doivent être bien entretenus afin de garantir l'assainissement du milieu. Cette borne fontaine est presque abandonnée parce que la population ne vient pas s'y approvisionner malgré qu'elle soit fonctionnelle tout simplement parce qu'elle a été implantée très loin des habitations.

Depuis la mise en œuvre des objectifs celui de desservir la population depuis les années 1980, les pompes à motricités humaines constituent le modèle de référence des infrastructures hydrauliques implantés. Cependant, cela n'a pas beaucoup évolué dans la mesure où ses ouvrages sont jusqu'à ce jour considéré comme étant des ouvrages fonctionnels aptes à desservir la population. Ils font toujours partie intégrante des équipements exploités par les usagers. Aussi, hormis ces modèles d'ouvrages, il en existe d'autres spécifiquement les bornes fontaines qui sont des extensions des AEV. Cependant, ce modèle n'est pas implanté dans tous les milieux à cause de certains critères. Ainsi donc les pompes à motricités humaines sont celles qui sont le plus implantées. La population pour s'en servir déploie de l'énergie et est obligée de payer les services pour avoir accès à l'eau.

« La seule pompe que nous avons ici c'est la pompe à pieds. Il faut faire du sport en appuyant plusieurs fois avant que l'eau ne sorte et cela après avoir marché sur une longue distance. Cela nous épuise et ne nous donne pas envie de revenir. C'est du travail supplémentaire ça en dehors de nos travaux domestiques. C'est difficile de venir s'y approvisionner même si nous voulons l'eau propre. Si on pouvait nous implanter ce qu'on ouvre simplement là, tout le monde consommerait l'eau potable. Mais avec ce que nous vivons là que voulez-vous qu'on fasse ? on préfère aller au puits même si l'eau n'est pas propre, on ne va pas marcher loin et aller nous faire mal au cœur ou nous blesser en pompant pour avoir l'eau » A. O., 2018

Cela démontre que le type d'ouvrage implanté constitue l'une des raisons qui expliquent le difficile accès à l'eau potable parce que les usagers estiment le déploiement d'une force physique pour faire venir l'eau. Cela est contraire à la facilité qu'ils ont de s'approvisionner au puits.

2-4- Perception de l'eau chez les usagers

Il ressort des données empirique que la majorité c'est-à-dire plus de 75% des enquêtés affirment que l'accès à l'eau potable est une nécessité et un besoin crucial pour tout être humain. La population étant confronté au manque d'eau surtout en saison sèche manifeste le besoin d'avoir accès à l'eau potable. Cela fut réalisé à travers l'implantation des équipements hydrauliques leur servant de point d'approvisionnement. Pour elle, la disponibilité de l'eau potable est « *source de bonté et de grâce* » ; cela est « *assimilable à une grosse épine hottée du dos* » autrement dit, l'implantation des ouvrages hydrauliques vient soulager la peine partielle de la population due au manque d'eau potable. Il importe de notifier qu'une partie de la population n'a toujours pas accès à l'eau potable et cela pourrait se résorber par l'augmentation des installations d'équipements hydrauliques.

De plus, l'eau est considérée comme une source inépuisable dont la provenance est divine. Aussi, tout le monde y a droit sans aucun échange que ce soit en retour, autrement dit, pour elle, il n'y a aucune différence entre l'eau provenant des robinets et l'eau de puits ou de marigot. Toutes ont la même valeur puisqu'elles proviennent toutes du sous-sol et sont donc considérée comme des ressources naturelles dont aucune ne doit être privilégiée et vendue. Pour les communautés, l'eau est une ressource vitale qui ne doit pas être vendue, autrement dit, « *l'eau c'est la vie et un don de Dieu* » « *ne se vend pas* » mais qui se donne plutôt afin de faire rejaillir la grâce divine sur soi.

La plupart des bénéficiaires du service public eau en particulier les femmes reconnaissent l'utilité des points d'eau du fait qu'ils fournissent une eau potable qui ne contient aucun

germe ou bactérie, source de maladie. Elles estiment que l'eau des forages leur permet d'éviter les maladies hydriques. Malgré cette conviction, il en existe qui ne s'y approvisionnent pas à cause du principe de vente de l'eau ou même du montant à payer avant d'y avoir accès. Pour cette catégorie qui ne représente que 20% des enquêtés, l'eau des puits traités équivaut à l'eau découlant des forages et ne se voit pas dépenser avant d'avoir accès à l'eau des forages. De même, elles estiment qu'en milieu Baatonu l'eau est « *source de bénédiction* ». Une eau donnée à un étranger ou même à celui qui en a besoin est source de grâce abondante. Pour elles, vu la cherté de la vie de nos jours, elles préfèrent acheter du sel pour l'assaisonnement du repas que pour se procurer de l'eau qu'elles peuvent avoir au puits même si elle n'est pas potable. Il convient de retenir que la perception des bénéficiaires face à l'accès à l'eau potable est donc mitigée. Pour tous l'eau potable est une ressource recherchée et appréciée de tous.

L'eau du puits demeure celle, qui est la plus utilisée au détriment de l'eau des ouvrages hydrauliques. Plusieurs facteurs expliquent l'observance d'une telle situation. La vente de l'eau dans la commune de Banikoara a conduit la population à s'approvisionner au puits puisqu'elle s'y sert gratuitement. Il est important de notifier dans cette perspective que l'eau des puits est préférée à celle des pompes parce qu'elle est accessible sans contrepartie monétaire comme on peut s'en apercevoir dans l'affirmation ci-après :

« Qu'est-ce que le baatonu fera avec l'eau de pompe s'il y a l'eau au puits ? Si ce n'est même pas que (...) les agents de santé ont demandé à ce qu'on consomme l'eau de pompe, moi je n'allais jamais acheter l'eau parce que chez le baatonu on ne vend pas l'eau, elle se donne »
E.G., 2016.

Outre l'aspect pécuniaire, d'après la majorité, selon les spéculations, l'eau de puits est plus douce à consommer que l'eau de pompe et plus accessible en termes de distance à parcourir pour s'y approvisionner. Toujours dans la commune de Banikoara, la dynamique de la société a induit chez certaines personnes un changement de comportement les amenant à préférer beaucoup plus l'eau de robinet à l'eau de puits ou de marigot compte tenu de sa qualité et de ses propriétés. Il a été révélé que l'eau de puits consommée est vectrice de plusieurs maladies et touche beaucoup plus les enfants. Les puits sont non couverts, avec une petite margelle qui facilite l'écoulement de l'eau de ruissellement dans le puits infectant davantage l'eau. Malgré ce fait, certains continuent de la consommer faute de manque d'ouvrage hydraulique dans la localité ou juste parce qu'elle est située à proximité d'eux contrairement aux PMH. Cela transparaît dans le propos qui suit :

« On a un seul grand puits dans le village et c'est là-bas que nous nous approvisionnons. Parfois l'eau change de couleur et contient même des vers que nous voyons à l'œil nu. Et malgré cela nous la consommons. Parfois nos enfants souffrent de la colique et font la diarrhée. Ces temps si même, elle a le goût de la potasse c'est pour cela que nous allons nous approvisionner à la pompe malgré la grande distance que nous parcourons environs 2km ». T.G., 2018

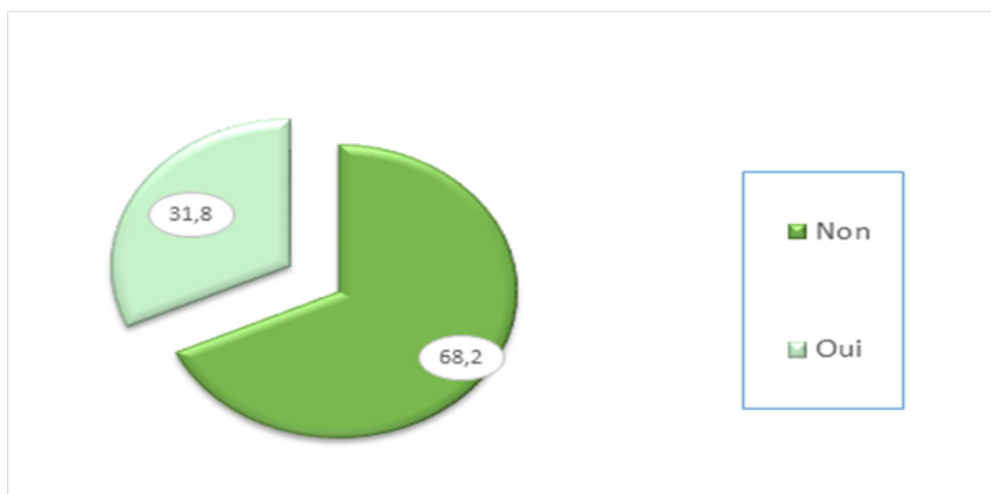
Dans la commune de Banikoara, tous reconnaissent que « *l'eau est la vie* » et ne devrait pas être commercialisée. Aussi, le fait de ne pas avoir en permanence de l'argent, freine leur ardeur à s'approvisionner auprès des ouvrages hydrauliques. Ce qui explique donc la consommation de l'eau de puits par la majorité malgré sa nature douteuse. Néanmoins, il en existe qui, pour préserver leur santé se tourne vers les ouvrages hydrauliques. Mais selon les données de terrain, l'eau du puits demeure celle, qui est la plus utilisée au détriment de l'eau des ouvrages hydrauliques. Cela s'explique par le simple fait qu'elle était celle utilisée par

les aïeux, elle a aussi servi d'eau de boisson depuis l'enfance pour la plupart des habitants de la communauté qui en ont fait une habitude qui s'est ancrée dans leur comportement. Cependant, il leur est difficile de se départir de cette eau malgré tout le construit fait tout autour pour les inciter à la consommation d'eau potable, parce que cette attitude adoptée représente une partie d'eux.

« Moi je ne vais pas à la pompe parce que j'ai d'eau dans mon puits et pour quelle raison j'irai à la pompe où je vais dépenser et parfois attendre mon tour avant d'être servie surtout pendant la saison sèche ou tu peux finir par te disputer avec celle qui a plusieurs bassines et qui ne veut céder la place à personne. Pour éviter tout cela je préfère l'eau de puits. D'ailleurs le baatonu ne connaissait que ça. Quand est-ce que les pompes ont été installées. Celles qui y vont finiront par ne plus aller et retourneront vers les puits. C'est parce que c'est encore nouveau et vous savez que toute chose nouvelle mérite d'être visitée. Lorsqu'elles n'en auront plus envie, elles vont cesser d'y aller » G. B., 2018.

Les données statistiques révèlent qu'il existe plus de puits que d'infrastructure hydraulique source d'approvisionnement des usagers. Ces derniers s'approvisionnaient plus au puits et à la rivière à cause des pratiques culturelles et aussi à cause de la représentativité qu'ils se faisaient de l'eau découlant des pompes comparée à celles des puits et rivière consommée depuis des lustres par les aïeux. Depuis quelques années, suite aux diverses sensibilisations ayant impacté positivement la perception de la communauté, celle-ci adhère à la consommation d'eau potable, même s'il reste encore des efforts à fournir. Ceux qui s'y approvisionnent approuvent le principe de vente en se soumettant au tarif de vente qui caractérise l'aspect pécuniaire de l'eau.

Figure : prise en compte des préoccupations des bénéficiaires



Source : donnée de terrain, 2018

Les données empiriques révèlent que 68,2% des enquêtés affirment que leurs préoccupations n'ont pas été prises en compte contre 31,8% qui pensent être satisfaits du service public. Il en ressort là que plus de la moitié de la population n'est pas satisfaite du dispositif mis en place pour leur faciliter l'accès à l'eau potable. Cependant, plusieurs paramètres tels que la distance, le prix de vente et la nature même des équipements expliquent l'attitude des usagers face à la faible utilisation des ouvrages.

La satisfaction des usagers du service public d'eau susciterait la multiplication de la demande et surtout l'appropriation et l'exploitation du service offert. Cela participerait à l'atteinte des objectifs celui de desservir toute la population et l'amener à la consommation d'eau potable. Aussi, la qualité du service public et celle de l'ouvrage faciliterait la pérennisation du service public de l'eau à Banikoara. Cependant, la communauté n'étant pas satisfaite de l'offre présente une attitude ayant comme résultat le recours aux sources d'eau non potable. Ce sentiment de non satisfaction a un impact à la fois sur les usagers et sur le mécanisme de gestion dudit service.

3- Discussion

La faible utilisation du service public offert est un fait qui touche plusieurs milieux. La faible satisfaction des usagers du service public d'eau est relative à plusieurs aspects touchant le service lui-même offert. Il s'agit de l'accessibilité géographique et financière, l'aspect physique de l'ouvrage et le milieu d'implantation. Hounménou (2014 P. 48) dans son article sur "la satisfaction des populations du service public de l'eau dans la commune d'Allada" a identifié plusieurs facteurs expliquant la faible utilisation des services de base notamment celui de l'eau. Il affirme que la distance parcourue pour l'approvisionnement, le prix de l'eau, le temps d'occupation pour l'approvisionnement, le revenu du ménage, la taille du ménage, le poids de l'eau dans les dépenses de consommation et la présence de source traditionnelle d'eau dans le milieu" sont autant de facteurs qui influencent l'attitude des usagers face à l'utilisation du service public de l'eau potable. ainsi, confirme-t-il que ces paramètres autour du service public de l'eau justifient la non satisfaction des usagers face au service offert. Ces résultats corroborent avec les résultats de la recherche qui révèlent que le prix de vente de l'eau, la nature de l'équipement et la distance parcourue pour avoir accès à l'eau sont les éléments qui animent la non satisfaction des usagers du service public de l'eau dans la commune de Banikoara parce qu'il s'agit des éléments qui ne leur permet pas l'accès facile à l'eau potable. Dans la même optique celle de la satisfaction du service public de l'eau, NTaha Matsah (1990, P. 23) dans son article sur "le renouveau du service public de l'eau potable en Afrique francophone subsaharienne" aborde la question de la qualité du service public de l'eau potable comme source d'insatisfaction au sein de la population bénéficiaire. Il affirme que la performance du service publique de l'eau relève de la qualité du service offert. Pour cet auteur, le service public d'alimentation en eau potable doit prendre en compte un schéma réunissant des mécanismes juridiques d'organisation et de fonctionnement tendant à la production, au transport, à la distribution et à la commercialisation d'une telle denrée. Ces résultats tiennent compte des différents paramètres garantissant l'accès à l'eau potable. Mieux, il révèle que derrière le débat sur le caractère marchand de l'eau, se cache donc la question plus fondamentale de la qualité du service qui offre ce liquide essentiel à la vie et dont l'usage soulève des enjeux importants. Certes, les déterminants de choix des usages de la ressource, peuvent être différents des règles de l'offre et de la demande en eau potable, mais le service public en charge de ce précieux liquide présente par ailleurs, en plus de la rivalité à laquelle peut donner lieu sa consommation, des inégalités. La meilleure eau de consommation n'étant alors réservée qu'à un groupe ou à une catégorie de personnes. Ces différences dans le traitement des usagers ou encore dans la distribution de l'eau potable portent atteinte au principe d'égalité de tous devant le service public. Elles font donc de ce bien commun, une ressource commune pour laquelle le service public de l'eau potable mérite une redynamisation. Selon lui, l'eau potable étant pourtant d'un intérêt assez capital sur les plans sécuritaire, alimentaire et sanitaire, son accès aux usagers en Afrique francophone subsaharienne reste très limité du fait des obstacles socio-anthropologiques, structurels et conjoncturels. Cette donne ne peut que contribuer par conséquent à la détérioration de la qualité des services publics. De plus, le coût élevé du développement des ressources en eau

potable par les services publics qui en ont la charge, constitue un obstacle majeur à l'amélioration de l'accès à l'eau dans les régions pauvres d'Afrique subsaharienne. C'est généralement le cas en zones rurales où, par la décentralisation, les services publics locaux en charge de la gestion de l'eau potable ne parviennent pas encore à rapprocher les usagers de cette denrée indispensable à la vie. Il existe donc aussi une faiblesse des mécanismes juridiques consistant à rapprocher les usagers de l'eau potable. Ainsi, les résultats de la présente recherche, corroborent avec les données relatives au mécanisme d'organisation et de fonctionnement révélé par NTaha Matsah. La Charte Africaine sur les Valeurs et les Principes du service public et de l'Administration (2011, P. 5), en son chapitre II, article 5, stipule que : « les États parties doivent intégrer dans leurs lois et règlements nationaux des principes d'égalité d'accès et de non-discrimination. L'Administration publique doit être organisée de manière à assurer et à faciliter l'accès aux prestations de services publics adéquates. L'Administration publique doit être organisée de manière à assurer que les services soient fournis le plus près des usagers » cela justifie que les mesures doivent être prises par l'administration publique pour faciliter l'accès aux services de base aux usagers dans une dynamique d'équité. Cette norme contraste les résultats de la présente recherche qui révèlent que le taux de desserte de la Commune de Banikoara s'est établi à 34,89%. Tandis que la population ainsi desservie par les ouvrages est de 85 277 habitants sur une population totale de 273 094 habitants. On note cependant, une disparité entre les arrondissements de la Commune de Banikoara en matière de desserte en eau potable. Il importe de retenir globalement que le faible taux d'accès au service public de l'eau à Banikoara laisse transparaître une disparité justifiant l'accès partiel et partial de l'eau potable à tous. Cela signifie que non seulement l'offre de service est limitée en qualité, mais aussi, elle n'est pas accessible à tous. L'adoption du principe de vente de l'eau est un paramètre justifiant l'accès de l'eau potable à une couche de la population notamment "la couche dites riches" qui arrive à se payer les services offerts par le service public de l'eau potable. Aussi est-il que, les données empiriques issues de nos investigations montrent que, la majorité des enquêtés dans la commune de Banikoara sont non satisfaits du service public d'eau offert. La non prise en compte des préoccupations des bénéficiaires constitue le principal facteur de cette insatisfaction. Cela corrobore avec les résultats de l'une des enquêtes réalisées sur la satisfaction des usagers d'ouvrages et de service au Burkina Faso (C. Béré, 2012, P. 40) qui, révèle que 6% sont satisfaits de l'état de superstructure; 1% de la localisation de l'ouvrage; cela veut donc dire que la majorité des usagers ne sont pas satisfaits du lieu d'implantation des ouvrages et de la structure des ouvrages. Les données empiriques révèlent que le facteur géographique constitue l'une des raisons explicatives du faible taux d'accès au service public de l'eau potable. La population bénéficiaire pour ne pas avoir à parcourir une grande distance s'abstient d'aller s'approvisionner auprès des points d'eau potable éloignés. Quant aux résultats d'études de (ANSD, 2016, P. 13), qui démontrent dans le rapport sur l'enquête de satisfaction des usagers des services publics, que 11% affirme que l'accessibilité financière est chère contre 75% qui la trouve adéquate, il en ressort que ses données contrastent les nôtres qui révèlent le contraire. C'est-à-dire que les données empiriques révèlent que 47,0% estime que le prix à payer pour avoir accès à l'eau est trop cher, tandis que le reste le trouve acceptable 34,4% et même moins cher 18,5%. Autrement dit, l'environnement est un facteur déterminant qui facilite l'accès ou pas de l'eau potable.

Conclusion

Cette recherche est essentiellement basée sur une démarche mixte (qualitative et quantitative) elle est fondée sur l'analyse du service public de l'eau potable de la commune de Banikoara. Cela permet de faire une analyse systémique et stratégique du service public de l'eau. Pour cette recherche, l'accent a été mis sur le rapport à l'environnement c'est-à-dire les facteurs

conditionnant le difficile accès à l'eau potable à la population à la base. Les résultats issus de cette recherche sur le plan organisationnel et stratégique ont permis de conclure qu'il existe des principes et stratégies garantissant la bonne gestion du service public de l'eau. aussi, est-elle assurée par trois catégories d'acteurs à savoir les acteurs publics, les acteurs privés et les bénéficiaires directs. L'analyse des résultats a révélé que certains principes de gestion "principe de vente de l'eau", sont en inadéquation avec la norme sociale. Presque la moitié des bénéficiaires directs, c'est-à-dire 47% affirme que le tarif fixé par la norme institutionnelle est trop chère pour une population n'ayant pas une source de revenue stable. De même, il a été prouvé que tous les acteurs concernés dans la gestion du service public de l'eau ne participent pas à la bonne gestion dudit service. Cependant, la majorité de la population bénéficiaire, a un accès difficile au service public de l'eau potable à cause de certains facteurs, notamment le facteur géographique, le facteur financier et la nature des équipements. Cela engendre donc un retour massif de la population vers les points d'eau non potable. Dans le secteur eau, il importe donc de prendre en compte, les aspirations de la communauté à la base dans les politiques publiques locales pour une équité entre le processus d'offre et de la demande, cela pourrait engendrer une appropriation réelle des services publics, mieux une pérennisation desdits services. Il importe donc de savoir que le service public de l'eau à Banikoara constitue donc un système et tout système endormi devient un système inefficace, inerte où les acteurs demeurent inactifs et le service eau même inerte. Cela pourrait engendrer des pertes des PTF et fonds pour le développement qui pourra induire la réduction considérable des ouvrages implantés pour desservir la population et la non atteinte des Objectifs du Développement Durable. Le service public de l'eau à Banikoara doit aussi de façon périodique être évalué à travers le degré de satisfaction des usagers afin de garantir la pérennisation du service.

Références bibliographiques

- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2016, rapport sur l'enquête de satisfaction des usagers du service public, rapport, 71 p.
- Ayenan Mat., 2009, problématique de l'eau potable dans l'arrondissement de lissazounmè (commune d'Agbangnizoun). Mémoire de maîtrise en Géographie, FLASH/UAC, 208 p.
- Béré A. Christian, 2012, enquête de satisfaction des usagers de services et d'ouvrages d'AEP mis en œuvre dans le cadre du PN-AEPA dans 6 communes rurales du Burkina Faso, rapport d'étude, 77 p.
- Bouscale Hélène, Destandau François, Garcia Serge, 2008, analyse économique des coûts des services d'eau potable et qualité des prestations offertes aux usagers, document de travail n°02, 27 p.
- Crozier Michel. & Friedberg Erhard, (1993) L'acteur et le système : influence de l'organisation sur le comportement de l'acteur, Paris : Seuil, 500 p.
- Dieng Mbaye, 2011 L'eau en Afrique les paradoxes d'une ressource très convoitée : Entre rareté et abondance une situation paradoxale, Les systèmes d'information géographique participatifs (SIG-P) dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire en Afrique, P 1-3.

- Doukouré B., 2012 secrétaire général de l'Agence Intergouvernementale Panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA), Réunion des ministres, experts et professionnels de l'eau, Dakar.
- Hounménou Bernard, 2014 Satisfaction des populations du service public de l'eau dans la commune d'Allada, FASEG, UAC, 54 p.
- Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique, 2013, résultat du RGPH4, Bénin, 8 p.
- Koudoufio E., 2011, problématique d'Approvisionnement en eau potable dans la commune de Dogbo, mémoire, FLASH, UAC, 83 p.
- Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes a conféré à ces dernières des responsabilités en matière d'AEPA
- Ministère de l'énergie et de l'eau direction général de l'eau, 2008, Intermédiation sociale pour les ouvrages simples in guide à l'usage des communes, République du Bénin, Cotonou, 50 p.
- Ntah A Matsah Henri Martin, 1990, le renouveau du service public de l'eau potable en Afrique francophone subsaharienne, Faculté des Sciences Juridiques et Politique de l'Université de Yaoundé II-caméroun, P 22-23.
- Orounla Kotchikpa Jérôme., 2018, Transfert de compétences et de ressources dans le secteur de l'eau potable dans la commune de Ouinhi au sud-est du bénin, European Scientific Journal July 2018 edition Vol.14, No.21 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431, p. 372-390.
- OMS, UNICEF, 2007, Atteinte l'OMD relatif à l'eau potable et à l'assainissement le défi urbain et rural de la décennie, 48 p.
- UNICEF, OMS, 2008, extrait d'un aperçu de la situation de l'eau potable et de l'assainissement en Afrique, 13 p.

EXPÉRIENCES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES PAR LES ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS DANS LA COMMUNE DE KPOMASSÈ AU BÉNIN

EXPERIENCES OF ECONOMIC EMPOWERMENT OF WOMEN THROUGH INCOME-GENERATING ACTIVITIES IN THE COMMUNE OF KPOMASSÈ IN BENIN

Auteur : Dr Gilbert COOVI

Enseignant au Département de Sociologie et Anthropologie
Faculté des Sciences Humaines et Sociales Université d'Abomey Calavi / Bénin

Contact : 97686204 ; 95327893.

Email : gilbertcoovi@gmail.com

Résumé

Le débat, sur le genre et le développement, est toujours d'actualité dans les arènes scientifiques. Dans la Commune de Kpomassè au Bénin, les femmes ont essayé très tôt de s'imposer. La recherche analyse l'autonomisation économique des femmes de cette circonscription territoriale. L'approche inspirée de la rationalité est améliorée du contextualisme, de la débrouillardise, de l'analyse stratégique et de la théorie du Genre. L'entretien semi-directif a permis d'interroger cinquante acteurs sociaux dont quarante femmes dans cinq arrondissements sur neuf. Le récit de vie est utilisé pour apprécier le vécu des conjointes. Le choix est raisonné mais aussi au hasard quant à l'identification des villages. L'analyse des informations amène à retenir que les femmes coopèrent parfois au sein des groupements féminins pour mener des activités agricoles. Les époux refusent de participer aux dépenses des ménages. La variabilité climatique induit des dynamiques de reconversion professionnelle. Les femmes contribuent au développement de la Commune.

Mots clés: Autonomisation, économie, activités génératrices de revenus, développement, Kpomassè

Abstract

The debate on gender and development is still topical in scientific arenas. In the Commune of Kpomassè in Benin, women tried very early to impose themselves. The research analyzes the economic empowerment of women in this territorial district. The approach inspired by rationality is improved by contextualism, resourcefulness, strategic analysis and Gender theory. The semi-structured interview allowed fifty social actors to be interviewed, including forty women in five out of nine districts. The life story is used to assess the experiences of the spouses. The choice is reasoned but also at random as for the identification of the villages. Analysis of the information leads to the conclusion that women sometimes cooperate within women's groups to carry out agricultural activities. The spouses refuse to participate in household expenses. Climate variability induces professional retraining dynamics. Women contribute to the development of the Commune.

Keywords: Empowerment, economy, income generating activities, development, Kpomassè

Introduction

L'autonomisation économique de la femme est un paramètre de sécurité sociale, familiale et individuelle. Les femmes des communes rurales s'adonnent à diverses activités génératrices de revenus. Elles effectuent majoritairement des activités agricoles et font de petits commerces. Elles sont les principaux leviers de l'économie domestique et du bien-être familial. Elles jouent un rôle indispensable, parfois méconnu des chefs des ménages et bien des responsables politiques et administratifs au sein des communautés voire des nations (BAD, 2015, p. 11). D'après la Banque Africaine de Développement les femmes africaines sont débrouillardes et très dynamiques. Ce sont des agents ou des acteurs économiques plus que partout dans le monde (BAD, 2015, p.11).

Les femmes rurales en l'occurrence, selon l'Organisation des Nations Unies, participent à la production des cultures, aux soins du bétail, nourrissent le ménage, diversifient les moyens de lutte pour la survie familiale. En outre, elles s'acquittent des fonctions vitales pour l'existence en dispensant des soins aux enfants, aux personnes âgées et aux malades (ONU, 2015, p.24). L'autonomisation économique des femmes semble un droit inaliénable. Les inégalités entre hommes et femmes entretenues par des valeurs socioculturelles alimentent le sous-développement. Elles doutent de la possibilité et de la capacité de la femme à jouer des rôles sociaux dévolus aux hommes. Dans nombre de pays, des stéréotypes existants et la discrimination font que les femmes rurales ne peuvent ni accéder de manière équitable à la terre et à autres ressources productives, ni en hériter. Elles n'accèdent pas à l'éducation et aux soins de santé et ne participent pas à la vie publique, au même titre que les hommes. « L'inégalité entre sexes et l'accès limité au crédit, aux soins de santé et à l'éducation ont toutefois posé un certain nombre de problèmes aux femmes rurales » (ONU, 2015).

Au Bénin les femmes constituent 51,5 % de la population. Le Programme des Nations Unies pour le Développement estime qu'elles représentent 36 % de la population active agricole (A. Oladédji 2019, p.12) après (ONU, 2015, p. 24).

Cependant, la contribution des femmes au développement reste limitée en raison de leur marginalisation des secteurs porteurs de la production nationale (E. Fourn, 2011, p.2). Les constats de forte prédominance de la pauvreté parmi les femmes, de la faiblesse des activités génératrices de revenus, du faible pouvoir de décision de la femme, et de la précarité des conditions de vie en milieu rural comme urbain ont conduit le gouvernement du Bénin à mener une lutte contre la pauvreté, en insistant sur la condition féminine. Selon C. Vandermeersch (2000, p. 4), la participation s'assimile à l'autonomie économique qui est l'égalité d'accès aux moyens de production et de leurs contrôles. L'autonomisation économique de la femme suppose donc qu'elle gère librement son corps, sa vie et assure son propre épanouissement. Son implication dans le processus du développement à travers les activités génératrices de revenus et la prise des décisions n'est pas à négocier. La conception qui consacre la supériorité du genre masculin sur le féminin est un frein au développement. Mais dans la circonscription politique et territoriale de Kpomassè, limitée à l'Est par la commune du Couffo, à l'Ouest par celles d'Allada et de Ouidah, les femmes n'attendent guère les héritages et défient les hommes en se libérant économiquement.

Quelles sont les stratégies développées par celles-ci pour arracher l'autonomie financière et économique? De façon spécifique, quels sont les rapports entre époux et épouse ou la concubine stable?

Quelles sont les activités génératrices de revenus menées par les femmes? Quels sont les obstacles à l'autonomisation économique des femmes dans la circonscription territoriale de Kpomassè? Après la justification des matériels et méthodes utilisés, la présentation des résultats répond successivement aux différentes préoccupations.

Matériels et méthodes

La démarche est qualitative. Plusieurs techniques et outils sont utilisés pour collecter les données sur le terrain. Il s'agit de la recherche documentaire à travers la grille de lecture pour les sources écrites, l'enregistrement et la transcription des sources orales. L'observation est faite à l'aide de la grille d'observation; le guide d'entretien est également utilisé. Le guide d'entretien a permis de recueillir les perceptions des femmes choisies sur leur autonomie économique et les mobiles de leur détermination à s'affranchir économiquement afin d'éviter cette dépendance vis-à-vis des époux. L'analyse documentaire a aidé à faire le point critique de la littérature. Ainsi, des outils et techniques appropriés ont servi à la collecte des informations. Un effectif de cinquante acteurs sociaux, dont quarante femmes est enquêté. Le choix est raisonné selon l'appartenance ou non à un groupement de production agricole ou halieutique. Outre la quarantaine de femmes cinq chefs d'arrondissement et cinq hommes mariés ont été approchés.

L'approche est inspirée de la rationalité de R. Boudon (2010 pp. 19-40), du contextualisme de M. Hunyadi (2015, pp. 367-384), de la débrouillardise et de la théorie du Genre de l'Organisation des Nations Unies, ONU (1995) et celle du Centre de Développement et d'Activités de Population, CEDAP (1997, pp. 2-9.). mais reste compréhensive. La rationalité est choisie parce que les femmes posent des actes bien calculés et réfléchis par rapport à leurs intérêts. Il est question des théories de rationalité ordinaire, de choix rationnel et de choix limité. L'analyse stratégique de M. Crozier et E. Friedberg (2018) se résume par la rationalité selon laquelle les actes ne sont jamais gratuits, mais toujours calculés par les acteurs qui poursuivent un objectif en adoptant des comportements appropriés. Il est pris en compte les apports des nouvelles approches sociologiques des organisations de H. Amblard, P. Bernoux, G. Herreros et al. (1996). Apparemment il y a des actes qui semblent contredire les intérêts des actrices sociales, mais finalement s'inscrivent à moyen ou long termes dans la recherche de leur autonomisation économique.

Le sens de la débrouille les amène à l'adaptation aux situations de vie du ménage et aux caprices climatiques par la reconversion professionnelle tactique. La débrouillardise en la circonstance se réfère à l'approche de l'économie de la débrouille de S. Ayimpam (2014). L'économie de la débrouille n'est pas seulement un lieu où s'enchevêtrent plusieurs logiques parfois contradictoires mais également un espace dans lequel se réinventent des normes pouvant amener à lire la dynamique du changement en cours avec régulation autonome ou semi-autonome de l'action individuelle ou collective (S. Ayimpam, 2014, p. 32)

Le contextualisme en science sociale différencie la critique sociale et scientifique du raisonnement morale souvent de nature interprétative. En sciences sociales les réponses aux faits tiennent compte des situations vécues et des logiques derrière

celles-ci. Pour cela les récits de vie n'ont pas été occultés ; ils rendent compte de manière vivante des vécus des interviewées. Il s'agit, en la circonstance, de restituer l'expérience extrêmement riche dont les actrices sociales sont porteuses (F. Lebaron, 2014, p. 20).

Les logiciels word et excel sont utilisés respectivement pour la saisie et la réalisation des figures.

Question de l'autonomisation économique des femmes dans la Commune de Kpomassè

La gent féminine a su s'imposer dans cette juridiction territoriale en utilisant même les situations pouvant être conflictuelles entre les conjoints à leur propre avantage. Elles reconnaissent aux conjoints la place et les droits que leur confèrent les valeurs socioculturelles. Les épouses essaient de s'affranchir de la domination économique en acceptant de prendre en charge totalement les dépenses du foyer. Dans le meilleur des cas où l'homme assure une partie des déboursés elles se chargent d'honorer les sollicitations financières les plus importantes ayant trait aux besoins des enfants. Elles le font, non pour être davantage aimées par l'époux, mais surtout pour sauvegarder les intérêts des enfants.

1. *Rapports entre les époux ou les concubins stables dans la commune de Kpomassè*

Dans cette rubrique sont examinés les rapports sociaux entre les sexes au sein des ménages. Il est observé l'inégalité entre l'homme et la femme ; inégalité entretenue, renforcée par des valeurs culturelles. Il existe entre les deux genres, des relations de domination (par l'homme) et de subordination (de la femme). Cependant la femme respectueuse de l'homme fait souvent figure de véritable chef de ménage. La nutrition et les soins à donner aux enfants en cas de maladie lui incombent. Elle reste pourtant attachée à son époux et très docile.

Ces soins regroupent toutes les actions destinées au confort de l'enfant, à sa protection et à son bien-être. Toutes les mères veillent sur l'alimentation, la propreté, les loisirs et la santé de leurs progénitures. Dans tous les ménages où les préoccupations ont amené à passer la journée, tous les enfants prennent une douche par jour, parfois dans la soirée, et changent le plus souvent leurs habits sales. Les mères tressent les cheveux des filles et coiffent les garçons. La division sexuelle du travail domestique confère à la femme toutes les tâches ménagères. Ces dernières font partie de ses devoirs conjugaux. Les produits agricoles et ceux piscicoles consommables peuvent provenir de la conjugaison des efforts des deux époux de fait. Généralement, les femmes font le labour, le semis, le sarclage, la récolte, la pêche à l'hameçon ou à la ligne, au filet à crabe, etc.

2. *Activités économiques génératrices de revenus aux femmes*

Dans la commune de Kpomassè, l'économie repose essentiellement sur les activités du secteur primaire. À ces activités s'ajoutent celles des secteurs secondaire et tertiaire embryonnaires.

2. 1. *Activités agricoles*

Ces activités concernent la production agricole, l'élevage et la main-d'œuvre agraire. La totalité des femmes s'y attèle. Elles produisent des cultures vivrières, font de petits élevages extensifs de poulets locaux et de chèvres. Elles deviennent des ouvrières agricoles à la période des récoltes. Les femmes constituent une main-d'œuvre familiale pour leurs conjoints et n'ont généralement pas accès à la terre d'héritage. Elles en achètent ou signent des contrats d'exploitation. Il y en a qui s'offrent comme des métayères saisonnières ou périodiques. Elles font le métayage durant une saison qui peut durer du temps des semis à la récolte. Les activités génératrices de revenus sont le petit commerce, des activités traditionnelles de transformation des produits agricoles, le petit élevage, le ramassage de sable, les petits métiers comme la couture et la coiffure.

Z. Sèna, une femme native de Guézohoué se confie, Guézohoué est une agglomération du village d'Adjatokpa situé dans l'arrondissement de Sègbohoulé. Elle affirme avoir réalisé un chiffre d'affaires de trois cent mille francs CFA en six mois. « Je fais face aux dépenses scolaires, m'habille, habille également les enfants et mon époux ».

Ce dernier confirme que sa femme ne l'attend pas du tout pour les dépenses estimées quotidiennes ou habituelles engageant la vie du ménage. Selon lui l'homme, le chef du ménage s'occupe des grands projets, tels l'achat de pirogue, de parcelle, la construction de maison, etc.

L'informatrice Z. Sèna n'a pas parlé de la réalisation desdits grands projets. Mais il y a des femmes qui rivalisent dans leur réalisation avec leurs conjoints sans s'afficher. D'ailleurs les ménages sont souvent polynucléaires et les femmes font concurrence entre elles pour ne pas ou trop dépendre du conjoint. Elles participent financièrement et matériellement à ces projets et parfois les réalisent seules. Chacune sans souvent se complimenter veut tenir le haut du pavé dans le ménage du polygyne et servir d'exemple ou de modèle aux coépouses. Être une bonne cuisinière ou comme il est dit, un cordon bleu, est un autre atout pour bénéficier davantage de l'amour du conjoint. Ainsi elle peut devenir la femme préférée ou faire partie de celles auxquelles l'époux a plus d'attirance.

2.2. *Commerce des produits agricoles, halieutiques et d'articles divers*

Il est noté la commercialisation de produits vivriers, maraîchers. L'autre type de commerce est le petit commerce de divers qui constitue également une activité pour certaines femmes afin de faciliter à la population de leurs environnements immédiats l'achat de certains produits non agricoles. Les femmes de la juridiction territoriale de Kpomassè sont des débrouillardes. Elles exercent toutes les activités pouvant leur ajouter de plus-value. La vente des poissons importés ou pêchés dans le lac Ahémé ou dans le fleuve Couffo s'inscrit dans cette logique. À la crue du lac Ahémé et du fleuve Couffo, des femmes riveraines, revendeuses des produits halieutiques se convertissent en horticultrices occasionnelles. Elles sont aptes aux reconversions professionnelles. Il est à souligner que dans certains villages de la Commune de Kpomassè, des femmes ont été les premières à construire en coiffant de tôles la charpente de leur maison. Force est de retenir qu'aucune femme ne se consacre exclusivement à une seule activité économique.

.2.3. Ramassage de sable et de graviers

Certaines femmes abandonnent de plus en plus la production vivrière qu'elles trouvent peu rentable. Aussi le manque de moyens de transformation agroalimentaire et de conservation des produits, les obligent-elles à opérer des reconversions tactiles ou stratégiques en devenant des ramasseuses de sable. Mais cette activité exige plus d'effort physique. K. Marie, une femme enquêtée, évoque les contraintes physiques de cette activité.

« Je suis de la trentaine. Je suis mariée; j'ai avec mon époux 3 enfants. La carrière du ramassage de sable est une fonction pénible surtout s'il faut aller chercher le sable sous l'eau. La tâche est trop difficile. Le travail est tellement pénible qu'on vieillit vite dans ce métier, mais je vends du sable parfois jusqu'à vingt-cinq mille francs par mois. Pour moi c'est suffisant pour ne pas dépendre exclusivement de mon homme. »

Propos de K. Marie, Ountoun, septembre 2018

L'importance et l'ampleur de ce travail sont mentionnées dans le Plan de Développement Communal (PDC, 2006-2010, p. 29). Il y a des carrières de sable et de graviers dans plusieurs villages dont Vovio, Tokpa Domè, Assogbénou Daho, Sègbohoulè, Kpago, Aganmalomè, Ountoun, Doga Plage, Gozinmè, etc. Les femmes y tirent des revenus substantiels (PDC, 2012-2016, p. 83).

2.4. Transformations des produits agroalimentaires

Certains projets sont mis en place pour promouvoir et accompagner les différentes initiatives génératrices de revenus des femmes. C'est initié par le gouvernement du Bénin et financé essentiellement par le Japon avec l'appui technique du PNUD. Le projet forme en priorité des femmes en situation de fragilité, cheffes de famille sans soutien, filles déscolarisées et filles mères qui n'ont que peu ou pas de ressources, afin qu'elles puissent se prendre en charge et sortir de la précarité. Les différentes transformations avérées sont : l'étuvage de riz, la production de l'huile de palme communément appelée "huile rouge." La transformation du manioc en gari, la transformation des graines de soja en fromage de soja, la production de l'huile d'arachide et de galette à partir des graines d'arachide. Pour la plupart de ces activités, il convient de préciser qu'elles sont menées en groupe ou individuellement.

2. 5. Autres activités: la restauration et les petits métiers

Aux grandes catégories d'activités génératrices de revenus, s'ajoutent les petits-métiers qui sont souvent des boulots précaires à revenus peu élevés. Il s'agit de la couture, de la coiffure, du métier d'esthéticienne, etc. non appris mais exercés en la circonstance. La restauration est également une activité qui génère aux femmes de revenus non négligeables. Certaines femmes vendent de repas dans les écoles primaires et secondaires et même au village. D'autres ont de baraques dans lesquelles elles vendent de nourritures aux individus ne disposant pas de gros moyens pour manger dans des bars et des hôtels qui sont plus coûteux. Il y a également des vendeuses ambulantes de mets.

La figure ci-dessous récapitule des activités génératrices de revenus menées par les femmes

Les différentes activités menées par les femmes dans la Commune de Kpomassè leur permettent de disposer d'un minimum de revenu. Ces affairements sont répertoriés dans la figure ci-dessous. Précisons qu'il arrive de voir des femmes menées plus de trois activités. Elles peuvent exercer leurs activités en groupe ou seul.

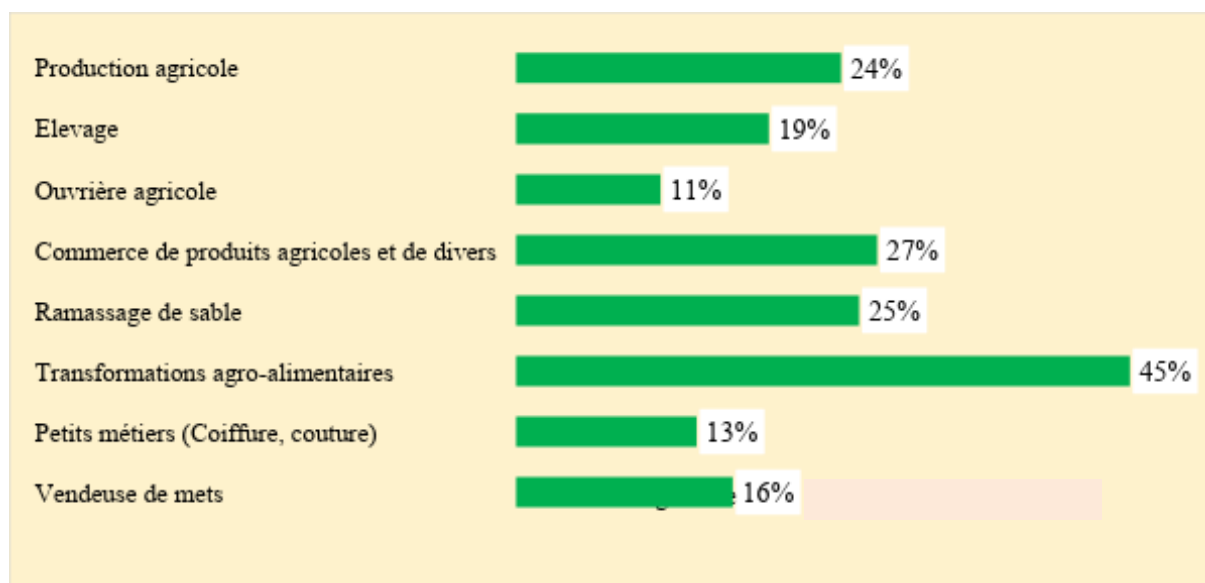


Figure 1: Activités génératrices de revenus menées par les femmes enquêtées

Source : enquête de terrain, Kpomassè, le 16 janvier 2020

3. Niveau d'autonomisation économique des femmes de Kpomassè

Pour apprécier le niveau d'autonomisation économique des femmes de cette juridiction, il est indiqué de se référer aux cinq principaux critères à partir desquels les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes. Il s'agit des critères suivants : le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (A Oladédji, 2019, p. 51).

3.1. Accès des femmes aux ressources productives

Trois ressources sont importantes pour le développement des activités génératrices de revenus selon les informateurs. Il s'agit du foncier, du financier, et du matériel. Les femmes enquêtées ont accès plus facilement aux ressources financières et matérielles pour la production qu'aux ressources foncières. Les prêts de micro crédits et de la Caisse Locale de Crédits Agricoles Mutuelles (CLCAM) permettent aux femmes laborieuses de disposer de ressources financières. La plupart des hommes ont abdiqué leurs responsabilités, laissant la gestion quotidienne du foyer aux femmes. Ils ne jouent que leur partition à la reproduction de l'espèce humaine. « Ils s'affirment la nuit » comme le dit une interviewée à travers une ironie. En réalité, l'autonomisation est vraie quand les femmes atteignent le niveau de contrôle

d'elles-mêmes, disposent des ressources nécessaires et autres facteurs de production utiles. Aussi leur faut-il gagner la prise de décision, que ce soit à la maison ou dans l'arène publique et assumer leur responsabilité.

3.2. Facteurs hypothéquant l'autonomisation économique des femmes dans la Commune

Il existe des facteurs culturels, économiques et environnementaux qui freinent l'affirmation économique des femmes. À cela s'ajoute la démission ou l'irresponsabilité des hommes qui en principe sont des chefs du ménage. Le désengagement de l'époux face aux dépenses du ménage, la surcharge du travail domestique, la précocité du mariage, les interdits liés à l'accès des femmes au foncier hérité sont des entraves à l'épanouissement économique de ces dernières. Le veuvage, l'organisation des cérémonies de funérailles à caractère onéreux et le faible niveau d'instruction des femmes constituent également des obstacles. Ce sont des obstructions parfois rédhitoires à l'autonomie économique des femmes dans la Commune.

- Facteurs liés aux comportements des conjoints et aux exigences culturelles

Une femme, âgée de 45 ans environ, ou ayant la quarantaine, enquêtée a justifié cette situation à travers ses déclarations:

«Je m'appelle Fassi. Je suis entre la quarantaine et la cinquantaine. Depuis que mon mari a constaté que mon activité de vente de nourriture prospère, il a commencé par cesser progressivement de participer aux dépenses quotidiennes du ménage. Lorsque les enfants le contactent pour avoir de l'argent et se procurer certaines choses pour satisfaire leurs besoins, il ne cesse de s'exclamer en demandant à ses descendants d'aller voir leur maman. Je suis leur mère, c'est bien évident, mais je constate de plus en plus que je deviens également leur père. Le ménage se monoparentalise de jour en jour. La monoparentalité factuelle due au désengagement du père de famille fait de moi, en l'occurrence, une femme sans époux en charge des enfants sans père. Figurez-vous un instant que tous les revenus que génèrent mes activités sont dépensés en totalité pour les exigences du ménage. C'est difficilement que je me procure des tenues, des pagnes pour me vêtir. Cela me gêne. Cependant en cas de décès il faut bien participer aux funérailles ruineuses aux côtés de son mari, lui donner la dot, l'aider à payer la cotisation dans ses belles familles ou familles alliées. C'est une sorte de tontine, une mutuelle. C'est onéreux, mais il faut sauver son honneur et celui de l'époux pour en être digne. La condition féminine, la mienne surtout, semble s'inscrire dans le déterminisme socioculturel. »
Propos de A. Fassi, Tokpa-Domè septembre, 2018

Il est à penser que l'irresponsabilité de l'époux rend ce ménage monoparental avec un père mort-vivant. Les chefs d'arrondissement interviewés à Kpomassè, Sègbohoulé et Dékanmè confirment la démission de la plupart des pères de ménage vis-à-vis des dépenses de nutrition, de santé, de scolarité et même d'accouchement et de prise des actes de naissance des enfants. Un autre facteur limitant l'épanouissement économique de la femme à Kpomassè concerne les travaux domestiques.

L'une des interviewées, dans un village de l'arrondissement de Dékanmè, trentenaire, se confie en ces termes :

« Chaque jour, je suis la première personne à me réveiller tôt et la dernière à me coucher. Je dois effectuer tous les travaux domestiques et m'occuper des enfants, même de ceux des coépouses pour continuer de mériter leur amitié et d'être toujours dans les grâces de mon époux. Il faut intéresser l'époux, l'entretenir et intéresser également mes coépouses. Force est de noter que c'est l'une des aînées

coépouses qui m'a fait des avances et a réussi à convaincre mes parents pour le mariage. Ce n'est qu'après avoir fini les travaux que je vaque à mes occupations personnelles. Parfois, ces activités domestiques absorbent tout le temps que je dois consacrer à mes activités génératrices de revenus, notamment le ramassage du sable et de graviers. Mes voisines sont souvent sur le site de ramassage de sable à 7 h du matin et tirent d'importants revenus avant que moi je vienne aux environs de 12 h. Le soleil déjà au zénith ne favorise guère l'activité. »

Propos de S. Ablawa, Kpago, octobre 2018

Les travaux domestiques surchargent la femme. Dans une maisonnée à large fratrie où l'époux vit dans une polygamie ou polygynie intensive, la dernière épouse consacre seule toute une matinée et parfois une partie de la soirée aux tâches du ménage. Ce qui constitue de même un facteur limitant son autonomisation économique. Nombre de mères de ménage enquêtées, confient que les travaux domestiques absorbent une partie importante du temps qu'elles peuvent utiliser pour augmenter leurs revenus. Encore faut-il bien entretenir le polygyne pour s'attirer son amour. Son entretien donne lieu à une lutte concurrentielle que chacune des femmes souhaite gagner. Cette compétition déloyale inter épouses amène parfois certaines d'entre elles à proposer d'autres femmes ou jeunes filles en mariage à l'homme. C'est souvent la stratégie des femmes ménopausées qui pensent que la plus jeune épouse semble dompter leur mari. Cet amour exprimé à l'homme est une prise de revanche sur la jeune conjointe. C'est pourquoi elle doit tout faire pour intéresser ses coépouses et leur réserver le traitement qu'elle doit à sa mère. Souvent les jeunes filles épousées dans les conditions décrites ont pour mission de mieux s'occuper du mari. Ce qui permet aux anciennes épouses de vaquer à leurs préoccupations et surtout à leurs activités génératrices de revenus sans se soucier des devoirs conjugaux.

- Facteurs liés au marché de livraison et aux caprices climatiques

Au nombre de ces vecteurs économiques, peuvent être énumérés : l'insuffisance de ressources financières, le faible accès aux marchés pour l'écoulement des produits, la mévente, la pratique de certaines activités peu rémunératrices, l'insuffisance d'intrants agricoles, l'insuffisance d'appui-conseil aux groupements de femmes. En dehors des facteurs précédemment cités, il faut ajouter ceux environnementaux relatifs à la variabilité climatique qui se manifeste par les inondations, la sécheresse, le retard des pluies, l'appauvrissement du lac Ahémé en poisson et son encombrement. Malgré les difficultés, il est à retenir selon une détentriche d'informations, quinquagénnaire ce qui suit :

« Les femmes telles que Gbènablodo, Houéssivou, Amounon pour ne citer que ces dernières, sont les premières à construire des maisons à toiture en tôle au moment où aucun homme n'y a pensé à Adjatokpa un village de l'arrondissement de Sègbohoulé dans la commune de Kpomassè. Je suis une petite fille des femmes citées à titre posthume ». Propos de D. Ayaba, Adjatokpa, octobre 2018.

- Facteurs liés aux difficultés internes de gestion des crédits

Ceux-ci constituent également des obstacles à l'indépendance économique des femmes. Il s'agit de la précarité de l'auto-emploi. Les travaux que se donnent les groupements féminins sont parfois ponctuels et de courte durée. Il est question pour les femmes d'une reconversion professionnelle tactique. Certaines se réfèrent à des activités parallèles afin de s'en sortir financièrement. Le faible niveau de la production qui induit ceux également faibles niveau du revenu et de l'épargne. Mais la richesse n'est pas qu'économique. La farine du manioc, le maïs, le haricot, la patate ne sont

plus fortement achetés. Les légumineuses produites dans les jardins de proximité constituent des denrées gratuites. Les revenus mensuels présentés dans le graphique ci-dessous ne tiennent pas compte de ces aliments produits et utilisés sans frais pour cuisiner et préparer à manger.

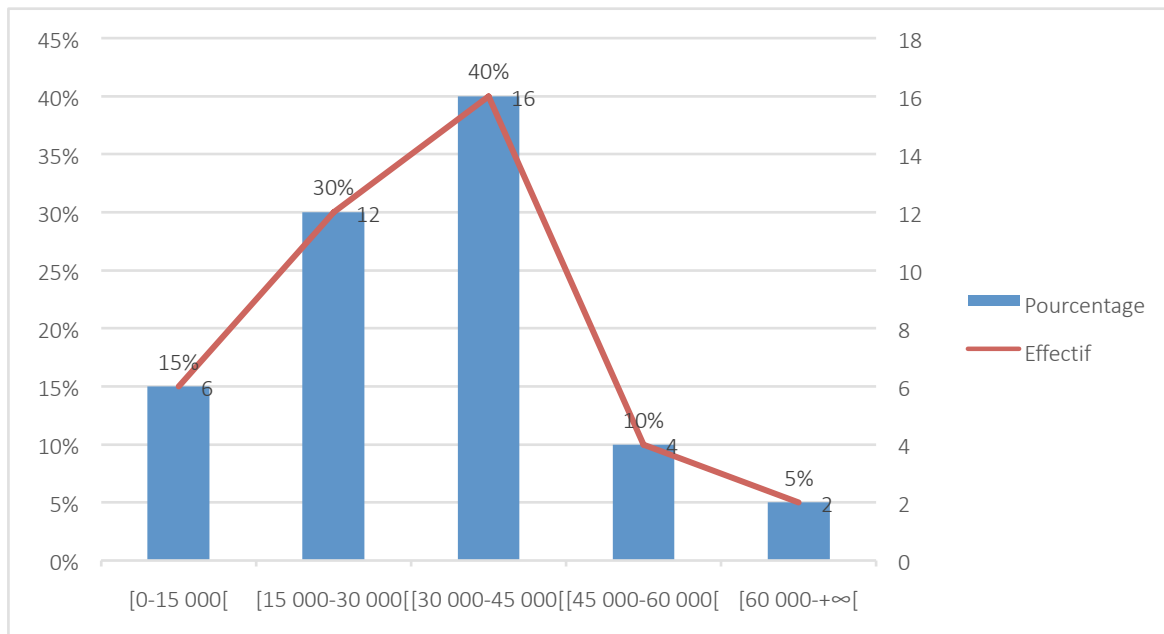


Figure 2: tranche de revenus mensuels des femmes

Source: G. Coovi, enquête de terrain, janvier 2020

6. - Discussion

Les résultats montrent que les femmes dans la Commune de Kpomassé luttent pour se libérer économiquement du joug de leur époux. Le fait est que dans la juridiction territoriale concernée, des femmes dépendantes encore financièrement, économiquement et matériellement de leur conjoint, sont très tôt stigmatisées. Mais l'autonomie ici semble encore en construction, c'est une lutte pour et vers l'autonomie totale. Cette dernière paraît à bien des égards un rêve ou une aspiration. Cela amène à partager les constats de F. Lebaron (2014, p. 117) :

« La domination masculine apparaît dès lors comme un « invariant anthropologique » : les systèmes de classement qui dévaluent le féminin au profit du masculin sont quasi universels. Cette domination existe sous des formes diverses et prend des formes extrêmes dans les sociétés méditerranéennes. »

Les contraintes liées à la culture constituent parfois de véritables handicaps qui limitent la femme dans son élan d'épanouissement. Elle est traitée d'insoumise si le mari n'est pas dans le secret de ses projets. Le conjoint peut empêcher la réalisation d'un projet et même détourner les fonds ou tenter de les détourner à d'autres fins. C'est pourquoi il y a des femmes qui vivent régulièrement dans un ménage, mais sont membres de groupes de tontine à l'insu de leurs époux. Les femmes sont souvent encouragées par les Projets d'appui et les ONG dont les animateurs ou animatrices sont parfois mal compris et traités de destructeurs des foyers.

Comme rappelé plus haut, les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes à partir de cinq principaux critères: le sens de la dignité, le droit de faire et de déterminer ses choix, le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités, le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et la capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement (A. Oladédji, 2019, p. 51)

Pour E. Fourn (2011, pp. 3-4), l'autonomisation est un processus par lequel des personnes, autant de sexe féminin que masculin prennent le contrôle de leurs destinées, définissent leurs propres objectifs, acquièrent certaines compétences, gagnent de l'assurance, résolvent des problèmes et développent leur autonomie. Au regard de ces définitions il est possible de penser que les femmes de Kpomassè ont pris en charge leur destinée, résolvent leurs problèmes au point d'aider leurs époux à la résolution des siens. Elles s'affirment et sont convaincues que le bien-être du ménage et le devenir de leurs enfants dépendent de leur dynamisme économique. Toute fois le pouvoir leur échappe à cause de la pesanteur des valeurs socioculturelles. Selon le Plan de Développement Communal (PDC), le rôle et la place que tient la femme dans l'économie de la commune de Kpomassè sont évidents. Sa présence est assez remarquable notamment dans les groupements des femmes menant des activités de transformation de produits agricoles et de pêche. Les femmes dominent dans les corps de métiers féminins et dans les activités commerciales (PDC, 2006-2010, p.29). Il en résulte que tous les hommes de Kpomassè vivant dans la polygynie ou monogamie ne laissent pas tout à la charge des conjointes. Toute fois une épouse qui dépend en tout du mari perdra vite l'estime, mieux l'amour de ce dernier. Elle est même critiquée par son entourage et indexée à travers le slogan: « quand l'homme ne dit, pas de fumée » il n'y a rien à préparer et à manger si l'homme ne débourse pas de l'argent. Il s'agit de la fumée qui symbolise le fait de cuisiner. Mais ce slogan ou adage est généralisé à toute dépense exclusive de la femme vis-à-vis de l'époux.

Selon Oxfam (2005, pp. 54-62.), le pouvoir est central dans l'autonomisation, à tout point de vue du mot. Le pouvoir peut être défini comme "contrôle sur les ressources humaines, sociales, matérielles, ou intellectuelles. Le contrôle des ressources humaines, sociales et intellectuelles est loin d'être acquis par les femmes en la circonstance. Les valeurs culturelles confèrent aux hommes le pouvoir sur les femmes. Mais l'autonomisation en tant qu'une plus grande confiance en soi, et une transformation intérieure de sa conscience permettant de surmonter les barrières externes à l'accès aux ressources ou des changements dans les idéologies traditionnelles selon les termes de et S. Batliwala (2000, pp. 26-41.) semble acquise. Les femmes de Kpomassè sont loin d'être des destinataires passives de distribution d'assistance pour emprunter les termes de B. Pradhan (2003), repris par A. Oladédji (2019, p.27)

Le Cadre juridique béninois est favorable à l'élimination des discriminations faites aux femmes. Au plan interne, les gouvernements successifs, par suite des mouvements de revendication pour l'égalité des droits et à la faveur de l'appui au développement à la base effectué par les Organisations de la Société Civile (OSC), des actes juridiques favorables à la promotion des droits de la femme ont été pris. Il s'agit de la loi fondamentale adoptée par le Bénin le 26 août 1977 dont l'article 124 indique clairement l'égalité entre homme et femme ; de la Constitution du 11

décembre 1990 dont l'article 26 spécifie en termes clairs l'égalité homme/femme sur les plans politique, économique et social. Force est de constater que les femmes d'une manière générale s'affranchissent, mais un travail de fond reste à faire civiquement, politiquement et culturellement. Il est à restituer que les femmes luttent pour leur autonomie économique, mais tous les hommes ne se sont pas désengagés. Les faits sont vérifiés avec la plupart de ceux qui vivent dans le milieu grâce à leurs activités génératrices de revenus.

Mais comme le signifie H.Wendy (2016, p. 6): « L'autonomisation économique des femmes constitue un droit fondamental. En effet, de nombreuses femmes et filles vivent dans un monde dans lequel leurs droits économiques, leurs contributions et leurs priorités sont, en grande partie, ignorés. »

Les rapports sociaux inégaux persistent entre l'homme et la femme. En effet, selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages, la profondeur de pauvreté au niveau des femmes reste supérieure à celle des hommes (15,3 % pour les hommes contre 15,9 % pour les femmes), tout comme l'incidence de la pauvreté qui se situe à 45,7 % pour les hommes et 47,1 % pour les femmes. L'indice de sévérité de la pauvreté, elle est de 6,9 % pour les hommes contre 7,3 % pour les femmes (INSAE 2015, p. 18). De ces différents constats, il est nécessaire de mener des études à l'échelle micro pour mieux appréhender le phénomène d'autonomisation de la femme, afin d'appréhender le niveau d'avancement du processus d'autonomisation économique des femmes en général au Bénin et en particulier de celles de la Commune de Kpomassè. Il semble indiquer de faire ressortir les facteurs sociaux, culturels, et économiques qui freinent et handicapent la pleine autonomisation de la femme.

Conclusion

La recherche s'est intéressée à l'autonomisation économique des femmes par les activités génératrices de revenus dans la commune de Kpomassè au Bénin. Il a été question d'analyser les facteurs favorables ou non à leur épanouissement économique dans ce découpage politique et territorial. La recherche est qualitative. Il est jugé opportun ou indiqué de combiner les approches de la rationalité, de la débrouille, du contextualisme, du genre et même de l'analyse stratégique pour produire les connaissances et apprécier les informations recueillies. Les résultats analysés permettent de retenir que la grande majorité des activités économiques se produit au sein des ménages et nombre de décisions concernant la participation à la vie active notamment: l'éducation, l'économie, l'accumulation des ressources, l'investissement, le mariage et la reproduction sont de plus en plus pris avec la contribution des femmes. Il est décrit la situation sociale et économique des femmes dans la Commune de Kpomassè et leur niveau d'autonomisation économique est apprécié.

Ces femmes ont un niveau d'instruction peu reluisant. Cette tendance pourrait être modifiée positivement grâce aux efforts consentis par le gouvernement à travers la gratuité de l'enseignement maternel et primaire et de la gratuité du premier cycle de l'enseignement secondaire pour les filles. Il ne s'agit pas d'une gratuité totale, mais un effort de subvention de plus en plus importante de la part de l'État. Cela soulage davantage les familles à large fratrie issue de la polygynie. La polygamie se pratique dans la commune de Kpomassè, comme en témoignent les femmes que nous avons enquêtées. Il est observé au sein des ménages dans cette

localité, l'inégalité entre l'homme et la femme. Cette inégalité est entretenue par la culture traditionnelle.

Par ailleurs, pour la satisfaction de leurs besoins fondamentaux et pour l'épanouissement de leurs ménages, les femmes de la Commune de Kpomassè exercent plusieurs activités. Il s'agit des activités agricoles, de la commercialisation des produits issus des transformations agroalimentaires et de la vente des articles divers. Les femmes ramassent du sable et des graviers, exercent de petits-métiers, font la restauration, etc. La plupart des femmes enquêtées mènent leurs activités soit au sein des groupements de femmes ou individuellement. En dépit des efforts que fournissent celles-ci à garantir leur autonomisation, des obstacles hypothèquent parfois l'atteinte de leurs objectifs.

D'abord il est noté le désengagement de l'époux eu égard aux dépenses du ménage, la surcharge du travail domestique, la précocité du mariage, les interdits liés à l'accès des femmes au foncier de legs surtout. Ensuite il est à souligner les méfaits du veuvage, des cérémonies et funérailles onéreuses, l'insuffisance de ressources financières, la difficulté d'accès aux marchés pour l'écoulement des produits, la mévente, la pratique de certaines activités peu rémunératrices. Enfin, à ces facteurs, s'ajoutent ceux environnementaux relatifs aux changements ou variabilités climatiques qui se manifestent par les inondations, la sécheresse, le retard des pluies, leur précocité, leur insuffisance ou leur abondance inopportune. Mais les femmes en question, dans une approche de débrouille, de contextualisation stratégique et rationnelle, affirment de plus en plus leur autonomie économique et freinent les velléités de domination chez les hommes. Les résultats amènent à confirmer que le développement économique, social, intellectuel et politique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de tous les membres actifs de sa communauté.

Références bibliographiques

Amblard Henri, Bernoux Philippe, Herreros Gilles et Livian Yves Frédéric, 1996, *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*, Paris, Seuil, 245 p.

Ayimpam Sylvie, 2014, *Economie de la débrouille à Kinshasa, informalité, commerce et réseaux sociaux*, Paris, éd. Karthala, 344 p.

BAD, 2015, *Autonomiser les femmes africaines: Plan d'action, indice de l'égalité du genre en Afrique*, 42 p.

Boudon Raymond, 2010, « Rationalité ordinaire: colonne vertébrale des sciences sociales », in *Année sociologique*, 60, n° 1, pp. 19-40

Crozier Michel et Erhard Friedberg, (2018), *Analyse stratégique, comportement des acteurs*, Paris, éd. Gualino, 436 p.

Fourn Elisabeth, 2011, *Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin : pesanteurs culturelles et sociologiques*, 20 p.

Hunyadi Mark, 2015, « Prendre le contextualisme au sérieux » in *Réflexion sur la philosophie morale de Walzer Michel*, pp.367-384

INSAE, 2015, *Notes sur la pauvreté au Bénin, Rapport de l'enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages*, 2^e éd. 29 p.

Lebaron Frédéric, 2014, *35 grandes notions de la sociologie*, Dunod, Paris, 172 p.

- Oladédji Arielle Murielle, 2019, *Autonomisation économique des femmes de la commune de Bonou*, Mémoire de licence, Sociologie-Anthropologie, DSA/ FASHS/ UAC/Bénin, 89 p.
- ONU, 2015, *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 292 p.
- ONU, 1995, *Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes*, Béijing, 245 p.
- Pradhan Binan, 2003, *Mesurer l'empowerment: une approche méthodologique en développement*, vol. 46 Numéro 2, SID en ligne Dialogue, 24 p.
- PDC, 2006, *Plan du développement Communal de Kpomassè*, 114 p.
- PDC, 2012, *Plan du développement Communal de Kpomassè*, 117 p.
- OXFAM, 2005, « Capacity Building for Empowerment. Report of a Workshop held », in *Jinja. Uganda. 6-8 March 2005*. Unpublished report for Oxfam GB, p 27
- Oxfam ;Williams Serena, J. Seed and Mwaul A., 1994, « , Gender Training Manual. » in *Oxford: Oxfam*. pp. 54-62. Pradhan Biswajeet, 2003, *Measuring Empowerment, A Methodological Approach development*, Vol. 46 Issue 2. SID On-line Dialogue. 24 p.
- Sen Gita. and Srilatha, Batliwala, 2000. « Empowering women for reproductive rights» , in *H. Presser and Sen Gita. (eds) Women's Empowerment and Demographic Processes*, New York: Oxford University Press. pp. 26-41.
- .Vandermeersch Céline et Naulin Audrey, 2000, « Sécurité alimentaire des ménages et stratégies alternatives de diversification des sources de revenus en milieu rural», in *près de 50 élèves victimes d'une alimentation* p. 4.
- Wendy Harris, 2016, *L'autonomisation économique des femmes, une économie solide pour une vie meilleure. Perspectives*, SACO, 28 p.

LES PAYSANS ENTRE STRATÉGIES ET CAPACITÉS DE "RÉSILIENCE" FACE AUX EFFETS ADVERSES DU CLIMAT DANS LA COMMUNE RURALE DE KOUMBIA AU BURKINA FASO

FAYAMA Tionyéle

Chercheur, Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique, Burkina Faso, tionyele@yahoo.fr

Résumé

Ce papier tente de comprendre et d'expliquer les éléments de perceptions associés au changement climatique (CC) et les stratégies d'adaptations développées par les producteurs de la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso. Les informations ont été collectées au cours d'une session de Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP) conduite dans les villages de Koumbia à travers des focus group comprenant des producteurs, des agents de services techniques agricoles, des acteurs du conseil communal et des responsables coutumiers. Des entretiens individuels auprès de personnes ressources et de la revue documentaire y ont été également associés. Les résultats montrent que les producteurs de la commune de Koumbia ont une « bonne perception » du CC. Ils caractérisent le CC par des pluies variables, moins abondantes avec des épisodes d'inondations ; des vents violents et dévastateurs ; des températures plus élevées et des saisons de pluies courtes et irrégulières par comparaison aux années antérieures. Ce qui a sans doute des conséquences néfastes et constatables sur la vie des populations et des animaux. Face à cette situation, les producteurs font recours à une diversité de stratégies et de pratiques agricoles à savoir : la gestion dynamique des systèmes de culture et d'élevage en fonction du calendrier agricole, dates de semis ; l'utilisation des variétés à cycle moyen et court ; le semis direct ; la diversification des cultures ; les techniques de conservation et restauration des sols ; l'agroforesterie par la régénération naturelle assistée (RNA) et les cultures fourragères. Ces résultats témoignent de l'existence d'un savoir technique local pouvant servir de support pour initier des activités d'appui à l'adaptation des producteurs aux effets du CC.

Mots clefs : Co-conception, MARP, Système de production, Changement climatique, résilience

Abstract

This paper tries to understand and explain the elements of perceptions associated with climate change (CC) and the adaptation strategies developed by producers in the rural commune of Koumbia in Burkina Faso. The information was collected during an Accelerated Participatory Research Method (ARM) session conducted in the villages of Koumbia through focus groups comprising producers, agricultural technical services agents, communal council actors and customary leaders. Individual interviews with resource persons and the document review were also involved. The results show that producers in the commune of Koumbia have a "good perception" of the CC. They characterize the CC by variable, less abundant rains with episodes of flooding; strong and devastating winds; higher temperatures and short and irregular rainy seasons compared to previous years. This is likely to have a noticeable and negative impact on the lives of people and animals. Faced with this situation, producers use a variety of agricultural strategies and practices, namely: dynamic management of crop and

livestock systems according to the agricultural calendar, sowing dates; use of medium and short-cycle varieties; direct seeding; crop diversification; soil conservation and restoration techniques; agroforestry through assisted natural regeneration (ANR) and fodder crops. These results attest to the existence of local technical knowledge that can be used to initiate activities to help producers adapt to the effects of CC.

Keywords: Co-design, MARP, Production system, Climate change, resilience

Introduction : changer de perspectives d'analyse du changement climatique

Le Changement Climatique (CC) représente un phénomène très ancien et inéluctable (A. Tomptepambo, 2013). Selon M. Sall et *al.* (2011), le sommet sur la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992 marque un tournant décisif dans la prise de conscience des effets néfastes du CC. Le CC se définit généralement comme la variation statistiquement significative de l'état moyen du climat et/ou de sa variabilité prolongée sur période plus ou moins assez longue. (A.T. Gaye et M.B. Sylla, 2009) Bien que très ancien, le phénomène constitue une préoccupation actuelle des hommes. C'est donc dire que le CC ne cesse de prendre de l'ampleur au point que l'Union africaine (2010) citée par A. Tomptepambo (2013, p : 17) considère que

« si les changements climatiques se poursuivaient en l'absence de tout contrôle; ils empêcheraient de plus en plus de nourrir une population croissante et qu'en l'absence de mutations radicales avant la fin du siècle le monde ne serait plus en mesure de nourrir la population actuelle. »

De même, dans la préface du Rapport National du Développement Humain (2010), il ressort que le Changement Climatique reste un phénomène non seulement complexe mais aussi et surtout global dans la mesure où il pose des menaces sur l'ensemble des pays du monde. De ce fait, il importe de trouver des solutions idoines pour mieux s'adapter aux effets de ces changements même si selon RNDH (2010, p : 5) :

« Au-delà de l'acuité de la menace sur la sécurité alimentaire et par ricochet, sur le Développement Humain, il importe d'attirer l'attention sur le fait que le changement climatique a un caractère exceptionnel et exige plus que de simples stratégies d'adaptation et d'atténuation d'effets »

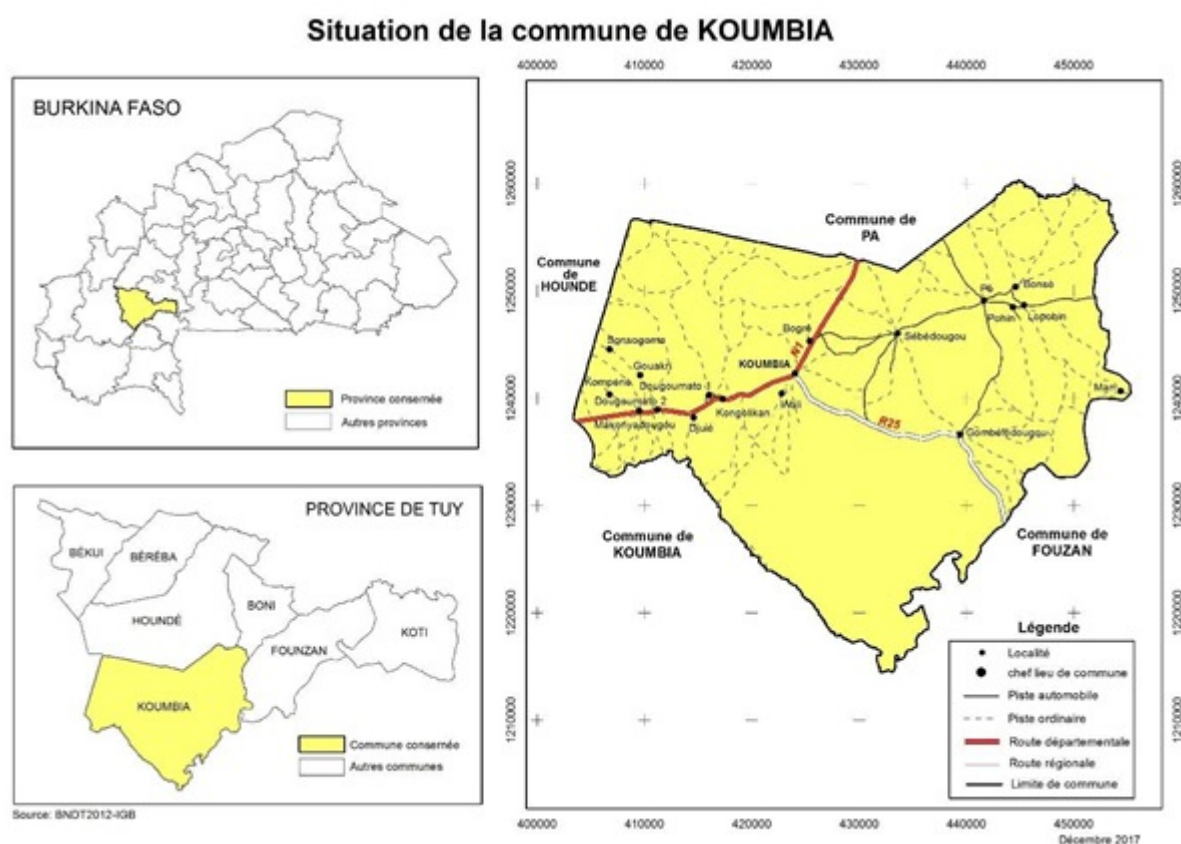
Parallèlement au RNDH (2010), M. Sall et *al.* (2011) soulignent que le CC est certes un phénomène global, mais qui dans ces manifestations affecte les nations, les sociétés à des degrés différents. Ainsi, selon S. S. P. Houssou-Goé (2008) l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest représente la zone la plus vulnérable face aux variations climatiques. En effet, elle présente certaines caractéristiques socio-économiques et physiques qui la prédisposent à être plus affectée. C'est dans cette optique qu'il importe de prendre en compte la spécificité territoriale des zones dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation pour lutter efficacement contre les effets des CC

La commune rurale de Koumbia au Burkina Faso est constituée de populations qui vivent majoritairement de l'agriculture. N'ayant pas de débouché direct à la mer, les populations de ladite zone éprouvent une forte dépendance envers les ressources naturelles notamment l'eau. Par conséquent, elles restent vulnérables face aux phénomènes des CC dans la mesure où ces CC affectent le secteur agricole plus que n'importe quel autre secteur (B. Zongo, 2016). C'est dans ce cadre que s'inscrit le présent article sur la problématique des perceptions des

producteurs de la commune rurale de Koumbia en lien avec les CC et leurs stratégies d'adaptations face à ce phénomène. L'article détaille avant toute chose la démarche mythologique ainsi que l'approche théorique de la recherche. A sa suite, il présente et analyse les résultats issus de la collecte des données de terrain. Enfin, une discussion met en lien les résultats de la présente recherche avec d'autres investigations sur la même problématique.

1. Matériel et méthodes

L'étude a été menée dans les villages de la commune rurale de Koumbia au Burkina Faso (BF). Le village de Koumbia est situé à l'Ouest du BF à 65 km² de Bobo dans la province du Tuy (Houndé). Le climat est du type soudanien avec une pluviométrie allant de 900 à 1000 mm par ans. La densité de la population est estimée à 40 habitants/km². Les groupes ethniques présents sont les Bwaba, les Peulhs et les Moose. La population totale est de 7728 habitants (MTDS, 2013).



Source : Conseil municipal de Koumbia 2018

Figure : carte de la zone d'étude

1.1. Stratégie de collectes et d'analyse des données

La mise en place d'une méthodologie adaptée à son objet de recherche permet d'éviter les pièges de la connaissance spontanée : distorsions de la réalité, déformations du sens, enfermement dans des catégories mal maîtrisées, filtres idéologiques, simplifications exagérées. C'est ainsi que nous avons opté pour une étude qualitative avec une approche par triangulation car, il s'agit de comprendre les stratégies, les croyances et les pratiques des

acteurs. Ainsi, deux types d'échantillonnage a été retenu. Le premier concerne la rencontre MARP regroupant les membres du conseil villageois de tous les villages de la commune. Le deuxième échantillon a concerné les producteurs devant abriter les options de tests agronomiques choisis sur la base de leur expérience et du volontariat à travers la technique boule de neige de sorte à atteindre une saturation de l'information (J. P. Olivier de Sardan, 2003). La méthode du choix raisonné a été adoptée à cet effet, de manière à conférer à notre échantillon une représentativité catégorielle qui n'a pas été le fruit du seul hasard mais fondé surtout sur les informateurs privilégiés (J. P. Olivier de Sardan, 2003).

Les catégories d'acteurs enquêtées sont : les services techniques (agents de terrain d'agriculture, élevage et environnement) ; Les leaders traditionnels (chef du village, chef de terre et anciens du village) ; Les leaders religieux (catholiques, protestants et musulmans), les représentants des collectivités locales (Maire, conseillers municipaux et CVD) ; Les responsables des groupements de producteurs (hommes, femmes et jeunes) membres de la plateforme d'innovation et les producteurs leaders et volontaires.

Les données utilisées dans cet article ont été collectées à travers la Méthode Accélérée de Recherche Participatif (MARP). Les techniques utilisées sont d'abord l'entretien collectif qui a concerné 90 producteurs de l'ensemble des villages de *Koumbia*, tous membres des comités de concertation villageois (CCV) et les entretiens individuels complémentaires (D. Dabiré et al, 2017 ; D. Dabiré et al., 2012 ; M. Koutou et al., 2012) . Au total, un échantillon de 23 personnes a concerné les entretiens individuels semi-directifs. En outre, deux focus groups homogènes et un focus group mixte (J. Kitzinger et al., 2004 ; R. Krueger et al., 2000) ont été organisés selon le sexe et l'âge. Pour l'analyse, nous avons fait le choix de l'analyse de contenu car elle convient à « l'étude du non-dit, de l'implicite » (R. Quivy et L. V. Campendhout. 2002, p : 234) en fonction des données collectées lors des entretiens sur la base de la question traitée mais aussi en faisant appel aux sources écrites de la revue de littérature. L'analyse de contenu a été faite selon la « tendance qualitative » ; laquelle s'est basée selon Zagré (2013, p : 107) sur « la présence ou l'absence d'une caractéristique ou la manière dont les éléments du discours sont articulés ». Une attention a également été accordée au contenu manifeste mais aussi et surtout au contenu latent des discours.

1.2. Des modèles théoriques plurielles pour cerner le rapport au savoir des paysans face au changement climatique

Dans la dynamique de confronter les données de terrain aux concepts de la littérature scientifique devant conduire à la validation du postulat¹ sur lequel repose cet article, deux modèles théoriques ont été mobilisés : la théorie de la résilience et la théorie des mutations sociales ou du changement social.

1.2.1. Une analyse des perceptions des producteurs du CC à partir de la théorie de la résilience

La théorie de la résilience mise en avant par (S. Vanistendael, 2009, p :10-11) est déclinée ainsi qu'il suit :

« La résilience humaine est avant tout une réalité que nous pouvons observer : des cheminements de vie qui nous surprennent en bien. Nous connaissons certainement un membre de notre famille, un ami, un voisin ou un collègue qui a une vie très difficile mais qui est positif, souriant, engagé, sans aucune prétention. La résilience est la capacité d'un individu ou d'un groupe à surmonter de très grandes difficultés et à croître dans la vie. Il peut s'agir du traumatisme, de grande pauvreté, d'une

¹Les producteurs ont une capacité d'action qui leur a permis de développer des stratégies d'adaptation au CC et assurer leurs activités agricoles malgré cette contrainte combien grande.

maladie grave, d'un deuil lourd, [des conditions de vie miséreuses], ou d'autres problèmes. La croissance de la résilience se fera souvent à travers des hauts et des bas. Au-delà de la résistance, il s'agit d'une capacité à reconstruire la vie, et parfois même à transformer un malheur en quelque chose de positif. [...] Certains éléments semblent souvent contribuer à la résilience : se sentir fondamentalement accepté par une autre personne sans que cela implique nécessairement une approbation des comportements - cet élément est souvent considéré comme le plus important-, la découverte d'un sens positif à sa vie, des repères, le sentiment d'avoir une certaine prise sur sa vie, une image de soi positive mais sans illusions, une série de compétences sociales ou autres, un sens de l'humour constructif, etc. [...] La résilience n'est pas une technique d'intervention, mais elle inspire un autre regard qui, tout en reconnaissant les problèmes, cherche au-delà de la pure réparation les ressources et les éléments positifs, même modestes, qui aideront à reconstruire la vie[...]

La théorie de la résilience est pertinente pour cette recherche dans la mesure où elle permet d'analyser la capacité des producteurs à développer des stratégies pour faire face aux contraintes climatiques handicapant les activités de production agricole. Il s'agit de se passer du statut de vulnérabilité pour se redéfinir d'autres manières d'être, de penser et d'agir favorable davantage éclairée à l'aune de la théorie des mutations sociales ou des transformations sociales (C. Shepard, 1952).

« Dans son acception étroite, l'expression de mutation sociale (ou changement social) signifie "l'ensemble des changements intervenus dans la structure d'une société dans un laps de temps" (Peter Heintz) ou, selon la formule de Morris Ginsberg, a change in a structure. La mutation sociale renvoie donc aux modifications qui se produisent dans les structures et les comportements sociaux (changements dans la hiérarchie et la position sociale, dans les rôles et les comportements qui leur sont inhérents, dans les modèles d'organisation et les conditions de vie). [...] Dans son acception plus large, la notion s'étend aux processus inhérents aux changements économiques, politiques et culturels (par exemple dans les contenus de la pensée, dans les mentalités) » (Dictionnaire Historique de la Suisse (DHS), <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015993/>, consulté le 17 Janvier 2020 à 04h03).

1.2.2. Comprendre et expliquer le changement climatique à partir de la théorie du changement social

Si le changement climatique est un phénomène physique, il n'en demeure pas moins qu'il a des répercussions dans l'ordre social des choses. Pour comprendre les incidences du changement climatique, il faut voir dans quelle mesure, comment et pourquoi le changement climatique induit de nouvelles formes d'organisation sociale et de production agricole.

S'orienter dans le paradigme du changement social signifie que la société n'est pas statique et qu'elle est permanemment dans une dynamique visant à s'adapter à tout changement pouvant intervenir. « C'est cette perspective que les premiers sociologues ont utilisée pour rendre compte de la dynamique des rapports sociaux ». (G. Ferréol, P. Cauche, J-M. Duprez, N. Gadrey, M. Simon, 2011, p : 28).

Pour les sociologues, le changement social dépend de plusieurs facteurs explicatifs. Ainsi « l'économie, la technologie, les valeurs, les conflits sont quelques-uns des facteurs les plus souvent utilisés pour expliquer les transformations de la société » (M. Montoussé et G. Renouard, 1997, p : 190). On peut y ajouter les facteurs démographiques, les idéologies, les élites, les groupes sociaux mais aussi l'action collective. Pourtant, on ne peut attribuer la primauté à l'un ou l'autre des facteurs sans tomber dans une vision linéaire du changement social. (M. Montoussé et G. Renouard, 1997).

Dans notre recherche, le changement climatique va induire inéluctablement l'adoption de nouvelles technologies en vue de l'adaptation. Comment ces technologies sont intégrées par les producteurs et comment induisent-elles de nouvelles formes d'organisation de la production ; lesquelles peuvent influencer l'organisation sociale ? Par ailleurs, le secteur primaire étant le secteur premier de création de richesse, une incidence négative du changement climatique ne modifiera-t-elle pas les formes de consommation et de production ?

En effet, G. Ferréol et *al.* (2011, p : 29) citant H. Mendras et M. Forsé (1993) font observer que l'introduction du maïs hybride en Béarn a complètement bouleversé le système d'exploitation et la société villageoise. Le maïs nouveau nécessite d'acheter de l'engrais, donc de se procurer de l'argent, de sortir du cycle de l'autoconsommation et de devenir dépendant d'un marché. Dans ce cas, il y a changement exogène (ce sont les services du ministère de l'agriculture qui en sont à l'origine) et une cause d'apparence anodine provoque une série de transformations irréversibles ». Le changement climatique peut donc induire des changements sociaux insoupçonnés qu'il est intéressant de déceler, d'« expliquer », de « comprendre ».

2. Résultats et analyse

2.1. Quelques caractéristiques de la commune rurale de Koumbia

La commune rurale de Koumbia appartient à la zone bioclimatique de type soudanien, caractérisée par des pluviométries annuelles variant entre 700-1000 mn et une saison de pluie d'une durée maximale de 5 mois (tableau ci-dessous indiqué). Les superficies exploitées varient 4,6 ha à 15, 5 ha selon les villages. Les exploitations des producteurs enquêtés sont en majorité agropastorales. Les effectifs du cheptel et les superficies cultivées sont consignées dans le tableau ci-après cité. La culture pure suivie de la diversification par rotation coton-céréale est plus répandue dans les pratiques agricoles des populations de Koumbia contrairement à la pratique de la diversification par association céréale/légumineuse. Trois modes d'élevage coexistent dans la commune à savoir l'élevage extensif avec transhumance ; l'élevage extensif sédentaire et l'élevage intensif avec stabulation d'un noyau d'animaux pour la production laitière et de viande.

Caractéristiques	Koumbia
Coordonnées géographiques	12° 42' 207'' nord et 4° 24' 010'' est,
Zone bioclimatique	Soudanienne
Pluviométrie moyenne	1000 mn
Nbre d'exploitation	577
Nbre d'habitants	7000
Densité de population (hbts/km²)	40
Superficie moyenne par exploitation (ha)	11,67
Nbre moyen de bovin par exploitation	6
Durée saison des pluies	Variable (4-5mois)
Système de culture	Culture pure dominant, Rotation coton/céréales, Association, céréales/légumineuse
Système d'élevage	Elevage extensif dominant, Elevage semi-extensif,

Source : Dabiré *et al.*, 2017, Fayama *et al.*, 2017

Tableau : Principales caractéristiques des villages d'étude

2.2. *Eléments de perception du CC par les producteurs de Koumbia*

Le CC et leurs risques constituent une réalité bien connue des producteurs même s'ils s'observent différemment. Il est causé par l'action de l'homme qui se trouve être lui-même victime de ce phénomène. Toutefois, les différents témoignages lors de l'assemblée avec les producteurs confirment l'existence d'un phénomène qui est en rapport avec le CC. Les manifestations de ce CC dans les différents sites étudiés s'observent sur l'évolution et la répartition des précipitations dans l'espace et dans le temps d'une part, les températures maximales et minimales et, la vitesse du vent et la durée des saisons de culture d'autre part. Pour cet ancien : « la bonne saison est pour les participants celle qui se déroule avec une bonne répartition dans le temps sans poche de sécheresse et débute entre les mois de mai et juin »

2.2.1. *Indicateurs de description des CC*

Certaines dates ont été identifiées comme celles ayant eu des effets néfastes sur le développement agricole de Koumbia et qui sont en lien avec les CC.

- Année 1999 : attaques des jeunes pousses de plantes par des chenilles qui ont nécessité pour certains des traitements phytosanitaires,
- Année 2012 : inondations provoquant des sans-abris,
- Année 2014 : observation d'une poche de sécheresse de 21 jours,
- Année 2015 : sécheresse occasionnant la mort de bétail.

2.2.2. *Des signes annonciateurs du début de la campagne agricole*

Certains signes également sont annonciateurs du début de la campagne agricole. Il s'agit de :

- la période de maturité du raisin sauvage, du karité et des feuilles de fromagers,
- la direction du vent orientée d'Ouest en Est,
- chants de certains oiseaux spécifiques au village,
- migrations de certains oiseaux du Sud au Nord,
- le pouvoir traditionnel divin.

En ce qui concerne l'avis des producteurs sur les prévisions météo nationales, ils disent s'en préoccuper très peu d'autant plus que les informations sont d'ordre régional que local. Ces informations à leur avis n'affectent pas la modification de leur calendrier cultural.

2.2.3. *Des précipitations inhabituelles comme éléments de perception du CC*

En ce qui concerne les précipitations, les populations des villages de *Koumbia* constatent de plus en plus des formations orageuses venant de toute part, une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace. Ces pluies sont très souvent accompagnées de vents violents et les périodes de début et de fin de ces pluies sont aléatoires. Au-delà, les producteurs ont constaté qu'autrefois la durée de l'hivernage se situait entre 6 et 7 mois. Les pluies étaient bien réparties dans le temps et dans l'espace. Ce qui fait que le parc arboré de leur terroir était très dense. Les zones de pâturage pour les animaux étaient étendues et bien fournies en fourrage. Aussi, la manifestation des pluies, les propos du président de la Fédération des Éleveurs du Burkina/section Koumbia (FEB), attestent l'idée du CC, car selon lui : « ici, avant, lorsque la pluie se préparait on avait une bonne formation orageuse et les

pluies ne s'accompagnaient pas de vents violents». À cela, il ajoute « l'installation précoce des pluies et semis (mois de mai) avec un démarrage stable des pluies (fin avril).

Pour l'assistant du chef de terre de Koumbia, « on avait une bonne répartition des pluies avec des formations pluvieuses venant toujours à l'Est mais maintenant les formations pluvieuses viennent de toute part avec des pluies accompagnées de vents violents. »

Pour le chef de Zone d'Appui Technique (ZAT) de Koumbia, « on reçoit plus de vents que de pluies malgré leurs installations tardives impactant automatiquement les périodes de semis (juin) ». Pour bon nombre d'enquêtés, la situation de crise alimentaire constatée ces dernières années s'explique par le démarrage instable des pluies (mai-juin-juillet) qui s'accompagne toujours de mauvaise répartition et de poches de sécheresse.

2.2.4. Des températures très élevées et contrastées, résultats des effets du CC

S'agissant des manifestations au niveau de la température, les populations de Koumbia ont une bonne perception du réchauffement de leur environnement et d'un écart de plus en plus important de l'amplitude thermique entre le jour et la nuit. Les populations de Koumbia font également le constat de l'augmentation des températures journalières suites aux CC. On constate qu'il y a certes des bouleversements induits par le CC, mais ceux-ci ne se manifestent pas de la même manière selon les zones. S'agissant de la manifestation bouleversée des températures, Bognini Boyoun, président CCV de Koumbia déclare :

« avant, il faisait moins chaud avec une distinction nette entre période de chaleur et période de fraîcheur mais maintenant, il fait très chaud à des périodes où il devrait faire froid avec une variation importante de la température entre le jour et la nuit. C'est la même situation également, il fait souvent chaud en temps de fraîcheur et vice versa. »

2.2.5. Des vents très violents et inappropriés au développement sécurisé des cultures

Pour ce qui est des vents, les paysans dans leur ensemble estiment que les vents deviennent de plus en plus violents. Ce qui a un effet dévastateur sur les cultures.

2.2.6. Une situation de régression visible au niveau des ressources naturelles

Au niveau des ressources naturelles, les populations notent la disparition de certains arbres, la diminution de la production des arbres. Le couvert végétal aussi se dégrade de jour en jour. Le temps d'écoulement des cours d'eaux se raccourcit. En outre, les populations observent sans défense la dégradation des sols et la baisse du niveau de la nappe phréatique. Les producteurs des sites d'études constatent donc la dégradation des ressources naturelles entraînant l'ensablement des champs par suite du transport de la partie fertile des champs vers les marres ce qui diminue le potentiel productif des sols cultivés.

2.3. Système de prévision du climat et pratiques d'adaptation aux CC

Dans l'optique de mieux se préparer aux effets des CC, les populations enquêtées ont inclus dans leurs habitudes (méthodes de prévision) l'observation minutieuse de plusieurs éléments naturels et les comportements des animaux et des plantes. L'observation des éléments naturels concerne essentiellement : i) la température des mois Mars-Avril ; ii) la direction du vent Ouest-Est ; iii) l'état de la saison précédente ; iv) les rêves en lien avec la pluie. Au niveau des comportements, il s'agit de ceux des animaux et des plantes : i) la période de maturité du raisin et du karité ; ii) la direction de migration des oiseaux Sud-Nord ; iii) l'état de production des arbres en quantité ; iv) la direction de fructification des arbres Est-Ouest ; v) la

période d'apparition des crapauds. A partir de ces observations, les producteurs ont énuméré des indicateurs d'appréciation des saisons :

- à travers l'observation des étoiles les producteurs peuvent prédire si la saison serait bonne ou pas;
- si les petits oiseaux (moineau) font leurs nids sur les branchages les plus proches du sol, cela signifie que l'hivernage ne sera pas bon ;
- la mauvaise fructification de la plante *Lannea microcarpa* (raisinier Mpekou) avant l'hivernage indique une mauvaise pluviométrie de la campagne suivante ;
- la destruction des feuilles de *Piliostigma reticulatum* (Niama) par les insectes, indique la prolifération des déprédateurs à la campagne suivante.

S'agissant des indicateurs de bonne pluviométrie, une productrice leader, déclare :

« il y a certains éléments lorsqu'on les voit, on sait en même temps qu'il y aura abondamment la pluie. Par exemple, lorsque la température est élevée, cela présage une bonne pluviométrie ainsi que la bonne fructification de certains arbres comme le karité (*Vittelaria paradoxa*) et le néré (*Parkia biglobosa*) »

2.4. Des stratégies et pratiques d'adaptation au CC développées par les producteurs

Face aux effets du changement climatique, les producteurs ont recouru à une diversité de stratégies et de pratiques basées sur une combinaison de savoirs endogènes et de savoirs scientifiques pour assurer les activités de production. Les pratiques endogènes sont : le paillage, la jachère, les semences des variétés traditionnelles à cycle court, l'épandage de fumure organique dans les champs de case et le contrat de parcage. A ces stratégies, KABORE Abdoulaye fait appel à « la stratégie de décalage des dates de semis des différents champs, la stratégie de semis direct et la diversification des cultures ». On note également quelques techniques CES/DRS quoi que timide. Il s'agit de l'utilisation des cordons pierreux et la technique de zaï très faiblement utilisées.

3. Discussion

Il est admis que le CC peut avoir pour explication causale l'action de l'Homme. En effet, selon M. Sall et *al.* (2011, p : 1) : « C'est au travers de ces activités dans divers domaines comme l'industrie, l'agriculture, l'élevage et le transport, que l'homme contribue à produire des gaz à effets de serre ». Ces auteurs s'appuient sur les propos de Giri (1989) pour qui :

« le réchauffement du globe serait dû à des causes d'origine humaine: l'augmentation de la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère provoquée par l'utilisation massive de combustibles fossiles et la présence dans la haute atmosphère de fréon amplifiant l'effet de serre autour de notre planète ».

Cependant selon le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP, 2015), les CC ne sont pas uniquement imputables aux activités de l'homme. Les facteurs naturels comme l'activité du soleil et des volcans, la variation des circulations de l'atmosphère et des océans sont aussi à la base du phénomène des CC (HCSP, 2015).

De nos jours, le constat global fait remarquer une réduction de la durée de l'hivernage (3 à 4 mois de pluie), une mauvaise répartition de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace provoquant ainsi des inondations de manière récurrente. Les poches de sécheresse sont plus longues pendant la saison des pluies. Des études similaires au Bénin ont montré que les

populations béninoises observent les mêmes effets des CC (D.S.M. Agossou *et al.* 2012 ; P.C. Gnangle *et al.* 2012 ; K. Sabaï *et al.* 2014). La perception des populations sur les CC se fonde sur ses conséquences ou manifestations (A. Tomptepambo, 2013). C'est dans le même ordre d'idée que H. Delille (2011), associe les perceptions des CC au raccourcissement de la saison des pluies, à la diminution des moyennes pluviométriques toute l'année sauf éventuellement sur une période très courte, à la chaleur plus grande à cause de l'absence de pluies, à la succession de plusieurs années de sécheresse, à des vents plus violents, et à la perturbation du calendrier agricole. Les conclusions des travaux de A. Tomptepambo (2013) aboutissent aux mêmes idées de perceptions que celles des trois sites étudiées mais laissent entrevoir des différences dans les mobiles. D. Bambara *et al.* (2013, p : 13) ont révélé sur cette question des indicateurs du CC à travers une étude comparative entre deux villages du Burkina Faso que : « Les indicateurs des changements des paramètres climatiques perçus par les producteurs étaient au nombre de 13 pour la pluviométrie, de quatre pour la température et de quatre pour le vent ». Ceci témoigne que les agriculteurs ont une parfaite connaissance du phénomène des changements climatiques. Etant donné que les populations ont pris conscience de l'effet des CC, on peut se demander quelles sont les actions qu'elles mettent en œuvre pour s'adapter et/ou atténuer l'avancée du phénomène.

Les pratiques et stratégies d'adaptation des populations face au changement climatique sont multiples et variées. Bien que multiple et variées, il y a une nécessité de mettre en place une synergie d'actions qui tient compte des stratégies endogènes des populations concernées mais aussi et surtout des stratégies qui relèvent du cadre scientifique (B. Zongo 2016). A. Tomptepambo (2013) et B. Zongo (2016) s'accordent à dire que les stratégies d'adaptations se classent en deux catégories au Burkina Faso. Il y a d'une part les pratiques endogènes en vue de s'adapter au changement climatique que sont : le zaï, le paillage, la jachère, les semences traditionnelles à cycle court, l'épandage de fumure organique dans les champs de case et le contrat de parcage. Et d'autre part, on a les pratiques actuelles d'adaptation au phénomène composées de l'usage des diguettes antiérosives, du zaï amélioré, de la demi-lune, des bandes enherbées, de la régénération naturelle assistée (RNA), de la mise en défens, de la haie vive, des semences améliorées, des fosses fumières, des compostières, des engrais chimiques et le recours aux pesticides. En ce qui concerne les stratégies utilisées par les paysans béninois en vue de s'adapter aux CC, D.S.M. Agossou *et al.* (2012) soulignent entre autres l'abandon de certaines cultures ou variétés de culture, l'usage ou l'introduction de nouvelles cultures et/ou de variétés, le remplacement de cultures d'une unité de paysage à une autre (gestion spatiale des cultures), modification des emblavures et changement d'itinéraire technique. Conscients des effets des changements climatiques, S. Doumbia et M. E. Depieu (2013, p : 4829) signalent que les riziculteurs ivoiriens ont entrepris entre autres stratégies d'adaptations : « la pratique des semis tardifs en utilisant des variétés de cycle moyen à long, à l'abandon pure et simple de la riziculture pluviale en passant par la diversification des cultures ». Pour ces auteurs, c'est cet état de fait qui amène aujourd'hui le groupe ethnique bété à consommer le to et le foutou d'igname qui sont respectivement des mets d'origines mandingues du Nord et akan du Centre de la Côte d'Ivoire. Les paysans malgaches selon H. Delille de leur côté (2011) font recours à plusieurs stratégies en vue de s'adapter au CC. A titre d'exemple, dans le sud-est du pays, les populations pratiquent la diversification des cultures pour compenser les pertes subies à la faveur des inondations, des sécheresses. Pourtant selon G. Bèye *et al.* (2010) certaines pratiques telles que les dates de semis, les techniques de culture utilisées, les travaux du sol pratiqués, paraissent aujourd'hui inappropriées face aux nouvelles conditions climatiques. Selon les auteurs, il devient alors impératif pour les agriculteurs d'adapter leurs repères et leurs pratiques agricoles au nouveau contexte climatique de leur zone.

Les effets adverses du climat ont bouleversé les prévisions des producteurs et ont rendu inadapté les anciennes recommandations des chercheurs en matière de bonnes pratiques agricoles proposées. Il faut donc revisiter les itinéraires techniques de production pour les adapter à la situation actuelle que nous impose le climat afin de permettre à la ressource terre d'exprimer son potentiel (A. Tomptepambo 2013). Dans le Nord Bénin, P.C. Gnangle *et al.* (2012) énumère comme stratégies adoptées par les producteurs : « le changement de culture, l'augmentation du nombre de sarclages, la fumure minérale et le resemis ». Mais, aussi des pratiques magicoreligieuses sont mises à profit notamment en ce qui concerne les poches de sécheresses. Parallèlement aux producteurs du Nord Bénin, J-M. Dipama (2016) relève que les populations d'Arbollé et de Bounou au BF s'adonnent à certaines pratiques magicoreligieuses similaires.

Par ailleurs, les stratégies d'adaptions face aux CC ne se limitent pas seulement aux pratiques agricoles (J-M. Dipama, 2016). L'auteur soutient que les effets des CC ont entraîné des modifications dans la réalisation des habitations par les populations. Et dans le souci d'éviter les inondations ou les débordements des cours d'eaux par exemple, les populations de Bounou construisent de plus en plus leurs concessions sur les terrains surélevés telles les buttes, les collines, le haut de glacis... Ces stratégies s'inscrivent dans la théorie du changement social mais elles témoignent surtout de l'immense richesse que constituent les savoirs locaux.

L'adoption de ces stratégies diffère selon le niveau économique des producteurs. C'est dans ce sens que K. Sabai *et al.* (2014, p : 7433) affirment que : « Les contraintes financières sont donc les principales barrières à l'adaptation ». A l'opposé de certaines perceptions où l'âge avait une influence sur les stratégies d'adaptions, il semble selon certains auteurs que l'âge n'a pas une incidence sur l'adoption de telle ou telle autre stratégies. Cependant, « l'expérience des paysans en matière d'agriculture » y est pour quelque chose dans le choix de la stratégie d'adaptation. (P. C. Gnangle *et al.*, 2012 ; K. Sabai *et al.*, 2014).

Conclusion : une diversité de préoccupation à investiguer

Le Changement Climatique (CC) se définit comme la modification des éléments associés au climat et des ressources naturelles. L'homme est à la fois en grande partie responsable et entièrement victime du CC. Ces CC ont des conséquences très néfastes sur la survie des hommes en ce sens qu'ils sont à l'origine des famines récurrentes, les inondations, les sécheresses, de l'exode rural des jeunes, la perte du cheptel, les maladies... L'Homme a développé un système endogène de prévision du climat (observation du comportement des animaux, plantes, oiseaux, insectes) lui permettant de mieux se préparer aux phénomènes des CC.

Cette étude a montré que le Changement Climatique et ses risques constituent une réalité bien connue du monde rural. Il se manifeste à travers des signes et des effets sur les pratiques agricoles. Les conclusions des résultats de cette étude montrent que les populations rurales de Koumbia ont une perception « négative » des effets des CC sur les pratiques agricoles et s'en préviennent à partir de l'adoption d'un certain nombre de stratégies d'adaptation pour assurer la sécurité alimentaire à travers de nouvelles pratiques. En somme, nous retenons que les stratégies d'adaptations face au phénomène du CC sont plurielles et diverses d'une localité à une autre, d'un producteur à un autre. Et pour être plus efficace, les stratégies requièrent une mise en commun des expériences à tous les niveaux. Au demeurant et comme le souligne B. Zongo (2016, p. 31) : « une piste innovante et prometteuse d'adaptation à la variabilité et au CC est l'application de l'information climatique produite à partir d'une adaptation des

modèles climatiques régionaux à l'échelle locale ». L'essentiel de ces stratégies et pratiques tourne autour de la maîtrise et de la bonne gestion des ressources naturelles. Il ressort en substance que les cc se manifestent à travers certains signes annonciateurs du début de la campagne, des précipitations inhabituelles, des températures très élevées et contrastées, des systèmes de prévisions du climat et pratique d'adaptation aux cc sont développés par les populations des zones concernées par l'étude. On note dans leurs habitudes (méthodes de prévision) l'observation minutieuse des éléments naturels et les comportements des animaux et des plantes. Les producteurs également ont recouru à une diversité de stratégies et de pratiques basées sur une combinaison de savoirs endogènes et de savoirs scientifiques pour assurer les activités de production. Les pratiques endogènes sont : le paillage, la jachère, les semences des variétés traditionnelles à cycle court, l'épandage de fumure organique dans les champs de case et le contrat de parage. On note également quelques techniques CES/DRS quoi que timide. Il s'agit de l'utilisation des cordons pierreux et la technique de zaï très faiblement utilisées.

Références bibliographiques

Agossou Sêsihouédé Mindéhiya Désiré D. S. M., Tossou C. R. , Vissho V. P., Agbossou K. E., 2012 « Perception des perturbations climatiques, savoirs locaux et stratégies d'adaptation des producteurs agricoles béninois », *African Crop Science Journal*, 20 (s2) : 565-588.

Bambara Dasmané , Bilgo Ablassé , Hien Edmond , Masse Dominique , Thiombiano Adjima et Hien Victor , 2013, « Perceptions paysannes des changements climatiques et leurs conséquences socio environnementales à Tougou et Donsin, climats sahélien et sahélosoudanien du Burkina Faso », *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB)*, N°74, 16p.

Beye G., Sall A., Thiao I. P., 2010 « Un observatoire régional pour l'adaptation des producteurs aux changements climatiques à Thiès », Sénégal. *Aperçu sur l'adaptation*, 9, 4 p.

Chia E., 2004 « Principes, méthodes de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale », *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 57 : 233-240.

Dabiré D., Andrieu N., Triomphe B., 2012, « Bilan des dispositifs de recherche en partenariat au Burkina Faso », In : Vall Eric (ed.), Andrieu Nadine (ed.), Chia Eduardo (ed.), Nacro Hassan Bismarck (ed.). *Partenariat, modélisation, expérimentations : quelles leçons pour la conception de l'innovation et l'intensification écologique ?* : Actes du séminaire Asap, Bobo Dioulasso, Burkina Faso, 15 - 17 novembre 2011, CIRAD 13p.

Dabiré Der, Fayama Tionyéélé, Lodoun Tiganaba, Kouakou Patrice, Guel Hortense, Traoré Issouf, Soala Romain, Traoré Adama, Douzet Jean Marie, Sanon Moussa, Sangaré Mamadou. 2017, *Eléments de perceptions et pratiques paysannes d'adaptation au changement climatique : cas des producteurs des villages de Koumbia et Yilou au Burkina Faso*. Communication au Symposium International sur la Science et la Technologie (SIST), Ouagadougou, Burkina Faso, 10p.

Dabiré Der, Sanon Moussa, Lodoun Tiganaba, Guel Hortense, Soala Romain, Douzet Jean Marie Ouedraogo K. Bruno, Zerbo Ousmane, Pilabo Boureima, Dabiré M. Isidore 2017,

Diagnostic initial des systèmes de production agricole et stratégies paysannes d'adaptation au changement climatique dans le village de Yilou, Rapport MARP, Projet ECO-FERT-CLIM, CIRDES/Bobo 19p.

Delille Hélène, 2011, *Perceptions et Stratégies d'adaptation aux changements climatiques à Madagascar*, Rapport Agronomes Vétérinaires Sans Frontières, 108 p.

Dipama Jean-Marie, 2016, *Changement climatique et agriculture durable au Burkina Faso : stratégies de résilience basées sur les savoirs locaux*, Rapport d'étude IED-PRESA, 36 p.

Doumbia Sékou et Depieu Méougbé Ernest., 2013 « Perception paysanne du changement climatique et stratégies d'adaptation en riziculture pluviale », J. Appl. Biosci.. 64: pp. 4822 – 4831

Faure G., Gasselin P., Triomphe B., Temple L., Hocde H. (éd), 2010, « *Innover avec les acteurs du monde rural : la recherche-action en partenariat* », Paris, Quae, 224 p.

Fayama **Tionyé**lé, Kouakou **Patrice**, Traoré **Adama**, Traoré **Issouf**, 2017, *Rapport de la MARP. Synthèse du diagnostic participatif du village de Koumbia*, Projet ECO-FERT-CLIM, INERA/Farakoba, Bobo, 9 p.

Gaye A.T., Sylla M. B., 2009, Deuxième communication nationale du Sénégal sur les changements climatiques. Scénarios du changement climatique au Sénégal, 23p.

Gnangle Paul Césaire, Egah Janvier, Baco Mohamed Nasser, Gbémavo Charlemagne. D. S. J., Kakaï Romain Glèlè, Sokpon Nestor, 2012, « Perceptions locales du changement climatique et mesures d'adaptation dans la gestion des parcs à karité au Nord-Bénin », In *International Journal of Biological and Chemical. Sciences.*, 6 (1) : 136-149.

Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), 2015 *Impacts sanitaires de la stratégie d'adaptation au changement climatique*. Paris, Documentation française, 137 p.

Houssou-Goé Septime Sonagnon Philippe, 2008, *Agriculture durable et changement climatique au Bénin : Stratégies d'adaptation endogènes des populations rurales du département du Couffo face au changement climatique*, Thèse, Diplôme d'Ingénieur Agronome, Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), Université d'Abomey-Calavi (UAC), 160p.

Kitzinger J., Markova I., Kalampalakis N., 2004 – Qu'est-ce que les focus groups ? *Bulletin de psychologie*, 57 (3) /471 : 237-243.

Koutou M., Vall E., Chia E., Andrieu N., Traoré K., 2012, « Leçons de l'expérience des comités de concertation villageois pour la conception des innovations : le cas du projet Fertilpartenaires au Burkina Faso », In : Vall Eric (ed.), Andrieu Nadine (ed.), Chia Eduardo (ed.), Nacro Hassan Bismarck (ed.). *Partenariat, modélisation, expérimentations : quelles leçons pour la conception de l'innovation et l'intensification écologique ?* : Actes du séminaire Asap, Bobo-Dioulasso, Burkina Faso, 15 - 17 novembre 2011.

Krueger R. A. et Mary A. C., 2000, *Focus groups, a practical guide for applied research*. 3rd edition. Thousand Oaks-London-New Delhi : Sage publications : 125-55 ; 195-206

Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (MATDS), 2013, *Répertoire des villages administratifs et des secteurs de communes du Burkina Faso*. MATDS, Ouagadougou, 241p.

Quivy Raymondet Campenhoudt Luc Van, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 287p.

Renourd Gilleset Montoussé Marc, 2001, *100 fiches pour comprendre la sociologie*, Bréal, 234 p.

Rapport National de Développement Humain (RNDH), 2010, *Changement climatique, Sécurité alimentaire et Développement humain*, PNUD, République du Sénégal, 150p.

Sabaï Katé , Dagbénonbakin Gustave. D., Agbangba Codjo Emile , De Souza Jean-Fabrice, Kpagbin Gustave, Azontondé Anastase , Ogouwalé Euloge, Tinté Brice , et Sinssin Brice , 2014, « Perceptions locales de la manifestation des changements climatiques et mesures d'adaptation dans la gestion de la fertilité des sols dans la Commune de Banikoara au Nord-Bénin », In *J. Appl. Biosci*, 82 : 7418-7435.

Olivier de Sardan Jean Pierre. 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, Etudes et travaux numéro 13, LASDEL, 59p.

Sall Mohamadou , Tall Serigne Mansour , Tandian Aly et Samb Al Assane, 2011, *Changements climatiques, stratégies d'adaptation et mobilités. Evidence à partir de quatre sites au Sénégal*, International Institute for Environment and Development (IIED), 49p.

Shepard Clough, 1952, « Présentation d'une théorie des transformations sociales », In. *Revue économique*, Volume 3, n°6, pp. 841-847.

Tomtepambo Abdoulaye, 2013, « Perceptions et Stratégies d'adaptation aux changements climatiques dans la commune rurale de Banh », Mémoire de Master, Université de Ouagadougou, Burkina Faso, 86 p.

Traoré-Gué N. J., Watson I., 2017, « Understanding innovation platform effectiveness through experiences from west and central Africa », In *Agricultural Systems*, 165, 11p.

Vall E., Chia E., 2014, « Co construire l'innovation : la recherche-action en partenariat » In *Sourisseau (ed. Sci.) Agricultures familiales et mondes à venir*, Paris, Quae, pp. 239 – 256

Vanistendael Stefan , 2009, *Droits de l'enfant et résilience : deux approches qui s'enrichissent mutuellement*, Bruxelles, Bureau International Catholique de l'Enfance.

Zagré A., 2013, *Méthodologie de recherche en sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 127 p

Zongo Bétéo, 2016 *Stratégies innovantes d'adaptation à la variabilité et au changement climatiques au Sahel : Cas de l'irrigation de complément et de l'information climatique dans les EA du Burkina Faso*, Thèse de doctorat, Université de Liège-Gembloux, Agro-Bio Tech., Belgique, 257 p.

Analyse sociologique de la mobilité religieuse à Abomey-Calavi au Bénin

Ilyass Sina D.

Université Nationale d'Agriculture, Bénin
sinailyass@gmail.com

RESUME

La mobilité religieuse est une pratique récurrente, avec la prolifération des églises évangéliques d'obédience chrétienne dans les grandes villes du Bénin. Cependant, les paroisses de l'Eglise Catholique ne cessent d'enregistrer de fidèles. Pour comprendre ce phénomène, cette recherche a analysé les déterminants de la mobilité religieuse des fidèles vers l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi. De nature qualitative, cette recherche a abordé l'analyse documentaire ensuite, l'entretien semi-structuré pour interroger les acteurs et enfin, l'observation directe et participante sur les sites parcourus. Au total, 95 informateurs ont été entretenus par choix raisonné, boule de neige et échantillonnage accidentel. Il ressort de cette recherche que les fidèles se reconvertissent pour satisfaire leurs problèmes de santé, le bien-être matériel ou le bonheur et la protection contre la sorcellerie. En réponses à ces besoins, les usagers recouvrent la santé, la guérison, le bien-être et surtout le soutien social pour vivre leur foi chrétienne.

Mots-clés : Mobilité religieuse, pratiques religieuses, expérience religieuse, satisfaction, Abomey-Calavi.

ABSTRACT

Through the emergence of the evangelical communities in Benin, religious mobility becomes the most widely practices. However, the Roman Catholic Church remains a reference to Christians. In order to understand this phenomenon, this research analyzed the determinants of the mobility or the religious reconversion of the faithful towards the Roman Catholic Church in Abomey-Calavi. Qualitative method was adopted by using first, desk research secondly, semi-structured interview to discuss with actors and third, direct and participatory observation. In total, 95 actors were interviewed based on purposive, snowball and convenience samplings. Results of this research show that the Christians share their faith into Roman Catholic Church in order to meet their health issues, material well-being or happiness and protection against witchcraft. In this regard, Christians who still practice Roman Catholic Church recover their health, healing, well-being and receive social support to fulfil their faith.

Keywords: religious mobility, religious practices, religious experience, satisfaction, Abomey-Calavi.

INTRODUCTION

Sous la plume de Monseigneur Agboka, cité par H. D. Amouzouvi (2005) l'on note que : « sur la route de l'évangélisation, les obstacles ne manquent pas bien au contraire, ils surgissent à foison ». Phénomène anthropologique par excellence, « c'est elle qui intériorise en la personne, l'univers culturellement construit et contribue à structurer sa conscience » (H. Carrier, 1992). Toutefois peut-on concevoir le religieux en dehors de l'existence humaine ? N'est-ce pas parce que l'homme existe qu'il devient religieux ?

S'il est vrai que l'esprit cartésien dans son rationalisme, à travers la "morale provisoire" reconnaît les manifestations de Dieu, Descartes cité par G. Ryle (2002) conçoit l'existence de Dieu à partir de la notion de l'infini qui est en opposition à l'Homme, qui est un être fini. En revanche F. Nietzsche (1886) dans son athéisme voit dans la religion une consolatrice seulement des cœurs en désespoir. C'est dans ce même ordre d'idée que K. Marx (1844), affirme que la religion est "l'opium du peuple" car dogmatique.

La mobilité religieuse n'est plus un phénomène particulier aux sociétés syncrétiques. Depuis les années 1970, la mobilité religieuse est au cœur des débats sociologiques. K. Langewiesche a retracé la trajectoire historique de la mobilité religieuse dans la région de Yatenga au Burkina-Faso. Pourtant, elle apparaît le plus souvent comme un argument explicatif des phénomènes de syncrétisme et d'hybridations religieuses, de privatisation, d'individualisme et de subjectivation du religieux. Ces arguments considèrent la mobilité du pratiquant comme une réponse au religieux tel qu'il s'institue socialement. Cependant cette mobilité paraît plus relier les pratiquants qu'elle ne les délie. Les pratiques religieuses s'inscrivent dans l'ensemble des pratiques sociales et cet enchaînement socioreligieux agit sur le comportement mobile du pratiquant. Dans le domaine religieux, H. Lagrange (2010) trouve qu'un grand nombre d'analyses sociologiques négligent les données liées aux traditions et aux autres cultures d'origine qui persistent dans les milieux fermés dans certains endroits. Et il en accuse ceux pour qui ces raisons culturelles semblent secondaires, notamment les défenseurs de l'esprit républicain laïc et beaucoup de ses collègues sociologues qui veulent expliquer ces données par les discriminations existantes. La polémique ne manque pas d'intérêt.

A Abomey-calavi (Sud du Bénin), la religiosité se manifeste comme ce sens et cette crainte révérencieuse du sacré que le théologien et philosophe R. Otto (1929) définissait au début du XXème siècle comme une sorte d'effroi et d'émerveillement devant l'immensité et la beauté du monde. Les populations d'Abomey-Calavi sont appelées à une défectible adoration de cet être par toute sa vie, car de cette seule adoration dépend sa réussite. Peuple de foi (appartenance à plusieurs religions), les communautés d'Abomey-Calavi le démontrent si bien à travers la multiplicité des rites et des cultes qu'elles pratiquent dans le seul but de rendre à Dieu, cet Être Transcendant la gloire due à son nom. De même, cette religiosité s'exprime à travers leur forte acceptation des religions révélées et surtout du christianisme.

Cette religiosité connaît encore de nos jours un des plus fulgurants développements. En effet, frappés de mutisme par la maladie, hantés par la peur de l'autre, considérés comme une menace du fait de la sorcellerie, brulés par le désir d'une aise matérielle qui rime avec la mentalité matérialiste du monde contemporain, les communautés d'Abomey-Calavi affichent une tendance peu satisfaisante dans la recherche de réponses à leurs besoins spirituels à travers les religions existantes. Les populations attribuent à des forces malignes contre lesquelles l'Islam les défendrait insuffisamment et dont les réponses chrétiennes ne les satisfont guère (A. Kone, 1987). En quête de sécurité et de prospérité, ils n'hésitent pas alors à se tourner vers les nouvelles formes de croyances avec leurs promesses de bonheur "*hic et nunc*" (ici et maintenant). Au sein

d'une culture marquée par la peur de la sorcellerie et la hantise d'un lendemain incertain et une pauvreté exacerbant, le phénomène religieux suit une courbe ascendante. Dans cet élan d'incertitudes, Dieu devient la seule issue certaine dans ce monde de pleines difficultés. Partout le foisonnement des nouvelles églises devient une évidence. Partout surgissent des prophètes, des Eglises qui adorent un dieu plus accessible. Les Eglises et lieux de cultes se remplissent à l'envie. Les pasteurs, "prophètes" et autres personnes charismatiques de ces églises évangéliques sont débordés par le nombre croissant de fidèles et sympathisants qui sollicitent leurs services. Les adeptes des religions endogènes vont des croyances des religions endogènes aux nouveaux mouvements évangéliques, selon le témoignage de *lèbgassi*, chef couvent de vodoun *gambada*. De même, les fidèles en quêtes du sensationnel et du nouveau s'empressent de courir aux portes d'un « Dieu qui guérit, exauce, protège des sorciers et conduira ses enfants à la terre promise. » (A. Kone, 1987).

Nonobstant cette prolifération des églises évangéliques à Abomey-Calavi, les paroisses de l'Eglise Catholique ne cessent jamais de se remplir. Elle enregistre toujours des fidèles et leurs messes sont toujours pleines. De même, nombreux sont ces habitants qui se convertissent au christianisme ; nombreux sont les acteurs sociaux qui, découragés par des frustrations multiples, viennent au christianisme, y cherchant une réponse sûre à leurs multiples problèmes. Le recensement général de la population et de l'habitation (RGPH4) du mai 2013 confirme cette situation par les données statistiques sur les religions qui indique que l'Eglise Catholique occupe le premier rang des religions, avec 49,5% de la population du Bénin, par rapport aux autres religions. Cette recherche a été entreprise à la commune d'Abomey-Calavi pour comprendre ce phénomène de mobilité religieuse chez les fidèles usagers des paroisses de l'Eglise Catholique, malgré la prolifération des autres communautés chrétiennes. L'hypothèse générale postule que l'émergence du catholicisme malgré la prolifération des églises évangéliques et autres religions est influencée par un succès de la symbiose entre la doctrine catholique et la sécularisation. Afin d'élucider une telle hypothèse, la recherche s'est fixée comme objectif d'analyser les déterminants sociaux de la reconversion des habitants d'Abomey-Calavi à l'Eglise Catholique dans un contexte de syncrétisme.

1- Eléments méthodologiques

Cette recherche s'est intéressée à la foi des fidèles et aux pratiques religieuses qui la déterminent. Ce faisant, les données collectées sont essentiellement de nature qualitative. Ainsi, la méthode qualitative a été adoptée pour conduire ce travail. S'appuyant sur le postulat qu'aucune recherche ne se fonde ex-nihilo, des données secondaires ont été collectées à travers une analyse de la littérature. Des entretiens semi-structurés ont été réalisés pour collecter les données primaires sur le terrain. Par ailleurs, l'observation directe d'une part et participante d'autre part a été utilisée pour vivre l'expérience des fidèles, les formes expressives des identités religieuses et les pratiques sur les lieux de culte. Pour choisir les participants à cette recherche, les techniques d'échantillonnage non probabilistes ont été privilégiées. Les données ont été interprétées suivant l'interaction symbolique de H. Blumer (1969) qui soutient que l'acteur social est le seul pouvant accorder un sens, une signification à ses choix et ses actions. Le choix raisonné a permis de sélectionner les responsables des lieux de messe et de culte que sont les prêtres, pasteurs de paroisses et autorité locales. La boule de neige a été appliquée pour choisir des personnes ressources comme les responsables de différents groupes spirituels (Renouveau Charismatique, Association Adolph KOLPING et autres). Pour choisir les fidèles, la recherche a fait usage de l'échantillonnage accidentel. Au total, 95 personnes ont été interrogées ainsi que suit :

Tableau I : Répartition des enquêtés selon leurs statuts religieux

Catégories d'acteurs	Nombre	Pourcentage (%)
Responsables religieux (prêtres, pasteurs et autres dignitaires)	21	22
Autorités locales	16	17
Personnes ressources	17	18
Fidèles	41	43
Total	95	100

2. Résultats et discussion

2.1. *Tolérance dans l'Eglise Catholique Romaine à Abomey-Calavi*

Le fait religieux semble connaître une profonde mutation en Afrique et dans le monde et pose par là-même un certain nombre de problèmes selon H. Bastide (1996). Au nombre de ces problèmes on peut évoquer celui du regard actuel des populations sur la religion. A Abomey-Calavi, les acteurs trouvent que comme l'enseigne la Bible, l'homme est créé à l'image de Dieu (cf. Genèse 1 : 26). Ainsi, chacun possède donc en lui une arme qui lui permet de communiquer avec Dieu, qui l'autonomise et le rend responsable et libre, libre dans le choix de sa congrégation religieuse. Cette manière de percevoir la religion présente la foi de l'acteur comme une foi individuelle et non une affaire collective comme on la vit dans certaines confessions religieuses. Il peut donc se déplacer avec sa foi et ceci signifierait donc que Dieu est présent partout. Aussi, pensent-ils que la relation avec Dieu est toute une vie. Du coup, la religion se vit à travers les pratiques religieuses que propose la congrégation. Dans ce sens il faut remodeler les pratiques religieuses en vigueur afin qu'elles se fondent sur une réalité sociale de l'acteur pour que celui-ci se retrouve dans une spiritualité qui lui ressemble, donc dans une spiritualité africaine. Les rythmes d'adoration pendant les célébrations sont adaptés au son des rythmes traditionnels propres à chaque groupe socioculturel. Mieux encore, les séances de prière sont désormais beaucoup plus orientées vers l'exorcisme. Ce qui justifie la prise en compte des réalités africaines culturelles et des besoins dans les pratiques religieuses à l'Eglise Catholique au Bénin.

2.2. *Réveil spirituel par des associations religieuses dans l'église catholique romaine.*

Il est très difficile d'opérer des ruptures dans les institutions traditionnellement conservatrices comme l'Eglise Catholique. Il a fait ses preuves et dissuade plus d'un sur le plan des réformes. Le non-respect de ses interdits n'entraîne pas pour autant de façon irréversible la mort ou une punition immédiate comme c'est le cas dans la religion endogène où on peut être frappé de foudre ou de mort subite, vengeance du vodun ! Dans la religion Catholique, Dieu est toujours miséricordieux. Les exemples de l'enfant prodigue, de la femme adultère sont de témoignages éloquentes du pardon du Christ. Aucun pacte ne lie au catholicisme, on peut sortir sans frayeur et même revenir sans subir un châtiment d'un dieu vengeur : c'est la miséricorde et le pardon des péchés. C'est une religion de tolérance qui considère « les brebis égarées » comme de ignorants qui n'ont pas encore accédé à la connaissance. En tout état de cause, il transparait que l'affermissement de la foi va crescendo au fur et à mesure que les forces du mal sévissent sous des formes diverses, "L'explosion religieuse" ou la conviction dans la foi s'apprécie

comme la loi de l'énergie qui nécessite la phase négative et la phase positive pour qu'il y ait alimentation en énergie électrique. En d'autres termes, le *Zô* (feu) et le *Aze* (sorcellerie) dans leur manifestation génocidaire ramène *ipso facto* à l'instinct de conservation de la vie d'où chacun tire le drap religieux pour se couvrir. Cette recherche effrénée de conservation de la vie, pousse certains fidèles à changer de religion. Et c'est justement dans une visée prospective que sont nés les mouvements charismatiques pour dissiper un tant soit peu la phobie du sorcier anthropophage ou du Azondato. Dans ce cadre nous avons l'exemple du Renouveau Charismatique Catholique dirigé par un berger national, assisté d'un berger diocésain.

C'est dans ce même ordre d'idée que l'Eglise Catholique forme des prêtres exorcistes qui rivalisent d'ardeur avec le mauvais sous toutes ses formes. Le renouveau charismatique est une alternative pour l'Eglise Catholique contre la transhumance religieuse, contre son dépeuplement, car l'Africain en général se retrouve dans ses séances de prières, de témoignages et de délivrances et singulièrement le béninois à travers la mentalité du *Bô* et *Azé*. Ceci est d'autant plus vrai que durant les trois dernières décennies le phénomène de « BANAME » dénommé « l'Eglise Catholique Privé de BANAME Sovidji », avec à sa tête « Parfaite Dieu de l'esprit saint » et son Pape Christophe 1^{er} du nom de VIGAN Mathias (un ancien prêtre exorciste de l'Eglise Catholique Romaine) a failli ravir la vedette à toutes les autres confessions religieuses du Bénin. Si le mouvement du Renouveau Charismatique, conduit par monsieur Jean Pliya ne s'était pas attelé pas à une forte évangélisation, qui avait atteint les hameaux les plus reculés pour opérer des guérisons spectaculaires voire sensationnelles le Bénin vivrait, présentement, une toute autre situation religieuse.

Il ressort de l'enquête effectuée sur le terrain que l'adoption ou le maintien au sein d'une religion pour les habitants d'Abomey-Calavi dépend de la puissance protectrice de celle-ci contre les forces du mal que sont : l'envoutement par le *Bô* ou les effets néfastes du sorcier anthropophage. Et c'est justement à ce niveau que le renouveau charismatique, avec les prières de guérison et l'exorcisme, constitue un ferment ou un socle de dissuasion des fidèles catholiques de nos jours.

Le renouveau charismatique prend en charge les problèmes spirituels de l'individu qui arrive dans le groupe. On l'invite d'abord à les exposer, on l'apaise. Le groupe donne l'impression de les assumer avec lui, prie pour lui. Il se sent presque délivré parce que le groupe a assimilé et partage ses problèmes. Il devient plus calme, plus équilibré parce qu'il se sent soutenu. Même matériellement démun, il a la satisfaction de ne pas être méprisé ; angoissé. C'est pour cela que les mouvements charismatiques font généralement une large place à l'équilibre psychique, à l'épanouissement spirituel. Le matériel n'est pas pour autant négligé.

Rares sont les confessions qui ont pour but avoué de faire la fortune matérielle de leurs adeptes ou fidèles. Pourtant ce but existe. Tel n'est pas le cas du renouveau charismatique, il est seulement implicite. Selon les religions, tout développement matériel passe d'abord par un développement spirituel, c'est-à-dire un équilibre psychique. C'est seulement lorsque l'individu est sûr de lui-même, a foi en lui-même et en ses capacités qu'il peut réussir dans la vie.

Généralement, on constate que les mouvements charismatiques n'oublient pas de chercher une solution aux problèmes matériels de leurs fidèles. Plusieurs moyens sont mis en place pour que l'individu démun matériellement puisse trouver le gîte et le couvert. Ces moyens sont de deux ordres : provisoires et à long terme. Afin de porter une aide temporaire aux nécessiteux les mouvements charismatiques mettent en place un système d'offrandes et de dons. Communément appelé « service d'œuvres miséricordes ». Ces dons sont en nature (nourritures) mais aussi en espèces (argent). Les chrétiens venant régulièrement à la prière ou à l'assemblée par semaine se cotisent et amènent ainsi les offrandes qui servent assez souvent à nourrir les démunis, même si au départ elles n'étaient pas destinées à cela. A long terme le milieu des chrétiens ou fidèles peut encore aider l'individu à trouver un travail à durée indéterminée ; gage de son épanouissement

véritable. A ceux qui veulent apprendre un travail manuel, on peut trouver un maître qui soit un chrétien catholique et qui les prend à des conditions très avantageuses. Certains ayant besoin de collaborateurs pour, par exemple gérer une boutique, accomplir des travaux divers à long terme peuvent embaucher leurs employés dans le groupe. De plus les membres du groupe font jouer leurs relations pour trouver du travail aux sans emploi.

Cette contribution à l'épanouissement socio-économique des chrétiens Catholiques n'a pas besoin d'être centralisée par le clergé. C'est généralement une action spontanée qui tire sa source de l'enseignement de la Bible (1 Timothée 6 : 18 ; 1 Jean 3 : 17).

2.3. *Reconversion religieuse par la quête de satisfaction des besoins primaire*

La reconversion à Abomey-Calavi est un phénomène récurrent. La population à la recherche d'un espace sécurisé à tout point de vue, parcourt les religions qui s'offrent à elle. Quand son attente est comblée, elle se stabilise et devient membre d'une religion. Dans le cas contraire, elle continue sa quête. Avant toute chose, il est à noter que de façon générale l'héritage religieux Bénin en général et à Abomey-Calavi en particulier se transmet de père au fils. Le libre choix de sa religion n'est pas systématique. L'enfant qui sort d'une famille doit naturellement embrasser (ou épouser, s'inscrire dans) la religion de ses parents afin que tous soient au même niveau d'information par rapport à l'instruction religieuse pour un meilleur suivi éducationnel et en vue d'un contrôle social maîtrisé sur tous.

La photo ci-dessous explique un peu les actions sociales et actions de grâce de quelques acteurs reconvertis au sein de l'Eglise Catholique à Abomey-Calavi. Pour cerner le contenu des facteurs socioculturels qui conduisent la plupart des acteurs à changer de religion, il importe d'investir séparément les domaines social et culturel.



Photo 1 : L'offrande d'un groupe de prière de la paroisse St Paul d'Abomey-Calavi témoigne d'une gamme variée de productions agricoles

Source : Cliché TOKOUDAGBA Franck, 2018.

S'agissant de la satisfaction des besoins primaires, les fidèles enquêtés à Abomey-Calavi ne jouissent pas du même train de vie. Ils ne souffrent pas pour autant de problèmes majeurs de logement. Chaque cellule de base (famille) dispose tout de même d'une habitation. Quant à

l'instruction, elle est assurée par les enseignants permanents, contractuels des écoles privées et publiques. En somme, la majorité de la population est instruite en raison de ce qu'il s'agit d'un milieu urbain. Par rapport à l'habillement, il faut avouer que même s'ils ne s'habillent avec des vêtements de grande valeur, les habitants des milieux parcourus ne se promènent pas pour autant en tenue d'Adam et ne s'habillent pas non plus avec les feuilles d'arbres ou de peaux d'animaux comme ce fut le cas dans l'antiquité. A Abomey-Calavi, les habitants pratiquent comme activité l'agriculture au milieu des fonctionnaires, des commerçants, des pêcheurs, des artisans, des étrangers etc. Enfin au plan alimentaire, les habitants d'Abomey-Calavi mangent à leur faim à l'instar de toutes les populations du Bénin.

Le dernier besoin est l'accès aux soins. On ne se soigne que lorsqu'on est en mauvaise santé ou malade. La santé, entendue comme fonctionnement plus ou moins harmonieux de l'organisme, sur une période assez longue est ce qui préoccupe tout être humain normal et conscient de son avenir. J. M. Ela (2009) faisait d'ailleurs remarquer que « les africains sont de plus en plus préoccupés par des problèmes sociaux. Ce qui compte le plus pour eux avant la famille et la sécurité de l'emploi, c'est la santé ». Cette opinion révèle l'importance que les africains accordent à la santé. A l'instar de toutes les sociétés, les habitants d'Abomey-Calavi connaissent également des problèmes de santé. Entre autres maladies citées par les personnes interrogées, il y a des maux dont la provenance n'est pas connue et donc attribués à la sorcellerie. Il y a ensuite les maladies connues du sens commun : le paludisme, le choléra, le sida, l'anémie, les douleurs liées à la colonne vertébrales (surtout au niveau du bassin), les maladies du foie, l'hépatite (A, B et C), les maladies psychiatriques. En cherchant les causes éventuelles de ces maladies, la plupart des acteurs trouvent que certaines sont dues aux envoutements ou à la sorcellerie. Certains se soignent par la thérapie des feuilles, tandis que d'autres consultent les thérapeutes reconnus (les *bokonon*, les mystiques, les charismatiques, les pasteurs et les prêtres) ou carrément par la médecine moderne. Ceci étant, quand ils ont tenté de soigner la maladie à leur niveau par les feuilles, les médicaments de rue "*agbanjitikenlè*" et que le mal demeure, ils font recours à la médecine moderne. Lorsqu'ils ne sont pas toujours satisfaits ils font recours également chez les guérisseurs "*bokonon*" et que la maladie persiste, ils se dirigent vers les pasteurs. A l'Eglise Catholique, les fidèles ont plusieurs options de recours. Certains convergent vers les groupes de prières, en l'occurrence le renouveau charismatique. D'autres se confient soit, au Saint sacrement ou soit à la statue de la vierge Marie ou à celle de Jésus-Christ pour des adorations personnelles. Chacun présente sa préoccupation de façon intime à l'Être suprême qu'est Dieu. C'est souvent le prêtre qui est le dernier recours. C'est le cas de cette dame prénommée Victoire rencontrée sur la paroisse St Paul de Zogbadjè qui déclare : "Nous sommes passés partout sans succès et les gens ont fini par nous conseiller d'aller voir les prêtres".

A ce niveau, on constate que selon eux, pour guérir d'une maladie, peu importe l'identité la formation ou la religion du guérisseur, pourvu que le malade trouve satisfaction. S'il arrivait que les prêtres parviennent à sauver, malgré tout, certains cas graves et compliqués de maladies, ils sont portés en triomphe mettant ainsi, une fois de plus, en orbite la religion catholique. Et cela a pour conséquence la reconversion à l'Eglise Catholique. D'ailleurs, habituellement les portes de l'Eglise et celles des prêtres sont toujours ouvertes pour tous ceux qui veulent se confier et souhaitent qu'on prie pour eux. Écoutons les propos de Daah HOUNJI, un père de famille reconverti au catholicisme avec toute sa famille pour raison de santé et de jalousie alors qu'il était adepte de vodun zangbétô :

" Mes enfants sont régulièrement malades par envoutement. Ayant compris que ma famille est attaquée, j'ai fini par recourir au Dieu de Jésus-Christ. C'est justement à cause des querelles émanant du partage peut être inégal de la cuisse d'un mouton ou d'une nourriture qu'on commence par s'envouter inutilement. Alors j'ai décidé de rompre avec toutes ces pratiques de vodun et c'est ainsi que je me suis reconverti à l'Eglise Catholique Romaine".

En réalité, Daah HOUNJI s'est converti au catholicisme à la suite de multiples attaques par le bô provenant de son couvent d'initiation de "Zangbéto". Ses enfants qui étaient souvent envoutés n'ont eu la vie sauve que par les prières de délivrance d'un prêtre catholique.

Notons que dans l'Eglise Catholique un jour spécial est consacré aux malades dans tout le diocèse de Cotonou. Il s'agit de la célébration eucharistique tous les vendredis à midi quarante-cinq ou à treize heures sur presque toutes les paroisses de Cotonou pour tous ceux qui sont dans un besoin quelconque. C'est aussi un jour d'écoute, d'orientation, de jeûne, de pénitence et de prières pour les malades et les femmes enceintes de la paroisse St Paul de Zogbadjè. En temps ordinaire, chaque prêtre reste sur sa paroisse et chacun à au moins deux jours pour recevoir les fidèles ou tout autre personne c'est-à-dire ceux qui ne sont pas chrétiens catholiques et qui désirent voir le prêtre pour une quelconque préoccupation. Pour ces rendez-vous les fidèles et même les non-fidèles répondent massivement du fait des ennuis répétés de santé. Certains justifient leur présence par le simple fait que les rites d'exorcisme et de guérison ne coûtent pratiquement rien et sont moins coercitifs dans l'Eglise Catholique contrairement aux cérémonies ruineuses et contraignantes observées au niveau des sectes (le Christianisme Céleste par exemple) et des religions endogènes. Pour ceux-là, la religion Catholique est moins contraignante et pas punitive. On est libre d'y adhérer et d'y renoncer à tout moment sans encourir de graves peines telles que les menaces ou sentences de mort comme c'est le cas dans certains couvents de vodun et sectes. D'autres vont jusqu'à la reconversion et affirment que suite à leur participation aux séances d'exorcisme leurs maux sont soulagés, ils se sentent protégés et en sécurité dans cette Eglise sur plusieurs plans.

Les investigations nous ont également révélé certaines maladies occultes que subit la population d'Abomey-Calavi. Ces maladies attaquent le corps, les organes, le sang, *etc...* Elles paralysent parfois la victime. Il faut noter qu'il existe une multitude de maladies naturelles comme il en existe de provoquées. Le plus souvent, la conclusion qu'une maladie est d'origine occulte est subordonnée à son intensité grandissante et à sa résistance à tout traitement. Il sera impossible de dresser une liste exhaustive de maladies occultes ou provoquées.

La photo2 ci-dessous présente une séance d'assemblée de prière et d'exhortation du groupe Renouveau Charismatique Catholique à Abomey-Calavi.



Photo 2 : Séance de prière et d'exhortation du groupe Renouveau Charismatique Catholique à Abomey-Calavi

Le berger organise, au moins une fois par mois, une séance de veillée de prières. L'intérêt de cette séance est d'habituer le chrétien catholique à des prières nocturnes. Le zèle de certains fidèles dans la prière perturbe les voisins de chambre surtout la nuit. Certains bergers disent que ces séances de prières nocturnes empêchent les esprits de sorcellerie de faire du mal. Cette façon de concevoir les prières est la preuve que les chrétiens catholiques reconnaissent l'existence de la sorcellerie comme une force maléfique capable de nuire à leur prospérité. Ils disent qu'ils prient pour anéantir leur force à défaut de les détruire. Le jeûne fait partie des exercices spirituels. Il se fait spontanément et parfois périodiquement. La durée du jeûne varie de un (1) à trente (30) jours. Il est soit individuel, soit collectif.

2.4. *Œuvres sociales au sein de l'Eglise Catholique comme déterminant de la reconversion religieuse à Abomey-Calavi*

La recherche du bonheur est au centre la construction de l'Homme, qui est à la quête du profit pouvant satisfaire ses besoins. Le dynamisme de certains jeunes prêtres affectés à Abomey-Calavi ont abouti à beaucoup d'actions porteuses de richesse qui transforment le milieu et donnent un coup de pouce au petit commerce. Certaines femmes, vendeuses d'objets de piété ou de nourriture, s'installent sur les lieux de constructions d'infrastructures religieuses, sur les sites des séances d'évangélisation, aux abords des paroisses et parviennent à se suffire et à contribuer aux dépenses du ménage. Ce qui attire également les gens vers l'Eglise Catholique, ce sont les œuvres sociales et caritatives. En effet, la paroisse de St Paul de Zogbadjè assiste beaucoup les fidèles aux plans matériel et financier. Les malades qui n'ont pas les moyens de se soigner à l'hôpital ou ceux qui sont à domicile, abandonnés à leur propre sort, sont pris en charge. Ils bénéficient de soutiens financiers pour l'achat des médicaments.

Certains sont totalement, systématiquement et régulièrement assistés. Il s'agit des aveugles, des handicapés moteurs qui se déplacent difficilement, de même que les marginalisés de la société tels que ceux qui sont soupçonnés de sorcellerie. On leur distribue très souvent des aliments tels que le riz, des vêtements collectés sur la Paroisse auprès de certaines structures caritatives, auprès des familles parentes et amies et auprès de certains groupes de prière. Parallèlement à ces quelques actions humanitaires, l'Eglise Catholique dispose à Abomey-Calavi de structures associatives qui forment et appuient financièrement les personnes désireuses de travailler en coopérative pour leur survie. On peut citer le Service de la Charité pour le Développement Intégrale de l'Homme (SCDIH) et l'Association Adolph KOLPING. Le SCDIH est la structure qui couvre la Caritas dans le diocèse de Cotonou. Ce service aide les populations ou certains groupements villageois qui s'adonnent au maraîchage à se doter de forage, de puits à grand diamètre et de certains outils de travail. Il forme aussi au métier d'entrepreneur agricole sur la ferme diocésaine de Kpanrou. En ce qui concerne l'Association KOLPING, elle est une structure caritative qui appui également financièrement et matériellement sous forme de micro-crédits les groupements villageois catholiques. Cette association qui est née en Allemagne à partir des œuvres d'un prêtre catholique allemand Adolphe KOLPING, est installée au Bénin depuis vingt-neuf ans environs et à son siège à Agbanto dans la commune de kpomassè. Elle se développe également sur certaines paroisses d'Abomey-Calavi. Sur ces paroisses, les fidèles catholiques s'associent souvent aux membres d'autres confessions religieuses pour pouvoir bénéficier des financements. Certains fidèles ont reçu des micro-crédits pour développer l'agriculture de base et l'élevage des animaux domestiques, d'autres ont demandé et obtenu des machines pour trier les noix palmistes, pour pressurer les noix palmistes afin d'obtenir l'huile rouge. D'autres ont aussi bénéficié tout récemment de ces machines, ce qui les enthousiasme et augmente de plus en plus

les adhérents qui du coup se reconvertissent au catholicisme. Certains fidèles à Abomey-Calavi sont embauchés pour servir dans certaines structures éducatives, sanitaires, organisationnelles et paroissiales. Allusion est faite aux fidèles qui travaillent comme enseignants, personnels soignants sans oublier tous ceux qui veillent sur les orphelins aux côtés des religieux. Ces dimensions économiques de la fonction que joue la religion confirme la thèse selon laquelle la religion est un business selon H. D. Amouzouvi (2009).

Monsieur Hervé, étudiant en 2^e année de géographie se confie sur comment il est devenu chrétien Catholique :

« Je viens d'une famille animiste originaire de Adja Klouékanmè. Au cours de mes études universitaires à l'UAC je partageais le même palier de résidence universitaire avec d'autres étudiants qui étaient des chrétiens catholiques. J'ai été invité un lundi soir à 19h à leur séance de prière de fraternité du groupe dénommé « Sacré cœur » qu'organise le Renouveau Charismatique du Campus « EMAUS ». C'est à cette séance qu'ils ont partagé des vivres à tous ceux qui étaient présents sans distinction de religion. J'ai été vraiment touché par le geste de tolérance, par l'organisation, par l'accueil fraternel et aussi par leur manière de prier. Après ce lundi sans aucune pression j'ai commencé par assister à leur prière et c'est comme ça que je me suis reconverti au Catholicisme et j'y demeure jusqu'à faire mon mariage avec ma femme que j'ai rencontré dans le groupe de Renouveau Charismatique de Campus » (M. Hervé, étudiant, reconverti au catholicisme).

Certains habitants d'Abomey-Calavi ne disposent pas de grands moyens pour se faire soigner par la médecine moderne quand ils tombent malades. Et lorsque survient la maladie, le tout premier traitement suivi est celui de la pharmacopée par les feuilles. Car, les feuilles ne coûtent presque rien, elles sont à portée de main et sont en partie efficaces. Si le malade n'est pas soulagé et que le cas s'aggrave, les parents pour un deuxième traitement commencent par faire le tour des religions. Ils parcourent les couvents des thérapeutes de renom ou ceux des féticheurs (hounnon) et christianisme céleste avant d'échouer chez les pasteurs et les prêtres. Mais au cas où les proches parents ou amis sont des chrétiens, ils font le parcours inverse. Très souvent quand ils vont vers les prêtres catholiques, ceux-ci font appel au personnel soignant du milieu pour leur présenter le patient qui est pris en charge par les trois parties à savoir la famille, les prêtres et les infirmiers). Ils sont alors orientés et soutenus moralement, spirituellement et financièrement jusqu'à la guérison dans la mesure du possible. Sur le terrain beaucoup de cas de malades ont été constatés. Partant de cette expérience, les prêtres ont compris qu'il faut toujours associer les agents de santé pour une pastorale des malades plus efficace et pour faire comprendre aux patients ou aux fidèles l'itinéraire médicale qu'ils peuvent ou dois prendre pour guérir des maux dont ils souffrent. Sur le terrain un prêtre déclare : « Reconnaissons que cette méthode est moins épuisante mais elle nous revient très chère en termes de dépense et de gestion de temps ». De ce point de vue, plusieurs stratégies sont mises en place pour impacter les populations vulnérables pour leur délivrance ou leur guérison. Les travaux de A. Dasre et V. Hertrich (2017) montrent que les expériences plurielles religieuses se poursuivent avec l'avancée en âge.

Conclusion

S'il est vrai que la religion occupe une place prépondérante dans la vie de ces populations, il n'en demeure pas moins vrai que de sérieuses mutations religieuses s'observent au niveau des acteurs pour plusieurs raisons. Parmi ces mutations, nous pouvons noter le changement fréquent de religion et le phénomène de sorcellerie qui sont non seulement d'actualité mais très récurrents. Cette recherche a examiné les déterminants de la reconversion ou de la mobilité des fidèles vers l'Eglise Catholique malgré l'émergence des églises évangéliques et des sectes en milieu urbain et périurbain comme celui d'Abomey-Calavi. Pour construire cette recherche, la méthode qualitative a été utilisée en raison de la nature des données recherchées. Entretiens semi-structurés, observations directe et participante ont été les techniques utilisées pour atteindre 95

acteurs constitués de responsables religieux, autorités locales et fidèles. Il en découle que les adeptes ou fidèles se reconvertissent selon leur bon vouloir et au gré de la satisfaction de leurs besoins. Ce sont les problèmes de santé, la recherche du bien-être matériel ou du bonheur et la protection contre les phénomènes de sorcellerie qui ont cours aujourd'hui dans la société qui pousse bien des gens sur le chemin de la reconversion ou de l'exode religieux. Les réponses apportées permettent aux usagers de recouvrer la santé, la guérison, le bien-être et surtout le soutien social pour vivre leur foi chrétienne. A Abomey-Calavi, le prêtre ou le guide spirituel est aussi considéré comme un notable qui est régulièrement sollicité pour régler les problèmes sociaux (les problèmes de santé, de famille, conjugaux, d'écolage...). Cette pastorale d'assistanat si elle semble réussir aujourd'hui, ne connaîtra-t-elle pas des difficultés demain à cause des tendances lourdes telles que la crise économique, la crise de foi, l'évolution technologique ou autres ?

Références bibliographiques

1. Amouzouvi Hippolyte D., 2005, Le marché de la religion au Bénin, Berlin, Verlag Dr. Köster, 296p.
2. Amouzouvi Hippolyte, 2009, « Pourquoi la religion constitue un business ? », *Actes du deuxième colloque de l'UAC des Sciences, Cultures et Technologies, Histoire et Sociologie*, vol. I : Lettres, Sciences Humaine, Economique, Politique et administrative, Conseil Scientifique de l'Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, pp.371-386.
3. Bastide Roger, 1969, « Le problème des mutations religieuses », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 46, pp. 5-16.
4. Blumer Herbert., 1969, Symbolic Interaction: perspective and method, Prentice-Hall, Englewood, Cliff, 208p.
5. Carrier Hervé, 1992, Lexique de la culture pour l'analyse culturelle et l'inculturation, Desclée, Tournai, 441p.
6. Dasre Aurélien et Hertrich Véronique, 2017, « Comment aborder les pratiques religieuses en Afrique Subsaharienne ? Les enseignements d'une enquête longitudinale en milieu rural malien », *Document de travail*, N°232, Institut National d'Etudes Démographiques, 35p.
7. Ela Jean Marc, 2009, Ma foi d'africain, Paris, Karthala, 143p.
8. Kone Adama, 1987, Ivoir Soir N°73 du 25 Août p.4.
9. Lagrange Hugues, 2010, Le déni des cultures, Paris, Seuil, 384p.
10. Langewiesche Katrin, 2001, Mobilité religieuse. Changements religieux au Burkina Faso, Thèse de doctorat, Marseille, EHESS, 386p.
11. Marx Karl, 1844, Critique de la philosophie du droit de Hegel, Paris, Les Éditions sociales, Une édition numérique réalisée par Marc Guérin, 1975, bénévole, Paris, cheminot, 223 p.
12. Nietzsche Friedrich, 1898, Par-delà le bien et le mal, version française traduite par Weiscope L. G. Art (eds), Société du Mercure de France, Paris, Gallica, 356p.
13. Otto Rudolf, 1929, Le sacré (*Das Heilige*), Payot, Paris, 238p.
14. Ryle Gilbert, 2002, The concept of mind, New York, Routledge, 314p.
15. Tokoudagba L. S. Félix, 2018-2019, Dynamiques sociales autour de la reconversion religieuse à Abomey-Calavi, Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies, Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « espaces-culture et développement, Université d'Abomey-Calavi, 80p.

AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET EMANCIPATION CONJUGALE DE LA FEMME A OUAGADOUGOU

BACYE Yisso Fidèle

Doctorant en sociologie, laboratoire Genre et Développement, université Joseph Ki-Zerbo,
fideleyisso@gmail.com

BADINI/KINDA Fatoumata

Professeure titulaire de sociologie, université Joseph Ki-Zerbo, Laboratoire Genre et Développement
fkindabadini@gmail.com

Résumé

La société a fait de la subordination de la femme, un fait aussi normal que banal. La précarité incluant, l'assistance financière, participe à la soumission des femmes. Cependant, l'inflation, les crises socio-économiques de plus en plus, se posent avec acuité mettant dès lors à mal, l'incapacité de certains hommes à pourvoir au besoin de leurs épouses, et pas seulement, de leurs familles entières. Etant donné que désormais la femme participe à la mobilisation des ressources familiales, quelles sont les modifications qui s'opèrent dans les relations de domination du fait de son acquisition d'une autonomie financière? Pour cette recherche exclusivement qualitative, des entretiens ont été réalisés dans la ville de Ouagadougou auprès de femmes et d'hommes. Les résultats indiquent que les hommes considèrent les changements de soumission des femmes comme un effet pervers de leurs autonomies financières. En réaction à leur émancipation financière, ils développent des mécanismes.

Mots clés : femmes, autonomisation, statut social, relation de couple, Ouagadougou

Abstract

Society has made the subordination of women as normal as it is commonplace. Precariousness, including financial assistance, contributes to the submission of women. However, inflation and growing socio-economic crises have become acute, undermining the inability of some men to meet the needs of their wives, not just their entire families. Given that women are now participating in the mobilization of family resources, what changes are taking place in relations of domination due to their acquisition of financial autonomy? For this exclusively qualitative research, interviews were carried out in the city of Ouagadougou with women and men. The results indicate that men see changes in women's submission as a perverse effect of their financial autonomy. In reaction to their financial emancipation, they develop mechanisms.

Keywords: women, empowerment, social status, couple relationship, Ouagadougou

Introduction

L'incrustation de la domination masculine dans les schèmes de perception, ou son inscription indélébile dans la conscience collective, l'admet et le confond à la sphère des phénomènes qualifiés socialement de normaux. De nos jours, selon les représentations sociales, la domination masculine n'est pas tant décriée que l'insoumission de la femme. La société a donc fait de la subordination de la femme, un fait aussi normal que banal.

Les facteurs explicatifs de la domination masculine comprennent l'éducation qui assure la reproduction sociale (P. Bourdieu, 1998 : p.41) et à la précarité générale de la femme. La précarité incluant, l'assistance financière, participe à la soumission des femmes, de telle sorte que certaines refusent les dons ou prêts d'argent puisque :

« Lorsque l'argent, sous toutes ses formes – prêt, don, cadeau – leur est offert par quelqu'un d'autre, même s'il s'agit des personnes aimées par les narratrices de Mokeddem, elles s'en méfient et le refusent, puisqu'elles s'attendent à ce qu'on leur exige de renoncer à quelque chose en échange, notamment à une partie de leur liberté difficilement acquise. » (S.E. Pruteanu 2015, p.126-127).

Du point de vue islamique, l'homme doit « subvenir convenablement aux besoins matériels de la femme : la nourriture, les habits et l'habitat » (B. H. Abderraouf, 2017 : p.26). De par son rôle de pourvoyeur de la famille en ressources adéquates, du fait que lui incombe la prise en charge de la femme, se voit conférer des droits sur elle, allant jusqu'à sa soumission (G. Lydon, 2007 : p. 296). En effet, « si le mari n'assure pas les besoins de la famille, il perd son rôle de chef et le couple se déséquilibre ; il n'a alors plus à exiger ses droits mais doit s'efforcer de retrouver du travail ou une situation honorable » (B. H. Abderraouf, 2017 : p.26). De ce fait, un homme incapable d'assurer la prise en charge de son épouse ne peut requérir à celle-ci, une soumission. L'islam impute la soumission de la femme à sa prise en charge par l'homme. Cette relation de cause à effet est sans conteste une disposition divine pour les croyants musulmans. Comme l'indique R. Arnaldez (1977, p.135),

« en Islam, l'homme est incontestablement le chef de la famille. Il en a toutes les charges, et en particulier c'est à lui de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, à l'entretien de la maison. C'est à lui que revient la « dépense » (infâq) ; même si sa femme a une fortune personnelle, elle la gère, mais n'est pas tenue de participer aux frais du ménage ».

L'idéal familial se resserre autour de l'autosuffisance socio-économique. Toutes les familles aspirent à une meilleure condition de vie (F. De Singly, 2004 : p. 86). Cependant, l'inflation, les crises socio-économiques de plus en plus, se posent avec acuité mettant dès lors à mal, l'incapacité de certains hommes à pourvoir au besoin de leurs épouses, et pas seulement, de leurs familles entières. La femme qui du point de vue islamique est dominée car prise en

charge par l'homme, l'est maintenant de moins en moins. Par déduction, celle-ci devait assister à une modification de son statut de dominé, sortir du joug de l'homme qui par principe religieux, perd son autorité du fait de son incapacité à subvenir aux besoins de son épouse. Etant donné que désormais la femme participe à la mobilisation des ressources familiales, qu'elle ne constitue plus absolument une charge financière pour son époux, que le rôle familial de l'homme s'amenuise, comment les rapports sociaux de sexes se manifestent-ils dans les ménages du fait de l'autonomie financière de la femme ? Notre objectif principal à travers cet article est de déterminer les modifications intervenant dans les rapports sociaux de sexe au sein des couples du fait de la participation de la femme à la mobilisation des ressources familiales. De façon spécifique il s'agit d'une part de saisir les motivations de la femme à la quête de l'autonomie financière, d'analyser l'argent comme facteur d'étiollement de l'autorité maritale et d'autre part de cerner les difficultés de la femme à historiciser sa contribution au fonctionnement du ménage. L'assise théorique de cette recherche est le holisme et l'individualisme méthodologiques. Le holisme méthodologique pour rendre compte de l'action de la société sur l'individu car déclare E. Durkheim (1895, p.14), le phénomène social, « est dans chaque partie parce qu'il est dans le tout, loin qu'il soit dans le tout parce qu'il est dans les parties ». Le holisme méthodologique ou « l'approche méthodologique par le tout » comme démarche sociologique, nous instruit d'analyser les phénomènes sociaux comme des entités, comme une totalité différente de la somme des parties. En ce sens, « Elle invite le chercheur à étudier chaque phénomène (...) comme une totalité complexe irréductible aux actions individuelles qui y prennent place. La clé d'explication d'un phénomène se trouve au niveau du "tout" » (L.V. Campenhoudt et N. Marquis, 2014 : p.112). L'individualisme (R. Boudon) en tant que posture méthodologique d'explication du fait social, suggère de partir de l'individu, en considérant la rationalité de ses faits. De ce fait: « Le premier postulat (postulat de l'individualisme) s'inscrit dans la logique que tout phénomène social dérive d'une synergie d'actions de croyances ou d'attitudes individuelles » (R. Boudon, 2002 : p.281) son emprunt pour cette recherche permet de tenir compte de la rationalité située de chaque individu. Ainsi, notre posture théorique à travers le holisme et l'individualisme méthodologiques consiste à analyser l'autonomisation des femmes en tenant compte de la société mais aussi de la position sociale de chaque individu. Recourir dans ce contexte, à des postures sociologiques en apparence opposées, c'est se mouvoir de façon à transcender leur simple opposition. Morin n'a-t-il pas affirmé en 1990 que

« toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans

connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties » ? (E. Morin, 1994 : p.1).

Le poids de la société interfère autant dans les jeux de gestion des ménages que les différents capitaux socio-économiques individuels. Ces théories contribuent ensemble à l'explication du pourquoi les hommes ont des rapports diversifiés à la participation de leurs épouses au fonctionnement du ménage et aussi les différences d'attitudes entre femmes en ce qui concerne l'engagement de leurs avoirs à la gestion du foyer.

Somme toute, cette perspective théorique nécessite la délimitation de la démarche à adopter, la présentation et l'analyse des résultats qui en découlent et enfin l'ébauche à la discussion.

1- Méthodologie

Cette recherche procède des données de thèse collectées dans la ville de Ouagadougou durant la période de janvier 2018 à mars 2019. Cette recherche s'est appesantie sur les interactions conjugales s'opérant en milieu urbain. A cet effet, Ouagadougou qui représente la plus grande ville du Burkina Faso remplit toutes les conditions en termes de circulation, de déconstruction et de reconstruction des valeurs conjugales. Cette ville représente du fait de la mobilité des individus de différentes ethnies et de leur intégration dans un même espace urbain, un creuset culturel adapté comme cadre géographique de cette recherche. Le Burkina Faso compte plus d'une soixantaine d'ethnies et Ouagadougou étant la plus grande ville du pays, les différentes ethnies y sont présentes. Pour les besoins de la présente recherche, "vivre en couple" était le principal caractère d'inclusion des femmes et des hommes. L'une des exigences à la réalisation d'un échantillonnage est la définition de la population mère. Cependant ayant adopté une posture de recherche qualitative, la définition de la population mère n'a pas été pris en compte dans son aspect numérique. L'accent est mis sur la qualité des informateurs. Ainsi, l'échantillon a été constitué à partir des entretiens réalisés avec les personnes qui respectent le critère "vivre en couple". Mais l'échantillon adéquat à cette recherche n'a pas été prédéfini. Il fut constitué par triangulation des informateurs complété par l'objectif de saturation inter-entretiens. La triangulation permet de diversifier les sources de l'information. En ce sens, J-P. O. De Sardan (2003, p. 44) distingue la triangulation simple et la triangulation complexe.

« Par la triangulation simple le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d'une seule source. Mais on pourrait parler de triangulation complexe, dès lors qu'on tente de raisonner le choix de ces informateurs multiples. La triangulation complexe entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens ».

Ainsi, en fonction du rapport au problème traité, les fonctionnaires, les commerçantes, les femmes au foyer et les hommes mariés se révélaient comme les profils pertinents d'information. Il paraissait aussi indiqué d'y inclure des responsables religieux, coutumiers et

institutionnels afin d'appréhender l'action des principes religieux, coutumiers et institutionnels dans la relation époux/ épouses en matière de gestion des ménages. En revanche, la triangulation n'indique pas le seuil de tolérance de la représentativité des informations collectées. La déclaration de la fin de la collecte renseigne sur le nombre d'individus réellement impliqués dans la production des données. Afin de désigner cet échantillon, notre objectif était de rechercher la saturation qui se présente comme un instrument de la triangulation. Cependant, la fonction de la saturation transcende le simple clap de fin. « Le principe de saturation est évidemment plus qu'un signal de fin : c'est une garantie méthodologique de première importance, complémentaire de la triangulation » (J-P. O. De Sardan, 2003 : p.47). Avec le principe de la saturation ce sont 40 femmes de divers profils : fonctionnaires, commerçantes, femmes au foyer, et 17 hommes qui ont été interrogés. Egalement, 1 chef traditionnel, 3 responsables religieux et 10 responsables institutionnels ont été interviewés. La recherche étant qualitative puisqu'il s'agissait de perceptions, de considérations, nous avons réalisé des recherches documentaires et des entretiens. Les recherches documentaires permirent de se rendre compte de l'état de la question dans la littérature afin d'affiner la problématique et d'éviter les redites car en sciences il n'existe pas de terrain vierge. Il sied alors de faire le point des différents axes du problème traités dans des recherches antérieures. L'entretien lui est considéré au sens technique selon M. Grawitz (2001, p. 644), comme une forme de communication qui peut être établie entre deux personnes afin de collecter des données. Le choix de la réalisation des entretiens repose sur la nature même de la recherche (qualitative). Il permet de recueillir le point de vue d'un individu en profondeur. A ce sujet, A. Blanchet et A. Gotman (2001, p.33) estiment que : « la connaissance d'un système pratique (...) nécessite la production de discours modaux et référentiels, obtenue à partir d'entretiens centrés d'une part sur les conceptions des acteurs et d'autre part sur les descriptions des pratiques ». Les données issues des entretiens ont été collectées à l'aide d'un dictaphone et transcrites. Elles ont été ensuite traitées par contenu thématique. Cette analyse a pour élément fondamental les différents thèmes qui constituent les discours des acteurs. Pour A. Blanchet et A. Gotman (2001, p. 94-95), l'analyse thématique :

« consiste à découper transversalement tout le corpus. L'unité de découpage est le thème qui représente un fragment de discours. Elle défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre se réfère au même thème. Elle cherche une cohérence thématique inter-entretiens ».

Ce choix méthodologique nous a permis d'aboutir à des résultats.

2- Résultats

Les résultats de cette recherche sont structurés autour de quatre thèmes fondamentaux : le premier thème analyse la nécessité et les perceptions sociales du travail de la femme. Le second thème aborde l'acquisition de l'émancipation économique de la femme comme un foyer de l'érosion du pouvoir masculin. Il s'agit dans ce thème de montrer comment les acteurs sociaux perçoivent l'accès et la détention des ressources financières par la femme. Le troisième thème esquisse les jeux de maîtrise de l'émancipation de la femme et le dernier thème montre les difficultés d'historicisation de la contribution des femmes à la gestion des ménages.

2-1) la motivation du travail de la femme à Ouagadougou

De plus en plus l'actualité du monde féminin au Burkina Faso est marquée par la vulgarisation du travail de la femme. Ce travail est en effet perçu comme un moyen d'épanouissement. Son importance est reconnue par les hommes eux-mêmes qui admettent que la femme a droit à l'épanouissement personnel. Il lui est important de diversifier son univers par des rencontres avec d'autres individus. En cela, le travail lui permet de s'épanouir de se hisser hors du domicile conjugal comme une non-recluse.

« Il y va même de son propre épanouissement parce que c'est quand la femme travaille qu'elle est plus épanouie. Elle se sent plus utile pour le foyer. Au-delà de cette utilité, il y a l'allègement du poids des charges de la famille sur le monsieur. Donc c'est vraiment de bonne guerre qu'une femme travaille dans un foyer ». S.R. (43 ans, fonctionnaire, père de 02 enfants).

En outre, le travail de la femme à Ouagadougou s'impose pour les ménages comme une nécessité eu égard à la déflagration des pouvoirs économiques liés à des facteurs exogènes notamment les programmes d'ajustement structurel et endogènes comme la crise sécuritaire, la mal gouvernance, et les caprices de la nature (sécheresse). De ce point de vue, la mobilisation de la femme s'impose comme le dit un enquêté (S.R., 43 ans, fonctionnaire, père de 02 enfants) :

« Tout le monde est unanime à reconnaître au Burkina que les salaires ne suffisent plus. Un seul salaire pour un foyer, franchement c'est calamiteux. Donc, si la femme de façon régulière a quelques entrées, au moins les charges inhérentes à la famille, elle pourra jouer sa partition. Et de ce fait, ça allège la souffrance que peut endurer le mari du manque de tel ou tel article pour le bien du foyer. C'est de cela qu'il s'agit. »

Si les contraintes économiques sont largement évoquées pour expliquer l'adhésion de l'homme à l'entrée de son épouse sur le marché du travail hors domicile, il est important de mentionner que l'exercice d'une activité génératrice de revenus avant l'entrée de la femme dans le couple favorise ses chances de poursuite d'un travail hors-domicile. En effet, il ressort

qu'après le mariage, la négociation pour poursuivre une activité professionnelle est plus aisée. Les femmes exerçant avant le mariage s'accordent à affirmer n'éprouver aucune véritable opposition de leur époux.

« J'ai commencé le commerce depuis l'âge de 7 ans. Comme je n'ai pas eu la chance de partir à l'école, j'ai grandi en tant que commerçante au marché. Avec mon mari, au début, il ne voulait pas que je poursuive mon commerce, mais j'ai insisté et je lui ai expliqué que je ne peux pas m'asseoir sans rien faire » (O.B., commerçante, 34 ans).

Comme elle, Z.A., commerçante, 27 ans, note n'avoir eu de mailles à partir avec son époux au sujet de son activité :

« Mon mari m'a connu dans mon commerce. Donc quand je me suis mariée, j'ai discuté avec lui et il n'a pas refusé. Il a juste dit que comme lui aussi il n'en a pas assez pour bien s'occuper de moi, il ne peut pas m'empêcher de faire mon commerce ».

Les hommes s'accommodent de l'idée de tolérer le travail de leurs épouses. Comme cela apparaît, ce fait découle de leur incapacité objectivée de subvenir aux besoins du couple. Les normes sociales admettent peu à peu le travail des femmes, mais les hommes tentent de préserver leur source de pouvoir en déniaient les apports des femmes.

Le travail de la femme s'impose de nos jours. Elles sont dépositaires des mêmes compétences que les hommes et ont dans les mêmes conditions, accès aux emplois donc aux ressources économiques. Mais en quoi l'émancipation économique de la femme contribue-t-elle à l'érosion du pouvoir masculin ?

2-2) L'érosion du pouvoir masculin

La nécessité d'engager la femme dans la mobilisation des ressources familles lui permettra donc désormais de se hisser hors de la maisonnée, à la conquête des ressources jadis d'ordre masculin. Cette nouvelle donne défait la femme du joug de l'homme, perméabilise la domination masculine et constitue une opportunité de libération de celle-ci. Selon les termes de H.D. (homme de 50 ans, marié),

« moi par exemple je suis un mari et ma femme dépend de moi. Donc tout ce que je vais lui dire c'est ça elle va faire. Mais si elle même elle arrive à avoir 200f, sans que moi je ne lui apporte cette aide là l'emprise que moi je vais avoir sur elle ne sera pas la même. Parce qu'aujourd'hui elle est capable de se prendre en charge à part entière. Nous tous qui sommes là, quand une femme travaille, l'emprise que tu as sur elle et quand elle ne travaille pas ce n'est pas la même chose. Ça c'est à tous les niveaux. »

Dans la même logique G.L. un quinquagénaire, marié, interrogé à Ouagadougou, nous relate les aspects des changements opérés dans les rapports homme/femme du fait de l'autonomisation économique de la femme. Pour lui, « Seules les femmes idéales bénéficiaires d'une bonne éducation reconnaissent la place de l'homme dans le ménage, en acceptant tout ce qu'il demande sans le contre dire, face à la situation actuelle ». Et cette situation actuelle

est bien le non de l'homme comme détenteur des ressources familiales. L'affranchissement financière de la femme est une ouverture à son indépendance en matière de prise de décisions pour la fréquentation des centres de santé, en matière d'acquisition d'un logement, de renouvellement de sa garde-robe et de dons à ses parents et proches biologiques.

Les hommes perçoivent la modification des relations avec la femme comme un effet pervers des capacités financières de ces dernières. Cet effet pervers résulte de la dynamique générale de changement dans les sociétés et qui s'impose aux individus. Comme le relate un enquêté (D.S., 40 ans),

« Avant, les femmes respectaient leurs maris parce qu'elles vendaient du beurre de karité et du soumbala et leurs revenus mensuels n'excédaient pas mille (1000) francs et il était difficile d'avoir 10.000 francs. De nos jours, on ne peut plus demander à une femme salariée d'être soumise au même niveau qu'une vendeuse de beurre de karité. Il faut que tous les hommes acceptent la nouvelle situation, c'est l'heure du changement on n'y peut rien » D.S. homme de 40 ans, marié.

De ce point de vue, le changement de l'économie féminin se conjugue avec l'affranchissement de la femme à Ouagadougou. Telle que l'explique l'enquêté, la soumission jadis de la femme s'expliquait par la nature de son économie qui ne privilégiait que des activités à faibles rendements.

En outre, l'étiollement de la domination masculine à Ouagadougou, est subsidiaire à l'amélioration des conditions de vie des femmes, qui ont pour conséquence la "facultativité" de sa prise en charge financière par l'homme. N'étant désormais plus contraints de dépenser pour la survie de la femme, certains hommes parviennent à manquer à ce devoir. Pour une institutrice de 45 ans mariée, c'est la désagrégation du rôle de l'homme et la démission progressive de certains chefs de ménage qui occasionnent l'insoumission de leurs épouses.

« L'homme doit jouer son rôle. Il y a des trucs que par exemple la popote, soigner la femme, même s'il ne doit pas l'habiller, sinon l'habillement là aussi, c'est normal que l'homme habille sa femme. Que la femme travaille ou pas, on n'a pas dit chaque fois mais de temps en temps, lui donner un complet (pagne) en passant ; mais il n'y a plus ça. C'est les femmes qui font tout donc de ce côté il arrive que le respect là parte ».

A.S. professeur de lycée 37 ans mariée, renchérit à son tour en montrant qu'assumer son rôle pour un mari, c'est garantir la soumission de son épouse :

« Le respect là c'est comme j'ai dit là, quand l'homme exerce son rôle de chef de famille là et la femme apporte sa contribution comme appui, il n'y a même pas de problème, en ce moment, la femme ne peut pas outre passer le rôle de chef de famille pour dire qu'elle va faire ce qu'elle veut. Mais c'est quand la femme voit que l'homme se désintéresse de tout, il y a des hommes qui se désintéressent de tout et c'est la femme maintenant qui est chef de famille. En ce moment ça la révolte ».

Les entretiens réalisés soutiennent que la soumission de la femme à son époux est la conséquence de la dépendance totale de celle-ci. Avec le changement de leur situation économique, il importe que se changent leurs relations avec les époux.

L'insoumission des femmes devenues autonomes s'explique par un besoin de vengeance vis-à-vis de leurs époux. Comme l'explique les interviewées, au-delà de sa prise en charge, des hommes qui avaient à veiller sur les moindres besoins de leurs épouses, les traitaient d'une façon on ne peut plus déshonorante. L'assujettissement de la femme à ce niveau est avilissant ! Avilissant dans la mesure où face au mari, elle est dépréciée, martyrisée tout simplement car dénudée tant financièrement que matériellement. C'est ce que S.D. responsable d'une association de femmes productrices de beurre de karité affirme :

« Si les femmes n'accordent plus d'importance à leurs maris, c'est qu'ils ne la méritent pas également. Tout est fonction du passé vécu par ces femmes. Il y avait des chefs de ménage, qui bastonnaient leurs épouses, n'acceptaient pas de leur donner à manger et leur rendaient la vie très difficile. Maintenant que ces femmes s'en sortent financièrement, seraient-elles capables de continuer à y subir un tel châtiment ? Ainsi, quand une femme après avoir subi tant de mépris parvient à s'affranchir, elle perd de sa docilité et de sa soumission. »

Mais, il faut indiquer que la femme a toujours été une cheville ouvrière, une contributrice dans la gestion de la famille. La transformation des ressources que l'homme apporte, la prise en charge des enfants et l'entretien du ménage lui ont toujours été dévolus. Cependant, ces activités mêmes si elles sont indispensables à la survie du ménage sont mésestimées de telle sorte qu'elles ne contribuent pas à acquérir le pouvoir pour la femme. L'acquisition de l'argent se présente alors comme la passerelle indiquée à l'étiollement de la domination et au changement des rapports dans le couple. Mais comment les hommes tentent-ils de maîtriser l'acquisition du pouvoir financier par leurs épouses ?

2-3) Les jeux des hommes pour la maîtrise de l'acquisition du pouvoir de la femme

L'acquisition du pouvoir financier par la femme dans un contexte comme Ouagadougou, implique des aspects culturels. En effet, les représentations sociales sont scellées de telle sorte que la femme soit soumise à son mari. Ne pouvant désormais plus perturber les potentialités économiques de leurs épouses, les hommes développent des mécanismes de contre-pouvoir. Ainsi, ces hommes se comportent-ils en victimes en imposant à leurs épouses une violence psychologique : quand la femme dispose de ressources financières, tout geste de sa part est interprété par l'époux comme une insoumission. Alors que traiter son épouse d'insoumise est une injure selon les représentations sociales. « Je ne peux plus rien dire dans la maison. Si je ne partage pas son point de vue, il me dit que c'est parce que j'ai les moyens que je ne le respecte plus » (G.M. femme de 39 ans, fonctionnaire, 02 enfants). S.S à son tour renchérit :

« Des fois, tu peux poser un acte et le gars va interpréter. Il se dit que c'est parce que tu as l'argent que tu te comportes comme ça. Alors que ça n'a rien à voir. Il devient trop susceptible à la moindre chose. En réalité, il est touché dans son amour propre. Il aurait aimé avoir les moyens d'assumer les charges sans compter sur sa femme. C'est l'orgueil masculin ».

Ne pas accepter l'argent de l'épouse est une pratique que bon nombre de femmes vivent à Ouagadougou. Nous avons pu remarquer chez des hommes (un banquier et un commerçant), que les épouses ne contribuent pas financièrement à la gestion du foyer. Non pas qu'elles ne disposent pas d'assez de ressources car affirment-elles, être bien traitées, sinon parmi les meilleurs traitements salariaux au Burkina Faso. En ce qui concerne ces deux cas, les épouses sont libres d'exercer un emploi. En revanche, elles ne sont soumises à aucun devoir financier dans le foyer. Elles peuvent offrir des cadeaux aux enfants, s'habiller, envoyer de l'argent à leurs parents, faire ce qu'elles veulent avec la somme restante, mais ne jamais acquérir des biens durables pour le foyer.

En outre, les hommes déclinent l'acceptation officielle de la contribution de leurs épouses. La stratégie est de camoufler à la société la contribution de l'épouse au mieux-être de la famille. La plupart de nos enquêtés, mêmes les femmes elles-mêmes évoquent le fait que la femme ne garde pas un secret. Tous s'accordent que lorsqu'un homme accepte l'argent de son épouse, celle-ci en fera une publicité. Nous avons pu enregistrer les différents propos ci-après: « Si tu acceptes l'argent d'une femme elle peut un jour te créer des problèmes. Elle va révéler tout ce que tu fais avec son argent elle va tout dévoiler » (D.S., 48 ans, fonctionnaire, 02 enfants) ; « Si tu prends l'argent d'une femme lorsqu'il y a mésentente elle va parler et toi-même tu ne pourras plus redresser la tête pour regarder les gens » (N.Y., fonctionnaire, 50 ans, 04 enfants) ; « Quand il y a disputes, elle sort pour que le voisin sache qu'elle a payé caleçon pour toi. Tu sors avec ton pantalon, sa copine apprécie, elle dit il a quoi ? C'est moi-même j'ai payé ça » (B.C.S).

Ce rapport des hommes aux avoirs financiers de leurs épouses, vise la sauvegarde de leurs autorités, de leurs masculinités. Cela concourt au désir de protection de leurs images sociales. En effet, les représentations sociales conçoivent la masculinité en fonction des capacités de l'homme à assurer la prise en charge intégrale de sa famille. Accepter l'aide de son épouse aux yeux et au su de la société, c'est brader sa masculinité et son honneur. Un homme qui accepte la contribution de la femme n'en est pas un. Lors d'un focus group, N.A. (homme d'affaire, 43 ans, 02 enfants) nous déclare :

« Vous voyez, la plupart de ces femmes qui le font, quand elles sortent, les gens le savent et toi homme, tu es nu devant les gens. Elles ne vont pas parler devant toi, mais elles vont s'asseoir avec leurs camarades femmes pour citer tout ce qu'elles font dans le foyer, mais toi homme, tu n'entends pas, tu n'es donc pas au courant de ce qu'elle dit et quand tu sors les gens se

moquent de toi ! Tous les voisins savent que dans la cour, c'est ta femme qui fait tout. En ce moment, tu n'es pas honoré !) ».

Le rapport de l'homme à la contribution de sa femme n'est pas déterminé seulement par leurs deux personnes. L'explication ci-dessus met en relief le troisième œil : "l'œil de la société". Ainsi, les représentations sociales, la valeur sociale du couple impose que ce soit l'homme qui survienne aux besoins du foyer. C'est l'un des traits caractéristiques de la virilité. Cette construction sociale explique l'attitude des hommes face aux biens de leurs épouses.

Tel que le conçoit la logique sociale, il serait humiliant que l'homme réputé comme chef, détenteur de l'autorité de la famille, se laisse substituer par sa femme dans la prise en charge du foyer. Aux yeux de la société, un tel homme est un fainéant. Il est considéré comme soumis à sa femme avec laquelle il substitue en réalité sa place. La femme devient homme et l'homme devient femme. Lors d'un Focus, C.A.M. (un directeur d'école, 05 enfants) tient ce langage : « Tu te diminues. Les autres te traitent de fainéant, de vaurien. Lui là, ce n'est pas un homme, tu le vois comme ça là, c'est sa femme qui fait tout pour lui. Il n'a aucune autorité même, peut-être c'est lui qui lave les plats à la maison ». I.J., 37 ans, marié, père de 04 enfants, ajoute à cette déclaration :

« Tout homme, pour préserver son autorité, aurait préféré que certains secrets restent en famille parce que l'honneur de l'homme dans nos sociétés c'est sa capacité à gérer sa famille. Donc, si on venait à demander certaines choses à l'épouse, c'est comme si on perdait une partie de son estime aux yeux de la société ».

Les propos des interviewés montrent qu'un homme qui accepte le concours de son épouse est soumis à la honte, à la désapprobation sociale et familiale. Il n'est pas établi que les hommes en soi ne souhaitent pas l'aide de leurs épouses. Mais leur refus et la tentative de dissimulation de la contribution seraient entretenus par la réprobation et les normes sociales.

La passerelle à la soumission de la femme est le contrôle donc de son émancipation économique. Cette déclaration est peinte dans les propos de D.S. (48 ans, fonctionnaire, 02 enfants) : « Si l'étoile de la femme brille, brille plus que pour son mari, il va arriver que si tu dis un, elle va dire deux, tu dis deux, elle est déjà à quatre ». S.R. (43 ans, fonctionnaire, père de 02 enfants) souscrit à cet état de fait. Pour lui, « l'homme qui refuse l'aide de sa femme, veut avoir toujours la mainmise sur la gestion du foyer. Et montrer toujours à la femme que, quoi qu'il adviene, c'est lui le chef ».

Par ailleurs, les hommes étouffent l'émancipation financière de leurs épouses en obstruant leur accès aux ressources ou au marché de l'emploi. Autoriser la femme à développer des activités rémunératrices de revenus, c'est autoriser son autonomisation financière et l'établir

comme une concurrente pour soi. Une concurrente dans la mesure où le travail génère des capacités financières alors que l'acquisition de capacités financières équivaut à l'acquisition d'un pouvoir. Ainsi, des femmes éprouvent des difficultés de développement d'opportunités financières. A. Z. femme d'environ 55 ans, promotrice d'un kiosque-restaurant explique son expérience avec son époux :

« En vérité, sortir venir ici là, ça ne lui plaît pas comme ça. Donc quand je lui ai dit, il n'était pas d'accord. Donc je lui ai expliqué, j'ai négocié, pour finir, il a accepté. Il faut négocier. Je lui ai expliqué le pourquoi. Pourquoi je veux sortir ! Je sors là, les enfants, ils n'ont pas les mêmes niveaux. Tous tes enfants ne peuvent pas briller à l'école aussi ! Je dis si je fais ça, si les enfants voient, bientôt je serai fatiguée ! Si ça marche, si ça les intéresse, ils peuvent continuer le travail donc ça se négocie. Il faut négocier ».

Pourtant l'idée diffuse dans le besoin d'exercer une activité génératrice de revenus, est l'autonomisation. Mais, cette raison selon les femmes à Ouagadougou ne doit pas transparaître du discours d'une femme envers son époux.

Aussi, l'utilisation des ressources de la femme burkinabè dans la famille est-elle assujettie aux principes religieux. Du point de vue islamique, l'homme a l'obligation de veiller à la prise en charge intégrale des besoins de son épouse. Cette fonction lui acquiert le statut de chef et intime la femme à la soumission. Cependant, dans le contexte actuel de dépérissement du pouvoir financier des ménages, les hommes à Ouagadougou se soustraient à certains principes religieux. O.A. (homme de 36 ans, fonctionnaire, 01 enfant), indique qu'il ne peut pas appliquer les prescriptions religieuses dans un contexte où lui seul ne peut objectivement pourvoir aux besoins de son foyer : « Y a la religion, mais y a la réalité aussi ! Avec mon maigre salaire, je ne peux pas dire à ma femme : "tu es libre de faire ce que tu veux avec ton salaire" ». Cette attitude de l'interviewé peut s'expliquer de par ses capitaux culturels qui détermine sa position sociale. Dans tous les cas, selon la religion, il n'est pas interdit de recevoir mais l'homme aussi ne doit pas obliger l'épouse à donner. Comme l'explique l'imam Z.A., « ce n'est pas haram, non ! La religion n'interdit pas de recevoir ».

Il ressort de nos entretiens que les hommes ne sont pas favorables à l'établissement de lien entre pouvoir économique et émancipation conjugale. La femme ne devrait point se prévaloir de sa contribution pour s'arroger des droits notamment son émancipation de la tutelle maritale. Les mécanismes de contre-émancipation économique de la femme développés par les hommes viennent en prévention du comportement que la femme peut vouloir adopter du fait de sa contribution.

Ceci étant et bien que la participation économique de la femme burkinabè soit une passerelle d'acquisition d'une autonomie financière, il demeure que les représentations emmaillent la

contribution de la femme à la gestion de son foyer. Ainsi elles se dessaisissent de la participation à l'animation financière de leurs foyers. Quelles sont ces difficultés d'historicisation de sa contribution ?

2-4) La femme et ses difficultés d'historicisation de sa contribution au fonctionnement du ménage à Ouagadougou

La socialisation a cristallisé les consciences individuelles et collectives de telle sorte que la femme est perçue comme une majeure incapable. Dire de nos jours que les femmes Burkinabè ne contribuent pas à l'apport des ressources économiques et financières nécessaires au fonctionnement du ménage quel qu'il en soit, c'est prolonger et contribuer à la promotion de la dissimulation sociale et familiale de leurs efforts quotidiens.

D'une façon ou d'une autre, toute femme qui exerce un emploi rémunéré ou une activité capable de lui procurer de l'argent, contribue à la prise en charge de son ménage. Cette contribution qui se présente comme une digue à l'extension et à l'acuité du pouvoir masculin, ne fait pas l'unanimité dans les couples. Certains, pour parer à d'éventuels dérapages de leurs épouses, évitent de s'approprier leurs investissements même en cas de mariage monogamique avec communauté de biens. D'autres sont parvenus à tolérer la contribution de leurs épouses avec la nécessité d'exercer, de sauvegarder leur domination. En ce qui concerne les femmes proprement dites, il convient de noter qu'elles parviennent encore difficilement à s'impliquer dans la gestion volontaire et souhaitée du ménage. Elles contribuent mais estiment qu'il n'est pas de leur rôle de contribuer. Elles investissent leur argent mais pensent qu'il n'en devait pas en être ainsi. « Elle me dit que c'est parce que ça ne va pas chez moi, sinon son argent devait être à elle seule comme beaucoup de femmes qui ne font rien à la maison avec leur propre argent. Leurs maris ne s'occupent même pas de ce qu'elles gagnent » (M.S. 35 ans, fonctionnaire, marié). Cette déclaration montre que l'épouse n'apprécie pas sa contribution apportée pour la gestion du ménage bien qu'elle participe. Sans doute, elle aurait aimé disposer de son argent sans s'investir dans la famille ce qui évoque la nécessité de reconsidérer les méandres traditionnels de la place de la femme dans le foyer du point de vue d'elle-même.

La contribution de la femme peut s'opérer de façon volontariste, quand celle-ci estime que sa part de contribution n'est pas importante comparativement à ses ressources. Mais dans un contexte où sa contribution devient non plus un appoint mais l'essentiel ou le fondement de la vie du ménage, elle ne la réalise plus par joie mais par obligation. C'est ce qu'affirme A.S. professeure de lycée 37 ans, mariée :

« A un certain moment, tu te rends compte que tu te sacrifies trop, tu aimerais que ce soit autrement et tu n'y arrives pas. Quand c'est comme ça,

ta contribution n'est plus par plaisir mais c'est devenu une obligation. Même si ce n'est pas par gaieté du cœur, tu es obligé de contribuer. Quoi qu'on dise, c'est toujours un plaisir de disposer de son argent et d'en faire tout ce qu'on veut tout en regardant l'autre faire les dépenses. Mais quand tu n'as pas ce choix, tu es obligée et ça t'affecte. S'il n'y avait pas ça, tu aurais pu soutenir tes parents, t'offrir d'autres plaisirs avec des amis. Mais comme c'est devenu comme ça, tu ne peux plus t'éclater ».

Ce propos témoigne à plus d'un titre que certaines femmes apprécient davantage dépendre de leurs époux que le contraire. Cela s'explique par le fait du système de construction des schèmes de perception des individus d'une part et de leurs statuts sociaux d'autre part (une femme générant moins de revenus que son époux n'éprouvera pas des difficultés à contribuer au fonctionnement de son foyer). Cette construction sociale des individus et des femmes burkinabè en particulier n'est pas sans faiblir leur quête d'indépendance et d'égalité de traitement dans le couple.

Bien que nous considérions que la femme n'apprécie pas assez son concours financier et matériel à la survie du ménage, il importe de souligner qu'il s'agit en réalité de difficultés de ruptures des constructions sociales de rôle. Le rôle de la gestion du ménage traditionnellement incombe à l'homme à Ouagadougou. La femme peut certes tolérer une infime contribution du moment où celle-ci ne s'apparente pas et n'est pas comparable aux efforts de l'homme. Mais au-delà d'une modique contribution, elle estime profaner le rôle sacré du masculin duquel elle devait se garder. « La femme veut voir la dépense familiale effectuée par l'homme » déclarait S.R. (homme de 45 ans, marié). Seulement, ce vouloir n'est pas injustifié, il est établi socialement que ce n'est pas à la femme de jouer tel ou tel rôle qui relève de l'homme. En cela nous affirmons que les réticences de contribution des femmes ont leur explication dans les constructions sociales des dynamiques de production de la richesse et de la défense de la femme d'usurper un rôle masculin.

3- Discussion

Les résultats de ce travail indiquent que diverses activités générant des revenus sont menées par des femmes à Ouagadougou. A travers les ressources issues de ces activités, elles apportent une aide financière à leurs familles. Selon F. De Singly (2004 :83), la contribution à l'avoir minimal indispensable à la famille serait d'ailleurs une des raisons du travail salarié de la femme. Comme l'indique l'auteur, la femme joue un rôle économique non moindre qui s'accompagne d'une forte contribution au budget familial : « L'entrée et le maintien de la femme sur le marché du travail régulent les flux financiers de telle sorte que ceux-ci atteignent le montant considéré comme normal par les deux partenaires » (F. De Singly, 2004 : p. 87). Dans cette lancée, l'introduction de la femme dans l'économie familiale s'opère à travers diverses opérations jadis purement d'ordre masculin.

« Il n'est plus rare de les voir payer le loyer, les factures (d'eau, d'électricité et de téléphone) et approvisionner le ménage en vivres ; charges qui incombait autrefois aux hommes. Dans certains cas, elles assument avec leur salaire la quasi-totalité des charges familiales, lorsque le mari est au chômage, en compression, impotent, invalide, ou simplement endetté » (F. Badini/Kinda, 2010 : p.32).

Cette contribution aux revenus familiaux permet d'assurer la sécurité alimentaire de la famille. Mais en participant à l'animation économique des ménages, les femmes participent à l'infusion économique de leur statut.

Le travail de la femme à Ouagadougou est une occasion d'acquisition des ressources vitales tant il est vrai que c'est par le travail que l'on s'enrichit. Le travail leur offrant les instruments de déposition du pouvoir, il demeure que ces instruments sont mésestimés car l'argent de la femme est présenté comme non indispensable, de l'argent facultatif dont on se passerait. Les hommes en faisant croire que l'argent de la femme est de l'argent d'appoint sont en lutte contre l'établissement du pouvoir de la femme, de son autonomie. Dans cette optique M. Maruani (1985, p.116) déclarait : « Les femmes, dit-on encore, travaillent pour payer le frigidaire ou le lave-vaisselle ou les traites de la maison ou de la seconde voiture... tous ces biens de consommation dont on pourrait se passer. Signe que l'on pourrait se passer du travail des femmes. » Le mécanisme de maîtrise de son autonomie financière est de lui empêcher d'investir durablement dans le ménage. Elle est chargée de l'approvisionnement des biens non indispensables pour le ménage. Ces arguments consistent à persuader que la femme a un rôle négligeable dans le fonctionnement des foyers. Ces résultats concordent avec la déclaration de A. Adjamagbo et P. Antoine (2014) qui estimaient que :

« Le modèle féminin socialement valorisé à Dakar demeure avant tout celui de la femme mariée vivant dans l'aisance matérielle et qui bénéficie de la générosité du mari lui permettant de consacrer ses propres revenus à des dépenses autres que celles relevant du quotidien » (p.10).

Aussi, la crainte du travail de la femme, est la crainte de l'acquisition de l'argent qui se présente comme investi de pouvoir. Les femmes en acquérant l'argent acquièrent du même coup, une autonomie financière. H. Belleau et R. Proulx (2010, p. 91), notaient déjà cette observation et indiquent que l'on ne peut faire abstraction des concepts d'autonomie et d'égalité dans l'analyse de l'argent dans le couple. Ils affirment : « Les notions d'autonomie et d'égalité sont devenues centrales dans les dernières décennies pour comprendre l'usage social de l'argent dans la sphère domestique » (H. Belleau et R. Proulx, 2010 : p. 91). Autrement dit, l'on ne peut parler d'argent en omettant les aspects d'autonomie et d'égalité. « Selon les hommes, lorsque la femme contribue au revenu du ménage, elle devient indépendante et moins soumise » (B.G.Thiombiano, 2014 : p.265). Dans la même optique,

l'argent acquis par la femme devient partie prenante de son être, une partie d'elle qui se veut inviolable, quelque chose à soi objectivé, qui procure une certaine satisfaction, une certaine parcelle d'individuation. L'argent des femmes leur permet de rejeter la tutelle maritale selon L. Bachman (2009, p.88). Pour l'auteur en effet, l'on constate un engouement, une fierté des femmes à parler de leur argent, de leur participation financière à la gestion du ménage. De ce fait, l'argent de la femme est un outil d'émancipation du patriarcat à travers trois dimensions : « le refus tutélaire, le refus d'instrumentalisation et la non-dépendance ». Pour expliciter la non-dépendance, elle note que « leurs usages de l'argent marquent cette indépendance comme une autonomie de fait et leur permettent ainsi de se concevoir en tant qu'individus-sujets affranchis de liens de dépendance » (L. Bachman, 2009, p. 88).

L'argent comme facteur d'inversion des relations maris/épouses fut analysé dans les travaux de M. Monimart en 2014. L'auteur conclut également que le possesseur des ressources devient le maître. Ainsi note-t-elle :

« Ailleurs, la paupérisation des hommes les prive de respect et d'autorité : appauvri, parfois devenu ouvrier agricole sur ses ex-propres champs, le « Maître de maison » n'est plus que le « maître des briques... ». Et celui dont la femme possède les bœufs de labour doit lui demander sa permission pour aller travailler aux champs... Ces bouleversements ébranlent le fondement symbolique des constructions sociales de genre et du rapport aux ressources naturelles » (M. Monimart, 2014 : p. 40).

Il apparaît à la suite de ces considérations ci-dessus évoquées, que les comportements de l'homme qui entrave l'accès de son épouse aux politiques d'émancipation économique visent à protéger le patriarcat.

Evoquer la relation entre argent et pouvoir familial ne suppose pas une égalité systématique dans les ménages, mais confère une certaine considération et une amélioration du statut de la femme. L'égalité n'est pas évidente dans la mesure où la division sexuelle des rôles familiaux persiste encore avec en plus du salariat féminin, la responsabilité d'exécuter les tâches ménagères, sans oublier les violences physiques auxquelles les femmes sont confrontées dans leurs maisons. La construction du rapport de pouvoir dans le ménage entre l'homme et son épouse se schématise donc de la façon la plus simple : autonomisation économique de la femme = amélioration de son statut de conjoint.

Toutes choses étant égales par ailleurs, le patriarcat se retrouve en duel avec les avoirs féminins quand la femme dispose de revenus suffisamment supérieurs à ceux de son époux. Lorsque les revenus d'une épouse surplombent ceux de son époux, son statut et ses relations avec celui-ci s'améliorent, mais cela ne contredit pas l'exercice du patriarcat. Nous retenons néanmoins que dans tous les cas, elle acquiert un changement de considération. Les résultats

de S.E. Pruteanu qui nous fait un exposé des personnages féminins de Malika Mokeddem de ce point de vue, concordent. Selon l'auteur en effet, l'argent acquis par la femme est un instrument de rupture d'avec le patriarcat car il la propulse, au statut d'homme : « L'argent qu'elle gagne et qu'elle verse à ses parents lui donne le droit de leur dire « non », puisqu'elle assume ainsi un rôle traditionnellement masculin, et, dans ce cas, l'argent est vu comme symbole de liberté. » (S.E. Pruteanu, 2015 : p.126).

Par ailleurs, l'argent étant un vecteur de pouvoir même dans le cadre familial à Ouagadougou, demeure une variable sociale de définition de l'homme. Le désir de l'homme à demeurer maître des ressources financières trouve donc son fondement dans les relations avec sa femme. Celle-ci du fait de ses considérations, incite l'homme à modifier son rapport aux ressources financières. Selon M. Lansky (2001, p.104) en effet, « [...] il semble que les femmes aient tendance à évaluer les hommes en termes économiques et non pas affectifs [...] Les hommes étaient de toute évidence stressés par une situation dans laquelle l'affection de la femme devait effectivement être achetée ». Si l'homme tient à préserver sa masculinité comme les enquêtés le révèlent, c'est sans doute parce que cette masculinité est tributaire au pouvoir économique.

Conclusion

En somme, il ressort que pour peu que la femme à Ouagadougou exerce une activité à même de lui procurer des ressources financières, elle contribue à la gestion du ménage. Sa contribution dans le foyer est déterminée par ses avoirs financiers, leur importance conduit à une autonomisation, un affranchissement. Il apparaît que lorsque la femme dispose de moyens financiers, cela favorise les échanges avec son époux, améliore la considération de celle-ci aux yeux de ce dernier et la considère avec plus d'égards. Les travaux sur l'autonomisation économique des femmes ainsi que les différents entretiens réalisés à Ouagadougou indiquent que l'indépendance économique est un signe annonciateur du changement des rapports dans le couple, voire d'étiollement des inégalités liées au genre. Le rapport de la femme à sa propre contribution émerge des représentations et de la division sociale des sphères masculines et féminines, des rôles masculins et féminins. La contrariété éprouvée dans la contribution n'est en fait que le signe du non-vouloir de la femme de s'introduire dans des construits sociaux réservés aux hommes. Nous en venons de ce fait à poser la nécessité de travailler sur l'influence de l'autonomisation économique des femmes sur l'éclatement des familles dans un contexte d'invariants masculins ou de survivances culturelles.

Bibliographie

Abderraouf Ben Halima, 2017, *réussir sa vie de famille*. sans lieu, le figuier, 64 p.

- Adjamagbo Agnès et Antoine Philippe, 2014, *Être femme « autonome » dans les capitales africaines : les cas de Dakar et Lomé*, Document de travail DIAL / Unité de Recherche CIPRE.
- Arnaldez Roger, 1977, Statut juridique et sociologique de la femme en Islam. In: *Cahiers de civilisation médiévale*, 20e année,n°78, p. 131-143.
- Bachman Laurence, 2009, *De l'argent à soi, les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*. Presses Universitaires de Rennes, 239p.
- Badini/Kinda Fatoumata, 2010, Femmes, foyer, activités professionnelles: les termes du débat au Burkina Faso. Dans M. ROLLINDE (dir.), *Genre et changement social en Afrique* (éd. archives contemporaines), Paris, archives contemporaines, p. 25-40.
- Belleau Hélène, et Proulx Raphaëlle, 2010, Equilibre et déséquilibre des comptes amoureux contemporains: le revenu familial remis en question. L'exemple Québécois. *Recherches familiales*, n° 7, p. 85-101.
- BLANCHET Anne , GOTMAN Anne, 2001, *L'enquête et ses méthodes: L'entretien*, Paris, Nathan/VUEF, 125 p.
- BOUDON Raymond, 2002, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? *Sociologie et sociétés*, p. 9-34.
- Bourdieu Pierre, 1998, *La domination masculine*,Paris, Seuil, 177 p.
- Campenhoudt Luc Van, Marquis Nicolas, 2014, *cours de sociologie*, Paris, Dunod, 351p.
- De Sardan Jean Pierre Olivier, 2003, *L'enquête socio-anthropologique de terrain: synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*,Niamey, LASDEL, 221p.
- De Singly François, 2004, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Quadrige/PUF, 228p.
- Durkheim Emile, 1895, *Les règles de la méthode sociologique*,Paris, Felix alcan, 149 p.
- Grawitz Madeleine, 2001, *Méthodes des sciences sociales*,Paris, Dalloz,1019 p.
- Lansky, Mark, 2001, Perspectives: du genre, des femmes et de tout le reste (partie II). *Revue internationale du Travail*, vol. 140, no 1, p. 95-131.
- Lydon Ghislaine, 2007, Droit islamique et droits de la femme d'après les registres du Tribunal Musulman de Ndar(Saint-Louis du Sénégal). *Canadian Journal of African Studies / Revue Canadienne des Études Africaines*,Vol. 41, N° 2, p. 289-307.
- Maruani Margaret, 1985, *Mais qui a peur du travail des femmes?* Paris, Syros, 175 p.
- Monimart Marie, 2014, Accès des femmes aux ressources et pratiques locales, introduction. Dans H. GUETAT-BERNARD, & M. SAUSSEY, *Genre et savoirs, pratiques et innovations rurales au sud* (p. 37-46), Marseille, IRD.

- Morin Edgar, 1994, *Sur l'interdisciplinarité, sur le site Centre International de Recherches et études Transdisciplinaires*, <http://ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php>, consulté le 23/03/2020.
- Pruteanu Simona Emilia, 2015, "L'argent n'apporte pas le bonheur mais il achète la liberté : carrière et refus du bonheur conjugal chez les personnages femmes de Malika Mokeddem." *Voix plurielles*, vol. 12, no. 1, pp. 126-38.
- Thiombiano, Bilampoa Gnoumou, 2014, Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso. *Cahiers québécois de démographie: Genre et famille en Afrique, Volume 43, numéro 2*, p. 249-278.

INCIVISME FISCAL, PERCEPTIONS ET DYNAMIQUE SOCIALES CHEZ LES MOOSE DU BURKINA FASO

Dr Payaïssédé Salfo OUEDRAOGO
Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
psalfoo@yahoo.com

Dr Siaka OUATTARA
Maitre-assistant en sociologie du développement
Université Joseph KI-ZERBO (BF)
siakov@hotmail.com

Résumé

Au moment où l'Etat burkinabè est plus que jamais confronté au problème de moyens pour faire face à l'insécurité grandissante, le désinvestissement fiscal et la résistance à l'impôt des populations prennent de plus en plus de l'ampleur. Dans une perspective qualitative et s'appuyant sur des données à la fois théoriques et empiriques, l'objectif de cet article est de proposer une explication sociologique au phénomène d'incivisme fiscal chez les Moose du Burkina Faso. Le fait d'abhorrer l'impôt est à la jonction de certaines perceptions de la réalité et des mutations sociales opérées depuis l'intrusion coloniale. Le coût de l'impôt, le bien public, l'entité étatique et la gouvernance font l'objet de perceptions plus ou moins biaisées, plus ou moins pertinentes, mais assurément défavorables au dévouement des obligations fiscales. Les changements sociaux aux allures d'acculturation et de destruction créatrice ont vu le *Burkindlum*¹, jadis socle du civisme fiscal et creuset des valeurs de solidarité, d'honneur ou de dignité, s'étioler au profit du capitalisme et de l'individualisme qui vont induire de nouveaux types de rapports non seulement au mécanisme de la contribution collective, mais aussi à l'argent et au matériel qui lui sont solidaires.

Mots-clés : impôt, incivisme fiscal, perceptions sociales, dynamique sociale, Burkina Faso.

Abstract

At a time when the Burkinabè State is more than ever confronted with the problem of means to cope with the growing insecurity, the fiscal disinvestment and the tax resistance of the populations are gaining momentum. From a qualitative perspective and based on both theoretical and empirical data, the objective of this article is to offer a sociological explanation for the phenomenon of fiscal incivism among the Moose of Burkina Faso. The abhorrence of the tax is at the junction of certain perceptions of reality and the social changes that have occurred since the colonial intrusion. The cost of tax, the public good, the state entity and governance are the subject of more or less biased perceptions, more or less relevant, but certainly unfavorable to the dedication of tax obligations. Social changes with the appearance of acculturation and creative destruction have seen the *Burkindlum*, once the bedrock of fiscal citizenship and the melting pot of values of solidarity, honor or dignity, withered away in favor of capitalism and individualism which induce new types of

¹ En langue nationale Mooré, il est peut être succinctement défini comme l'intégrité et la droiture morale et sociale.

relationships not only to the mechanism of collective contribution, but also to the money and material which are linked to it.

Keywords: tax, fiscal incivism, social perceptions, social dynamics, Burkina Faso.

Introduction

Le temps où chacun ne s'occupait que de lui-même et où personne n'avait de devoir de solidarité envers personne est révolu (P. Bouvard, 1990). L'impôt occupe une place centrale dans les débats publics et dans les politiques de développement. Il est aujourd'hui acquis qu'il y a nécessité pour un pays comme le Burkina Faso, d'améliorer la mobilisation des ressources domestiques pour financer ses investissements structurants, mais encore, de façon plus urgente, pour faire face au défi sécuritaire auquel il est confronté depuis quelques années. D'ailleurs, A. Barilari (2000), établit assez nettement la relation entre le prélèvement fiscal et certains services publics comme la sécurité des personnes et des biens. Il affirme en effet que, « l'impôt n'est pas seulement le témoin d'un Etat, il est aussi l'indicateur d'un système social qui permet à l'individu d'exister » (2000, p.12). C'est peut-être en connaissance de cause que depuis 2016, le Burkina Faso s'est doté d'un référentiel¹ de développement qui fait de l'impôt son principal levier d'action, devant financer plus de 63% de son budget global.

Toutefois, depuis la colonisation, l'histoire fiscale de ce pays est marquée par le phénomène résistance à l'impôt ou d'incivisme fiscal (P.S. Ouédraogo, 2018). L'incivisme fiscal peut être défini comme le non dévouement par rapport à ses obligations fiscales : refus des déclarations, dissimulation des activités ou de la matière imposable, fraudes et évasions fiscales, refus d'acquiescement des dettes fiscales, opposition au recouvrement, même forcé, prise à partie d'agents du fisc, etc. Ce phénomène connaît des proportions inquiétantes ces dernières années au Burkina Faso comme en témoignent les données² de la CEP³ (2015) sur la fraude et l'impunité fiscales. De là, il convient de se demander : quels sont les déterminants sociaux de l'incivisme fiscal au Burkina Faso et au Moogo ? comment les perceptions sociales permettent-elles de comprendre la résistance à l'impôt ? dans quel sens la dynamique sociale influence-t-elle le phénomène d'incivisme fiscal ?

L'objectif global de cet article est d'analyser ce phénomène d'incivisme fiscal tentaculaire en lien avec un certain nombre de perceptions populaires d'une part, d'autre part à travers la dynamique sociale sanctionnant l'oblitération et/ou la naissance de certaines valeurs de référence des populations.

1. Matériel et méthodes

Avant de dérouler le contenu des résultats, il convient de présenter succinctement la zone d'étude et la méthodologie déployée pour atteindre ces conclusions.

1.1.Site d'enquête

L'étude a lieu au Burkina Faso et notamment au Moogo, zone de peuplement des Moose, ethnie majoritaire du pays (environ 50% de la population burkinabè). Situé à l'intérieur de la boucle du fleuve Niger, le pays *moaaga* correspond à peu de chose près tout le bassin des Voltas et est entièrement localisé au Burkina Faso. Le Moogo occupait, à la fin du XIX^{ème} siècle, la totalité de la Volta Blanche (IZARD, 1985).

¹ Il s'agit du plan national de développement économique et social (PNDES).

² Les estimations de la CEP sur les restes à recouvrer liés aux différentes formes d'incivisme fiscal s'élèvent à 123 918 035 492 pour la Direction générale des impôts et à 29 218 338 165 de francs CFA pour la Direction générale des douanes au 31/12/2014.

³ Commission d'enquête parlementaire.

Le Moogo, était un État segmentaire caractérisé par une excentralisation et une déconcentration du pouvoir (PACERE, 1994). C'est ainsi que l'on distingue le royaume central autour de Ouagadougou, le royaume septentrional du Yatenga, le royaume méridional de Tenkodogo ou encore le royaume de Boussouma. Cette étude reste dans les limites du Moogo central, notamment à Ouagadougou en tant que ville doublement capitale : capitale du Moogo d'hier et d'aujourd'hui d'une part, celle de l'État burkinabè, d'autre part.

Situé au centre du pays, Ouagadougou est à la fois la capitale du Burkina Faso et la chef-lieu de la région du centre. Il est le principal centre administratif et économique du pays avec plus de 60% des unités industrielles sur son ressort territorial. Limitée au Nord par la province d'Ouhritenga et au Sud-ouest par la province du Bazèga, la commune de Ouagadougou se compose de douze (12) arrondissements et en cinquante-cinq (55) secteurs conformément aux dispositions de la loi n°066-2009/AN du 22 décembre 2009 portant découpage des communes urbaines à statut particulier au Burkina Faso.

1.2. Collecte et traitement des données

L'étude qui a fondamentalement une vocation qualitative a privilégié trois techniques de collecte de données: la revue documentaire, l'entretien semi-directif de type individuel et les discussions informelles. Le travail de terrain s'est effectué en deux temps : une première collecte a eu lieu en 2015 et une seconde en 2017. Dans un souci de triangulation, il a été tenu compte pour la constitution de l'échantillon, de la diversité maximale des profils des acteurs interviewés. Les techniques d'échantillonnage utilisées sont celles du choix raisonné et la méthode dite boule de neige. Pour les contribuables (58), les critères raisonnés ont porté sur le carriérisme dans la "délinquance fiscale" ou la récurrence de comportements tendant à éluder l'impôt. Pour les agents du fisc (15), c'est l'ancienneté et l'expérience professionnelles qui ont été privilégiées alors que pour les autres acteurs (leaders coutumiers = 11, députés = 03 et responsables d'organisations de la société civile = 04), c'est soit l'expertise, soit le statut social de l'intéressé qui a guidé notre choix ; soit un total de 91 personnes.

Les données ont été collectées jusqu'à saturation, un « moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié » (A. Mucchielli, 1996 : p.204). Les entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone puis, transcrits. Au regard de la nature essentiellement qualitative des informations collectées, la technique de traitement privilégiée a été l'analyse de contenu. L'analyse thématique qui a été effectuée manuellement a consisté à repérer dans les entretiens l'ensemble des passages qui semblaient significatifs, puis à identifier, organiser et classer les thèmes qui émergeaient. Les résultats obtenus s'organisent autour de deux grands axes : les perceptions citoyennes d'un côté et les transformations sociales de l'autre.

2. Résultats et analyse

Les résultats obtenus s'organisent autour de deux grands axes : les perceptions populaires d'un côté et de l'autre, les transformations sociales et dont le terrain révèle qu'elles sont toutes, génératrices d'une allergie fiscale des populations.

2.1. Les perceptions sociales incubatrices de l'incivisme fiscal

Les représentations/perceptions, les idées ou les croyances construites dans le cadre des pratiques sociales quotidiennes exercent une influence sur le comportement des individus et façonnent leur rapport aux êtres et aux choses. C'est ainsi que dans le champ de l'impôt, elles font naître et alimentent des attitudes antifiscales entravant une mobilisation optimale des ressources.

2.1.1. Perceptions du bien public/collectif

Sur le bien public, deux catégories de perceptions se dégagent et concourent solidairement à la désaffection fiscale des populations.

2.1.1.1. Le bien public : un bien de tous ou un bien sans propriétaire ?

Le paiement des impôts en vue de créer le bien commun est une forme d'action collective dont la participation ne va pas de soi. Si pour les théories traditionnelles de l'action collective, la communauté des intérêts suffit à garantir la mobilisation, la perspective olsonienne nous renvoie à la rationalité des acteurs qui constitue un obstacle à l'engagement. C'est ce qu'il faut comprendre dans les manœuvres de certains acteurs, tendant à esquiver l'impôt et donc au refus de financement des biens collectifs dont l'utilité publique est pourtant reconnue de tous : c'est la stratégie du ticket gratuit. « Nous sommes tous des Burkinabè et personne ne peut empêcher l'autre de rouler sur le goudron ou d'aller se faire soigner à Yalgado¹. Ce sont infrastructures publiques et c'est pour tout le monde² ».

« Rood-Wooko n'est pas la maison de quelqu'un. C'est un marché et n'appartient à personne, on ne peut m'empêcher d'y vendre. C'est comme le soleil dont personne ne peut se prévaloir d'en être le propriétaire. Même si on n'aime pas ta bobine, il brille pour tout le monde et chacun peut profiter de ses rayons³ ».

De telles représentations recoupent dans une certaine mesure, le contenu que M. Olson (2011) donne au bien public et explique pourquoi les actes d'incivisme fiscal sont légion et même pourquoi ses auteurs sont souvent qualifiés d'hommes d'affaires rusés et non de voleurs (G. Ripert, préface de G. Lerouge, 1944 ; P.S. Ouédraogo, 2018). « Nous appelons (...) bien commun, collectif ou public, tout bien qui, consommé par une personne X_i dans un groupe $X_1, \dots, X_i, \dots, X_n$, ne peut absolument pas être refusé aux autres personnes du groupe » (M. Olson, 2011 : 26). La particularité du bien ainsi défini permet à chaque acteur, conçu comme un consommateur rationnel cherchant à maximiser sa satisfaction, de se désolidariser du groupe tout en sachant que la jouissance du bien public ne peut lui être interdite une fois qu'il est disponible. Nombre de contribuables surfent sur cette spécificité du bien collectif pour contourner et refuser le paiement des impôts. Chacun veut qu'il ait du bien public, que l'Etat ait plus de moyens pour ses interventions, mais souhaite que ce soit les autres qui supportent la charge fiscale. C'est dans ce sens que F.M. Sawadogo et S. Dembélé (2004) parlent de "dialectique du contribuable" pour exprimer cette double face devant l'impôt.

La perception qui fait du bien commun un bien vacant et sans propriétaire ne favorise pas non plus le civisme fiscal. Les acteurs sociaux considèrent qu'ils n'ont pas à s'investir pour créer quelque chose sur lequel ils n'ont pas autorité ou de dividendes particuliers. Parlant du fisc et du recouvrement pour accroître les moyens de l'Etat, au cours des échanges informels avec certains acteurs, il nous a été servi certaines boutades qui suffisent à comprendre que l'incivisme fiscal s'enracine dans l'imaginaire populaire et dans le rapport aux biens et services publics. « S'il (l'agent du fisc) refuse de prendre ce que je lui propose, il n'a qu'à aller se faire foudre. Ce n'est pas le champ de son papa, ce n'est pas le champ de mon papa. S'il insiste, on va tous perdre, personne ne va gagner⁴ ». Dans un tel climat, on comprend que le contribuable ne voit pas ce qu'il gagne en payant l'impôt ; sauf s'il lui est garanti un certain nombre d'incitations sélectives positives⁵ (M. Olson, 2011).

2.1.1.2. Le bien public n'est pas public

Contre M. Olson (pour qui personne ne peut être exclu de la jouissance d'un bien public), Un autre pôle d'opinions se dégage par rapport au bien dit public et imprègne fortement le

¹ Centre hospitalier universitaire.

² Propos d'un vendeur de pièces d'occasion, 2017.

³ Extrait d'entretien avec un vendeur de tissu, 2015.

⁴ Extrait de discussions informelles avec un couturier, 2015.

⁵ Il s'agit d'avantages individualisés pouvant motiver un contribuable à s'acquitter de son impôt.

civisme fiscal des populations. Il s'agit de l'idée d'une jouissance différentielle et privative des équipements collectifs sous les apparences de la publicité. Dans la société, il y aurait une catégorie d'individus qui a accès à ces biens et en abuse d'ailleurs, alors que certains groupes sont tenus à l'écart.

« Les motos et les voitures fond rouge qu'on dit que ce sont des engins publics ne sont pas à la portée de tous. Ce sont les grands du pays et les fonctionnaires seulement qui en ont accès. Souvent si je vois ces engins en circulation, je me défoule en disant aux occupants de ne pas faire le malin parce que ce n'est pas pour eux, mais que c'est pour nous tous ; mais au fond de moi, je sais, en réalité que c'est pour eux. Je sais que nous les commerçants et ouvriers, on ne peut même pas rêver de rouler ces engins un jour¹ ».

On peut s'attendre à ce que l'auteur d'un tel récit se donne de bonnes raisons pour éluder l'impôt et plus généralement, ne pas contribuer à l'acquisition des biens collectifs. Dans la mesure où il se sent exclu du bénéfice de ces biens, le paiement de l'impôt devient une œuvre sans fondement. « L'impôt est souvent est une notion très abstraite pour une trop grande partie des contribuables ; ses finalités économiques et sociales n'étant pas toujours convenablement appréhendées, l'accomplissement du devoir fiscal se trouve sans fondement » (CREDAF, 1989 :p.17). G. Ardant (1965), soutenait que les impôts en nature ou les impôts sous forme de prestation-travail étaient mieux compris et de ce fait, mieux acceptés que l'impôt prestation pécuniaire. Cette réticence à l'impôt monétarisé est davantage exacerbée si le contribuable a le sentiment que sa contribution sert à acquérir des biens et services dont il n'a pas accès. « Est-ce que moi Karim, je peux me rendre avec ma natte à la résidence du président de l'Assemblée² ou du premier ministre ou même à Kossyam³ pour dormir parce que ce sont des résidences publiques ? Est-ce que je peux aller à l'hôpital prendre une des motos fond rouge pour rouler⁴ »? s'interroge un contribuable.

C'est un fait qu'il n'existe pas de bien public dont la jouissance est suffisamment générale pour prendre en compte l'ensemble des couches de la société : citadins/ruraux, fonctionnaires/commerçants-paysans-ouvriers, cadres/agents subalternes, voituriers/piétons, etc. De ce point de vue, on peut affirmer que le bien public n'existe pas, c'est plutôt le bien d'une partie de la population qui est, notamment celle qui en a la capacité et l'opportunité de jouissance. En fonction de la nature du bien et de la position sociale ou du milieu de vie, les populations sont inégalement servies en biens publics avec une tendance à avantager les couches privilégiées de la société. C'est dans ce sens que J.Y.Toé (1978) soutient que parfois, la situation du pauvre est telle qu'il n'est pas en mesure de jouir des biens collectifs. Prenant le cas de la voirie, il estime que les automobilistes abuseraient des routes alors que les piétons sont soit confinés dans une bande étroite s'ils ne sont pas totalement chassés vers les marges.

2.1.2. *L'Etat, une perception 'providentialiste'*

L'Etat moderne burkinabè, faut-il le rappeler, est un produit de la colonisation. Partout en Afrique, il a supplanté les Etats précoloniaux. Même si certains parlent de superposition avec les anciennes structures étatiques ou d'un Etat dans un Etat (C. Savonnet-Guyot, 1986) dans certains cas, la réalité est que c'est lui qui a triomphé sur le plan politique et diplomatique et représente légitimement dans le concert des nations, l'espace social qu'il délimite et dont il se réclame. Dans l'imaginaire populaire, cet Etat, à l'image de la providence, doit constituer la panacée à tous les problèmes aussi bien individuels que collectifs. Tout comme la providence, avec l'Etat, rien d'impossible, ses capacités et moyens étant réputés illimités.

¹ Extrait d'entretien avec un vendeur d'ustensiles de cuisine, 2017.

² Entendons par là, Assemblée Nationale, le parlement du Burkina Faso.

³ Nom donné à la présidence du Faso.

⁴ Extrait d'entretien avec un boutiquier d'articles divers.

« C'est méchant de la part de l'Etat. Ils ont dit de les voter pour qu'ils trouvent solution à nos problèmes, on l'a fait et ça fait déjà deux ans et on ne voit rien. Nous sommes toujours dans nos non-lotis (terrains), depuis l'insurrection rien ne marche dans le commerce, mais aucun fonds de soutien du gouvernement. On n'arrive pas à se soigner, à assurer la scolarité de nos enfants, tout ça, ce n'est pas leur problème¹ ».

Même si l'Etat c'est du fiduciaire et de la croyance organisés (P. Bourdieu, 2012), Une confiance excessive et sa sur-responsabilisation finissent par décevoir les attentes puisqu'on le sollicite partout, même dans ce qui relève exclusivement de la sphère privée. Or, bien que l'Etat ne soit pas par lui-même un antagonisme de l'individu, dans nos sociétés, il est tellement loin des intérêts particuliers qu'il ne peut tenir compte des conditions spéciales (E. Durkheim, 2010). Cette façon de surcharger l'Etat, de le culpabiliser à l'excès et de minimiser le devoir des individus envers celui-ci permet de rendre raison en partie, du phénomène de désinvestissement fiscal des populations. On finit par se convaincre que l'Etat omnipotent n'assume pas ses responsabilités mais aussi que l'on n'a pas de devoirs vis-à-vis de celui-ci, sinon que des droits.

« Il y a des gens qui pensent que l'Etat doit se promener de famille en famille pour distribuer de l'argent et des solutions à leurs différentes préoccupations. Ils ne se posent jamais la question de savoir comment l'Etat gagne les moyens, ni quels sont leurs devoirs vis-à-vis de cet Etat, Nous, les députés on a gros travail à faire à ce niveau² ».

« Tout le monde sait que l'Etat a les moyens et peut trouver solutions à nos problèmes, mais ce sont les dirigeants qui sont de mauvaise foi. Ils avaient dit qu'ils étaient la solution et qu'une fois au pouvoir on était sauvé. On les attend toujours³ ».

En même temps que l'on refuse de s'acquitter de ses impôts, on continue d'ignorer la faiblesse ou les limites de l'Etat interventionniste ; même sans argent, on demande à l'Etat de faire quelque chose : c'est la manifestation de la croyance en un Etat providence, sinon "providentiel". L'Etat providence, c'est une sorte de métaphore religieuse pour désigner une puissance tutélaire distribuant ses bienfaits à tous. Selon, R. Castel (2007), historiquement, cette notion a été inventée par les ennemis de l'intervention de l'Etat dans le domaine social. Ce dont on a besoin, estime-t-il, ce n'est pas d'un Etat providence, mais d'un Etat protecteur, ou d'un Etat social, pour assurer la protection contre des risques fondamentaux. Une façon de dire que l'Etat providence ainsi conçu est un mythe historique.

2.1.3. *Perceptions de l'impôt*

Si face à la réalité, le mythe d'un Etat sans impôt est de moins en moins présent dans l'opinion, tel n'est pas le cas pour les coûts fiscaux dont on distingue d'un côté, les perceptions du coût financier net et de l'autre, celles des coûts accessoires de la fiscalité.

2.1.3.1. *Le coût financier net de l'impôt*

« Trop d'impôts tuent l'impôt », cette formule, bien connue en matière fiscale recoupe l'imaginaire populaire au Moogo où nombre de contribuables trouvent le système fiscal trop chargé et trop constellé de taxes. Il est constitué en effet, d'une panoplie d'impôts cédulaires qui doivent souvent être acquittés par les mêmes contribuables ; ce qui donne le sentiment (ou la certitude) d'un effet capitalisé très élevé des impôts à payer.

« Les services des impôts nous accablent trop. Nous sommes maintenant fatigué des taxes dans ce pays. On nous demande de payer la patente, de payer pour le véhicule de transport de marchandise, de payer la taxe de voirie, la taxe de résidence, si tu as une

¹ Propos d'un vendeur de chaussures, 2017.

² Propos d'un député, 2017.

³ Extrait d'entretien avec une restauratrice, 2017.

cour en location tu dois payer, si tu as un terrain même nu, il faut payer. J'ai même appris que désormais, il faut payer pour les voitures personnelles et sans compter ce qu'on nous coupe sur les factures de courant ou d'eau et les timbres si tu veux certains papiers. Même si tu veux, tu ne peux pas, on est obligé de se tirailler souvent¹ ».

Ainsi, au Burkina Faso, la multiplicité des impôts a un effet irritant et joue en défaveur de la conscience civique des populations. B.Taddei (1974) parle de pression fiscale psychologique pour signifier qu'à volume égal de prélèvement, certains impôts ou certains systèmes fiscaux comportent un sacrifice psychologique plus grand que d'autres et exercent de ce fait des effets économiques différents. L'une des structures des systèmes fiscaux conduisant aux actes d'incivisme est la complexité. Pour nombre de personnes, la fiscalité est complexe par suite de l'importance des catégories d'impôts, et la forme rebutante de certains formulaires ou du grand nombre de cas particuliers B.Taddei (1974).

« Il y a trop de cédules d'impôts. Qu'il s'agisse des impôts d'état ou des impôts locaux, je pense que ça fait trop. Il faudra qu'on réfléchisse à un mécanisme de regroupement pour tendre vers un impôt unique ou un impôt général sur le revenu car la multiplicité est génératrice de révoltes des contribuables qui se sentent harcelés par nos services² ».

Ainsi, le système fiscal burkinabè est décrié non seulement pour la multiplicité des impôts et taxes qui le composent, mais aussi pour l'effet cumulé de l'impôt que le contribuable supporte en définitive. Nombre de praticiens de l'administration fiscale par contre, le trouvent raisonnable, arguant que le Burkina Faso est l'un des pays de l'espace UEMOA où la pression fiscale³ est inférieure à la norme communautaire fixée à 20% des richesses nationales.

Cette différence de perceptions sur le coût effectif de l'impôt peut être expliquée par l'économie publique positive. L'analyse positive sur le coût réel de l'impôt part de l'idée selon laquelle la charge engendrée par les prélèvements fiscaux ne se mesure pas seulement par le niveau des recettes collectées (Gilbert, 1996). Elle provoque une rupture entre le prix payé par l'acheteur et le prix encaissé par le vendeur. Ainsi, la charge fiscale telle que ressentie par le contribuable n'est pas forcément égale à celle mesurée par le fisc à partir des contributions établies. Pour F.M. Sawadogo (1991), l'effort fiscal du citoyen est fonction de la charge fiscale globale, de la répartition des impôts entre les différents contribuables, mais aussi de la quantité et de la qualité des services gratuits assurés par la collectivité. Dans tous les cas, ce qui importe pour notre propos, c'est moins la réalité du phénomène et son importance que la croyance populaire dont il est l'objet.

2.1.3.2. Les coûts accessoires et périphériques de l'impôt

L'impôt n'est pas seulement abhorré pour ses multiples cédules ou pour son coût réel, fut-capitalisé. Outre, cela, il y a tout un ensemble de contraintes et de coûts associés depuis la déclaration jusqu'à l'acte de paiement. Ce sont de frais annexes, des coûts temporels et psychologiques. Au Burkina Faso, la pratique fiscale est dominée par la vocation portable et non quérable des contributions à l'exception certains impôts dont le mode de paiement est la retenue à la source (c'est le cas de l'impôt unique sur les traitements et salaires). Or, « cette organisation avec déplacement des contribuables au local du percepteur implique des coûts de transaction qui ont une influence sur l'acceptation du prélèvement fiscal par les populations » (N.Delalande et A. Spire, 2010 : p.27). Outre les coûts financiers occasionnés par le déplacement, il y a le fait que le temps que les contribuables mettent à s'acquitter de leurs impôts est pris sur leurs heures de travail et que parfois ils sont confrontés aux longues files d'attente devant les guichets de paiement.

¹ Propos d'un vendeur de matériaux de plomberie, 2017.

² Extrait d'entretien avec un cadre de l'administration fiscale, 2017.

³ En rappel, le taux de pression fiscale au Burkina Faso était de 15,9% en 2016.

« Je suis partie deux fois à Ouaga 1 sans avoir pu payer. La première fois, je suis arrivée là-bas aux environs de 9 heures. J'ai attendu jusqu'à la pause et rien n'a bougé dans le rang. J'ai été obligée de repartir car des clients étaient là pour me livrer des marchandises. Quand j'y suis retournée le lendemain, on nous a parlé de problème de réseau et ça m'a tellement énervée. Tu pars pour donner de l'argent et on te fait souffrir de la sorte. Ce sont des comportements qui n'encouragent pas les bonnes volontés¹ ».

Ces propos illustrent combien le facteur temps influe sur l'accomplissement des obligations fiscales. L'administration fiscale semble avoir intégré cette contrainte avec l'organisation ces dernières années, d'opérations spéciales de recouvrement (se traduisant par des sorties d'équipes auprès des redevables pour des encaissements sur place) et la mise en place d'un logiciel dénommé « E-SYNTAX » pour les télé-déclarations et télépaiements des impôts.

Des entrevues avec les contribuables, il ressort également que l'impôt a des coûts psychologiques qui pénalisent le civisme fiscal. On constate en effet, que l'impôt suscite chez l'individu un ensemble de réactions psychologiques plus ou moins hostiles dont l'intensité dépend notamment de sa structure, de son assiette, de son importance ou de son mode de paiement qui, à la limite, peut conduire à la fraude ou à la révolte. Dans le contexte burkinabè, plusieurs choses taraudent l'esprit du contribuable: il s'agit à la fois du sentiment d'absence d'incitations positives² (M. Olson, 2011), que du phénomène dit de la capitalisation³ de l'impôt (G. Ardant, 1965).

« Ça fait maintenant plus de dix ans que moi je vends au ici au marché de Nabiig yaar, mais j'ai toujours payé mes impôts. Au même moment, je connais aussi des gens qui n'ont jamais payé d'impôts, mais ils ne sont pas inquiétés et font la concurrence avec nous. Comme l'Etat ne veut pas encourager les bons payeurs, nous aussi on va faire comme tout le monde⁴ ».

Ce qui semble rebuter ce contribuable, c'est moins le coût de l'impôt payé que l'absence d'une reconnaissance étatique de ses efforts fiscaux. Il s'agit d'avantages particuliers différents du bien commun, octroyés à un individu en échange de sa participation à une action collective. Sans ce privilège sélectif, pas de mobilisation, dit M. Olson (2011). Dans ces conditions, entre le civisme fiscal et la révolte, il n'y a qu'un pas à franchir. C'est probablement cette prise de conscience qui a conduit les autorités en charge des finances publiques à organiser courant décembre 2017, une cérémonie de récompense des meilleurs contribuables. Quant au phénomène de la capitalisation de l'impôt, il met les contribuables dans un état d'angoisse permanente en ce sens qu'ils ne savent pas pendant combien de temps le prélèvement de tel ou tel impôt va perdurer, ni combien d'impôts l'avenir contient. Ce que « les hommes appréhendent devant un impôt nouveau, ce n'est pas seulement la répétition indéfinie du prélèvement, c'est aussi l'apparition d'autres impôts » (G. Ardant, 1965 : p.727). Ce coût psychologique finit par entraîner le contribuable dans la résistance car il vaut mieux apprendre à contourner à temps que de continuer dans une aventure dont l'horizon est à la fois obscur et fort probablement lointain.

On le voit, contrairement à une idéologie économiste largement répandue, le sentiment du poids de l'impôt n'est pas lié uniquement à des raisons financières objectives. J. Dubergé (1990), évoque des « coûts psychologiques de l'impôt » pour expliquer que 60% de son

¹ Extrait d'entretien avec une gérante d'une poissonnerie, 2017.

² Avantages particuliers et non collectifs accordés aux individus pour les inciter à se mobiliser dans le cadre d'une action collective.

³ Phénomène selon lequel un nouvel impôt institué n'est pas seulement une charge pour l'année qui l'a vu naître, mais une charge appelée à se répéter et à perdurer plusieurs années après son institution.

⁴ Propos d'un vendeur d'effets d'habillement, 2015.

échantillon d'étude ne considèrent pas la somme à payer comme la chose la plus désagréable, alors que des contraintes non monétaires sont évoquées¹.

2.1.4. Perceptions de la gouvernance

La manière dont les affaires publiques sont gérées ou la façon dont cette gestion est perçue, déterminent pour une large part, le comportement fiscal des populations.

2.1.4.1. Une gouvernance sociale et économique en panne

Selon la Banque mondiale, la gouvernance est la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays au service du développement. La bonne gouvernance recouvre aussi bien la capacité du gouvernement à gérer efficacement ses ressources, à mettre en œuvre des politiques pertinentes, que le respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions, ainsi que l'existence d'un contrôle démocratique sur les agents chargés de l'autorité. La bonne gouvernance est, parmi d'autres choses, participative, transparente, responsable et équitable. Elle assure que les priorités politiques, sociales et économiques sont fondées sur un large consensus dans la société et que les voix des plus pauvres et des plus vulnérables sont au cœur du processus de décision sur l'allocation des ressources pour le développement.

Pour les Burkinabè ou, si l'on préfère pour notre échantillon d'étude, ces exigences sont quotidiennement foulées aux pieds par les dirigeants qui ont fini par transformer la bonne gouvernance en un concept vide dont on se sert lors des campagnes électorales pour accéder au pouvoir en vue de servir des fins personnelles. La « recherche du pouvoir dans les sociétés africaines contemporaines, malgré les apparences, n'est pas fondamentalement liée à la volonté de mise en œuvre d'un programme politique, d'une action de transformation de la société ; le pouvoir est d'abord recherché pour ce qu'il rapporte » (J-B. Fotsing, 1995 : p.277).

« On nous avait fait croire que les choses allaient changer avec la chute du régime Compaoré², aujourd'hui on est trop déçu car on se rend compte que ce sont les mêmes méthodes et les mêmes pratiques de pillage des ressources publiques qui se poursuivent et se renforcent même dans certains cas. On a été très naïf en ayant cru facilement en leur repentir et en leur changement, sinon nous savons bien que ce sont les mêmes qui ont installé le système cynique de vol et d'exploitation du régime déchu³ ».

Comme dans nombre de pays en Afrique, au Burkina Faso, le sentiment que la chose publique est gérée de manière opaque avec l'absence de compte rendu au contribuable (P.S. Ouédraogo 2012) grandit de jour en jour. La « presse nous renvoie sans cesse l'image d'un gestionnaire public englué dans des scandales financiers qui suffisent à faire entrer les contribuables en résistance » (P.S. Ouédraogo, 2018 : p.285).

« Si on paie les impôts, c'est parce qu'on pense que cet argent doit nous revenir un jour d'une manière ou d'une autre. Mais nous constatons que dans ce pays, on oblige les uns à payer pour que les autres mettent dans leurs poches. Il y a des détournements partout dans le pays : les financiers détournent à travers le fonds commun, les comptables dissimulent les écritures et inventent de fausses factures, les ministres volent à travers leur DAF⁴, etc. On ne va plus se faire braqué par les agents des impôts en plein jour⁵ ».

¹ Notamment la complexité fiscale, le caractère automatique de certaines pénalités, l'impression de ne jamais être en règle.

² Du nom de l'ancien président dont le pouvoir a été renversé en 2014 par une insurrection populaire.

³ Extrait d'entretien avec un responsable d'OSC, 2017.

⁴ Direction ou Directeur de l'Administration et des Finances.

⁵ Propos d'un gérant de cyber-café, 2017.

C'est une dénonciation de la gouvernance sociale et économique qui pénalise le civisme fiscal. La bonne gouvernance sociale implique une redistribution équitable des ressources collectées : réalisation d'infrastructures sociales, subventions ou aides directes au profit des plus pauvres. Nombreux sont ceux qui reprochent aux dirigeants le manque d'accès à l'eau, à la santé, à l'électricité, etc. Comme le souligne (M.Wirtz, 2017) les motifs d'insatisfaction sont nombreux. Les « plaintes récurrentes tournent autour de leur difficulté économique à accéder aux services sociaux de base : « Tout est cher ». L'accès à l'eau potable, au service de santé et à l'éducation sont des questions fondamentales au cœur des débats populaires » (S. Hagberg et al., 2017 :p. 66).

Quant à la bonne gouvernance économique, elle suppose une rigueur et une éthique dans la gestion des ressources de l'Etat qui doivent être exclusivement utilisées à des fins publiques. Toutefois, l'image de la gouvernance socioéconomique, telle que manipulée dans l'opinion est celle d'une conduite peu vertueuse et peu orthodoxe des deniers publics, et, subséquemment, peu soucieuse du bien-être des populations. Il a été abondamment souligné que la crise du développement trouve une explication dans le comportement des dirigeants politiques africains qui ont annexé l'appareil d'Etat à des fins d'enrichissement personnel, d'où le concept d'Etat prédateur (B. Ouédraogo, 2013). Or, le consentement à l'impôt serait considérablement facilité et légitimé par un emploi efficace des ressources publiques (G. Chambas, 2005). Le discrédit sur les autorités publiques et la fuite devant l'impôt s'expliquent par un sentiment profond de suspicion sur cette gestion des fonds publics et l'absence de contrepartie concrète aux yeux des contribuables.

2.1.4.2. La gabegie, l'autre nom des gouvernants

La bonne gouvernance, c'est aussi l'ajustement du standing de vie au niveau du développement du pays dans le souci d'un meilleur investissement public et utile du peu de ressources dont on dispose. Dans l'opinion, l'idée la plus courante sur la question est celle d'un embourgeoisement et d'un enrichissement éhontés des dirigeants dont le train de vie tranche radicalement avec le reste de la population. « Sur le plan fiscal, les gens estiment que les impôts qui sont payés sont mal utilisés, sont détournés, qu'il y a de la gabegie. Ça fait que certains contribuables estiment que ce n'est pas utilisé à bon escient¹ ».

« Au lieu de bien équiper les FDS² et construire des écoles pour résorber les établissements sous paillote, ils ont préféré payer des V8 et des Talismans avec nos maigres ressources pour parader dans les rues de Ouagadougou. Même les ministres des pays qui nous aident souvent pour financer notre développement ne roulent pas avec ces véhicules luxueux. Avec les comportements du genre, le pays ne peut que s'enfoncer³ ».

Ainsi, il est inconcevable que dans un pays pauvre comme le Burkina Faso, les autorités puissent exprimer une telle bourgeoisie compradore alors que le pays manque cruellement des minima sociaux nécessaires à une vie simplement décente. L'éthique sankariste⁴ qui consistait pour les dirigeants à s'identifier à leur peuple en épousant une idéologie de la sobriété afin de mieux réaliser les aspirations populaires, semble être renvoyée aux calendes grecques depuis maintenant plus d'un quart de siècle. Dans le jargon populaire, ce comportement désinvolte et l'appartenance à cette minorité possédante et décevante a désormais un étalon de mesure : il s'agit du « *Guiro*⁵ » (1 milliard détourné). Plus un individu possède de « *Guiro* », plus il est rompu au détournement des deniers publics et plus il a tendance à s'offrir un luxe des plus

¹ Propos d'un expert en fiscalité, 2017.

² Forces de Défenses et de Sécurité.

³ Extrait d'entretien avec un vendeur d'engins à deux roues, 2017.

⁴ De Thomas Sankara, leader du conseil national de la révolution et Président de la république de 1983-1987.

⁵ Du nom de cet ancien directeur général des douanes chez qui l'on avait perquisitionné et trouvé des cantines d'argent d'environ deux milliards de francs CFA.

révoltants. Fotsing (1995) n'hésite pas à faire un parallèle entre la destination coloniale de l'impôt avec ce qui se passe aujourd'hui. Pour lui, la ponction fiscale qui s'opérait hier au profit du pouvoir colonial profite aujourd'hui à une minorité bureaucratique qui s'est appropriée l'État et dont la population ne se sent pas toujours liée.

« On ne peut pas continuer à payer l'impôt pour qu'une minorité se paie des appartements de luxe et deviennent des milliardaires dans ce pays. Si on regarde, ça fait très mal, les dirigeants des pays développés n'ont même pas le train de vie de certains dirigeants de nos pays pauvres¹ ».

Ainsi, la corruption et la gabegie auxquelles s'ajoutent l'injustice et l'impunité ont caractérisé le pouvoir d'État pendant plus d'un quart de siècle (S. Hagberg et al., 2017). De ce point de vue, l'incivisme fiscal apparaît comme une réponse à des comportements ankylosés dans la gabegie et la démesure.

2.2. Une dynamique sociale génératrice d'incivisme fiscal en pays moaaga

Si au Moogo précolonial le civisme fiscal était de mise (F.M. Sawadogo, 1991 ; P.S. Ouédraogo, 2018), il n'en est pas ainsi dans le Moogo d'aujourd'hui et au Burkina Faso, où les choses se présentent plutôt autrement. L'affaiblissement des cadres anciens provoqué par l'irruption de la colonisation (F-X. Damiba, 2016) avec à la fois sa vocation destructrice et créatrice de valeurs, a fortement érodé le civisme fiscal légendaire des Moose et peuples assimilés.

2.2.1. L'oblitération du *burkindlum* comme élément explicatif de l'incivisme fiscal

Même si la notion de *burkindlum* n'a pas toujours été appliquée à toutes les composantes de la société *moaaga* (B. Ouédraogo, 2014), elle a été très tôt considérée comme valeur-boussole structurant la vie sociale et sanctionnant les conduites quotidiennes de tous. Le *burkindlum* est en effet un creuset, un condensé des valeurs d'honneur, de dignité et d'intégrité qui font l'objet d'une conquête et d'une culture permanente (B. Ouédraogo, 2014 ; W. Ouédraogo, 2016 ; F-X. Damiba, 2016). Le *Burkina*, en tant qu'homme jaloux de sa dignité et de son honneur (Damiba, 2016) et le Moaaga comme être forgé dans la « *Naabalâtrie*² » (F-X. Damiba, 2016), prenait du plaisir à payer ses impôts et à se soumettre au pouvoir fiscal du chef. L'un des ressorts de ce civisme fiscal au Moogo précolonial était le sens de l'honneur incorporé à la personnalité de chaque Moaaga et qui fait qu'il ne peut se soustraire de tout ce dont le défaut d'accomplissement mettrait en jeu cet honneur (P.S. Ouédraogo, 2018). F.M. Sawadogo et S. Dembélé (2004), soutiennent qu'un déshonneur était ressenti lorsqu'un Moaaga n'arrivait pas à s'acquitter de ses obligations fiscales.

« L'incivisme fiscal d'aujourd'hui comme toutes les autres formes d'incivismes, vient de la perte d'une valeur centrale de notre société : le *Burkindi*. Aujourd'hui, les jeunes sont prêts à bafouer leur honneur et leur dignité pour se faire de l'argent. Le vol et le mensonge ne leur disent plus rien. Alors qu'à l'époque si l'on accusait quelqu'un de ces vices, la personne préférait se suicider plutôt que de voir son intégrité voler aux éclats³ ».

Ainsi, le Moogo et plus généralement le Burkina Faso a eu mal à des valeurs morales comme la dignité, l'honneur et l'intégrité au cours de ce dernier quart de siècle (W. Ouédraogo, 2016). Payer ses impôts est considéré comme la pire des corvées. Bien au contraire, c'est la roublardise fiscale qui est chantée et élevée au rang de haut fait (P.S. Ouédraogo, 2018). Si les valeurs d'honneur, de dignité ou de solidarité s'évanouissent dans une société et que plus rien ne compte, le civisme fiscal qui leur est subséquent en pâtit dans la mesure où l'impôt est un

¹ Propos d'un responsable d'une papeterie, 2017.

² La légitimité reconnue au pouvoir du Naaba (chef) en tant que pouvoir émanant de Dieu et des ancêtres.

³ Extrait d'entretien avec un leader coutumier, 2017.

acte de solidarité sociale auquel l'individu adhère selon une logique axiologique (M. Leroy, 1993). Si le « *Burkinlum* » était le socle du civisme fiscal dans le Moogo d'antan, le « *contre-Burkinlum* » est le point d'ancrage de l'incivisme fiscal au Burkina Faso et en pays *moaga* aujourd'hui.

« On constate que les gens ne sont plus gagnés par l'indignité et le déshonneur quand ils pillent l'Etat ou fraudent l'impôt au contraire, ils trouvent cela normal et se font même passer pour des héros ou des stratèges parce qu'ils sont arrivés à nous tromper. C'est dommage et dangereux pour l'avenir de notre société¹ ».

Au lieu de porter son costume de dimanche pour aller payer l'impôt, le contribuable moderne a plutôt tendance à porter sa tenue de combat (F.M. Sawadogo et S. Dembélé, 2004). Le fraudeur fiscal que la norme officielle qualifie de contrevenant, de déviant fiscal est devenu celui-là même qui incarne le pouvoir et la dextérité pour lesquels il mérite les égards et l'estime des autres contribuables (P.S. Ouédraogo, 2018).

2.2.2. *L'individualisme comme vecteur et fertilisant de l'incivisme fiscal*

Le phénomène d'acculturation consécutif au choc (colonial) entre cultures africaines et occidentales (M. Somé, 1999) n'a pas seulement engendré une déperdition de valeurs dans les sociétés africaines, il a aussi et surtout donné naissance à une nouvelle éthique dans ces sociétés. Le renversement des valeurs opéré et les accents de l'éthique nouvelle sont noués entre autres autour des concepts de liberté (individuelle), de richesse ou de plaisir (F-X. Damiba, 2016). L'individualisme qui a émergé de ce mouvement s'est progressivement et au fil des années installé dans tous les segments de la société burkinabè (au Moogo en particulier) fragilisant ainsi le lien social et l'esprit solidariste qui y prévalaient. Si « l'impôt constitue l'expression économique de l'union de l'individu et de la nation » (Stein cité par P. Beltrame, 1992 :p.169), la montée de l'individualisme dans nos sociétés a mis à mal cette union en ce sens que le groupe n'est plus le référent objectif qui oriente le comportement de l'individu dans le monde social ; il est plutôt porté par sa réussite personnelle et un esprit de lucre à son seul profit.

« Le développement de l'individualisme et la survalorisation de l'argent sont visibles dans notre société. On assiste à la montée du maximalisme dans les revendications sociales autour de l'argent et des avantages personnels au détriment du collectif² ».

Ce développement du "chacun pour soi" explique sans le justifier nécessairement, le refus des contributions fiscales collectives. L'intérêt commun et le collectif sont galvaudés et rejetés dans les marges (P.S. Ouédraogo, 2018). Dans une logique olsonienne, les individus opèrent des choix rationnels au nom desquels ils ne peuvent participer à l'édification du collectif. Ainsi, la participation à une action collective procède d'un rapport coûts/avantages. Tandis que les coûts (à la fois financiers, économiques, sociaux psychologiques et temporels) sont généralement réputés importants, les bénéfices de l'action qui réussit sont, en revanche gratuits, du moins, à ceux qui ne se sont pas mobilisés. Chacun préfère alors se complaire dans un attentisme tout en comptant sur les autres (stratégie du ticket gratuit) puisque dans tous les cas, le bien public financé par l'impôt des autres ne peut être refusé à ceux qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations fiscales. « Chacun veut avoir tout pour lui et tant qu'il peut ne pas payer l'impôt pour cela, il ne le paiera pas. L'intérêt collectif ne l'intéresse pas³. Ainsi, se développe l'incivisme fiscal et les toutes stratégies rendant possibles le contournement de l'impôt. Le collectif est sacrifié sur l'autel des intérêts individuels.

2.2.3. *L'argent-dieu et le matériel-roi*

¹ Propos d'un cadre de l'administration fiscale, 2017.

² Extrait d'entretien avec un leader coutumier, 2017.

³ Propos d'un cadre de l'administration fiscale, 2017.

Le capitalisme ne connaît pas de frontière aujourd'hui (B. Ouédraogo, 2013). S'il y a des pays/chantres, il n'en demeure pas moins que des sociétés comme le Burkina Faso et le Moogo subissent au quotidien les effets de cette déferlante organisée autour des multinationales et d'alliés locaux. Comme l'individualisme, la déification de l'argent est à la fois un instrument et une culture du capitalisme qui, depuis la dislocation du bloc de l'Est, semble définitivement triompher (P.S. Ouédraogo, 2018). Ainsi, la société burkinabè est gagnée par ce "phénomène de l'argent-dieu" et du matériel-roi, qui structure désormais les rapports sociaux.

« L'individualisme est une réalité dans la société actuelle. Le matériel est devenu plus important que le spirituel. Aujourd'hui, les jeunes disent n'avoir pas peur de quelqu'un qui a cinquante ans mais de celui qui a cinquante millions¹ ».

Cette survalorisation, surévaluation de l'argent fait de la réussite matérielle un but culturel à atteindre à tout prix. Or, comme le note R.K. Merton (1965), la tension, le décalage entre buts et moyens fait que tous ne peuvent pas réaliser ces buts par des moyens légitimes et institutionnalisés. Alors, des moyens illégitimes seront mobilisés par certains individus, et la déviance fiscale relève de cette catégorie. Il faut jouer sur les impôts pour s'enrichir au maximum afin de se faire une place "honorable" dans la société.

« Notre société n'est plus celle qu'ont connu nos grands-parents. Elle a subi de profondes mutations ayant donné lieu à l'effritement de certaines valeurs et leur remplacement par d'autres. Aujourd'hui, l'argent est devenu la référence des individus. Chez les jeunes d'aujourd'hui, tout se mesure en termes d'argent et de fortune. Si tu n'as pas l'argent, tu es un moins que rien. C'est pourquoi tous les moyens sont bons pour l'avoir, même au prix d'une vie² ».

Désormais, ce qui compte, c'est la recherche effrénée de l'argent et du matériel. Pacéré avait déjà prévenu cette situation. Le « problème de l'argent détruira tout l'humanisme (...) et sera à la base de toutes les perversions » (F.T.Pacéré, 1994 :p.132). Ce nouveau système de valeur, fortement ancré sur l'économie monétaire étale ses effets jusqu'aux chefs traditionnels ; lesquels ont tendance à monnayer leurs pouvoirs au détriment de la cohésion sociale (A. Palé, 2017).

Ces perversions qui s'expriment désormais dans tous les compartiments de la société menacent aujourd'hui l'argent (public) lui-même. L'importance de l'argent dans la vie des individus les pousse à développer toutes sortes de ruses pour en disposer, y compris celles qui grèvent les ressources publiques.

Conclusion

L'utilisation de la fiscalité pourrait être décisive dans la promotion du développement du Tiers-monde et l'impôt est condamné à réussir (P. Ngaosyvathn, 1980). Pour ce faire, les obstacles qui menacent la mobilisation optimale des ressources fiscales doivent être identifiés et levés. Au Burkina Faso et en pays *moaaga*, l'incivisme fiscal comme entrave à la collecte de l'impôt est au confluent de plusieurs facteurs aussi déterminants les uns que les autres. D'abord, tout un faisceau de perceptions permet de rendre raison du phénomène. Ainsi, le bien public que l'impôt finance est considéré comme un bien vacant ou quelque chose d'éminemment collectif dont la jouissance ne peut être refusée à un membre du groupe quel qu'en soit son comportement. Et les contribuables rétifs jouent sur cette dimension pour maximiser leur satisfaction. La perception du coût de l'impôt est aussi en cause. Outre le coût réel perçu comme exorbitant dû aux nombreux cédules d'impôts ou à leur effet capitalisé, il

¹ Extrait d'entretien avec un leader coutumier, 2017.

² Extrait d'entretien avec un leader coutumier, 2017.

est révélé des coûts connexes qui peuvent aussi bien être psychologiques que temporels et financiers. L'image d'un Etat providentialiste et omnipotent conduit à l'inversion du sens du devoir : c'est plutôt l'Etat qui accumule des devoirs vis-à-vis des populations, mais jamais l'inverse. Une autre perception qui complique le sens du devoir fiscal est celle de la gouvernance sociale et économique. Elle est considérée comme peu vertueuse et peu empreinte des principes de l'orthodoxie gestionnaire pour mobiliser autour de l'impôt. L'Etat, loin d'être perçu comme lieu neutre de traitement juridique et politique des inégalités, est plutôt considéré comme un instrument d'accumulation au service de certains intérêts (B. Ouédraogo, 2013).

S'agit des changements sociaux comme vecteur du désinvestissement fiscal des populations, ils s'expriment à la fois en termes d'évanescence et d'émergence de valeurs. Les référents culturels comme l'honneur, la dignité ou la solidarité, jadis socle du civisme fiscal dans nos sociétés, sont aujourd'hui en berne au profit de l'individualisme et du capitalisme charriant une conception et une représentation atomistique et matérialiste du monde et de la société.

Références bibliographiques

- ARDANT Gabriel, 1965, *Théorie sociologique de l'impôt*, Paris, SEVPEN, 1212 p.
- BARILARI André, 2000, *Le consentement à l'impôt*, Paris, Presses des sciences Po, 174 p.
- BELTRAME Pierre, 1992, *La fiscalité en France*, Paris, Hachette, 188 p.
- BOURDIEU Pierre, 2012, *Sur l'Etat*, Paris, Éditions Raison d'agir/ Seuil, 702 p.
- BOUVARD Philippe, 1990, *Contribuables, mes frères*, Paris, Editions Robert Laffont, 225p.
- CEP, 2015, *Enquête parlementaire sur la fraude fiscale, l'impunité fiscale, les restes à recouvrer et les chèques impayés. Rapport général*, 81 p.
- CREDAF, 1989, *Relation entre administration fiscale et contribuables*, 1989, Dakar, 196 p.
- DAMIBA François-Xavier, 2016, *Risque et prudence des Moosé du Burkina Faso*, Paris, l'Harmattan, 541 p.
- DELALANDE Nicolas et SPIRE Alexis, 2010, *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 125 p.
- DUBERGE Jean, 1990, *Les français face à l'impôt*, Paris, LGDJ, 320 p.
- DURKHEIM Emile, 2010, *Leçons de sociologie*, Quadrige/PUF, 244 p.
- FOTSING Jean-Baptiste, 1995, *Le pouvoir fiscal en Afrique : essai sur la légitimité fiscale dans les Etats d'Afrique noire francophone*, Paris, LGDJ-EJA, 327 p.
- HAGBERG Sten et al., 2017, *Transformations sociopolitiques burkinabè de 2014 à 2016*, Uppsala, Uppsala University, 97 p.
- IZARD Michel, 1985, *Gens du pouvoir, gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la volta Blanche)*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 594p.
- KUPPER Claire et al. (2017,) *Une jeunesse africaine en quête de changement*, Bruxelles, Grip, 142 p.
- LEROUGE Gaston, 1944, *Théorie de la fraude en droit fiscal*, Paris, Pichon et Durand-Auzias, 258p.
- LEROY Marc, 1993, *Le contrôle fiscal : une approche cognitive de la décision administrative*, Paris, l'Harmattan, 287 p.

- MUCCHIELLI Alex, 1996, (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand colin.
- NGAOSYVATHN Pheuiphanh, 1980, *Le rôle de l'impôt dans les pays en voie de développement*, Paris, 300 p.
- OLSON Mancur, 2011, *Logique de l'action collective*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 214 p.
- OUEDRAOGO Boureima, 2013, « Droit, démocratie et développement en Afrique : essai sur une conception trinitaire de la crise africaine à partir de l'exemple burkinabè », *Cahiers du CERLESHS*, Tome XXVIII n°45, pp 77-97.
- OUEDRAOGO Boureima, 2014, « Du thymos grec au Burkinlumooga. Essai sur le rôle politique de la notion de dignité au pays des hommes intègres », *Cahiers du CERLESHS*, Tome XXIX n°47, pp 197-211.
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2012, *Fiscalité au Burkina Faso : Perceptions et attitudes des contribuables du secteur informel de la ville de Ouagadougou*, mémoire de maîtrise de sociologie Université de Ouagadougou, 115 p.
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2016, *La procédure fiscale burkinabè en question dans le recouvrement des impôts du secteur informel : cas de la commune de Ouagadougou*, mémoire de master de sociologie, Université de Ouagadougou, 84 p.
- OUEDRAOGO Payaïssédé Salfo, 2018, *analyse socio-anthropologique du rapport à l'impôt : du consentement dans le Moogo à la résistance dans l'Etat moderne (Burkina Faso)*, Thèse de Doctorat Unique de Sociologie, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, 367p.
- OUEDRAOGO Wendinminté, 2016, *Réussir la gouvernance démocratique en Afrique. L'exemple du Burkina Faso*, Ouagadougou, Céprodif, 270 p.
- PACERE Frédéric Titinga, 1994, *Ainsi on a assassiné tous les Mossé*, Manega, Fondation Pacéré, 165 p.
- PALE Augustin, 2017, « Le pays Sénoufo dans la dynamique du changement. Le cas de Niankôrôdougou au Burkina Faso », *Lettres d'Ivoire* n°026 (Vol.2- Sciences Humaines), pp. 123-134.
- SAVONNET-GUYOT Claudette, 1986, *État et société au Burkina : essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 227 p.
- SAWADOGO Filiga Michel, 1991, *Précis de droit fiscal burkinabè*, Namur, édition André Boland, 363 p.
- SAWADOGO Filiga Michel et DEMBELE Salifou, 2004, *Précis de droit fiscal burkinabè*, Ouagadougou, Presses Africaines, 633 p.
- SOME Magloire, 1999, « Le sacré et le système politique traditionnel des Dagara du Burkina à l'épreuve de la colonisation », *Sciences sociales et humaines Rev. CAMES - Série B*, vol. 01, pp 74-89.
- TADDEI Bruno, 1974, *La fraude fiscale*, Paris, Librairies techniques, 176 p.
- TOE Jean Yado, 1978, *Les aspects fiscaux et douaniers du développement économique de l'Afrique occidentale*, Thèse de doctorat d'État en droit, Université de Dijon, 484 p.
- WIRTZ Morgane (2017), « Balai citoyen : porte-parole de la contestation au Burkina Faso », in KUPPER Claire et al., *Une jeunesse africaine en quête de changement*, Bruxelles, Grip, pp. 56-88.

FACTEURS ASSOCIES DE L'ADOPTION DES PRATIQUES DE GESTION DURABLE DES TERRES DU BASSIN VERSANT DE L'OKPARA

ADJERAN Emmanuel*

*Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Parakou (Bénin),
omonnkan@yahoo.fr*

DASSOUNDO-ASSOGBA Cadoké Florent Jonas
Faculté d'Agronomie, Université de Parakou (Bénin)

ASSOGBA Kochigba Gboladé Stevenson
Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Parakou (Bénin)

VODOUNOU Jean Bosco K.
Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université de Parakou (Bénin)

YABI Afouda Jacob
Ecole Doctorale des Sciences Agronomiques et de l'Eau, Université de Parakou (Bénin)

Résumé

La dégradation des sols demeure une des causes les plus importantes de la faible performance de l'agriculture. Cette étude vise à analyser les facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara. Ainsi, 280 producteurs de maïs ont été enquêtés de manière aléatoire. Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien dans les communes de Tchaourou, Ouessè, N'Dali et Pèrèrè. Ces données ainsi collectées ont été analysées à l'aide d'une régression logit multinomiale. Les résultats montrent que le nombre de personnes en charge dans le ménage, le nombre d'années d'expériences en production générale et la localisation géographique constituent les facteurs déterminant l'un ou l'autre les groupes de pratique de gestion durable des terres. Ces résultats suggèrent aux intervenants dans le développement agricole durable de prendre en compte les différents facteurs influençant la gestion durable des terres pour une meilleure gestion des sols.

Mots clés : Adoption, gestion durable des terres, pratiques culturelles, bassin versant, Okpara

Abstract

Land degradation remains one of the most important causes of poor agricultural performance. This study aims to analyze the factors associated with the adoption of sustainable land management practices in the Okpara watershed. 280 corn producers were randomly surveyed. The data were collected using a questionnaire and an interview guide in the municipalities of Tchaourou, Ouessè, N'Dali and Pèrèrè. This collected data was analyzed using multinomial logit regression. The results show that the number of people in charge of the household, the number of years of experience in general production and the geographic location are the determining factors for either group of sustainable land management practices. These results suggest to those involved in sustainable agricultural development to take into account the different factors influencing sustainable land management for better soil management.

Keywords: Adoption, sustainable land management, farming practices, watershed, Okpara

INTRODUCTION

Au Bénin, la dégradation des sols constitue une problématique majeure dans l'aménagement des terres agricoles et à la sécurité alimentaire (E. Kohio et al. 2017 : p. 2983). En effet, les sols, à travers une forte pression anthropique et avec les conditions climatiques de plus en plus défavorables, deviennent très sensibles à la dégradation et ne supportent pas les systèmes et modes de production agricole actuellement pratiqués (E. Kohio et al. 2017 : p. 2983). Cette dégradation des sols observée se justifie par le fait que les producteurs adoptent certaines pratiques culturales favorisant l'érosion et la perte de certains éléments nutritifs. Or, le secteur agricole est un secteur vital pour l'économie béninoise. Il occupe 70 % de la population active, contribue au Produit Intérieur Brut national à hauteur de 36 % et génère 88 % des recettes de l'exportation et 15 % des recettes de l'Etat (MAEP, 2011 : p. 10). Au Bénin, bien que près de 80 % des terres soient allouées à la production de cultures vivrières notamment le maïs, le faible rendement de la production dû à la baisse de la fertilité des terres entraîne l'insécurité alimentaire. En effet, la situation est particulièrement critique dans les départements de l'Atacora, du Couffo, des Collines et du Zou qui sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire, avec respectivement 23,6 %, 16,2 %, 15,3 % et 11,7 % de ménages affectés (PAM, 2014 : p. 3).

Dans un tel contexte, relever les défis de l'insécurité alimentaire et des variabilités climatiques implique une transformation profonde des modes de production agricole. Ainsi, les pratiques de Gestion Durable des Terres, permettant l'accroissement de la teneur en carbone du sol, constituent de nouvelles alternatives (FAO, 2011 : p. 83). De même, ces pratiques de gestion durable des terres favorisent une gestion intégrée de la fertilité des sols permettant d'obtenir une amélioration du taux de matière organique et de la structure des sols, contribuant ainsi à l'augmentation de l'infiltration et à la réduction de l'érosion (GIZ, 2012 : p. 16). Ces effets bénéfiques peuvent induire une augmentation des rendements des cultures pouvant atteindre 170 % (E. Scopel et al. 2005 : p.73 ; M. Savadogo et al. 2011 : p. 38) (WOCAT, 2009 : p. 8).

Par ailleurs, malgré les multiples efforts fournis par les projets et les services techniques dans la vulgarisation des pratiques de gestion durable des terres (GDT) et de la conservation des sols, leur adoption demeure toujours faible dans le bassin versant de l'Okpara. La question qui se pose est de savoir : quelles sont les pratiques de gestion durable des terres que les producteurs adoptent dans le bassin versant de l'Okpara ? Quels en sont les facteurs explicatifs de l'adoption de ces pratiques ? L'objectif de la présente étude est d'analyser les facteurs qui influencent l'adoption des pratiques de gestion durable des terres (GDT) dans le bassin versant de l'Okpara. Spécifiquement il s'agit dans un premier temps de caractériser les pratiques de gestion durables des terres du bassin versant de l'Okpara et dans un second temps d'identifier les facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Nature de l'étude

Cette étude est basée sur une approche quantitative (qui a permis de faire des analyses statistiques, des tableaux et graphiques) et qualitative (qui a permis de faire l'analyse des différents aspects de la problématique), à base d'entretiens individuels et collectifs et des observations directes sur le terrain.

1.2. Site et sélection des enquêtés

La présente étude a été menée dans le bassin versant de l'Okpara situé entre 8°13' et 9°57' de latitude Nord et entre 2°31' et 3°25' de longitude Est. Les communes de Tchaourou, Ouessè,

Pèrèrè et N'Dali sont traversées par la rivière Okpara qui offre un cadre propice pour le développement d'activités agricoles menées par les populations. Le secteur d'étude jouit dans sa partie sud, d'un climat de transition entre le climat subéquatorial et le climat soudanien. Les parties centrale et septentrionale du bassin présentent un climat soudanien caractérisé par l'alternance d'une saison pluvieuse et d'une saison sèche. Ce climat est globalement favorable aux activités agricoles avec une possibilité de deux campagnes agricoles par an dans la partie sud. Les différents sols (ferrugineux tropicaux, alluvionnaires, hydromorphes, ferralitiques, etc.) observés dans le milieu d'étude sont propices aux cultures céréalières (maïs et mil), aux racines et tubercules (igname, manioc), légumineuses (niébé et arachide) sans oublier les plantes pérennes (anacardier). L'agriculture, dominée par les cultures vivrières constitue la principale occupation et source de revenus pour la majeure partie de la population du bassin et occupe environ 52 % de la population active.

Les unités d'observation de la recherche sont les producteurs de maïs. Quatre (04) communes ont fait l'objet de la recherche. Il s'agit de la commune de Pèrèrè (nord-est du bassin), de N'Dali (nord-ouest du bassin), de Tchaourou (centre du bassin) et de Ouessè (sud du bassin). Dans chaque commune, deux villages sont choisis. Par village sélectionné, un échantillon de 35 producteurs potentiels de maïs est constitué de manière aléatoire à partir des résultats du recensement des producteurs de maïs en utilisant la table des nombres aléatoires. Au total, 280 producteurs sont enquêtés.

1.3. Techniques et outils de collecte de données

Les enquêtes de terrain ont été déroulées en deux phases essentielles : la phase exploratoire et la phase d'étude approfondie. La phase exploratoire a été enrichie dans un premier temps par les discussions menées avec les différents acteurs impliqués dans la production de maïs, et dans un second temps, elle a permis de prendre contact avec les autorités politico-administratives, les personnes ressources, les organisations paysannes et enfin de mieux échantillonner la population à enquêter. En ce qui concerne la phase d'étude approfondie, elle a servi à collecter les données et informations qualitatives et quantitatives relatives aux différents aspects de la problématique. Les entretiens individuels et collectifs (focus groups : 10 personnes par groupe) et les observations ont été les principales techniques utilisées pour la collecte des données. Les données primaires collectées sont relatives aux caractéristiques sociodémographiques des producteurs, la perception des producteurs et les pratiques de Gestion Durable des Terres adoptées par les producteurs, les inputs et outputs impliqués dans le processus de production et les contraintes liées à la production de maïs.

1.4. Méthode d'analyse des données

L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) de J-P Benzécri (1960) a été utilisée pour faire la typologie des pratiques de gestion durable des terres adoptées par les producteurs de maïs. Pour cela, les variables nominales telles que le labour à plat (oui, non), la jachère (oui, non), les sillons (oui, non), le billonnage (oui, non), le couloir de drainage (oui, non), l'association culturale (oui, non) et l'utilisation de fumure minérale (oui, non), l'utilisation de semences améliorées (oui, non) et le paillage (oui, non) ont été utilisées. L'AFCM a permis de mettre les variables en groupes réduits et homogènes diminuant ainsi la complexité de l'analyse des différentes relations existantes. Les estimations ont été faites à l'aide du logiciel R.

L'analyse du comportement des producteurs est modélisée dans la littérature à l'aide des modèles multinomiaux (J. Brossier et M. Petit, 1977 : p. 35). Les modèles multinomiaux ordonnés et non ordonnés sont les plus utilisés dans la littérature. Les modèles multinomiaux sont des modèles dont la variable dépendante est multinomiale et les modalités sont

ordonnées. Par contre, pour les modèles multinomiaux non ordonnés, il n'existe pas un ordre naturel pour les différentes modalités. Le choix des agriculteurs vis-à-vis des différentes pratiques de gestion durable des terres est non ordonné en ce sens qu'il est difficile de classer à priori les différentes pratiques ou les combinaisons de pratiques. Ainsi, la modélisation qui nous intéresse ici c'est la modélisation non ordonnée. Les approches analytiques les plus souvent utilisées dans les études de décision portant sur l'adoption à choix multiple sont le logit multinomial (LMN) et le probit multinomial (PMN). Le LMN et le PMN sont tous les deux importants et appropriés pour l'analyse des décisions d'adaptation des agriculteurs (R. Hassan et C. Nhemachena, 2008 : p. 86), (A. Tazeze et al. 2012 : p. 2426). Chacun de ces deux modèles présente des avantages et des inconvénients. Le modèle probit multinomial est utilisé pour rendre compte du comportement des individus dont le choix s'exerce sur un nombre limité d'alternatives. Selon J. Hausman (1980, p. 43) le modèle probit multinomial se révèle le plus souple pour tenir compte d'éventuelles corrélations entre les choix ou entre les individus mais sous sa forme la plus générale, il conduit à des calculs trop complexes pour être effectués en pratique dès que le nombre d'alternatives est supérieur à cinq. Au vu des techniques d'estimation relativement complexes de ce modèle, on utilise alors souvent un modèle logit multinomial car il donne des résultats très similaires au probit multinomial. Le modèle logit multinomial a été introduit à la fin des années 60 (H. Theil 1969 : p. 255). Aussi, le modèle LMN présente-il une grande flexibilité et une facilité d'utilisation par rapport au modèle PMN. Au vu des avantages de ce modèle nous optons pour son utilisation dans cette étude.

La théorie de la diffusion de l'innovation technologique de E. Rogers (1995, p. 3), la théorie de l'acceptation de technologie de F. Davis (1989, p. 103) stipulent qu'il existe une relation mathématique bien déterminée qui relie les facteurs influençant l'adoption d'une technologie à celle-ci.

La fonction Logit introduite par J. Berkson (1944, p. 82), s'écrit comme suit :

$$\sum Y_i = P Y_i = e^{\alpha + \beta X_i} / (1 + e^{\alpha + \beta X_i}) \quad (1)$$

Le modèle Logit est utilisé pour estimer les déterminants de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres. Ainsi, pour un producteur i , la probabilité de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres selon le modèle logit est donnée par la formule suivante :

$$P(\text{adoption PGDT}) = \frac{\exp(\beta Z_i)}{1 + \exp(\beta Z_i)} \quad \text{et} \quad P(\text{nonadoption PGDT}) = \frac{1}{1 + \exp(\beta Z_i)}$$

Où : β est un vecteur de coefficient inconnu. Z_i est un vecteur des variables explicatives permettant de prédire le comportement d'adoption du 1^{er} au i ème producteur.

Le modèle Logit suppose que, pour produire le maïs, le producteur doit faire face à plusieurs alternatives disjointes et exhaustives représentées par la variable dépendante Y_i qui est le choix des pratiques de gestion durable des terres. Ainsi, ici trois alternatives disjointes et exhaustives s'offrant au producteur, Y_i prend les valeurs $i=1, 2$ et 3 tels que :

- $Y=1$ si le producteur choisit d'adopter les pratiques qualifiées de Pratique de Semence Améliorée, de l'Association culturelle et de Paillage (PSAP)
- $Y=2$ si le producteur choisit d'adopter les pratiques qualifiées de Pratique de Billonnage (PBIL)
- $Y=3$ si le producteur choisit d'adopter les pratiques qualifiées de Pratique de Buttage (PBUT)

L'estimation est faite avec le logiciel STATA 13. Les coefficients estimés ne sont pas directement interprétables, ils servent plutôt à donner une orientation sur la nature de la relation entre la variable dépendante et les variables explicatives. Seuls les effets marginaux doivent être interprétés. On doit donc calculer les effets marginaux. Les effets marginaux sont

obtenus en dérivant les probabilités par rapport aux variables explicatives. Notons que les signes des effets marginaux ne sont pas nécessairement les mêmes que celui des coefficients estimés. Ainsi, à la suite de cette partie, les résultats seront exposés à travers la caractérisation des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara, le regroupement des producteurs en groupes plus ou moins homogènes suivant les pratiques de GDT et les communes et les facteurs associés des pratiques de gestion durable des terres.

2. RESULTATS

2.1. Caractérisation des Pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara

Le Tableau 1 suivant présente les résultats de l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM).

Tableau 1 : Pouvoir explicatif des AFCM

Paramètres	Dim1	Dim2	Dim3	Dim4	Dim5
Variance	0,272	0,239	0,190	0,167	0,132
% de variance	27,191	23,883	19,022	16,664	13,240
% de variance cumule	27,191	51,074	70,096	96,760	100,0

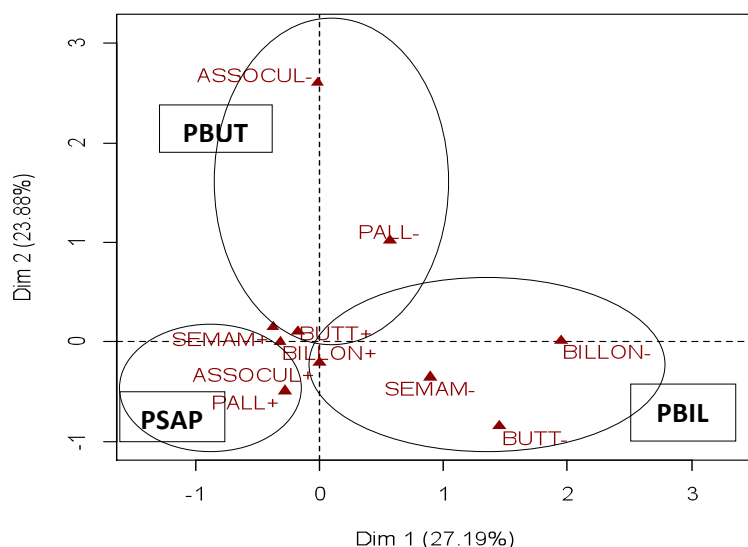
Dim= Dimension

Source : Données d'enquête, 2019

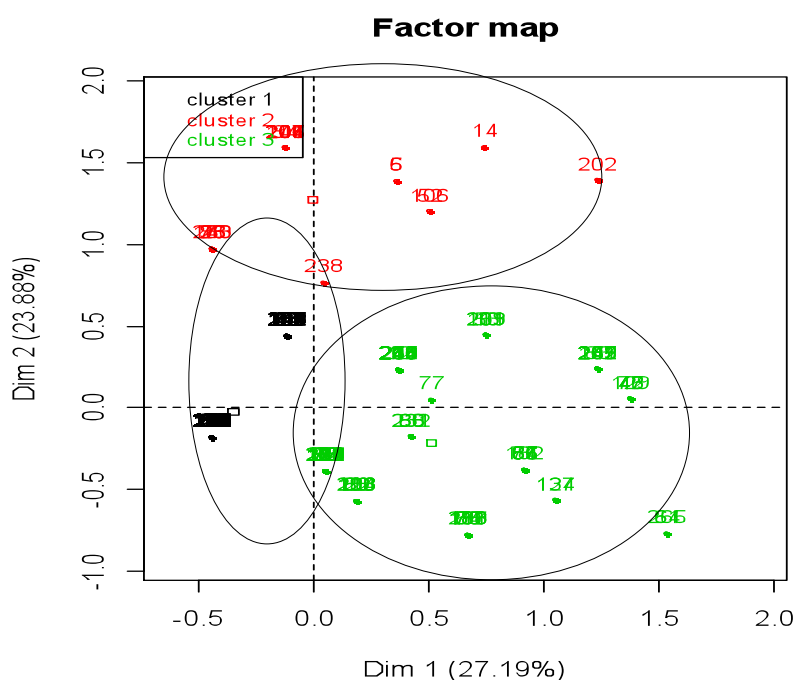
Les résultats de l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) indiquent qu'il fallait cinq dimensions pour expliquer la totalité de l'inertie dans la caractérisation des pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara (tableau 1). Cependant, les deux premières dimensions factorielles permettent d'expliquer 51,07 % de l'inertie (tableau 1). Ces deux dimensions ont donc été retenues pour une simplification de l'explication de cette inertie.

2.1.1. Répartition des producteurs en groupes plus ou moins homogènes suivant les pratiques de Gestion Durable des Terres

Les figures 1 et 2 montrent respectivement la représentation graphique du regroupement des variables et celui des individus sur les deux premières dimensions.



Source : (Nos enquêtes, 2019)

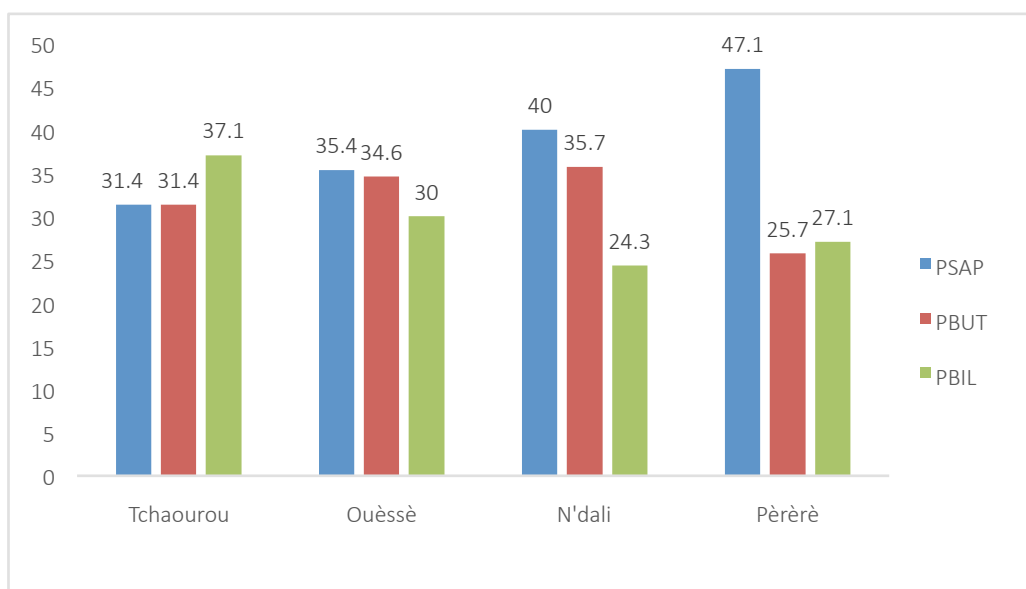


Source : (Nos enquêtes, 2019)

La superposition de ces deux figures permet d'observer trois regroupements. Le premier regroupement est caractérisé par les producteurs qui utilisent comme pratique de gestion durable des terres le buttage (BUTT+) et n'adoptent pas le paillage (PALL-), l'association culturale (ASSOCUL-). Ce groupe de pratique est qualifié de Pratique de Buttage (**PBUT**) et représente 34,6 % des producteurs enquêtés. Le deuxième regroupement est caractérisé par des producteurs qui adoptent seulement le billonnage (BILLON+), mais qui n'utilisent pas des semences améliorées (SEMAM-) et ne font pas le buttage (BUTT-). Ce groupe de pratique est qualifié de Pratique de Billonnage (**PBIL**) et représente 30 % des producteurs enquêtés. Le troisième regroupement est caractérisé par les producteurs qui utilisent les semences améliorées (SEMAM+), font l'association des cultures (ASSOCUL+) et le paillage (PALL+). Ce groupe de pratique est qualifié de Pratique de Semence Améliorée, de l'Association culturale et de Paillage (**PSAP**) et représente 35,4 % des producteurs enquêtés.

2.1.2. Répartition des producteurs de maïs suivant les pratiques de gestion durable des terres adoptées et leurs communes

Le test d'Indépendance χ^2 de Pearson effectué a présenté une valeur χ^2 de 13,04 (degré de liberté 6) significative au seuil de 5 %. Ainsi, la répartition des producteurs de maïs selon leur groupe de pratiques varie avec la localisation géographique de ces derniers.



Source : (Nos enquêtes, 2019)

Dans la commune de Tchaourou, les producteurs qui adoptent les pratiques de billonnage (PBIL) sont mieux répartis avec 37,1 % de l'échantillon suivis respectivement des producteurs qui utilisent comme pratique les semences améliorées, l'association culturale et le paillage (PSAP) avec 31,4 % et ceux qui adoptent les pratiques de buttage (PBUT) avec 31,4 %.

Par contre au niveau de la commune de Ouessè, les producteurs qui utilisent les semences améliorées, l'association culturale et le paillage comme pratique (PSAP) sont sensiblement nombreux avec 35,4 %. Les producteurs qui adoptent les pratiques de buttage (PBUT) représentent 34,6 % de l'échantillon suivis des producteurs qui adoptent les pratiques de billonnage (PBIL) avec 30 % de l'échantillon.

De même, dans la commune de N'Dali, les producteurs qui utilisent comme pratique les semences améliorées, l'association culturale et le paillage (PSAP) sont mieux répartis avec 40 % de l'échantillon suivis des producteurs qui adoptent les pratiques de buttage (PBUT) avec 35,7 % et enfin, les producteurs qui adoptent les pratiques de billonnage (PBIL) avec 24,3 %. Tandis qu'au niveau de la commune de Pèrèrè, les producteurs qui utilisent comme pratique les semences améliorées, l'association culturale et le paillage (PSAP) sont les plus nombreux avec 47,1 %. Les producteurs qui adoptent les pratiques de billonnage (PBIL) représentent 27,1 % de l'échantillon suivis des producteurs qui adoptent les pratiques de buttage (PBUT) avec 25,7 % de l'échantillon. Ce résultat montre que l'utilisation des semences améliorées, de l'association culturale et du paillage comme pratique (PSAP) sont les pratiques adoptées à Ouessè, N'Dali et Pèrèrè pour gérer de façon durable les terres agricoles destinées spécifiquement à la production du maïs alors que les pratiques de billonnage sont les pratiques adoptées à Tchaourou.

2.2. Facteurs associés des pratiques de gestion durable des terres

Les résultats d'estimations des modèles sont consignés dans le Tableau 2.

Tableau 2 : Estimation des résultats du modèle logit multinomial des différentes pratiques adoptées par les producteurs pour une gestion durable de leurs terres

Variables	Déterminants des pratiques de gestion durable des terres			
	Pratique de Buttage (PBUT)		Pratique de Billonnage (PBIL)	
	Coefficients	Effets marginaux	Coefficients	Effets marginaux
NTPERCH	0,56 (0,033) **	0,51 (0,009) ***	0,66 (0,017)	0,00 (0,278)
Héritage	-0,58 (0,059)	0,16 (0,017)	-0,62 (0,049)	-0,07 (0,325)
NEXPG	-0,23 (0,038) **	0,43 (0,025) **	-0,00 (0,052) **	0,34 (0,051) **
SUPTOTA	-0,17(0,335)	0,00 (0,122)	-0,03 (0,095)	-0,00 (0,921)
UINTCHIM	0,17 (0,550)	-0,09 (0,148)	0,54 (0,067)	-0,02 (0,695)
TCH	0,34 (0,347)	-0,14 (0,076)	-0,72 (0,054) **	-0,33 (0,027) **
NDA	0,29 (0,390)	-0,59 (0,460)	-0,12 (0,029) **	-0,67 (0,050) **
OUE	0,78 (0,050) **	0,41 (0,011) ***	0,82 (0,053) **	0,10 (0,335)
PER	Modalité de référence			
Constante	0,10 (0,84) *	-	-0,39 (0,490)	-
Nombre d'observation	280			
Prob > chi2	0.0187			
Khi2 de Wald	55.47			
Log pseudolikelihood	-291.43477			

*** : Significatif au seuil de 1% ; ** : Significatif au seuil de 5% ; * : Significatif au seuil de 10%

(Nos enquêtes, 2019)

Le modèle issu de l'analyse offre une bonne qualité prédictive (55,47 %). Le khi2 et la p-value montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 5 %. Les variables déterminant significativement le choix d'adoption des pratiques de gestion durable des terres sont le nombre de personnes en charge dans le ménage, le nombre d'années d'expériences en production générale et la localisation géographique (commune).

L'effet marginal de la variable nombre de personnes en charge indique la probabilité que le producteur adopte la pratique de buttage est de 51 % point supérieur à la probabilité qu'un autre producteur n'ayant pas un nombre important de personnes en charge puisse adopter cette pratique de buttage (PBUT). La taille du ménage affecte positivement le choix de l'adoption des pratiques culturales. En effet, un producteur lors des focus groups affirme ceci : « ici à Ouessè, en moyenne on trouve dans un ménage 8 personnes, ce qui facilite pour la plupart d'entre nous la pratique de buttage, pratique demandant bien sûr une main d'œuvre importante ». Le fait que le producteur ait assez d'expériences dans la production agricole de façon générale augmente sa chance d'adopter la pratique de buttage et celle de billonnage. Les effets marginaux obtenus indiquent que la probabilité qu'un producteur expérimenté adopte la pratique de buttage et celle de billonnage est élevée que la pratique de Semence Améliorée, de l'Association culturelle et de Paillage (PSAP). Un vieux producteur confirme cela en affirmant que, « moi, je suis producteur depuis 55 ans déjà et grâce à mes expériences dans la production agricole et grâce aux différentes formations reçues, j'arrive à adopter telle ou telle pratique de gestion durable des terres, ce qui rend fertile mes sols et accroît ma production ».

Les résultats du logit permettent de constater que les populations des communes de Tchaourou et de N'Dali ont des probabilités relativement élevées (33 % et 67 % points respectivement) d'adopter la pratique de Semence Améliorée, de l'Association culturelle et de

Paillage (PSAP). Contrairement à la population de la commune de Pèrèrè qui représente la modalité de référence. Ces résultats apparaissent globalement significatifs aux seuils de 5 %. En effet, plus les producteurs appartiennent à la commune de Tchaourou et de N'Dali qui étant des zones rurales, plus ils ont tendance à ne pas adopter ces pratiques de buttage et de billonnage. Lorsque le producteur est dans la commune de Ouessè, sa chance d'adopter la pratique de buttage augmente. L'effet marginal obtenu indique que la probabilité qu'un producteur résidant à Ouessè adopte la pratique de buttage est élevée (41 %) qu'un producteur résidant dans les autres communes. Cela s'explique par le fait que les producteurs de la commune de Ouessè s'investissent plus dans la production du maïs que ceux des autres communes. Pour confirmer ce résultat, un producteur de la commune de Ouessè déclare : « presque nous tous, ici dans notre commune nous adoptons la technique de buttage pour la production du maïs, parce qu'elle favorise le drainage de l'eau pendant les pluies et réduit les excès d'eau ».

3. DISCUSSION

3.1. Caractérisation des Pratiques de gestion durable des terres du bassin versant de l'Okpara

Les résultats de cette étude ont montré que trois groupes de pratiques sont adoptées par les producteurs du maïs. Il s'agit des pratiques d'utilisation des semences améliorées, d'association culturale et de paillage (PSAP), des pratiques de billonnage (PBIL) et des pratiques de buttage (PBUT). Ces résultats ont été obtenus par J.A. Yabi et al. (2016, p. 784) dans la commune de Ouaké au Nord-Ouest du Bénin dans son étude sur les déterminants socio-économiques de l'adoption des pratiques culturales de la gestion de la fertilité des sols. Allant dans le même sens, M. Akpo et al. (2016, p.383) affirme que les paysans du bassin de l'Okpara au Bénin ont recours à plusieurs pratiques pour gérer la fertilité de leur sol. Il s'agit entre autres de la rotation culturale, la jachère naturelle de longue durée, la jachère comportant les cultures pérennes en particulier l'anacardier, la jachère manioc et les associations culturales céréale et légumineuse qui constituent les principales pratiques endogènes de restauration de la fertilité des sols. Nos résultats corroborent également ceux de A. Gomgnimbou et al. (2010, p. 169) dans le cadre de leur étude sur les pratiques agricoles et perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture dans la province de Kimpenga au Burkina Faso.

3.2. Facteurs associés des pratiques de gestion durable des terres

Les résultats ont également montré que le nombre de personnes en charge dans le ménage, le nombre d'années d'expériences en production générale et la localisation géographique (commune) sont les facteurs qui influencent l'un ou l'autre les groupes de pratique de gestion durable des terres. Ces résultats concordent également avec la théorie de l'adoption d'une innovation qui stipule que les décisions des agriculteurs sont influencées par de multiples facteurs directs ou indirects (observables et non observables directement) et les caractéristiques intrinsèques de la pratique (E. Rogers, 1995 : p. 8). L'adoption n'est donc pas un événement instantané mais le résultat d'un processus de décision consistant en des séquences d'actions et de décisions (E. Rogers, 1995 : p. 4 ; D. Sunding et D. Zilberman, 2001 : p. 248).

Les résultats selon lesquels le nombre d'années d'expériences en production générale dans le cadre de cette étude influence négativement l'adoption des pratiques de gestion durable des terres infirment ceux de S. A. Adékambi et al. (2010, p. 20) ; I. Moumouni et al. (2013, p. 14), qui ont trouvé que le nombre d'années d'expériences influence de façon générale la production agricole et que le soutien institutionnel aux réseaux d'apprentissage sociotechniques encourage les producteurs à l'adoption de l'agriculture biologique.

De même, nos résultats selon lesquels le nombre de personnes en charge influencent respectivement positivement et négativement l'adoption de des pratiques de GDT corroborent avec ceux de J.A. Yabi et al. (2016, p.785) ; D. Folefack et al. (2012, p. 26), qui ont montré dans le cadre de leur étude que la taille du ménage a un effet significatif et négatif sur la probabilité du choix d'une pratique. Ainsi, un ménage plus nombreux doit développer des stratégies adaptatives précises pour les besoins alimentaires et monétaires du ménage. Pour D. Folefack et al. (2012, p. 27), la taille du ménage favorisera une augmentation de la production et donc des recettes. De même, selon R. Baffoe-Asare et al. (2013, p. 283), le capital social contribue positivement sur l'adoption d'une innovation. Allant dans le même sens, H. Gedikoglu et al. (2011, p. 298) soutient que le nombre d'actif génère facilite l'adoption d'innovations qui ne nécessitent pas forcément d'investissements matériels.

CONCLUSION

Les facteurs associés de l'adoption des pratiques de gestion durable des terres par les producteurs du maïs dans le bassin versant de l'Okpara sont identifiés. Les résultats ont montré que dans les communes de N'Dali, Pèrèrè et Ouessè, l'utilisation des semences améliorées, de l'association culturale et du paillage (PSAP) sont les pratiques adoptées par les producteurs de maïs tandis que les pratiques de billonnage (PBIL) sont les pratiques adoptées à Tchaourou. De même, les résultats de l'étude révèlent que les variables : le nombre de personnes en charge dans le ménage, le nombre d'années d'expériences en production générale et la localisation géographique (commune) sont les facteurs qui influencent l'adoption de l'un ou l'autre les groupes de pratiques de gestion durable des terres. Ces résultats suggèrent donc aux intervenants dans le développement agricole durable de prendre en compte les différents facteurs influençant la gestion durable des terres pour une meilleure gestion des sols.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEKAMBI Souléïmane Adéyèmi, AROUNA Aminou and ADEGBOLA Patrice Ygué (2010). « Estimation of the economic efficiency of cashew nut production in Benin. » 3rd African Association of Agricultural Economists (AAAE), 10(2): 19-23
- AKPO Marius Affouda, SAÏDOU Aliou, YABI Ibouaïma, BALOGOUN Ibouaïman et BIO Bigou (2016). « Evaluation de la performance des pratiques de gestion de la fertilité des sols dans le bassin de la rivière Okpara au Bénin » European Scientific Journal, 12(33): 1857-7881
- BAFFOE-ASARE Richard, DANQUAH Abrefa Jones, ANNOR-FREMPONG Festus (2013). « Socioeconomic Factors Influencing Adoption of Codapec and Cocoa High-tech Technologies among Small Holder Farmers in Central Region of Ghana. » American Journal of Experimental Agriculture, 3(2): 277-292
- BROSSIER Jacques et PETIT Michel (1977). « Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs. » Économie rurale, 122(1): 31-40
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), 2012, *Bonnes pratiques de conservation des eaux et des sols : Contribution à l'adaptation au changement climatique et à la résilience des producteurs au Sahel*, Allemagne, 60 p.

- FOLEFACK Denis Pompidou, SALE Abou, WAKPONOU Anselme (2012). « Facteurs affectant l'utilisation de la fumure organique dans les exploitations agricoles en zone sahélienne du Cameroun. » *Internationale des Sciences et Technologie*, 8(2) : 22-33
- GEDIKOGLU Haluk, MCCANN Laura, ARTZ Georgeanne (2011). « Off-Farm Employment Effects on Adoption of Nutrient Management Practices. » *Agricultural and Resource Economics Review*, 40(2): 293-306
- GOMGNIMBOU Alain Pouélé, SAVADOGO Paul Windinpsidi, NIANOGO Aimé et MILLOGO rasolodimby (2010). « Pratiques agricoles et perceptions paysannes des impacts environnementaux de la cotonculture dans la province de la Kompienga (Burkina Faso). » *Science Naturelle*, 7 (2): 165-175
- HASSAN Rashid, NHEMACHENA Charles (2008). « Determinants of African farmers' strategies for adapting to climate change: Multinomial choice analysis. » *AfJARE*, 2 (1): 83-104
- HAUSMAN Jerry (1980). « Les modèles probit de choix qualitatif » *Cahiers du Séminaire d'Econométrie*, 21(10) : 11-31
- KOHIO Edmond, TOURE Alassane, SEDOGO Michel et AMBOUTA Karimou (2017). « Contraintes à l'adoption des bonnes pratiques de Gestion Durable des Terres dans les zones soudaniennes et soudano-sahéliennes du Burkina Faso » *Int. J. Biol. Chem. Sci.* 11(6): 2982-2989
- Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), 2011, *Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin (SNDR)*, Rapport final, 26 p.
- MOUMOUNI Ismail, BACO Mohamed Nasser, TOVIGNAN Silvère and VODOUHÊ Simplicie Davo (2013). « What happens between technico -institutional support and adoption of organic farming? A case study from Benin », *Org. Agric.*, 3 (1): 1-8
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), 2011, *La pratique de la gestion durable des terres. Directives et bonnes pratiques pour l'Afrique subsaharienne : Application sur le terrain*, Italie, TerrAfrica, WOCAT, 249 p.
- Programme Alimentaire Mondial (PAM), 2014, *République du Bénin: Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)*, Rome, Italy
- ROGERS Everett, (1995), *Diffusion of innovation*, Free Press New-York, 4th Edition 12 p.
- SAVADOGO Moumini, SOMDA Jacques, SEYNOU Oumarou, ZABRÉ Sylvain, NIANOGO Aimé (2011). *Catalogue des Bonnes Pratiques d'Adaptation aux Risques Climatiques au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso, 52p.
- SCOPEL Eric, DOUZET Jean-Marie, DA SILVA Fernando-Antonio Macena, CARDOSO Alexandre, ALOISIO José, MOREIRA Alves, FINDELING Antoine, BERNOUX Martial (2005). « Impacts des systèmes de culture en semis direct avec couverture végétale (SCV) sur la dynamique de l'eau, de l'azote minéral et du carbone du sol dans les cerrados brésiliens. » *Cahiers Agricultures*, 14(1): 71-75
- SUNDING David, et ZILBERMAN David (2001). « The agricultural innovation process: research and technology adoption in a changing agricultural sector. » *Handbook of agricultural economics*, 11 (1): 207-261

- TAZEZE Aemro, HAJI Jemma et KETEMA Mengistu (2012). « Climate Change Adaptation Strategies of Smallholder Farmers. The Case of Babilie District, East Harerghe Zone of Oromia Regional State of Ethiopia. » *Journal of Economics and Sustainable Development*, 14 (3): 2222-2855
- THEIL Henri (1969). « A Multinomial Extension of the Linear Logit Model. » *International Economic Review*, 10 (3): 251-267
- World Overview of Conservation Technologies and Approaches (WOCAT), (2009), *Les Bénéfices de la Gestion Durable des Terres*, Suisse
- YABI Jacob Afouda., BACHABI François Xavier, LABIYI Innocent Adédédji, ODE Christian Agbatchi, AYENA Romaine lalé (2016). « Déterminants socio-économiques de l'adoption des pratiques culturelles de gestion de la fertilité des sols utilisées dans la commune de Ouaké au Nord-Ouest du Bénin. » *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 10(2): 779-792

**« Stratégies féminines de lutte contre les inégalités de genre en milieu politique en pays
Massa Extrême-nord du Cameroun ».**

DAMAIGUE Daniel (Ph.D) / Enseignant/chercheur
Université Douala (Cameroun)
Département Sociologie
dandamgue@yahoo.fr

Cette recherche soulève le problème de l'exclusion de la femme de la sphère politique à cause du fait qu'elles soient le sexe faible. Son objectif principal est de montrer que les femmes prennent conscience de cette inégalité, mettent sur pied des stratégies afin d'exercer leurs droits politiques. Dans la démarche méthodologique, cette recherche a été réalisée grâce aux entretiens semi-directifs et l'observation directe auprès des différents acteurs de toutes catégories confondues : hommes et femmes politiques, cultivateurs, étudiants, en vue de connaître la situation de la femme Massa dans la vie politique dans le contexte actuel. La dimension qualitative de cette recherche, nous a amené à adopter l'analyse de contenu comme modèle d'analyse. Des résultats, il ressort que la femme sort de son silence, est en constant éveil se meut au quotidien pour riposter contre les résistances patriarcales qui la privent de s'exprimer et d'exercer ses droits de citoyenne.

Mots clés : femmes-Massa-inégalités-politique-Cameroun.

**“Women's strategies for fighting gender inequalities in political milieu
among the Massa people Far-North Cameroon”.**

Abstract

This research raises the issue of the exclusion of women from politics because they are the weaker sex. Its main objective is to show that women are becoming aware of this inequality and are developing strategies to exercise their political rights. In the methodological approach, this research was carried out through semi-directive interviews and direct observation with the various actors of all categories: politicians, farmers, students, in order to understand the situation of Massa women in political life in the current context. The qualitative dimension of this research led us to adopt content analysis as an analysis model. From the results, it emerges that she comes out of her silence, is constantly awakening and is moving on a daily basis to fight back against patriarchal resistance that deprives her of expressing herself and exercising her rights as a citizen.

Keywords: women-Massa-inequalities-political-Cameroon.

Introduction

Le règne des structures patriarcales chez les Massa n'a pas favorisé une participation précoce des femmes dans le domaine politique. La domination masculine selon Bourdieu (1998) les a exclues tant dans la société traditionnelle que moderne de la jouissance de leurs droits politiques. Considérant qu'à l'origine, le terme *politique* désigne les affaires de la cité : on distingue souvent le politique, qui correspond à un domaine particulier de la vie sociale (c'est l'ensemble des questions politiques) et la politique qui correspond à la compétition à laquelle se livrent des individus et des groupes pour exercer ou influencer le pouvoir politique (Alpe et al, 2007 : p. 223). Dans cet esprit, la femme a été d'avance éliminée et considérée comme une accompagnatrice de l'homme. Elle est perçue comme n'ayant pas les capacités requises pour la compétition, les joutes et autres intrigues de ce milieu. Elle est vue par la société comme un être émotif et vulnérable dont les seules compétences ne peuvent être valorisées que dans le cadre domestique. La visibilité publique/politique, et les honneurs sont destinés aux hommes. Ce comportement sexiste a maintenu la femme à l'écart des affaires de l'extérieur, l'a amenée à se contenter non seulement d'assumer ses trois 'S' : « Silence, Sacrifice, Service » tel que le soutient Coquery-Vidrovitch (1994 : p. 33), mais d'applaudir et servir de gadget politique. Cette situation a compromis son accessibilité dans ce domaine qui semble ésotérique, réservé aux technocrates où règne un sexisme tangible comme dans les systèmes locaux hérités de la colonisation. L'analyse sur la situation politique des femmes en France, présente la même entrave que rencontrent les femmes Massa:

Depuis la Révolution, ce sont souvent les mêmes arguments que l'on retrouve sous la plume des antiféministes, invoquant la « nature » spécifique des femmes, prétendument incompatible avec la pratique politique, encore la nécessité de préserver la distinction sphère publique/sphère privée homologue de celle séparant hommes et femmes (Achin et Levêque, 2006 : p. 58).

Ce clivage se lit à travers l'attitude, les manières de vivre des hommes politiques qui laissent paraître que la politique est un domaine réservé aux seuls privilégiés. Toutefois, depuis quelque temps, ce domaine n'est pas aussi inaccessible et le mystère qui l'entoure est contourné. Pour ce faire, la nouvelle génération de femmes œuvre, se montre sans ménagement. Elles sont mieux instruites que leurs mères, ces femmes cherchent à se définir une nouvelle place dans la société (Andrée, 1974: p. 304). Elles poussent par leurs revendications, la classe politique à l'instauration de la notion de quota qui aujourd'hui, consiste à leur octroyer des sièges dans les postes surtout électifs comme dans les municipalités (où elles figurent parmi l'exécutif), et au Parlement (où elles sont élues des peuples comme députées). Elles envahissent l'espace public jugé misogyne, autrefois verrouillé, et contrôlé par l'homme. Le fait qu'on les rencontre dans le domaine depuis confisqué par les hommes, fait d'elles des sujets pensants et agissants.

L'intelligibilité d'une telle attitude s'inspire de la sociologie dynamique de Balandier qui pense les mutations comme résultats des interrelations entre dynamiques « du dedans » et « du dehors » qui se trouvent ainsi mises en évidence dans leur réalité comme dans leurs incidences sur la nature et le fonctionnement des systèmes sociaux (Balandier, 1971 : p. 42). Ces systèmes sociaux qui produisaient et reproduisaient les clivages liés aux sexes, s'écroulent peu à peu pour que les discours sur les femmes comme sexe faible, soient juste

considérés comme alibi, car : dans le contexte de libération politique, l'ordre de la société tel qu'il est, cesse d'être totalement respecté et subit les transgressions et les subversions féminines et féministes; d'où l'idée de la crise (relative) du régime de vérité phallocratique (Sindjoun et Owona, 2000 : p. 43). La société ne saurait pérenniser toutes les mœurs sexistes quoiqu'elles soient le résultat de l'habitus (de Bourdieu) intériorisé par les individus. Les combats contre cet habitus est engagé par les femmes massa, pour leur positionnement sociopolitique. Ceci est effectif avec la démocratisation du régime, la détermination des femmes pour mener ce combat est palpable. Pour ce faire, ce travail examine les stratégies dont usent les femmes pour briser le mystère qui entoure le milieu et y faire leur entrée. Telle est l'idée principale de ce travail.

1. Matériels et méthodes :

La démarche méthodologique de ce travail se veut qualitative au vu de l'objectif principal qui est de comprendre la situation politique de la femme, le fait qu'elle n'ait pas été admise dans le milieu politique à cause du caractère longtemps demeuré sexiste du domaine. Mais à présent, elle comprend que le temps est venu pour elle de s'exprimer en tant sujet, **de** ne pas laisser l'homme agir en son nom. Ceci au vu du fait qu'elle se sent capable et présente le profil requis pour exercer ses droits politiques. Ses préoccupations actuelles portent sur la conquête et l'exercice du pouvoir politique afin de donner à la femme Massa en général une image plus positive dans sa société.

Les données ont été récoltées grâce à l'observation directe de la réalité vécue par les acteurs en termes de luttes pour l'équité de genre en politique ; mais aussi sur la base des entretiens semi-directifs avec les acteurs. Notre échantillon est composé de plusieurs catégories de personnes émanant de plusieurs secteurs d'activités : des hommes et femmes politiques ou non, des commerçantes, élèves, étudiants cultivateurs, responsables d'Organisations non-gouvernementales, responsables départementaux en charge de la Promotion de la Femme et de la Famille, des Hommes d'Eglise¹. L'âge requis des enquêtés est au moins de dix-huit ans, dans le but de tester les discours que les plus jeunes peuvent avoir sur les rapports hommes femmes, aussi dans le but d'avoir des opinions diverses sur l'exercice des droits politiques de la femme et sa participation effective dans ce domaine.

Quant au modèle d'analyse des données, nous avons eu recours à l'analyse de contenu qui est « une méthode qui se donne pour but d'analyser objectivement l'information contenue dans un discours, un texte ou un document iconographique » (Guibert et Jumel, 1997 : pp. 138-139). Ce modèle nous a permis de comprendre les positions des différents acteurs sur la situation politique de la femme depuis les jeunes jusqu'aux adultes selon la position sociale et le domaine d'activités.

2. Des résultats

2.1. La femme contre le sexisme en politique

¹ Cent vingt personnes furent enquêtées, certaines personnes ont gardé l'anonymat et les points de vue exploités ici, sont les plus pertinents compte tenu de la dimension qualitative de la recherche.

La société massa n'est pas l'abri des contestations féminines ou féministes au sujet de la participation des femmes à la vie politique de leur nation. On assiste à une réelle rivalité hommes-femmes quant à l'exercice des droits civiques et politiques. Les femmes comprennent, désacralisent le domaine politique exercent leurs droits sans complexe avec l'appui des différentes institutions nationales d'appui en place sans aval masculin. Dans un contexte de pluralisme politique, elles se font rivales des hommes en étant militantes comme eux au sein des formations politiques de leur choix. Ensuite, l'existence actuelle des associations féminines favorise leur émergence pour conquérir l'espace politique.

2.1.1. Les femmes comme militantes dans les partis politiques

La féminisation ou l'engouement de la femme dans la vie politique aujourd'hui n'est pas fortuit. Les figures féminines politiques que l'on rencontre en pays massa ont enduré les humiliations, les discriminations ou toute autre forme d'exclusion pour être élevées aujourd'hui à des postes politiques importants.

Victimes des préjugés à cause de leur appartenance naturelle dite différencialiste, elles avaient débuté pour les pionnières leur carrière politique comme des simples militantes à l'ombre des hommes. C'est l'opinion de Fanta Malodi, qui a milité au sein du parti unique dans la décennie 76, période de la forte prégnance masculine car tout espoir d'accès à un poste politique ne l'était que par nomination. Il n'y avait pas de postes électifs (entretien, Fanta, Yagoua, 2014) le souligne-t-elle. Il était impossible pour une femme d'émerger dans ce contexte sous contrôle encore masculin. Il fallait se préparer en s'effaçant derrière l'homme mais dans l'espoir de conjurer son omniprésence dans la politique. Ceci est une stratégie qui a consisté à déblayer le terrain ou l'espace politique permettant à la femme de comprendre, de mieux diagnostiquer les faiblesses de l'homme, les jeux, les enjeux dont regorge ce domaine pour mieux asseoir ses stratégies de combat, pour enfin être en compétition avec lui. La bataille est engagée, les femmes refusent d'assumer uniquement les tâches relevant du ménage. Elles sont dans l'attitude subversive, critique prônée par Beauvoir qui pense que : « Tout sujet se pose concrètement à travers des projets comme transcendance. Il n'accomplit sa liberté que par son perpétuel dépassement vers d'autres libertés ; et il n'y a d'autre justification de l'existence présente que son expansion vers un avenir indéfiniment ouvert » (Beauvoir, 1996 : p. 31).

Cette pensée émanant d'une auteure existentialiste est bien perçue par les femmes qui se déterminent non par leur immanence mais veulent exercer dans les domaines, tous les métiers tant que leurs compétences le leur permettent. C'est pour cette raison que Beauvoir prône le refus de la différence et invite les femmes à rompre avec la routine qui consiste à les confiner dans la sphère domestique par conséquent dans leur féminité. Cette attitude si critique, a un impact réel non seulement sur les rapports de genre mais sur le quotidien des femmes de telle manière qu'aujourd'hui le pays massa connaît des indocilités féminines et un engouement fulgurant pour mettre fin à la pratique politique phallocratique et donner un caractère asexué à ce domaine. Les femmes ne démordent pas, elles ont le soutien du Président de la République qui les galvanise davantage. Dans sa déclaration, il note que : « la condition de la femme est une de nos préoccupations constantes. Notre action en sa faveur consistera à renforcer son intégration dans la vie politique, économique du pays » (Mincof, 1990 : p. 1). Ces propos viennent les conforter dans leurs actions de gagner la compétition en milieu politique qui leur est difficilement accessible. Grâce aussi à l'appui actuel du Minproff² en sus de cet engagement présidentiel, elles sont pour ce faire engagées à militer

²Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille. Cette structure a pour mission principale d'œuvrer pour l'épanouissement de la femme Camerounaise sous toutes ses formes.

dans toutes les formations politiques³ présentes sur leur territoire local. Par leur détermination, elles pensent comme l'exprime une enquêtée que :

Les hommes nous veulent militer, travailler dans le Parti, mais pour le respect du quota (dans les nominations), ils verrouillent les choses et nous empêchent d'émerger. Alors que ce sont les femmes qui œuvrent pour la politique à la base et les femmes sont prêtes à nous élire. Comme vous nous voyez, nous ne nous décourageons pas, on combat, on ne se laisse pas endormir. Les hommes nous veulent pour applaudir, mais le changement est déjà là, nous sommes six conseillères au sein de l'exécutif municipal, les choses avancent (entretien, Famanou, Yagoua, 2014).

Les épanchements de cette enquêtée montrent qu'une compétition politique est initiée. Les hommes en dépit de leur inflexibilité de conserver tous les prestiges, font des concessions, ils accordent ou reconnaissent malgré eux des avantages, la place à la femme pour ne pas l'écarter et même l'oublier dans la conduite des affaires publiques et politiques.

Par leur ruse militantiste, les femmes réussissent à briser le mythe et le mystère qui entourent le domaine politique et en être la tête de proue au niveau parlementaire. Car une femme garde le triomphe d'être élue comme députée devant les hommes depuis deux décennies. L'une des pionnières et figures de la politique en pays massa Isabelle Silikam n'a pas manqué de signaler le temps qu'elle a passé dans l'ombre des hommes pendant des décennies avant de réussir à les déstabiliser, les évincer dans ce bastion. Elle est consciente du combat perpétuel qu'elle mène. Cette maturité politique féminine, contraint les politiciens à mettre sur pied la politique de quota exprimé plus-haut par l'autorité municipale. Par cette politique de quota, les femmes comprennent qu'elles ont marqué des points et que l'issue pour parvenir à l'équité de genre dans l'exercice de ses droits politiques ou de jouir de ceux d'être éligible, réside dans le militantisme. C'est une démarche que les politiciens en pays massa ont tardé à comprendre face à la montée des femmes, de leur soif de conquérir et discuter l'espace politique avec eux. Cette action inouïe vient briser le monopole masculin politique. Au-delà du militantisme, les femmes se regroupent au sein des associations pour traiter d'égal à égal avec l'homme sans complexe en milieu politique.

2.1.2. Les femmes dans les organisations féminines

Les associations féminines aujourd'hui sont des instruments à la mode quoique n'ayant pas toujours une existence toujours légale, en dépit de la levée des restrictions sur leur création depuis les années 1990. Ces associations viennent compléter l'apport des autres institutions comme l'école qui ne manquent pas d'avoir une influence sur les actions de la femme, voire sur ses projets. Car, la femme actuelle en pays massa, est un sujet pensant, agissant, entreprenant, plein d'espairs, d'initiatives et une vision rationnelle de son environnement. Elle doit cette rationalité aux mutations en cours dans la société globale. Elle ne se considère pas comme un être inférieur comme ont voulu faire d'elle les institutions. Mais avec les discours qui se tiennent à son sujet et l'impact des luttes féministes, des grandes conférences internationales sur les rapports sociaux de sexes où le sexisme est mis en exergue, sa prise de conscience grandit chaque jour. Son désir de changer son quotidien qu'elle soit du milieu rural ou urbain, de donner un autre sens à sa vie, mais de s'attaquer aux domaines contrôlés par l'homme comme la politique est son défi actuel. Pour réussir à réaliser ces objectifs, les femmes inventent d'autres moyens pour réduire les préjugés qui pèsent sur

³ Rassemblement démocratique du Peuple Camerounais (Rdpc), Union nationale pour la Démocratie et le Progrès (Undp) entre autres.

elles et les empêchent d'exercer leurs droits de citoyennes et politiques. Elles mettent sur pied des structures comme les associations de femmes qui sont des instruments de riposte afin de contrecarrer les actions de l'homme de les contrôler, de les garder pour chanter ses dithyrambes pendant les meetings politiques. Car, dans le contexte actuel, la vie de la femme massa ne fonctionne pas selon les règles établies par le patriarcat de la société, auxquelles elle devait juste se soumettre pour accomplir ses tâches et remplir ses devoirs de bonne femme et d'épouse modèle. Au sein des associations, les femmes changent d'attitude et de comportement. Ce qui crée un climat de méfiance entre hommes et elles. L'on peut comprendre pourquoi l'adhésion aux associations n'est pas admise par tous avec le même engouement. Une enquêtée anonyme souligne qu'en dehors des groupements d'initiatives communes (gic), au sein des associations féminines elles font :

Les cotisations. Les sommes d'argent qui proviennent des cotisations sont utilisées pour les besoins familiaux.

Le bon côté des cotisations réside dans le fait que les femmes économisent de l'argent,

Le mauvais côté des associations réside dans le fait que certaines femmes n'écourent ni ne respectent leur époux, c'est pourquoi ils deviennent réticents, ne supportent pas d'être bravés par leurs femmes et n'acceptent pas qu'elles adhèrent à une des associations (enquête anonyme, Woudata, Yagoua, 2015).

La peur de certains de ces hommes s'explique d'abord par le fait que la société va se moquer d'eux, les railler ou découvrir l'incapacité d'un certain tel de sévir et de réduire au silence sa femme ou ses femmes. L'autre dimension de cette crainte est due au fait que les hommes se soucient plus de maintenir l'obscurantisme dans leurs apports avec les femmes que d'œuvrer pour leur véritable épanouissement. Cette attitude répond à ce que : « l'homme a réduit la femme à n'être rien. Un rien cela ne parle pas. C'est donc l'homme qui parle de la femme. Et comme on ne peut parler de rien, l'homme en parlant de la femme, parle toujours de lui » (Alzon, 1978 : p. 20). Leur présence en politique ne favorise pas leur prestige.

En outre, depuis quelques temps, les hommes regardent les femmes comme des rivales, comme des concurrentes qui refusent de s'occuper de leur ménage pour lequel elles sont faites, et traditionnellement des êtres dépendants d'eux. Mais, les femmes prennent conscience de leur situation, la société juge ce qu'elle perd en refusant aux femmes d'exercer leurs droits politiques. Déjà dans la société massa, la naissance des associations féminines, c'est aussi la subversion et la remise en cause de la suprématie masculine. Il s'agit d'un contre-pouvoir que les femmes mettent en place pour développer des stratégies de contournement des règles qui régissent le fonctionnement des rapports de sexes dans leur société et parvenir à l'équité dans tous les domaines. En se parlant entre elles et en demandant aide des autres membres de l'association, les femmes sortent de plus en plus outillées et nanties d'informations et d'autres mécanismes de révolte sinon de riposte pour faire face à un pouvoir masculin qui se veut pérenne. Elles commencent à s'imposer dans leur cadre de vie ou à contrecarrer les actions patriarcales. Dans ce sens : « en attendant le jour béni, les femmes n'ont à compter que sur elles-mêmes et ne doivent pas confier aux hommes le soin de défendre leurs revendications ⁴ » souligne Hubertine Auclert citée par Alzon (1978 : p. 51). L'attitude de l'homme n'est pas coopérative avec la femme quand il s'agit des honneurs. Celle-ci est consciente de ce décalage. Cette auteure eut l'audace nécessaire de dénoncer ce

⁴C'est l'une des pionnières du féminisme primitif, c'est grâce à elle que ce concept prit son sens moderne et devint l'emblème des droits des femmes (cf aussi Riot Sarcey Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris La Découverte, 2002).

qui lui a semblé injuste à l'égard de la femme dans la société où les hommes mettent en avant leurs intérêts.

Fort de l'immense chance que leur offrent les associations, les femmes comprennent mieux comment fonctionne les rapports dans la famille, dans la communauté surtout en politique. Elles apprennent aussi à adopter de nouveaux comportements, s'éveillent et se découvrent comme agents ou acteurs qui participent dans la vie de la société. Cette attitude vient remettre les propos contenus dans le rapport du secrétaire à la conférence inter-africaine à Lusaka 1957 qui résumait la situation des femmes africaines comme suit : « c'est une généralisation grossière, mais peut-être faut-il le dire, la société africaine est une société masculine où les femmes ont un rang et un rôle défini ; le rang est celui de subordonnées et le rôle consiste à assurer la routine quotidienne de la vie » (Boserup, 1970 : p. 253). Cette pensée garde sa véracité au moment où les sociétés africaines ployaient sous le poids du patriarcat absolu et où il existait une forte division sexuelle sinon sexuée des tâches, l'observation est faite sur la présence constante des femmes à participer aux travaux champêtres. Ce qui amène l'auteur de cette étude à penser que « la production villageoise en Afrique au Sud du Sahara continue d'être une agriculture à prédominance féminine » (Idem, p. 21). Hier, considérées dans l'optique de ce texte, esclaves ou asservies, les femmes en réalisant la plupart des travaux agricoles trop pénibles, sont détentrices des pouvoirs économiques dans leur village ou localité, par ce qu'elles disposent des produits des champs qu'elles gèrent à leur guise et qui leur procurent des ressources que les hommes convoitent. En plus, leur propension à épargner de l'argent dans leurs petites associations de quartier pour faire face aux difficultés qu'elles endurent au quotidien pour assouvir leurs besoins et ceux de leurs enfants et même de la famille, leur permet d'entreprendre le combat contre l'homme. Aussi, leur force leur vient du fait que quand elles se mettent en groupes, elles parviennent à être mieux influentes et faire le contrepoids face aux hommes. Les femmes, par les moyens financiers qu'elles possèdent ou le charisme que certaines peuvent avoir auprès de leurs consœurs, peuvent induire l'émergence. Leurs groupements sont à cet effet, des instruments non négligeables dans cet épanouissement.

La lecture à faire entre politique et associations féminines aujourd'hui n'est pas tout de suite évidente car la mise sur pied des associations et leur fonctionnement n'envisagent pas une fin politique. Cela ne devrait pas être possible, car les femmes ont d'autres priorités que celles d'appartenir à un groupe politiquement défini. Mais l'environnement prédispose la femme, membre des associations, à avoir une vision plus complète de sa situation. Elle découvre qu'elle peut être sollicitée pour servir dans d'autres secteurs que celui de la vie domestique à la laquelle elle fut préparée et traditionnellement destinée. Aujourd'hui, avec l'avènement d'une nouvelle génération de femmes, ce n'est pas seulement une révolution silencieuse qui s'opère mais une insurrection, une révolution violente palpable, visible, dans la mesure où la femme fait fi de l'avis de son homme pour rejoindre les autres femmes au sein d'une association. C'est en ce sens qu'avec l'appui des forces sociales diverses, comme la société civile, les femmes tiennent à participer à la construction de la vie politique de leur pays et contribuer largement à modifier profondément leur image précédente. Ce qui leur ouvre de nouvelles opportunités, et de nouvelles perspectives de réflexion sur leur situation.

Les déclarations des femmes laissent entendre que les associations féminines au-delà de leurs objectifs initiaux, regorgent d'enjeux. Les femmes comme on le voit et le lit dans leur comportement, ont soif de faire parler d'elles. Par leurs actions, elles ne démordent pas et ne manquent pas de passer outre les barrières érigées par les hommes qui les empêchent de s'épanouir. Aujourd'hui pour une femme, être membre d'une association de village ou dans les centres urbains, est synonyme de victoire ou de triomphe sur l'homme. Au sein des associations, les femmes apprennent à se découvrir, à se connaître, à comprendre leur environnement, les associations deviennent des sources d'émergence des femmes et pour les

femmes qui ont des intentions politiques ou les femmes qui exercent déjà cette activité. Il est aisé pour ces femmes d'asseoir leurs stratégies et de mobiliser leurs consœurs qui servent de base électorale toute faite. Il est aussi facile pour les élites politiques masculines de s'appuyer sur des groupes féminins déjà constitués. Puisque la conquête de l'électorat dans un contexte de compétition électorale, tient compte de toutes les catégories sociales pour assurer la victoire en faveur des différentes formations politiques qui s'affrontent.

Les dirigeants de celles implantées dans la zone, adressent directement leurs discours aux concernées que sont les femmes sans intermédiaires, alors que dans le passé les hommes agissaient au nom des femmes, de leurs femmes. Les hommes peu à peu perdent de leur influence et n'ont pas des voix prépondérantes auprès d'elles, ou même auprès de leurs propres femmes. Cette situation se justifie par le fait qu'il existe dans certains couples des divergences d'opinions sur l'adhésion au sein d'une formation politique. La femme peut militer dans autre une formation politique de son choix que celle de son mari. Elle est aujourd'hui une voix assurée et de plus pour ceux ou celles qui font une carrière politique, et quand on observe que les partis politiques en place, sont les partis de masse et la masse féminine n'est pas négligeable pour les concurrents de garantir des voix autour d'une candidature.

2.2. De l'analyse des résultats

2.2.1 La femme et le milieu politique

La politique, dans le sens traditionnel et moderne du terme, est un domaine de gladiateurs hommes inaccessible pour les femmes. Il existe une division de tâches rigide que les femmes se devaient de respecter en vue de sauvegarder leurs rapports avec les hommes et préserver l'harmonie dans les foyers conjugaux. Elles étaient destinées au mariage qui reste pour elles non seulement une carrière honorable et moins fatigante que d'autres mais, il permet à la femme d'accéder à son intégrale dignité sociale et de se réaliser sexuellement comme amante et mère, comme le décrit avec amertume Simone de Beauvoir (1976 : p. 90). Leur place à cet effet était au foyer. Elles n'étaient considérées que d'après leurs fonctions reproductrices. Le domaine extérieur surtout politique fut un domaine qui leur était étranger, puisque traditionnellement ou culturellement il est réservé à l'homme.

2.2.1.1. L'invisibilité de la femme dans la vie politique dans la société traditionnelle

A considérer que la femme n'a que de devoirs dans la société à cause du fait de sa subordination à l'homme, cela justifie le comportement monoïque que celui-ci adopte et qui le pousse à confisquer tous les droits politiques à son avantage. Selon les habitus qui caractérisent chacun, la femme n'est pas formée pour être en compétition avec lui, surtout qu'il existe une dichotomie entre leurs domaines respectifs d'activités. Un enquêteur intransigeant, dans une attitude phallocratique avérée déclare que :

J'ai épousé six femmes. La première venait de décéder. Je vis avec une seule. Car les autres je les ai chassées l'une après l'autre. Je suis traditionaliste. Je ne laisse pas les coutumes de mes parents au profit de la modernité. C'est même la raison pour laquelle toutes ces femmes sont parties. Une femme qui ne se soumet pas, sort de chez moi. La femme doit être toujours soumise et sa correction c'est avec le bâton. J'ai des principes : je ne mange pas le repas de mil écrasé au moulin, sauf à la pierre. On ne me sert de l'eau que dans la calebasse (entretien, Kossoumkro, Yagoua, 2015).

Cette expression traduit le degré de la possession de la femme par l'homme. Dans cette perspective, la femme ne pouvait exister que sous sa domination. C'est pour cela que la société traditionnelle n'a pas pu promouvoir sa participation effective dans la vie politique. Si la politique se définit aussi comme *l'art de diriger*, les hommes ont toujours dirigé et pris des décisions sans avis des femmes et les ont exclues de ce processus. Cela se ressentait au niveau de la famille comme institution de base de toute organisation sociale. Tout était conçu pour que la femme se contente d'assumer des fonctions, des rôles que la société lui définit. La division des tâches qui intervient, s'applique et maintient chacun sa place. La femme est plus valorisée et reconnue du domaine domestique, la société la destine, la prépare et la prédispose à la vie familiale plutôt que comme un agent social capable de prendre des décisions dans la vie publique. Ensuite, on remarque que pendant cette ère, les notions de droits, de citoyen, n'avaient pas été prises en compte par les acteurs et protagonistes du monde politique. Puisque la femme est le sexe faible, considérée comme un être inférieur à l'homme apparence, le milieu politique lui est resté verrouillé, inaccessible. Il est un domaine exclusivement et traditionnellement mâle. Ce domaine regorge des enjeux et du prestige qui font que l'homme en fut le seul bénéficiaire. Exclues déjà dans les prises de décisions au niveau du microcosme social qu'est la famille, les femmes le sont aussi au niveau des *faranas* ou des rassemblements où se tiennent les palabres des villages pour débattre des problèmes concernant l'avenir de la société. Il est prohibé à une femme d'y prendre part et d'en donner son opinion. S'afficher ainsi, ou vouloir le faire au milieu des hommes et en public pour une femme, est considéré comme un affront et une insulte mal perçus par la société. Cela attire la fureur, les vives remontrances ou des sanctions de la part des autres membres envers la famille de celle qui ose violer cet interdit.

Cette exclusion des femmes n'est pas loin de la vision qu'avaient les colons de cette catégorie. Les propos suivants le précisent :

Les idéologies patriarcales coloniales, associées à celles des autochtones, eurent tendance à renforcer la subordination, l'exploitation et l'oppression des femmes. Nombre d'élites féminines furent progressivement marginalisées et perdirent, de ce fait, leur pouvoir politique et leur contrôle sur les activités commerciales et manufacturières (Ibrahim, 2007 : p. 395)

Et aussi:

Subsequent upon the « discovery » and colonization of « dark continent », various pioneers, adventurers and missionaries recorded, sometimes in meticulous detail, their discoveries and observations of the exotic and « primitive » peoples whom they came across wanderings.

Women in such societies were variously seen and described as « beasts of burden » or as passive creatures who evoked only pity on the part of the observer or elicited contempt and division on the part of the male or patriarchal societies within which they live (Wanjiku, 1987: pp. 73-74).

Les misogynies locale et coloniale n'ont pas œuvré pas très tôt pour l'accès des femmes dans la vie politique. Ce domaine lui est resté étranger et inconnu. C'est une attitude qui se veut universelle et les propos de certains politiciens français qui rappellent une candidate non seulement au foyer mais l'accablent d'ironie pendant les campagnes électorales le prouvent. L'un se demande : mais qui va garder les enfants ? Et le suivant de l'inviter de :

« rester chez elle et de s'occuper de ses recettes de cuisine » (Gonzague, 2007 : p. 174). Ce comportement patriarcal du politique s'est transposé en Afrique. Ce qui creuse un fossé vis-à-vis de la femme qui a les ambitions politiques. Le même traitement sans ménagement est infligé à une candidate courageuse qui défie les hommes : « en 1997, Charity Ngilu première femme au Kenya à se présenter aux élections présidentielles fut nommée ''wiper'' (torchon) ou ''viper'' (vipère) par ses adversaires » (Ndambuki, 2006 : p. 21). En politique, c'est une subtilité de décourager les rivaux, de les priver de l'accès au prestige, au bonheur et aux honneurs que procure la politique. En système patriarcal, les droits de la femme n'existent pas, seul l'homme a les droits, les invectives virulentes adressées à l'égard des femmes politiques le montrent. Cette attitude et ce comportement machistes, montrent que les hommes s'entendent mieux entre eux plus que les femmes.

Ces considérations sur la femme ont contribué à retarder sa participation en politique ; considérée comme une activité qui relève du domaine de l'extérieur pour lequel le sexe masculin est formé pendant que le sexe féminin est destiné celui de l'intérieur. Le poids du « fait social » est réel, il pèse sur les femmes catégorisées comme de cadets sociaux. Façonnées et structurées ainsi, elles se sont résignées et ont accepté cette séparation de tâches et de domaines. Les avis de certains de nos enquêtés entérinent le respect de ces domaines : la politique est une activité uniquement et essentiellement masculine, (enquêtee anonyme, Toukou, Yagoua, 2017) mais aussi la politique est une activité uniquement masculine, car l'homme est le plus fort (enquêtee anonyme, Koudoho, Yagoua, 2016). Dans cette perspective, les opinions répandues sur la politique font que les femmes acceptent d'accompagner les hommes dans l'exercice de cette activité jugée mâle.

On comprend pour ce faire comment dans les sociétés patriarcales les rapports de genre se construisent et fonctionnent. L'individu issu d'un tel environnement, n'est que le reflet de celui-ci. L'éducation qu'il acquiert dès l'enfance et la manière dont il est socialisé, détermine sa mentalité, sa personnalité, son attitude dans sa vie d'adulte. C'est pourquoi, tout était mis en œuvre pour préserver le prestige masculin. Vaincre celui-ci dans son bastion, est une vraie gageure pour la femme qui se contente d'applaudir ou être un simple instrument de prestige et d'accompagnement de l'homme dans ses moments de réussites ou d'échecs. La femme a joué ce rôle sans rechigner et accepter politiquement d'influencer mais effacée dans l'ombre de l'homme comme dans les chefferies bamiléké. Aux *Maafo* ou reines-mères :

Il leur était reconnu dans ces chefferies une certaine prééminence du fait du rôle occulte qu'elles jouaient auprès des chefs. Elles partageaient en effet, avec une très forte minorité de notables bamiléké, la possibilité de rencontrer à tout moment leurs souverains de fils, de les interpeller et/ou de les informer sur les problèmes divers en rapport avec la gestion des chefferies. Dans le royaume *bamoun* également la situation fut identique, l'auteur en citant certaines célébrités féminines (reines-mères), fait remarquer que : « il ressort des diverses chroniques qui tracent leur vie que ces femmes avaient une voie prépondérante dans le choix du Souverain bamoun ; qu'elles participaient activement à la gestion quotidienne du royaume et qu'elles étaient généralement plus écoutées que les rois eux-mêmes » (Abwa, 2002 : pp.147-148).

C'est le propre des sociétés patriarcales qui maintiennent la femme dans l'obéissance, le dévouement, le respect de l'homme et de son autorité. La femme ne s'immisce pas dans le domaine d'homme pour préserver l'harmonie sociale. Cependant, le monde moderne est celui de compétition et de mobilisation féminine. On assiste à une féminisation de ce domaine depuis quelque temps.

2.2.1.2 La femme en politique dans le contexte actuel: un duel entre la phallocratie et le féminisme

On ne saurait pour longtemps exclure la femme de l'exercice de ses droits civiques et politiques dans la vie moderne. Dans ce contexte, la politique revêt plus d'enjeux que dans les sociétés traditionnelles. Car elle regorge de plus d'avantages avec l'avènement des postes électifs. Les honneurs sont à la hauteur du sexe de la personne politique. Pour un homme, être appelé honorable député etc., est le couronnement de la réussite. C'est pourquoi la femme est exclue de cette activité. Mais, consciente de ces honneurs, elle ne se contente pas d'applaudir maintenant, elle veut défier l'homme, tout converge à atteindre cette fin :

Aujourd'hui, la femme comme l'homme, peut s'intéresser à la politique. L'arrivée des femmes sur la scène politique contribue à la dévalorisation des hommes (entretien, Hiroum, Vada, Yagoua, 2105) confie cet enquête.

De telles conceptions émanant des populations locales au sujet de la participation ou non de la femme dans la vie politique de son pays, se précisent de plus en plus, quoique certains continuent de la considérer comme bonne pour accompagner l'homme dans ses projets. Ces points de vue, ces discours toujours masculins pour déterminer ou amener la femme à décider d'exercer ses droits politiques ou même ceux de citoyenne, montrent l'essence antérieurement ésotérique de l'exercice de la politique. Prendre des initiatives de se retrouver dans ce domaine, fait des femmes des héroïnes mais surtout comme le soulignèrent nos interlocuteurs des effrontées courageuses qui osent discuter avec les hommes, partager les mêmes espaces qu'eux, ou les y évincer. Elles sont déterminées et engagées à apporter du neuf dans la conduite des affaires de la nation. La bataille comme le consigne l'élue du peuple est donc avec les élites masculines qui se demandent pourquoi c'est toujours cette femme qui est élue, mais moi, je sers bien mon peuple pour développer ma localité, ils ne m'intimident pas, tout cela ne me décourage pas (entretien, Silikam, Yagoua, 2014). On peut souligner que cet engagement féminin contre le sexisme moderne résulte d'un combat féministe initié plutôt par ses partisans pionnières à l'instar d'Olympe de Gouges qui élabora une déclaration dénommée Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, où elle s'insurge contre la misogynie et les autres formes d'injustices de sa société qui privaient la femme l'accès aux institutions publiques. Dans ses propos, elle énonce sa célèbre formule : « la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune » et elle invite aussi les femmes à : « pensez à moi et souvenez-vous de l'action que j'ai menée en faveur des femmes! Je suis certaine que nous triompherons un jour » (<http://www.philo5.com/Mes%20lectures/GougesOlympeDe-DeclarationDroitsFemme.htm>). C'est un plaidoyer réussi dans la mesure où ses idées ont eu une audience favorable et furent pérennisées par d'autres partisans comme Simone de Beauvoir (1976 : p. 1) qui sont aussi virulentes dans leur démarche et dont la diatribe contre la misogynie consiste au refus de la différence ; cette différence étant le résultat du construit social. Pour cette dernière dont la pensée célèbre fut : « on ne naît pas femme, on le devient », ne remet pas moins en cause les idéologies machistes de sa société. Les sociétés contemporaines africaines ont pérennisé ou hérité ces idéologies qui exacerbent la dichotomie des rapports hommes-femmes. Cette dichotomie est observable en milieu politique dont parle notre interlocutrice citée plus haut. Le refus de la différence dans le milieu politique est palpable aujourd'hui en massa. On remarque un engouement et l'arrivée en masse des femmes dans ce milieu. Le fait que l'une d'elles eut le courage, l'audace nécessaire pour s'opposer aux hommes, leur tenir tête et parvenir à être élue comme députée au Parlement eût une forte influence et des incidences certaines sur les autres femmes, voire sur leur comportement en face des hommes. Elle a battu ses rivaux pendant quatre mandats successifs suite, ce qui davantage incite et aiguise l'appétit politique des femmes de la zone qui sont en éveil constant, pour mettre en déroute définitive les hommes et les institutions qui les ont privées d'accéder à ce niveau de considération. Elles sont conscientes du record numérique qu'elles détiennent dans le pays : elles sont les plus nombreuses et constituent 51% de la population totale du pays mais leur représentativité

politique est inférieure par rapport à celle des hommes⁵. Au niveau local massa, à observer et selon l'avis des responsables politiques, la situation dégage, le Maire de la ville en fait la remarque :

En pays massa on admet les femmes en politique (exemple de Honorable Isabelle qui est à son 3^e mandat et dix conseillères siègent au sein du Conseil). La présence de la femme est remarquée. Les femmes figurent dans l'exécutif municipal.

Les femmes disent qu'elles sont les plus nombreuses donc, elles veulent plus de places (entretien, Fissou, Yagoua, 2016).

Au sein de cet exécutif, la ruse des hommes de tout monopoliser, contrôler et réduire les femmes à jouer un rôle mineur et subalterne, est dénoncé. Car, la nation commence à leur reconnaître une place et les revendications liées à la parité sont effectives quoique nonchalantes.

A travers ces points de vue, l'attitude jugée belliqueuse des femmes pour leur accessibilité dans le domaine politique dans le contexte actuel, reflète celle des pionnières africaines dans les luttes de libération pendant la période coloniale. Quand on s'inspire de l'histoire politique de l'Afrique, ou celle du Cameroun, tout semble légitime. Les camerounaises de Douala n'ont pas failli ainsi : le 22 juillet 1931, les femmes commerçantes de Douala décident que ça suffit, elles marchent sur le bureau du gouverneur français pour protester contre les taxes exorbitantes (<http://www.kahwalla.com/le-3ieme-et-decisif-rendez-vous-il-est-lheure/>). Ces pionnières combattaient pour restaurer la dignité à l'Afrique et pour plus de justice face à la présence coloniale, mais aujourd'hui, la bataille a changé de camp, étant endogène, elle paraît paradoxale ; au moment où les femmes ont lutté espérant un changement et une visibilité sociopolitique du noir. Mais celui-ci en retour se positionne seul après avoir intériorisé les mécanismes de la pratique telle qu'il l'a héritée. Les femmes luttent contre celui qu'elles ont hissé au sommet du succès et qui ne leur fait que quelques minimes concessions. L'intérêt des femmes d'entrer dans ce domaine, ne surprend guère, car, en pays massa, les femmes intériorisent déjà la culture politique. Elles deviennent des femmes critiques, révoltées dans leurs rapports avec les hommes. Lettrées, ou non elles se forment, refusent la vie simple de femme au foyer ou de chanter seulement les louanges des hommes. Elles se fixent comme défi de sortir du cadre opaque dont veut la garder l'homme pour son prestige. Elles refusent un domaine de prédilection préconçu pour elles par la société depuis des siècles. Elles sont décidées à être là où leurs compétences les propulsent. On peut comparer leur courage ici à celui de Hatshepsout Régente d'Egypte pharaonique. Cet engagement fragilise la position de l'homme, poussant les femmes plus ou moins éclairées à remettre en question un conservatisme politique masculin. La participation des femmes dans ce domaine, constitue une menace pour l'autorité masculine qui fabrique les règles du jeu social où elles sont exclues. Cependant la réforme actuelle des institutions tient compte des revendications féministes. Les femmes se mobilisent et la féminisation de tous les domaines de la société est leur priorité actuelle depuis l'aval jusqu'à l'amont.

Conclusion

La participation de la femme dans la vie politique en pays massa n'est pas aisée. Depuis exclue dans la tenue des palabres dans les *faranas* qui sont des lieux de rassemblement où les hommes règlent les problèmes de la société, l'homme a voulu la garder dans cette situation, pour qu'elle l'accompagne, fasse son apologie et à veiller sur son prestige social et non de participer aux prises de décisions pour la bonne marche de la société même dans une société

⁵ Les statistiques indiquent 50 femmes sur 180 députés et 30 sur 100 sénateurs.

en mutations. Il ressort de ce travail que la femme dans la pratique politique moderne, révolutionne le comportement sexiste et misogyne en politique qui a tendance à se reproduire pour lui verrouiller l'accès à ce domaine et le garder comme domaine masculin. Elle est engagée avec son niveau d'instruction à persévérer dans la lutte, surtout avec les réformes institutionnelles actuelles, la volonté gouvernementale pour promouvoir l'accès de la femme dans tous les domaines, les appuis que lui apportent d'autres acteurs engagés pour la lutte pour les droits féminins etc.; elle comprend qu'il faut agir, ne pas compter sur l'homme pour évoluer dans la société. Pour elle, exercer ses droits politiques sans complexe est un devoir, voire une conviction. Elle a mis sur pied ses stratégies pour parvenir à maîtriser le mystère créé par les hommes autour de ce milieu. Dans le but de le contourner et entrer en compétition avec eux, elle adhère comme militante dans les partis politiques de sa localité, mais aussi, elle est membre des structures comme les associations féminines ; qui sont aujourd'hui des instruments d'éveil et de prise de conscience pour la femme contre le sexisme. Elle se sert de ces moyens pour riposter ou revendiquer plus d'équité de genre et pour une participation sans discrimination dans tous les domaines sur la base des compétences de chacun et non selon les privilèges, la suprématie d'un sexe sur l'autre. Grâce à cette détermination, ses ou les soutiens dont elle bénéficie du côté des différentes institutions en place, elle est mieux outillée pour se faire entendre dans la société et à exercer ses droits politiques. Elle parvient à se faire élire comme parlementaire et ainsi à remettre en question la supposée suprématie masculine dans ce domaine il y'a peu inaccessible. C'est le début d'un triomphe féminin sur le sexe masculin dans son bastion, il reste à veiller sur sa pérennité.

Références bibliographiques

- Achin Catherine et Levêque Sandrine, 2006, *Femmes en politique*, Paris, La Découverte, 122 p.
- Alpe Yves (al), 2007, *Lexique de Sociologie*, Paris, Dalloz, 372 p.
- Alzon Claude, 1978, *Femme mythifiée, femme mystifiée*, Paris, Puf, 422 p.
- Andrée Michel, 1974, *Activité professionnelle de la femme et vie conjugale*, Paris, Puf, 304 p.
- Balandier Georges, 1971, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, Puf, 336 p.
- Beauvoir Simone de, 1996, *Le second sexe I. Les faits et les mythes*, Paris, Gallimard (1949), (éd. renouv.), 408 p.
- Beauvoir Simone de, 1976, *Le second sexe. II*. Paris, Gallimard (1946), (éd renouv.), 663 p.
- Boserup Ester, 1970, *La femme face au développement économique*, Paris, Puf, 315 p.
- Bourdieu Pierre, 1998, *La domination masculine*, Paris, Seuil, 142 p.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, 1994, *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du 19^e au 20^e au siècle*, Paris, Desjonquères, 395 p.
- Gonzague de Sallmard, 2007, *Femme=danger ? Pour en finir avec le mythe de la femme dangereuse*. Paris, Hémisphères, 222 p.
- Guibert Joël et Jumel Guy, 1997, *Méthodologie des pratiques de terrain en Sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 216 p.
- Ibrahim Mouich, 2007, « Genre et Commandement territorial au Cameroun » in *Cahiers d'Etudes Africaines*, n° 186, pp. 391-408.
- Ndambuki Jacinta, 2006, « Mettre en relief l'action des femmes dans le processus de démocratisation en Afrique » in *Bulletin Codesria*, n°1&2, pp. 20-23.
- Riot Sarcey Michèle, 2002, *Histoire du féminisme*, Paris La Découverte, 123 p.
- Sindjoun Luc et Owona Nguini M.E, 2000, « Egalité oblige ! Sens et puissance dans les politiques de la femme et les régimes de genre », in *La biographie sociale du sexe. Genre, société et politique au Cameroun*, Paris, Karthala, Codesria, pp.13-77.
- Wanjiku Mwagiru, 1987, « The Women : So Strong A Force », in *La femme noire dans la vie moderne : Images et Réalités I^{re} partie*, Paris, Présence Africaine, pp. 71-81.

Luttes féministes nationalistes <http://www.kahwalla.com/le-3ieme-et-decisif-rendez-vous-il-est-lheure/> (consulté Jan /15).

Déclaration d'Olympe de Gouges

<http://www.philo5.com/Mes%20lectures/GougesOlympeDe-DeclarationDroitsFemme.htm>(consulté décembre 2014)

Protocole de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes, 22 p.

L'AMBIVALENCE DU CAPITAL CULTUREL DANS LA DIFFERENCIATION SOCIO-ECONOMIQUE DES ARTISTES PLASTICIENS AU BENIN

TOHON Sètongninougbo Hermann Eric, tohonhermann@gmail.com

Résumé

S'il est admis que le capital culturel crée des discriminations dans l'accès à l'emploi et aux postes de cadre, cette généralisation ne saurait être étendue aux artistes plasticiens dont la vie professionnelle n'est automatiquement pas liée à l'accès à un emploi. Ce qui amène à une investigation sur les discriminations résultant du capital culturel en termes de différenciation socio-économique. Ce positionnement a conduit à mener une recherche mixte. Les résultats mettent en exergue l'ambivalence du capital culturel. D'un côté, contrairement au niveau d'instruction et à la formation en art, le capital culturel à l'état incorporé en termes de connaissance des réalités culturelles endogènes conditionne la capacité de l'artiste à vivre de son art. D'un autre côté, à l'opposé de la formation en art, le niveau d'instruction permet à l'artiste plasticien de vivre des activités parallèles. Plus le niveau augmente, plus l'artiste plasticien a de réelles potentialités de vivre des activités parallèles.

Mots-clés : activités parallèles, capital culturel, différenciation socio-économique, incidence, vivre de l'art,

Abstract

If it is accepted that cultural capital creates discrimination in access to employment and managerial positions, this generalization can't be extended to visual artists whose professional life isn't automatically to access to employment. This leads to an investigation into the discriminations resulting from cultural capital in terms of socio-economic differentiation. This positioning leads to conducting a mixed research. The results highlight the ambivalence of cultural capital. On the one hand, unlike the level of education and training in art, cultural capital in the state incorporated in terms of knowledge of endogenous cultural conditions determines the artist's ability to live on its art. On the other hand, unlike art training, the level of education allows the visual artist to experience parallel activities. The higher the level, the more the visual artist has real potential to live parallel activities.

Keywords: parallel activities, cultural capital, socio-economic differentiation, impact, living art,

Introduction

Le capital culturel, introduit en sociologie par Bourdieu et Passeron (H. Glevarec, 2018 : p.205) peut exister sous trois formes : « à l'état incorporé, c'est-à-dire sous la forme de dispositions durables de l'organisme; à l'état objectivé, sous la forme de biens culturels, tableaux, livres, dictionnaires, instruments, machines, qui sont la trace ou la réalisation de théories ou de critiques de ces théories, de problématiques, etc. ; et enfin à l'état institutionnalisé, forme d'objectivation qu'il faut mettre à part parce que, comme

on le voit avec le titre scolaire, elle confère au capital culturel qu'elle est censée garantir des propriétés tout à fait originales » (P. Bourdieu, 1979 : p.3). Dans cette dernière acception, « le capital culturel est, de façon routinisée, souvent réduit au diplôme le plus élevé possédé et, parfois, au niveau d'études atteint » (D. Serre, 2012 : p.5). Cette conception ordonnée, ancrée dans les esprits et les institutions, trouve sa validité dans le rôle de plus en plus discriminant que joue le titre scolaire dans l'accès à l'emploi et aux postes de cadre (T. Amossé, 2011 cité par D. Serre, 2012 : p.5). Cette conception ne saurait néanmoins être une panacée notamment en ce qui concerne les artistes plasticiens dont la vie professionnelle n'est pas toujours l'accès à un emploi ou à un poste de cadre. Ce qui amène à une investigation approfondie sur le problème de discrimination résultant du capital en termes de différenciation socio-économique des artistes plasticiens. Cette disparité apparaît comme d'une part l'aptitude à vivre ou non de l'art et d'autre part comme la capacité à vivre ou non des activités parallèles à l'art. Cette posture s'insère dans l'actualité universitaire suite à la création de la filière 'Arts plastiques' à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) en République du Bénin ; ce qui met en scène la thématique de la formation académique des artistes et la perspective de leur insertion professionnelle (C. Béduwé, 2015 : p.37). Ainsi, l'objectif de la présente recherche est de cerner l'incidence du capital culturel sur la disparité socio-économique des artistes plasticiens.

1. Matériel et méthodes

Les recherches inscrites dans la perspective théorique du capital culturel de P. Bourdieu (1979), ont eu lieu dans les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi au Bénin et comportent une dimension quantitative. Cette dernière se justifie par l'analyse causale :

« On comprend l'intérêt méthodologique des enquêtes par sondage. Elles permettent, d'une part, d'obtenir sur les éléments d'une population des informations standardisées et par conséquent comparables d'un individu ou élément à l'autre. D'autre part, elles permettent d'observer toutes les variables introduites au niveau des hypothèses et d'établir directement les relations entre ces variables. » (R. Boudon et R. Fillieule, 2012 : pp.11-12).

Les recherches ont été menées principalement auprès de tous les artistes plasticiens reconnus et présents dans ces communes lors de l'enquête. Il s'agit d'un recensement eu égard au nombre réduit d'artistes plasticiens dans les deux communes. Ces recherches ont donc amené à interroger cent quatorze (114) artistes plasticiens pour la collecte des données quantitatives. Les résultats ont été présentés à travers des graphiques qui mettent en exergue les fréquences relatives. L'incidence du capital culturel sur la différenciation socio-économique des artistes plasticiens a été déterminée à partir du test de Khi-carré dans SPSS : « le khi-carré est d'abord et avant tout destiné à l'examen de la relation entre deux variables qualitatives, nominales ou ordinales » (J. Stafford et P. Bodson, 2006 : p.115).

Cette recherche quantitative a été complétée par la collecte des données qualitatives eu égard à la complémentarité entre les méthodes quantitative et qualitative. Selon P. Dietrich, M. Loison et M. Roupnel (2012), les analyses qualitative et quantitative se complètent mutuellement. Pour ce faire, les entretiens individuels ont été menés jusqu'à ce que le seuil de saturation de l'information qui est le seuil à partir duquel les réponses fournies à l'intérieur d'une catégorie sociale ne varient plus soit atteint. Ce qui a conduit à des entretiens avec quarante (40) artistes plasticiens. L'analyse de contenu des données qualitative a été faite suivant la situation socio-économique des artistes plasticiens (artistes vivant de l'art versus artistes ne vivant pas

de l'art ; artistes vivant des activités parallèles versus artistes ne vivant pas des activités parallèles).

2. Résultats et analyses

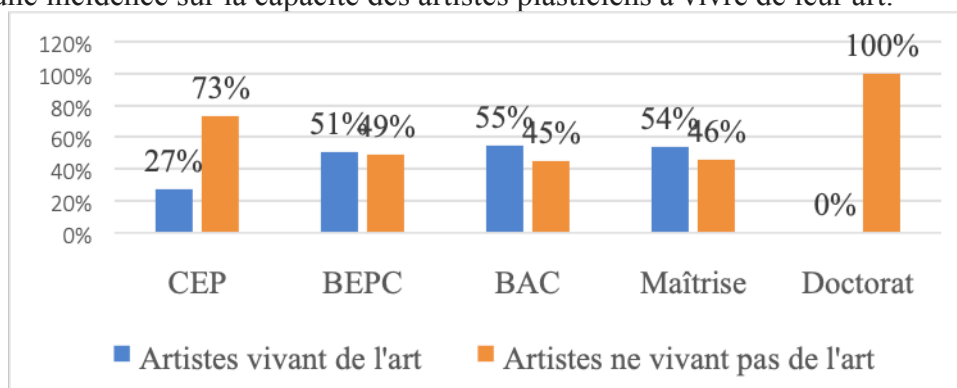
Deux grandes tendances sont mises en relief. Il s'agit des résultats relatifs à l'incidence du capital culturel d'une part sur l'aptitude des artistes plasticiens à vivre de leur art et d'autre part sur la capacité des infortunés du marché d'art à vivre des activités parallèles.

2.1. Incidence du capital culturel sur l'aptitude à vivre de l'art

L'appréciation de l'impact du capital culturel sur la capacité de l'artiste plasticien à vivre de son art s'est effectuée suivant deux états du capital culturel. Il y a été abordé en premier lieu, le capital culturel à l'état institutionnalisé et en second lieu, le capital à l'état incorporé.

2.1.1 Capital culturel à l'état institutionnalisé

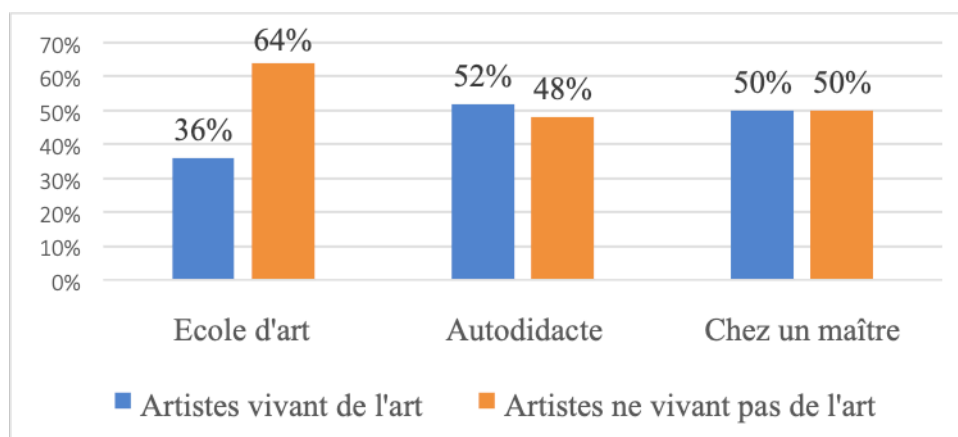
Le capital culturel à l'institutionnalisé des artistes plasticiens met à la fois l'accent sur le niveau d'instruction et la formation en art plastique. Cette dernière peut être faite de trois manières à savoir dans une école d'art, chez un maître, de façon autodidacte. Les données relatives aux artistes plasticiens vivant dans les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi montrent que le capital culturel à l'état institutionnalisé n'a aucune incidence sur la capacité des artistes plasticiens à vivre de leur art.



Graphique 1 : Répartition des artistes plasticiens suivant leur niveau d'instruction et leur aptitude à vivre ou non de leur art

Source : Données de terrain, 2017

Il ressort du graphique 1 que la proportion des artistes plasticiens ne vivant pas ou vivant de leur art est presque la même pour les niveaux d'instruction de BEPC, de BAC et de maîtrise. Par contre, les artistes plasticiens qui ne vivent pas de leur art, ont le niveau CEP (73%) et doctorat (100%). Toutefois, cette différence de situation socio-économique suivant les niveaux d'instruction n'est pas statistiquement significative ($\chi^2=3,904$, ddl=4, $p=0,419$). Ainsi, le niveau d'instruction des artistes plasticiens ne conditionne pas leur capacité à vivre de leur art. Cette même tendance se fait remarquer en termes d'influence de la formation en art plastique.



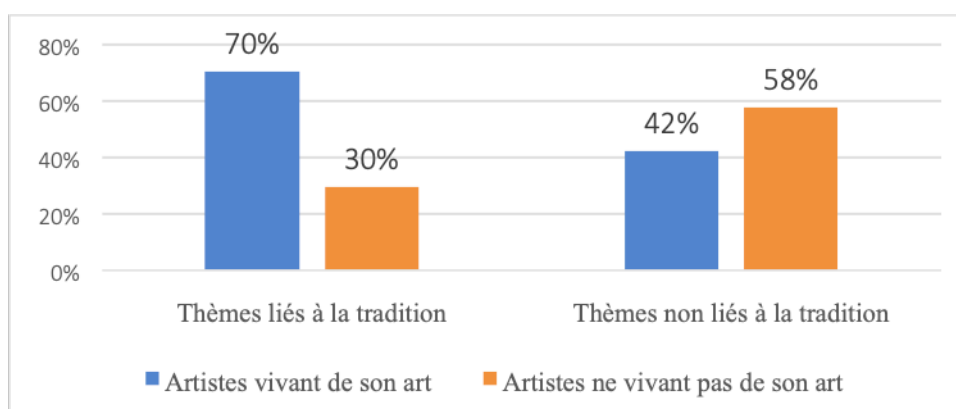
Graphique 1 : Répartition des artistes plasticiens suivant leur formation en art et leur aptitude à vivre ou non de leur art

Source : Données de terrain, 2017

Ce graphique permet de constater que les artistes plasticiens vivant de leur art et ceux ne vivant pas de leur art se répartissent presque en proportion égale suivant pour les autodidactes et ceux qui sont formés chez un maître. Par contre, paradoxalement une faible proportion des artistes plasticiens formés dans une école d'art vivent en réalité de leur art. Toutefois, les différences observées dans l'aptitude à vivre ou non des artistes plasticiens de leur art suivant leur formation en art plastique n'est pas statistiquement significative (Khi-carré= 0,878, ddl=2, p=0,645). Par conséquent, la formation en art plastique des artistes plasticiens n'a aucune incidence sur leur aptitude à vivre ou non de leur art. Ce qui n'est pas le cas du capital culturel à l'état incorporé.

2.1.2. Capital culturel à l'état incorporé

Le capital culturel à l'état incorporé en tant que la connaissance des réalités culturelles endogènes concourt à la différenciation socio-économique des plasticiens. En effet, dans leurs rapports avec l'Afrique, les acteurs occidentaux sont enclins à l'achat des œuvres des artistes africains qui renvoient à leur africanité. Ces acheteurs sont à la quête des productions empreintes des réalités africaines. Ainsi, les données culturelles les accrochent et motivent leur comportement d'achat. De par leur intérêt aux réalités africaines, les thèmes y afférents constituent alors une source de disparité socio-économique.



Graphique 3 : Répartition des artistes plasticiens suivant les thèmes développés et leur aptitude à vivre ou non de leur art

Source : Données de terrain, 2017

Le graphique 3 montre que sur l'ensemble des artistes plasticiens qui développent les thèmes liés à la tradition, 70% vivent de leur art. Par contre, sur

l'ensemble des artistes plasticiens qui abordent autres thèmes que la tradition, 42% vivent de leur art. Ainsi, Les artistes plasticiens développant les thèmes liés à la tradition sont plus favorisés que ceux abordant d'autres thèmes. Cette différenciation socio-économique est statistiquement significative (Khi-deux = 6,483, ddl = 1, p = 0,011).

Les thèmes liés à la culture africaine abordés par certains artistes plasticiens ne sont pas ex-nihilo. Ils prennent corps dans la connaissance culturelle approfondie à partir de recherches actives auprès des dépositaires de la tradition.

« Avant de faire leurs œuvres, ils font beaucoup de recherches. Il y en a qui quitte le Bénin pour aller au Nigéria pour comprendre certains phénomènes. Je discutais avec un artiste qui a un travail à faire sur le mariage et dans le projet, il projetait d'aller en Afrique centrale pour comprendre comment cela se fait là-bas, en Afrique du Nord, en Afrique Australe. Bref quand tu fais tout cela, tu deviens riche de quelque chose. » (Propos de V. rapporté dans H. Tohon (2014))

Ce faisant, cela participe à l'amélioration de leur capital culturel à l'état incorporé dont la matérialisation se traduit par la conception des œuvres empreintes d'endogénéité. Ces dernières reçoivent bien souvent d'écho favorable auprès du public étranger. L'accès au musée de Quai Branly d'un jeune artiste plasticien béninois est éloquent en l'occurrence.

« En 2015, il y a le musée du Quai Branly qui m'a contacté. En fait, ils ont lancé un appel à candidature où il faut soumettre un projet. J'ai tenté ma chance et ils m'ont contacté pour me dire que mon projet les intéresse. Je peux dire que c'est la démarche de l'artiste. Avant tout projet, moi, j'écris d'abord mon projet. Ce que je dois faire et c'est ça que je leur ai envoyé et ça les a intéressés sans voir l'image. Ils ont dit : « OK, nous t'achetons » et donc le projet que j'ai fait sur ma grand-mère que je n'ai pas encore réalisé et celui que je suis allé faire au Nigéria, ils ont acheté les deux » (Extrait d'entretien avec I., Abomey-Calavi, le 24 Octobre 2017)

Cependant, tous les artistes plasticiens notamment ceux qui ne vivent pas de leur art n'ont pas cette culture de recherche. L'œuvre est conçue à bien d'égards à coup d'essais sans une connaissance réelle du sujet à aborder.

« J'ai envie de travailler, je prends le tableau, je commence par mettre des touches. Là par exemple, c'est bon mais tout le contour est vide. Je déplace et je place une autre matière. Je vois que le tableau est déséquilibré. Je cherche quoi mettre encore. Je mets quelque chose d'un peu plus fort. Tu peux finir un tableau sans titre. Si le connaisseur vient, il trouve toujours quelque chose qui l'intéresse et que toi-même tu n'as pas vu. On voit parfois des tableaux sans titre mais le travail d'équilibre qui est là, est énorme [...]. Tu te mets devant ton tableau, tu peux commencer par ressentir quelque chose de particulier. Tu te concentres plus sur ça plus pour le ressortir afin de titrer le tableau. Là, tu es guidé par l'inspiration [...]. On ne part de rien du tout, moi personnellement, je ne pars de rien du tout. Je commence par donner les touches, les couleurs et si je commence par plus m'accentuer sur ça et finalement je titre mon tableau pour passer un message ».

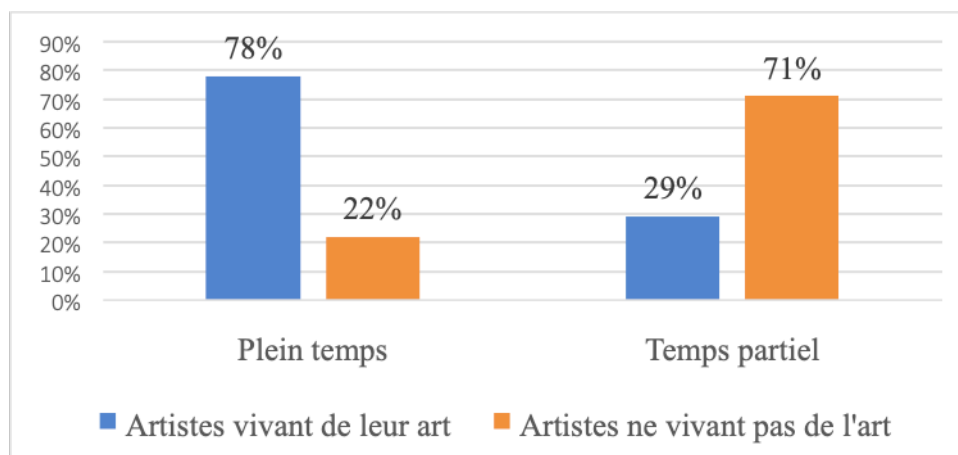
Extrait d'entretien avec Z., Cotonou le 03 Décembre 2017

Cette disparité de conception de la "recherche" crée un déséquilibre de capital culturel à l'état incorporé qui amène à une réception différenciée des œuvres. La recherche sur l'endogénéité amène à une amélioration du capital culturel à l'état incorporé de l'artiste plastique qui concourt à la création des œuvres absorbables par le marché ; ce qui a comme conséquence directe une différenciation socio-économique entre les artistes plasticiens pourvus et les moins pourvus en connaissances endogènes. Si l'aptitude à vivre de son art reste liée au capital culturel à l'état incorporé, qu'en est-il

de l'incidence du capital culturel sur la capacité de l'artiste ne vivant pas de son art à tirer parti des activités parallèles.

2.2. Incidence du capital culturel à l'état institutionnalisé sur leur capacité à vivre des activités parallèles à l'art

Dans le monde de l'art dans les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi, le temps consacré à l'activité artistique n'est pas le même selon les deux catégories. Les artistes vivant de leur art s'adonnent à temps plein à leur activité artistique. Quant aux artistes qui ne vivent pas de leur art, ils exercent à temps partiel l'activité artistique.



Graphique 4 : Répartition des artistes plasticiens suivant le temps de travail et la situation socio-économique

Source : *Données de terrain, 2017*

Au regard du graphique 4, 78% et 29% respectivement des artistes plasticiens vivant de leur art et ceux ne vivant pas de leur art travaillent à plein temps tandis que 22% et 73% respectivement des artistes vivant de leur art et des artistes ne vivant pas de leur art, travaillent à temps partiel. Ainsi, il règne une forte disparité dans le temps consacré à l'activité suivant les deux groupes d'acteurs et cette disparité est significative ($\chi^2=25,076$, $ddl=1$, $p=0,001$). Cette situation se justifie par la nécessité pour les artistes plasticiens ne vivant pas de leur art de trouver d'autres alternatives pour suppléer au manque de gains tirés de l'activité artistique. De ce fait, l'exercice d'une activité secondaire est vécu comme une stratégie pour faire face aux réalités de la vie quotidienne et pour avoir les moyens nécessaires pour continuer de produire. « Si tu es artiste, il faut avoir à côté. Si tu es un artiste, il ne faut pas uniquement te donner à ça même si tu ne fais pas, tu n'es pas à l'aise. » (Extrait d'entretien avec B., Abomey-Calavi, le 22 Décembre 2017).

Toutefois, les stratégies développées par ces artistes plasticiens en situation de précarité ne sont pas les mêmes. D'un artiste à l'autre, les stratégies varient profondément. Certains sont enclins à la pluriactivité (59,4%). Cette dernière se définit comme « l'exercice de plusieurs métiers dans un même champ d'activité » (P. Vessely, 2009 : p.105). Ils sont souvent des professeurs d'art plastique. D'autres évoluent dans le graphisme, la calligraphie, la sérigraphie et la décoration. D'autres démultiplient leurs activités rémunératrices autour de leur art pour vivre grâce à leur art.

« Si vous êtes artistes et vous êtes artistes peintre, vous savez faire des portraits, des dessins, il y a forcément de petites commandes qui viennent : des banderoles, quelqu'un qui vient faire un portrait d'un tel ami, il y a de ces choses qui viennent et vous pouvez gagner en attendant la vente de vos œuvres. C'est ça qui vous permet de gagner suffisamment et de réaliser vos œuvres. La création aujourd'hui,

c'est beaucoup d'argent. De l'argent si tu n'en as pas, tu ne peux travailler. Moi, comme je suis sculpteur, il y a des commandes que je réalise [...] des dizaines de petits sièges sur lesquels on peut s'asseoir, ces petites choses qui viennent, me permettent même si je ne vends pas encore, de survivre. Quand on parle d'art, c'est universellement difficile d'en vivre en premier temps ».

Extrait d'entretien avec B., Cotonou, le 06 Octobre 2017

D'autres artistes plasticiens par contre, sont portés vers la polyvalence. Cette dernière correspond « à l'exercice de plusieurs métiers au sein d'un même collectif de travail » (P. Vessely, 2009 : p.105). 4,7% des artistes plasticiens ne vivant pas de leur art exercent plusieurs activités. Ils sont parfois à la fois cinéastes, comédiens et plasticiens. « Je suis un artiste polyvalent, je suis dans le théâtre, j'enseigne le théâtre, je fais beaucoup de choses ; je suis dans le cinéma sauf la musique, je peux faire de la décoration, je fais le costume, la scénographie dans le théâtre. » (Extrait d'entretien avec G., Cotonou, le 23 Février 2017).

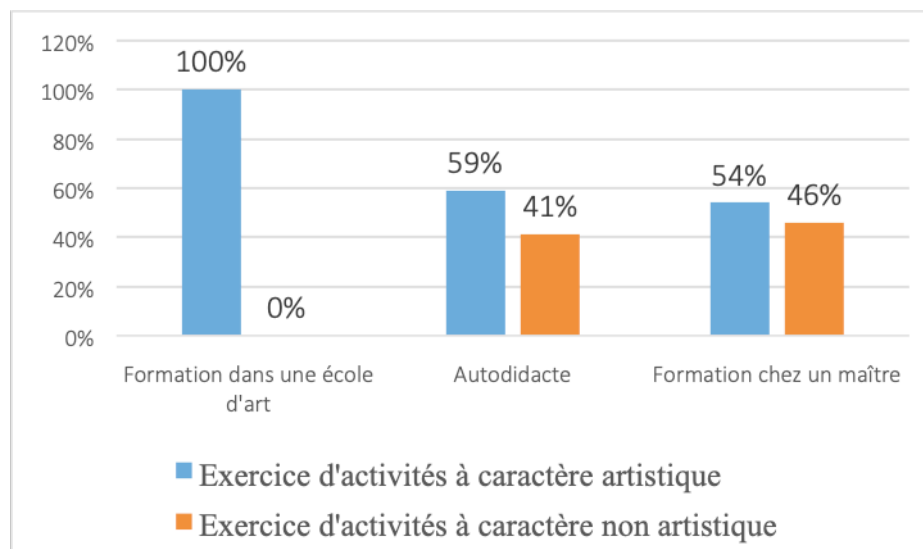
Certains développent la polyactivité. Cette dernière « désigne le cumul d'activités dans des champs d'activités distincts » (P. Vessely, 2009 : p.105). 35,9% des artistes plasticiens ne vivant pas de leur art exercent des activités bien étrangères au domaine de l'art et cette situation les amène à exercer l'activité artistique de façon erratique.

« Je trouve un appareil qu'on veut vendre, je le prends et je le revends pour trouver un peu de bénéfice. Tout ce que je trouve qui peut me rapporter un peu de revenu, je le fais. Si tu rentres dans cette vision-là, tu as tendance à oublier le côté artiste qui ne peut pas te nourrir tous les jours. Or le besoin de se nourrir tous les jours. C'est ce qui a fait que je me suis un peu éloigné de la scène artistique mais maintenant j'ai commencé par me remettre. J'ai un peu de moyen pour sortir quelque chose qui puisse intéresser. »

Extrait d'entretien avec Z., Cotonou le 03 Décembre 2017

Cette dernière stratégie de survie est mue par le manque de formation de certains qui ont du mal à convertir leur travail à d'autres fins comme dans le cas de la stratégie de pluriactivité. « Je sais que j'aime la peinture depuis tout petit. Je bricolais, je ne suis pas trop fort en dessin mais je fais des bricolages. Voilà, c'est comme ça j'ai intégré l'art. » (Extrait d'entretien avec P., Cotonou, le 05 Octobre 2017).

En dehors du fait que quelques rares artistes plasticiens ont leurs activités professionnelles (mécanicien, statisticien), la polyactivité découle souvent d'un manque de formation des artistes plasticiens notamment dans un centre de formation classique.

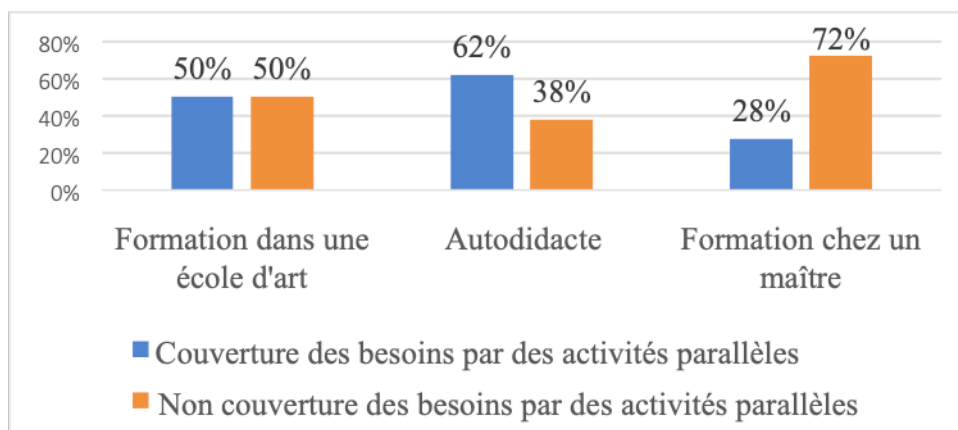


Graphique 2 : Répartition des artistes plasticiens suivant leur formation et l'exercice d'activités parallèles

Source : Données de terrain, 2017

Conformément au graphique 5, tous les artistes plasticiens ayant fait une école d'art exercent des activités à caractère artistique. Ils démultiplient les activités autour de l'art pour vivre grâce à leur art. Par contre, une bonne frange d'artistes plasticiens autodidactes (41%) ou ayant reçu une formation chez un maître (46%), sont contraints d'exercer une activité parallèle étrangère à l'art plastique notamment le petit commerce. Cette différenciation est statistiquement significative (Khi-deux=6,319, ddl=2, p=0,042). Par conséquent, le type de formation est associé à la nature de l'activité parallèle exercée par l'artiste plasticien ne vivant pas de leur art.

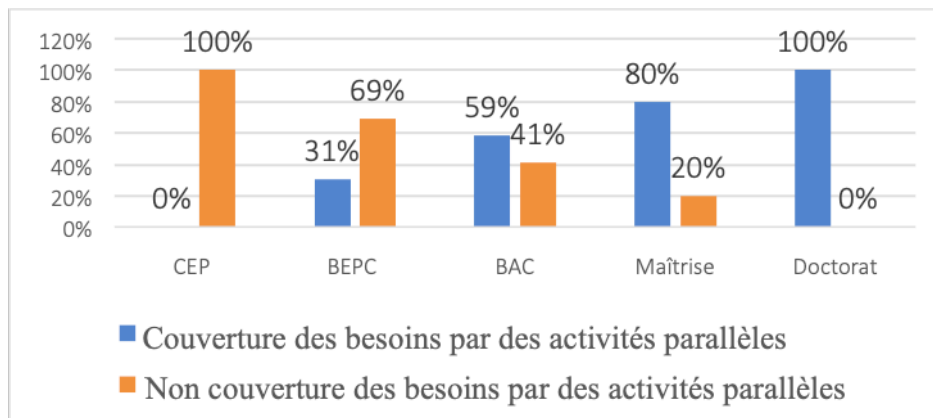
Cependant, la formation en art ne garantit pas à l'artiste ne vivant pas de son art, une réelle capacité à tirer substantiellement revenu de ses activités parallèles pour en vivre.



Graphique 3 : Répartition des artistes plasticiens infortunés sur le marché d'art suivant leur formation et leur aptitude à vivre ou non des activités parallèles

Source : Données de terrain, 2017

Le graphique 6 montre qu'autant d'artistes plasticiens formés dans une école infortunés sur le marché d'art vivent ou ne vivent pas d'activités parallèles. A contrario, 62% d'artistes plasticiens autodidactes vivent des activités parallèles contre 28% des artistes plasticiens formés chez un maître mais ne vivant pas de leur art. Toutefois, ces différences ne sont pas statistiquement significatives (Khi-deux = 4,566, ddl = 2, p = 0,102). Ainsi, la formation en art ne témoigne pas de l'aptitude de l'artiste plasticien à vivre ou non de ses activités parallèles. A l'encontre de ces résultats, le niveau d'instruction joue un rôle différent.



Graphique 4 : Répartition des artistes plasticiens infortunés sur le marché d’art suivant leur niveau d’instruction et leur aptitude à vivre ou non des activités parallèles

Source : Données de terrain, 2017

Le graphique 7 met en exergue une évolution graduelle du nombre d’artistes plasticiens à vivre de leurs activités parallèles suivant leur niveau d’instruction. Plus le niveau est faible, moins l’artiste plasticien parvient à vivre de son art et inversement. Cette tendance est statistiquement significative (Khi-deux = 10,087, ddl = 4, $p = 0,039$).

3. Discussion

Le capital culturel au regard des résultats apparaît ambivalent. S’il ne conditionne pas la capacité de l’artiste plasticien à vivre de son art à l’état institutionnalisé, il y joue un rôle prépondérant dans la réception de l’œuvre à l’état incorporé. De même, si à l’état institutionnalisé en termes de formation en art, il n’infère pas dans l’aptitude de l’artiste plasticien à vivre ou non de ses activités parallèles, il y intervient en tant que le niveau d’instruction. Cette ambivalence amène à une relativité de la thèse de P. Bourdieu (1979) selon laquelle la détention d’un fort capital culturel assure aux acteurs des profits matériels et symboliques :

« l'économisme laisse en effet échapper par définition l'alchimie proprement sociale par laquelle le capital économique se transforme en capital symbolique, capital dénié ou, plus exactement, méconnu ; elle ignore même, paradoxalement, la logique proprement symbolique de la distinction qui assure par surcroît des profits matériels et symboliques aux détenteurs d'un fort capital culturel qui reçoit une valeur de rareté de sa position dans la structure de la distribution du capital culturel. » (P. Bourdieu, 1979 : p.4).

Dans la même perspective, les résultats de la présente recherche s’inscrivent également en faux contre les conclusions de F. De Singly (1986) sur l’importance de la formation dans le succès des artistes plasticiens. En effet, selon cet auteur, « Disposer dans son jeu [...] de l’atout « formation » augmente les chances de pouvoir commencer la partie et de ne pas la perdre. » (F. De Singly, 1986 : p.537). Ces conclusions ne cadrent pas avec les contextes des artistes plasticiens des communes de Cotonou et d’Abomey-Calavi et revêtent donc une portée géographique. Cette influence relative de la formation en art plastique découle de la pratique différenciée des acteurs du monde de l’art. En France, les artistes plasticiens sortis des écoles des beaux-arts, bénéficient des expositions à des lieux labélisés et du soutien d’un réseau institutionnel pendant que les autodidactes ont une faible médiation (N. Moureau et D. Sagot-Duvaurox, 2011). Par contre, en Afrique et plus particulièrement en Afrique au Sud du Sahara, les

collectionneurs étrangers sont enclins à promouvoir les artistes plasticiens sans formation artistique.

L'art contemporain africain, dès sa genèse qui remonte à l'expérience de Pierre Laude, a pris le caractère d'un art inspiré. Pierre Laude, un coopérant qui peignait pour ses loisirs, avait laissé ses instruments et son domestique les utilisa pour peindre. Loin de le gronder, il a plutôt voulu développer la créativité des africains car selon lui, l'africain a une capacité innée de création et n'a point besoin d'être formé. Ainsi, former l'africain aux normes académiques occidentales pourrait anéantir le génie qui est en lui. Cette conception de départ a fondamentalement orienté l'évolution future des conceptions de l'artiste africain :

« les écoles et ateliers d'art privés se réclamant d'une non-directivité afin de ne point corrompre les sensibilités "vierges" de l'artiste africain, de ne point troubler sa spontanéité ou "les fraîches beautés de son âme" par des modèles importés de l'occident, ont pour mot d'ordre : "Que l'inspiration vienne de la seule Afrique". Certains collectionneurs se sont inscrits dans cette logique » (M. Thevoz, 1990: pp.19-20).

Ces positions ont structuré l'art plastique et se renforcent par la conception actuelle de l'art contemporain : le caractère original des œuvres est l'étalon d'évaluation de l'œuvre. L'aptitude de l'artiste à bien dessiner, à bien peindre compte très peu. Dans cette condition, point n'est besoin d'être bien formé pour se prévaloir du titre d'artiste plasticien.

Cette négation de la formation en art apparaît tout de même comme un piège pour l'artiste plasticien. En effet, elle concourt, d'un côté, à créer des œuvres non absorbables par le marché local porté vers des œuvres classiques. D'un autre côté, cette négation de la formation met l'artiste dans une incertitude quant à l'originalité de son œuvre. La formation lui permettrait de savoir les créations antérieures et les techniques utilisées pour situer son œuvre dans l'histoire de l'art. De surcroît, l'œuvre d'art contemporain comporte une dimension conceptuelle : le discours derrière l'œuvre est un critère décisif de sa réception. L'accès au monde de l'art est régulé par le discours que véhiculent les œuvres. Comme le note N. Heinich (2000) cité par N. Moureau et D. Sagot-Duvaurox (2012 : p.17),

« cet art contemporain qui a tant élargi les frontières de l'art n'est accessible qu'à ceux qui ont réussi à rentrer dans ce monde aux frontières bien délimitées, dans lequel on ne pénètre plus par la contemplation des objets [...] mais par les récits qui les trament, c'est-à-dire par les personnes qui les racontent ».

Ces considérations mettent en relief l'importance de la formation. Cette dernière permet en effet, à l'artiste plasticien de disposer de compétence nécessaire pour se servir des techniques disponibles, pour conceptualiser et réaliser son œuvre. L'une des choses que l'on apprend dans les beaux-arts est la conceptualisation. L'incapacité de bien d'artistes plasticiens à conceptualiser est un facteur explicatif de leur échec sur le marché :

« Les artistes outsiders se trouvent dans un refus ou une incapacité d'élaboration réflexive. Soit l'artiste considère que son travail porte en lui-même sa force et qu'il n'a pas besoin de s'accompagner de mots, soit il se considère comme incapable de construire une argumentation écrite ou orale et se sent démuné dans ses démarches de communication. Le discours de l'artiste sur son œuvre lui permet de se situer dans une histoire de l'art, de définir ainsi sa place dans les mondes de l'art et d'affirmer les valeurs qui l'animent. » (A. Gombault, F. Liot, J. Pralong, J.-Y. Agard et C. Morel : 2010 : p.65).

Ainsi, la formation conditionne le discours derrière les œuvres et son originalité. S'il est vrai que la plupart des artistes plasticiens béninois n'ont aucune formation formelle en art, ils se réclament presque tous autodidactes. Ce qui signifie qu'il y a une part de formation non formelle menée. De plus, les ateliers et les résidences auxquels ils participent, constituent, à bien d'égards, une formation à l'art plastique qu'on ne saurait sous-estimer. Par conséquent, la formation des artistes plasticiens est un maillon important qui détermine la qualité des œuvres créées.

Conclusion

Les données relatives aux artistes plasticiens vivant dans les communes de Cotonou et d'Abomey-Calavi en République du Bénin tendent à remettre en cause l'effet positif de la formation en art plastique sur la situation socio-économique de l'artiste plasticien. Le paradoxe du monde de l'art révèle que les artistes plasticiens formés vivent moins bien de leur art que leurs pairs autodidactes ou formés chez un maître. Cette tendance tout de même contraire aux réalités du monde occidental prend corps dans le jeu des acteurs du marché tendant à valoriser les artistes plasticiens sans aucune formation académique en art. Le revers de la médaille reste que cette négation de la formation est un piège pour la percée de l'artiste plasticien sur le marché local et international face aux exigences de conceptualisation de l'art soutenu par le discours sur l'œuvre. Si la formation en art plastique et le niveau d'instruction n'expliquent pas la capacité de l'artiste à vivre de son art, il demeure vrai que le capital culturel à l'état incorporé concourt à la situation socio-économique des artistes plasticiens à l'instar du niveau d'instruction qui caractérise la prédisposition de l'artiste à vivre des activités parallèles à l'art. Ce faisant, il se dégage une ambivalence du capital culturel à la fois explicatif et non explicatif de la différenciation socio-économique des artistes plasticiens. Ce qui relance la problématique de l'adéquation de la formation en art plastique avec l'insertion socio-économique des artistes plasticiens.

Références bibliographiques

- Amossé Thomas, 2011, « Cadres/non-cadres : une frontière toujours consistante ». Bouffartigue Paul, Gadéa Charles et Pochic Sophie (dir.), *Cadres, classes moyennes : vers l'éclatement ?*, Paris, Armand Colin, pp. 32-45.
- Bédouwé Catherine, 2015, « L'efficacité d'une politique de formation professionnelle se mesure-t-elle à la réussite de l'insertion professionnelle ? », *Revue française de pédagogie*, 192, pp.37-48.
- Boudon Raymond et Fillieule Renaud, 2012, *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 128p.
- Bourdieu Pierre, 1979, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, pp.3-6.
- De Singly François, 1986, « Artiste en vue », *Revue française de Sociologie*, 27-3 : pp.531-543.

- Dietrich Pascale, Loison Marie et Roupnel Manuella, 2012, « Articuler les approches quantitative et qualitative ». Dans Paugam Serge (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 207-222.
- Glevarec, Hervé, 2018, « Du « capital culturel » au savoir Critique des usages substantiels et cognitifs d'un rapport social arbitraire », *Sociologie et sociétés*, 50-1, pp.205–234.
- Gombault Anne, Liot Françoise, Pralong Jean, Agard Jean-Yves et Morel Catherine, 2013, « Losers lose : les vrais outsiders des mondes de l'art contemporain ». Benghozi Pierre-Jean et Paris Thomas (dir.), *Howard Becker et les mondes de l'art*, Paris, Éditions de l'Ecole Polytechnique, pp. 59-74.
- Heinich Nathalie, 2000, *Pour en finir avec la querelle de l'art contemporain*. Paris, L'Echoppe, 30p.
- Moureau Nathalie et Sagot-Duvaurox Dominique, 2011, « La relation formation / carrière artistique, le paradoxe des mondes de l'art, formation emploi », *Formation Emploi* N° 116 pp.35-45
- Moureau Nathalie et Sagot-Duvaurox Dominique, 2012), « Evaluer le rôle des intermédiaires, l'art et le marché ». *Problèmes économiques*, (3043), pp.12-56.
- Serre Delphine, 2012, « Le capital culturel dans tous ses états ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1 (191-192), pp.4-13.
- Stafford Jean et Bodson Paul, 2006, *L'analyse multivariée avec SPSS*. Québec, Presses de l'Université de Québec, 258p.
- Thevoz Michel, 1990, *Art brut psychose et médiumnité*, Paris, Editions la Différence, 185p
- Tohon Hermann, 2014, *Déterminants de la disparité socio-économique des artistes plasticiens à Cotonou* (Mémoire de DEA), Université d'Abomey-Calavi, 182p.
- Vessely, Pauline, 2009, « Marie-Christine Bureau, Marc Perrenoud, Roberta Shapiro (éds), L'artiste pluriel. Démultiplier l'activité pour vivre de son art », *Sociologie de l'Art*, 2011 (2), pp. 103-108.

PERIURBANISATION DANS LES LOCALITES ENVIRONNANTES DE COTONOU AU BENIN : LES CITADINS ENTRE EXIGENCES SOCIALES, VULNERABILITE ET RECOMPOSITION DES LIENS SOCIAUX

Laurent ADJAHOUHOUE, Département de sociologie-Anthropologie FASHS/UAC
Email : theophlad@yahoo.fr

Yves Z. MAGNON, Faculté des Sciences Agronomiques, FSA/UAC

Charlotte Chacou ALE, Département de Sociologie-Anthropologie, FASHS/UAC

Résumé

La volonté de construire un chez-soi très présente dans l’imaginaire populaire béninoise et la situation géographique de la ville de Cotonou située entre la mer et le lac Nokoué ont engendré une dynamique galopante de périurbanisation. Mais une fois installés, les citadins doivent faire face à des imprévus ignorés par l’obsession de la construction et deviennent vulnérables à maintes égards. Le présent papier vise, dans une approche stratégique (Crozier, 1977) et qualitative, à analyser la quotidienneté des citadins dans ces espaces ruraux en transition. Pour ce faire, les recherches de terrain ont été effectuées dans trois Communes à savoir : Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji avec 132 acteurs interrogés. La taille de l’échantillon est obtenue par des entretiens évoluant en boule de neige jusqu’à saturation. Les résultats obtenus montrent que les périurbains sont vulnérables aux aspects sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels en face desquels ils développent des stratégies de résilience.

Mots clés : Périurbanisation, liens sociaux, vulnérabilité, Cotonou

Abstract

The desire to build a home that is very present in the popular imagination of Benin and the geographical location of the city of Cotonou located between the sea and Lake Nokoué have led to peri-urbanization. But once settled, city dwellers face unforeseen circumstances ignored by the dread of construction and become vulnerable. This paper aims, in a strategic (Crozier, 1977) and qualitative approach, to analyze the daily life of city dwellers in these rural spaces in transition. To do this, field research was carried out in three municipalities, namely: Abomey-Calavi, Ouidah and Sèmè-Kpodji with 132 stakeholders interviewed. The size of the

sample is obtained by interviews which evolve into a snowball until saturation. The results obtained show that peri-urban areas are vulnerable to the social, economic, political, environmental and cultural aspects in front of which they develop resilience strategies.

Keywords: Peri-urbanization, social ties, vulnerability, Cotonou

Introduction

L'évolution de la démographie de la ville de Cotonou à travers les trois derniers Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation montre un décroissement du nombre d'habitants et un glissement des populations vers les localités périphériques (Bokini, 2007) Cette situation s'explique par la position géographique de la ville, située entre le Lac Nokoué et l'Océan Atlantique, mais aussi et surtout par l'imaginaire populaire selon laquelle la réussite sociale d'un citoyen passe par la construction de sa propre demeure (Adjahouhoué, 2013). Face à ce double impératif à la fois social et démo-géographique, on assiste à la ruée des populations de Cotonou vers les localités périurbaines comme Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji. Les résultats des dernières opérations de Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4, 2016) montrent que les localités ci-dessus énumérées sont de nos jours le théâtre d'un marché foncier (Lavigne Deville, 2018) animé par une pluralité d'acteurs visant des intérêts souvent contradictoires. Mais l'objectif central visé par les acteurs autour de ces transactions reste et demeure la construction d'un chez-soi afin de sortir des contraintes liées à la condition de la vie en location. Une fois installés dans leurs nouvelles demeures, c'est à dire (chez-soi), les néo-résidents se trouvent confrontés à des contraintes sociales, économiques et politiques. Le présent papier vise à analyser ces différentes contraintes et formes de vulnérabilités ainsi que les stratégies de résiliences développées (Cohen, 2003) face à ces situations.

I-Matériels et méthodes

Afin de mieux analyser la périurbanisation et les formes de vulnérabilité qu'elle engendre aux citoyens, la présente recherche a choisi comme aire d'investigation les communes riveraines de Cotonou que sont Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji, des localités d'ortoirs pour les habitants de Cotonou et environs. Plus spécifiquement, les Arrondissements de Togba, d'Akassato, de Glo-Djigbé dans la commune d'Abomey-Calavi, l'Arrondissement d'Agblangandan dans la Commune de Sèmè-Kpodji et l'Arrondissement de Pahou

comportant les localités de Pahou et de Cococodji dans la Commune de Ouidah. Les recherches effectuées depuis 2010 ont été reprises entre le 05 août et le 20 décembre 2019. L'approche méthodologique utilisée est qualitative et interactionniste (Bierschenck et Olivier de Sardan, 1993). Les outils de collecte sont des guides d'entretien élaborés selon les profils sociologiques des interlocuteurs concernés. S'agissant des citoyens, 112 habitants périurbains (62 hommes et 50 femmes), 15 intermédiaires fonciers, 05 chefs village ou quartier de ville, 04 chefs de collectivité ou de famille, soit 132 acteurs interrogés. Le choix des interlocuteurs est fait de façon aléatoire s'agissant des propriétaires et intermédiaires, raisonné concernant les chefs de collectivité ou de famille. La taille de l'échantillon est obtenue par des entretiens évoluant en boule de neige jusqu'à saturation. Les résultats obtenus montrent que les habitants de ces localités, après la satisfaction de l'exigence sociale qu'est la construction de chez soi, deviennent vulnérables aux aspects sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels du développement en face desquels ils développent des stratégies de résilience.

II-Résultats

Ils tournent autour de trois axes fondamentaux à savoir : la construction de chez-soi comme facteur de réussite sociale, cette exigence sociale étant source de vulnérabilités et la recomposition des liens sociaux comme stratégie de résilience

1-La construction de chez-soi (maison) : un facteur de réussite sociale dans l'imaginaire populaire

La construction d'un bâtiment en milieu urbain ou périurbain exige d'abord et avant tout l'achat d'une portion de terre qui obéit à certaines exigences que sont notamment la situation géographique et le coût de la parcelle.

1-1-L'achat de parcelle en milieu périurbain

Dans ces milieux en pleine mutation, le processus de lotissement est en cours dans presque toutes les localités investiguées. Si les dimensions des parcelles vendues tournent autour de cinq cent mètres carrés (500m²), les prix de vente varient en fonction de la position de la parcelle par rapport à une voie, de sa situation par rapport à l'angle de rue, du niveau d'aménagement de la zone relativement à certaines commodités et infrastructures telles que l'électricité, l'eau courante, la voirie, etc...) Mais d'une manière générale, les prix varient dans toutes les localités de (03) trois millions à (07) sept millions de francs Cfa. Les stratégies d'accumulation du capital varient en fonction du profil socioprofessionnel de

l'acquéreur. Si la majorité des salariés fonctionnaires et agents de services publics et privés, optent pour des prêts dans les institutions bancaires, les artisans, les paysans et autres profils de particuliers choisissent de cotiser dans des groupes de tontines. Certains cèdent leurs parcelles pour en acheter d'autres, moins chères à des endroits un peu plus éloignés, d'autres vendent tout ou partie de leur héritage foncier familial dans leur village natal afin d'acquérir une portion de terre en milieu périurbain. Mais de toutes ces stratégies d'accumulation du capital d'achat, la participation à des tontines occupe plus de 90% des cas du fait de la faible proportion des salariés des secteurs public et privé. De toutes façons, plus l'on s'éloigne du centre urbain moins la parcelle est chère. Certains décident même d'en acheter loin du centre urbain afin d'investir suffisamment dans la construction. Au total, trois types de terre accueillent les potentiels acquéreurs : les terres aménagées autrement dites loties avec des infrastructures de base telles que l'eau et l'électricité aux coûts de ventes relativement élevés, les terres en cours de lotissement aux prix relativement bas et les terres non aménagées, non loties se trouvant encore sous l'emprise coutumière et dont les prix de vente sont moins chers.

1-2-La construction de chez-soi : une réalité plus sociologique que normative

La construction d'une maison au Bénin exige des normes juridiques techniques consacrées dans le décret N°2014-205 du 13 mars 2014 portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin. Selon les dispositions de l'article 5

« Quiconque désire entreprendre une construction à quelque usage que ce soit, même ne comportant pas de fondation obtient au préalable un permis de construire. Le permis de construire est également exigible lorsque les travaux à exécuter sur une construction existante ont pour effet d'en changer la destination, d'en modifier le volume ou la structure ou de créer des niveaux supplémentaires ». Extrait du décret du N° 2014-205 du 13 mars 2014 portant réglementation de la délivrance du permis de construire en République du Bénin.

Malheureusement en matière de construction, la presque totalité des citoyens n'ont pas ce réflexe. Au cours des investigations de terrain, la majorité des interlocuteurs ignorent de telles dispositions. De même, l'exigence formulée à l'article 10 dudit décret liée à l'obtention de certificat d'urbanisme est presque méconnue des interlocuteurs. La construction de maison dans l'imaginaire populaire des Béninois ne fait pas toujours référence aux normes techniques et architecturales. Ainsi, construire dans la pensée béninoise n'est pas synonyme d'obtention au préalable du permis de construire, du certificat d'urbanisme et du respect des règles d'urbanisme, de construction, d'hygiène et de sécurité d'incendie tels qu'énumérées

dans les dispositions de l'article 3 du décret suscité. Construire un chez-soi, c'est réussir à se donner un abri, même précaire, à soi et à sa famille. C'est construire au moins une chambre d'un seul tenant sur une parcelle appartenant à soi, encore appelée « entrer-coucher » pour sa famille.

« En parlant de maison je ne dis pas maison à étage, villa ou maison bien bâtie avec tous les comforts. Non je parle de là où je peux mettre ma tête moi et mes enfants. En attendant si Dieu nous prête vie nous allons construire confortablement. Mais maintenant, c'est où dormir avec ma famille et éviter de cotiser chaque mois pour un autre »
extrait d'entretien 21 décembre 2019, Togba (Abomey-Caavi)

Construire, c'est se réclamer propriétaire de l'endroit où l'on vit quelle que soit la qualité de l'abri. C'est sortir des contraintes de la vie locative et ses corollaires dont l'obligation de payer des loyers. C'est sortir de l'exiguïté des espaces de jeu pour les enfants et l'absence d'intimité. L'incapacité de s'acheter une parcelle quelle que soit sa situation géographique par rapport au centre-ville est perçue par la mentalité populaire comme un échec social. C'est l'un des facteurs explicatifs de la périurbanisation. Mais une fois les exigences sociales liées à la construction de chez-soi satisfaites, les périurbains se trouvent confrontés à d'autres réalités entre-temps ignorées par l'obsession de la réalisation de sa propre maison. En d'autres termes, ils deviennent vulnérables face aux aspects économique, social, politique, environnemental, culturel des localités concernées.

2-Les formes de vulnérabilités en milieu périurbain

Elle se résume à la vulnérabilité socioéconomique, les contraintes de mobilité des périphéries vers le centre-ville, aux impacts sociaux, environnementaux et politiques de la périurbanisation.

2-1-La vulnérabilité socio-économique

Elle se manifeste à travers les difficultés d'intégration dans le tissu économique face aux nouvelles réalités engendrées par le phénomène urbain, aux changements d'activités économiques et professionnelles, plus particulièrement pour les déplacements du centre-ville vers les périphéries.

2-1-1-Les acteurs sociaux entre mutation socio-économique et reconversion socioprofessionnelle

Les déménagements des citoyens dans leurs nouvelles demeures, même s'ils sont perçus comme signe d'une évolution sociale indiscutable, ont souvent des impacts sur l'économie des ménages. Les acteurs rencontrés ont reconnu la baisse de leur chiffre d'affaire du fait du changement de domicile. Les activités commerciales qu'ils mènent ne répondent pas toujours aux besoins de leur nouvel environnement social immédiat. Des revendeuses de denrées alimentaires, de pagnes, de divers produits de consommation courante, les artisans, ainsi que les commerçants sont confrontés à des méventes. Contrairement au centre-ville où la densité de la population est forte avec des besoins élevés, les populations des nouveaux quartiers sont moins nombreuses et achètent rarement chez les vendeuses du quartier. Pour la majorité des périurbains, les produits coûteraient moins chers au centre-ville qu'à la périphérie. Ainsi, les manifestations de joie nées de l'intégration dans la nouvelle demeure se trouvent alors vite émousser par les plaintes de dépenses quotidiennes de frais de déplacement, de carburant ou de mévente. Si les nouveaux-venus sont confrontés à des difficultés d'intégration socioéconomique, les autochtones, après avoir vendu leurs terres, doivent faire face aux difficultés de réduction des superficies cultivables du fait de la perte de droits de propriété. L'extension des champs de culture dépend maintenant de la volonté des nouveaux propriétaires. La satisfaction des besoins quotidiens, les dépenses liées à l'éducation des enfants, les exigences sociales de solidarité et les difficultés liées à l'épargne, accélèrent les besoins financiers. Les autochtones se retrouvent alors dans un processus continu de vente de terre, dans un cercle vicieux (Mongbo, 1998 p.195), les engouffrant d'avantage dans la pauvreté. Les périphéries urbaines étant des lieux de reproduction du mode de vie villageois (Traoré, 1986 p.65 ; Cailly, 2013 p.5), plusieurs femmes commerçantes ont abandonné la vente des produits divers pour se retrouver dans le commerce des produits agricoles, en bref tous les produits faciles à retrouver dans un espace agro-urbain. Les marchés du centre-ville sont donc abandonnés au profit de ceux ruraux fournisseurs de produits agricoles souvent plus chers au centre-ville. Les produits manufacturés sont apportés dans les marchés ruraux et au retour, les produits agricoles partent vers la ville. S'agissant des artisans, les déplacements d'ateliers de centre-ville vers les périphéries ne sont pas toujours rentables. Les périurbains vivent dans une sorte de confusion spatiale. Pour eux, les prestations à eux offertes par les artisans doivent être moins chères du fait de l'isolement de leur quartier du centre-ville. L'imaginaire périurbain fonctionne alors à double vitesse. L'on se dit en ville mais, l'on ne veut pas payer, dépenser comme au village. Plusieurs artisans ont donc abandonné les ateliers au profit de la conduite de taxi moto « zémijàn ». Il en est de même pour les autochtones qui, pour avoir perdu toutes leurs propriétés, changent d'activités économiques

et deviennent courtiers des transactions foncières (Djiré, 2008, p.39). En somme, la périurbanisation est à la base d'une dynamique sociale marquée par des mutations d'activités économiques, l'intensification des interactions entre le rural et l'urbain et des reconversions socioprofessionnelles.

2-1-2-Les difficultés de mobilité du centre-ville vers les périphéries

La prédominance des pistes rurales dans les localités périurbaines rend difficile les déplacements intra-urbains. Le transport est assuré par les taxi-motos communément appelés « Zémijàn ». Adaptés aux conditions économiques et environnementales des populations, les taxi-motos, avec un niveau de desserte du porte à porte, constituent un moyen de transport rapide et résistant à l'état de dégradation très avancée des voies de terre. Les frais de déplacements par taxi-moto aller-retour de Togba, Akassato, Agblangandan, Pahou et Godomey vers le marché Dantokpa (centre-ville) coûtent entre 600 et 1.000f Cfa. Les déplacements quotidiens des fonctionnaires, commerçants et autres catégories sociales engendrent des frais compris entre 18.000f Cfa et 30.000 fCfa par mois. Ainsi, le développement urbain s'accompagne d'une modification des revenus, de changement de localisation de l'habitat, des emplois et des équipements (Barhrel et Hennion, 1982 p. 221) et donc d'une augmentation des dépenses. Il s'en suit alors des déplacements domicile- travail, domicile-école, des déplacements d'affaire et des déplacements achats-visites-loisirs (Aboua et Gnanvo, 2009, p.42). Les exigences liées aux déplacements ont favorisé le développement du marché des motos de fabrication chinoise considérées comme la solution à l'isolement né de la périurbanisation. Il est fréquent d'entendre chez les populations périurbaines « Aucune localité n'est loin du centre-ville, l'essentiel c'est d'avoir une moto. En trente (30mn) tu es déjà chez toi ». On constate alors chaque jour un flux important de motocyclistes aux heures de pointes (7heures à 8 heures du matin et 18 heures à 20 heures les soirs). Ce mode de déplacement collectif par Zémijàn ou par moto individuelle engendre souvent des accidents (CNSR info n° 11, 2010 et n°12, 2011), la pollution de l'environnement et la dégradation des voies surtout en saison de pluies rendant difficile l'accès au lieu de travail comme au domicile des citoyens. Au total, la périurbanisation en changeant la localisation des domiciles, modifie les activités économiques, professionnelles et occasionne des dépenses supplémentaires liés aux déplacements.

3- impacts sociaux de la périurbanisation

Ils concernent notamment la rupture des liens de solidarité et les conséquences sur l'éducation des enfants.

3-1-La rupture des liens de solidarité

En dehors des bouleversements socioéconomiques provoqués par la périurbanisation, les nouveaux venus ont perdu toutes les relations sociales établies de longues dates du fait du déménagement vers la périphérie. Les frères, les sœurs, les amis du quartier sont donc laissés. Les distances entre le centre-ville et ces domiciles sont assez longues. L'état impraticable des voies, si elles existent, et les frais de déplacement exorbitants découragent les visites régulières des amis et des parents. L'appellation de ces lieux de résidence « Unvenúmedé » en langue fon (Si je suis cher à un ami ou parent, il me rendrait visite malgré l'éloignement de ma maison), traduit la difficulté et la solitude dans laquelle vivent les néo-résidents. Dans ces localités en transition, les types d'habitat traduisent déjà le mode vie individualiste. Des architectures modernes clôturées avec des portails toujours fermés rivalisent d'ardeur avec des maisons inachevées au milieu des broussailles. L'espace périurbain serait un lieu de solitude, d'absence d'esprit de groupe, une échappatoire aux devoirs de solidarité souvent trop pesants pour des citadins et leurs familles.

3-2-Les conséquences sur l'éducation des enfants

L'éloignement des domiciles du centre-ville, c'est à dire du lieu du travail, occasionné par la périurbanisation a engendré l'apparition d'une division spatiale des activités. Les périphéries sont les centres dortoirs et le cœur de la ville l'aire des emplois (Bokini, 2007 p.27). On note alors chaque jour, d'importants flux migratoire des périphéries vers le centre-ville les matins et le mouvement inverse les soirs. Ces migrations pendulaires des néo-résidents ne sont pas sans conséquences sur le processus de la socialisation des enfants. Les parents doivent se séparer d'eux pour ne les retrouver que le soir. Or, il existe un vaste champ de communication entre l'enfant et son entourage verbal et gestuel dont la défectuosité pourrait entraîner malheureusement des conséquences sur la construction de sa personnalité. Ainsi, l'absence du contact corporel entre l'enfant et ses parents, en particulier sa mère provoque une détérioration considérable et irréversible des comportements. L'éducation des enfants en milieux périurbains souffre alors du déficit de contact parental. Loin des parents toute la journée, ces enfants échappent au contrôle permanent de ceux-ci qui normalement devrait les aider à fixer les bonnes habitudes. Ils sont d'autant plus influencé par les médias, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les comportements de la

rue. Loin des parents, les comportements et attitudes des enfants sont influencés par des pratiques sociales éducatives contraires aux normes socialement admises. En effet, la périurbanisation, l'éloignement de domicile et les exigences professionnelles de déplacement des parents rompent le contact fréquent entre parents et enfants et sapent les bases d'une éducation réussie. Certains parents, dans le souci de choisir une bonne école à leurs enfants, les inscrivent dans des établissements au centre-ville. Ils les y déposent tous les matins avant d'aller travailler et ne reviennent les rechercher que le soir. Mais, cette solution a aussi ses inconvénients. Les périodes de repos entre midi et 15 heures sont souvent mal gérées par ces élèves et écoliers.

« Kiéry, ma fille est en classe de première quand elle est tombée enceinte parce que nous venons la déposer le matin pour venir la chercher le soir. Pour nous, elle devrait rester dans l'établissement. Mais malheureusement elle suivait ses amis et voilà. ». Extrait d'entretien du 05 décembre 2019 avec F.G. à Cotonou (Mènontin).

En effet, la périurbanisation et l'éloignement des domiciles du lieu de travail ont des répercussions sur la socialisation et la scolarisation des enfants. Elle plonge aussi, le néo résidant dans une insécurité permanente.

3-3-L'espace périurbain : un lieu d'insécurité permanente

En dehors des conflits fonciers liés aux remises en cause qui constituent une forme d'insécurité socio-économique des acquéreurs autour des questions foncières, les nouveaux venus sont aussi confrontés à des cas de vols, de braquages et d'arrachage de moto en cours de route, surtout au retour du travail ou tôt le matin.

« Les cas de plainte que nous recevons sont souvent des cas de vols de cabris, de défoncement de portes, de braquage et d'arrachage de motos. La semaine passée, nous avons reçu la plainte d'une fonctionnaire qui a été agressée. Son sac et ses effets emportés ». Extrait d'entretien du 12 janvier 2011 avec D.E. agent de police

Déjà en 2010, le gouvernement conscient de la situation a multiplié les commissariats et les postes avancés de police dans les différents Arrondissements d'Abomey-Calavi et dans l'Arrondissement de Pahou. Mais, malheureusement ces agents de sécurité ne font pas souvent de patrouilles nocturnes alors que la plupart des forfaits sont commis la nuit ou tôt le matin. Face à cette situation, des postes nocturnes de sécurité sont montés par des résidents eux-mêmes (Togoudo, Akassato, Togba) et fonctionnent la nuit à partir de 23 heures. Mais, ces gardiens amateurs, dépourvus de moyens financiers et de matériels adéquats, passent beaucoup plus leur temps à demander de l'argent aux passants que de jouer le rôle qui leur est

dévolu. En dehors des cas de vols, les sorties nocturnes des initiés des sociétés secrètes telles que les « Oro », « Zàngbétò » dans les Arrondissements d'Akassato, de Togba et de Glo mettent souvent à mal la sécurité et la libre circulation des néophytes que sont la majorité des résidents. Souvent, ceux-ci sont obligés de se faire initier à ces cultes moyennant certaines dépenses. Enfin, l'environnement constitue une menace. Dans les villages d'Abomey-Calavi et de Pahou surtout, les citadins vivent le quotidien avec les reptiles et des insectes de tout genre surtout en période de pluie. Les habitations sont souvent implantées au milieu de la broussaille. Face à cette situation, certains résidents ont développées de nouvelles pratiques sécuritaires. On note les brûlures de pneus usagés, de piments dont les odeurs piquantes auraient pour effet de chasser ou d'éloigner les reptiles et autres bêtes sauvages. Il en est de même du soufre utilisé pour encercler la clôture ou la case et qui aurait les mêmes effets. Ainsi, l'intégration dans la nouvelle demeure plonge le néo résident dans une insécurité sociale et environnementale. Dans des localités où l'électricité n'est pas accessible, les habitants sont obligés de s'acheter des générateurs électriques dont la consommation en carburant est une autre source de dépense.

3-4-Cohabitation autochtones et néo-résidents au quotidien : un climat de méfiance réciproque

La périurbanisation peut être définie du point de vue sociologique comme la rencontre entre le rural et l'urbain engendrant une nouvelle dynamique sociale dans laquelle citadins et ruraux se trouvent confrontés à des situations auxquelles ils doivent s'adapter. En vendant les parcelles de terre, les autochtones n'ont pas souvent conscience des changements sociaux ultérieurs. Les acquéreurs eux aussi ont acquis la parcelle et y ont construit pour y vivre en paix. Mais, très tôt, les premiers pensent que les cas de vols, de braquages sont le fait de nouveaux-venus, de bandits hébergés par les néo-résidents, ou qui y ont construit dans la localité. Pour les nouveaux-venus, les autochtones sont à la base de l'insécurité dans le quartier. Après avoir vendu tous leurs biens fonciers, ils n'ont plus, selon eux, rien à vendre et ne font qu'opérer des cas de vols et de braquages.

Ainsi, l'espace périurbain est fait de méfiance, d'accusation mutuelle et de conflits culturels entre autochtones et néo-résidents. En somme, l'urbanisation des localités périphériques de Cotonou a engendré, entre autres, la rupture des liens de solidarité, une cohabitation souvent conflictuelle entre acteurs périurbains les plongeant dans une insécurité permanente tout en sapant les bases d'une bonne éducation des enfants.

4-Périurbanisation et vulnérabilité politique des acteurs

Il s'agit ici de la participation des nouveaux-venus à la vie politique locale et la faiblesse des autorités locales

4-1-La participation des acteurs à la politique locale. Résurgence des statuts d'autochtonie et d'allochtonie

Dans les compétitions politiques au niveau local, les séparations sont nettes entre autochtones et acquéreurs. Les leaders de mouvements associatifs néo résidents sont souvent menacés par des autochtones ayant des ambitions politiques.

« Au début, quand j'ai commencé à regrouper mes voisins en vue de la création de l'Association, les autochtones ont commencé à me menacer. Les membres des familles D.Y., N.L., A de la localité sont venus me demander un dimanche ce qui se cache derrière les réunions que je faisais avec les habitants du quartier. Ce jour, ils m'ont rappelé que je suis nouveau dans le quartier et que je devrais demander l'avis des autochtones avant de mettre sur pieds n'importe quelle association. En fait ils avaient cru que je montais l'association pour des raisons politiques ». Extrait d'entretien avec P.M. le 30 mars 2011, Godomey

Ainsi, les chefs de village et de quartier de ville dans toutes les localités investiguées sont des autochtones et ce malgré l'urbanisation prononcée. La distinction entre les statuts d'autochtone et d'allochtone, si elle est presque absente à Cotonou, trouve un terreau fertile en milieu périurbain surtout autour des questions électorales locales. L'espace périurbain est un lieu de confrontation politique entre autochtones et néo-résidents. Mais, ces confrontations diminuent au fur et à mesure que se développe et s'enracine l'esprit urbain.

4-2-impuissance des autorités locales autour des questions de développement

En s'étirant à l'infini, les villes africaines en général et Cotonou au Bénin en particulier, constituent un casse-tête pour les aménagistes et les autorités locales. L'occupation sauvage de l'espace périurbain (Prouzet et Kobo, 1986 p. 228) plonge les responsables communaux dans une incapacité d'action de développement (White, 1993 p. 25). A Abomey-Calavi comme dans la Commune de Ouidah, les opérations d'aménagement ou de lotissement sont en cours. L'eau courante n'est pas une réalité dans toutes les localités. L'électricité n'est pas accessible à tous. Les besoins en parcelles de terre pour la réalisation d'infrastructures sociales de base ne peuvent être satisfaits qu'en dehors du centre-ville. L'étirement de la ville à l'infini rend incapables les autorités communales de toute action nécessitant la terre. Elles

ne s'occupent alors que de la perception de taxes et impôts liés au foncier participant ainsi à l'extension sans cesse de la ville et à leur propre affaiblissement.

5-Vulnérabilité culturelle : disparition progressive des espaces réservée aux cultes

Avec l'apparition dans les années 1980 d'une conception du développement centrée sur l'être humain, c'est-à-dire une augmentation des capacités des individus à mener la vie qu'ils souhaitent, à accéder aux ressources culturelles et à participer à la vie culturelle (Throsby, 2008, p. 4), la culture est devenue un indicateur du niveau de développement. Ainsi, les pratiques culturelles, les objets culturels, les lieux de culte doivent faire l'objet d'une politique de protection. et intégrer le processus de développement. Malheureusement, les autochtones dans leur course effrénée vers la rente foncière, vendent les lieux de culte, les forêts sacrées. Dans toutes les localités d'Abomey-Calavi (Akassato, Godomey et Togba) et les villages de Pahou, les lieux de culte sont réduits à leur portion congrue. Les « Agôdotin » en fon ou « Ôgôto » en aïzo qui sont souvent des forêts denses, des lieux réservés aux dernières cérémonies funéraires sont morcelées et vendues à des acquéreurs qui y construisent des habitations. Les emplacements des divinités Hwelegbà ou Tolegbà, les couvents de zangbêto et d'autres divinités se trouvent coincés entre les habitations. Les espèces végétales (*Adansonia digitata*) autrefois sacrés, sont abattues dans le seul but d'avoir des parcelles à vendre. L'urbanisation a accentué la destruction des bois sacrés, des lieux de culte. Ainsi, la périurbanisation avec son cortège du marché foncier est un facteur de destruction des sites culturels et rituels des sociétés qu'elle traverse. L'espace périurbain de Cotonou est donc un milieu de plus en plus débarrassé de sites culturels.

6-Stratégies de résilience : les périurbains en quête de réseaux sociaux intégrateurs

Face à la nouvelle situation de rupture des relations familiales et sociales du fait de l'isolement des domiciles du centre-ville, les néo résidents se lancent dans la construction de nouveaux groupes de solidarité encore appelés réseaux sociaux intégrateurs au sens de Cohen (2003). Ils se lancent dans la recherche de groupes de solidarité tels que les églises, les groupes de tontine, les associations professionnelles, les associations des ressortissants pour éviter la solitude née de la rupture des anciens liens sociaux. Ces groupes de solidarité pour mieux vivre définissent un objet d'intérêt commun susceptible d'attirer les membres tels que les cotisations et les tontines autour desquelles chaque acteur retrouve ses intérêts. L'objectif principal est la solidarité, seule condition susceptible d'aider l'acteur à sortir de la précarité sociale imposée par la périurbanisation. Les réjouissances festives de fin d'années,

l'assistance des membres dans les moments heureux ou malheureux de la vie font oublier aux nouveaux-venus les relations sociales perdues. Dans les trois localités investiguées, on note une floraison des associations de quartiers et de développement d'arrondissement. On peut citer l'association des acquéreurs et propriétaires qui œuvrent aux côtés des cabinets d'expert-géomètre pour la défense de leurs intérêts dans les opérations de lotissement. L'association Finányo de Womey, l'association Mivotó de Tokan dans l'Arrondissement de Togba (Commune d'Abomey-Calavi), l'Association des démarcheurs de parcelle de Togba (Abomey-Calavi). Ces groupes témoignent de la volonté des nouveaux-venus de créer un environnement serein et sécuritaire. L'analyse des noms donnés à ces associations permettent de comprendre que l'installation dans les localités périurbaines crée de réels problèmes sociaux que les acteurs tentent de résoudre par le biais des associations. Ainsi, la vie des périurbains est faite d'espoir, de réorganisation de la vie sociale, dans l'unité d'action et la solidarité. Les noms de beaucoup de localités traduisent cette réalité.

III-Discussion

Le présent papier sur la périurbanisation, les enjeux fonciers et les formes de vulnérabilité sociale montre à quel point l'imaginaire populaire béninoise est solidement ancrée dans la notion de propriété immobilière et domaniale (Adjahouhoué, 2013 p.94). La démarche méthodologique qualitative et l'approche analytique au sens de Crozier (1977) montre que face à la satisfaction de l'exigence sociale qu'est l'acquisition du droit de propriété foncière et immobilière, les acteurs périurbains développent toutes sortes de stratégies pour entrer en possession de la terre afin de construire. Ces approches font ressortir les formes de vulnérabilité face à la problématique du développement perçue comme un mieux-être au plan économique, sociale politique, environnemental et culturel (Throsby, 2008 p.4). Mais l'analyse des données empiriques montre que parmi les formes de vulnérabilité, les plus destructrices sont celles économique, socio-familiale, culturelle et environnementale. La première est consommatrice du budget des familles et des ménages dans un pays où le taux de pauvreté est relativement élevé (40,1%) (EMICoV, 2015). La seconde constitue une contrainte sérieuse pour le développement durable car elle empêche l'accès des jeunes générations à la connaissance scolaire base de toute formation pour le développement. Le présent papier montre également que les acteurs sociaux ne développent pas seulement des stratégies de résilience face aux vulnérabilités liées aux catastrophes naturelles telles que les tremblements de terres, les effets du changement climatique mais réagissent aussi face aux vulnérabilités générées par leurs propres actions dans la société ((Adjahouhoué, 2013 p. 242).

Pour pallier à ces contraintes sociales, l'Etat de par son rôle de protecteur devrait éviter les opérations d'aménagement post-installation des populations, respecter les schémas directeurs d'aménagement urbains des différentes communes et délimiter les zones habitation de celles réservées à l'agriculture périurbaine, l'autre facteur de développement des espaces urbains.

Conclusion

L'analyse des données empiriques de la présente recherche montre que l'acquisition du droit de propriété foncière et la construction d'une maison pouvant servir d'abri aux membres de la famille est une obligation sociale. Pour ce faire, toutes les stratégies d'accumulation du capital sont nécessaires. Si certains acteurs passent par des prêts bancaires d'autres passent par des cotisations dans des associations de tontines. Mais après installation, les périurbains doivent faire face à un ensemble de contraintes affectant leur bien-être. Ces difficultés sont liées aux déplacements des périphéries vers le centre-ville, aux bouleversements relatifs aux activités commerciales et professionnelles et surtout à la rupture des liens sociaux autrefois tissés en ville. Quant à l'espace périurbain, il se trouve progressivement débarrassé de ses sites culturels, de ses bois et forêts sacrés. Les autochtones quant à eux dépourvus de leur droit de propriété s'adaptent en se transformant en courtiers pour les transactions foncières. La périurbanisation des localités voisines de Cotonou se réalise en dehors des exigences techniques, socio-culturelles et économiques devant favoriser un mieux-être des habitants.

Sur le plan politico-administratif, les autorités exigent des coefficients de réduction sur chaque parcelle lors des opérations de lotissement en vue de délimiter les voies d'accès et constituer des réserves pour les infrastructures collectives. Mais, la plupart des réserves sont malheureusement confrontées à la mauvaise gouvernance. Pour pallier à ces irrégularités majeures, les autorités doivent veiller à éviter les opérations d'aménagement post-installation et à respecter le schéma directeur d'aménagement des communes concernées.

Références bibliographiques

Adjahouhoué Laurent, 2013, *Dynamiques sociales autour du foncier périurbain de Cotonou au Bénin : logiques des acteurs et vulnérabilité sociale*, Thèse de Doctorat Unique, EDP/FLASH, UAC, 292p

Baehrel Claude. Hennion Régis, 1982, « Manuel d'urbanisme pour les pays en développement », vol4 : *Les transports urbains. Coopération et aménagement*. Agence Française pour l'aménagement et le Développement à l'Etranger, 344p

Bierschenk Thomas, Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1994, *ECRIS. Enquête Collective Rapide d'Identification des Conflits et des groupes Stratégiques*. Communication Colloque Bamako du 14-17/02 1994, in Les sciences sociales et l'expertise en développement, 7/1994

Bokini Yaba Marie. 2007, *Les influences des migrations pendulaires sur le processus de la socialisation des enfants résidants à Godomey*, Mémoire de maîtrise, FLASH/UAC, 97p

Cailly Laurent. 2013 : « Au centre de la question urbaine : le périurbain ». Conférence (Formation continue des enseignants, Académie de Paris, le 25 avril.

Cohen Valérie : « La vulnérabilité relationnelle » Socio-anthropologie [en ligne], no1/1997, mis en ligne le 15 janvier 2003, consulté le 31 janvier 2010. URL: http://socio-anthropologie.Revues.org/index_74.html

Crozier Michel, Friedberg Erhard. 1977, *L'acteur et le système*, Editions du Seuil, 436p

Djiré Moussa. 2008, *Assurer la sécurisation légale des transactions foncières : Quels rôles pour les intermédiaires et facilitateurs ? Etude de cas en zone périurbaine et dans le sud-Mali*. FAO-NRLA (Land tenure and management, collection, N°3, 2008

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique. 2015. *Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des Ménages*. Note sur la pauvreté au Bénin en 2015.

Mongbo Rock Lambert. 2000, « Disponibilité en terre et régime foncier en milieu rural au sud Bénin. Diagnostic d'un phénomène complexe à l'aide d'une approche centrée sur les acteurs », in *Dynamiques foncières et interventions publiques*, Sous la direction de Philippe Lavigne Delville, Camille Toulmin et Samba Traoré, Karthala URED, 357p, PP :185-204

Lavigne Delville Philippe, 2018, « Les marchés fonciers ruraux au Bénin. Dynamiques, conflits, enjeux de régulation ». Les cahiers du pôle foncier, N°19/2018, 53p

Prouzet Michel et Kobo Pierre Clavier, 1986, « Le problème foncier en milieu périurbain », in *systèmes fonciers à la ville et au village : Afrique Noire francophone*, Paris, l'Harmattan, 296p, p. 281-296

République du Bénin, 2014, « Décret N°2014-205 du 13 mars 2014 », portant réglementation de la délivrance du permis de construire au Bénin.

Traoré Jeanne Marie. 1986, « Aménagement urbain et pratiques foncières coutumières en Haute Volta », in *les espaces disputés en Afrique noire : pratiques foncières locales*, Paris, Karthala, 426p. p. 33-40

Throsby David, 2008, « La place de la culture dans le développement ». Réflexion sur la future mise en œuvre de l'article 13, Sydney

White Richard. 1993, « L'influence des facteurs économiques et environnementaux sur la crise urbaine », in *villes africaines en crise : Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*, Paris, l'harmattan, 341p, PP : 13-31

PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE ET DYNAMIQUE SOCIO-ECONOMIQUE A BINAPARBA DANS LA PREFECTURE DE BASSAR AU TOGO

TCHAGBELE Abasse

Maitre-assistant en Sociologie du développement
Université de Kara

Courriel : abasse.aboubakr@yahoo.com

KANATI Lardja

Maitre-assistant en Sociologie du développement
Université de Kara

Courriel : kanlardja@yahoo.fr

Résumé

L'orpaillage à Binaparba intervient dans un contexte marqué par le déclin de l'agriculture. Cette activité est certes, en plein essor, mais n'offre pas les garanties de sécurité. Voilà qui justifie la présente étude dont l'objectif est de comprendre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux de cette pratique.

Conduite sur la base d'une démarche quantitative et qualitative, cette étude révèle que 80% de la population pratiquent l'orpaillage. Ainsi, cette activité permet aux orpailleurs, d'après 85,7% d'entre eux, d'améliorer leurs revenus, 81,9%, d'avoir accès aux soins de santé, 100%, de prendre en charge les frais scolaires et 70%, d'augmenter leur niveau de vie. En revanche, cette activité dégrade les rapports sociaux pour 24% à 62%, entraîne le déboisement, les problèmes respiratoires et les maux d'yeux pour 100%, la pollution des cours d'eau pour 50%, la pollution de l'air et du sol pour 38% et enfin les maladies de la peau pour 80%.

Mots-clés : Pratique, orpaillage, extraction, dynamique, Binaparba.

Abstract

Gold mining in Binaparba comes in a context marked by the decline of agriculture. This activity is certainly booming, but does not offer security guarantees. That justifies this study whose aim is to understand the social, economic and environmental issues of this practice.

Conducted on the basis of a quantitative and qualitative approach, this study reveals that 80% of the population practice gold panning. This activity therefore allows gold panners, according to 85.7% of them, to improve their income, 81.9%, to have access to health care, 100%, to cover the costs and 70% increase their standard of living. On the other hand, this activity degrades social relationships for 24% to 62%, causes deforestation, respiratory problems and eye pains for 100%, pollution of watercourses for 50%, air pollution and soil for 38% and finally skin diseases for 80%.

Keywords: Practice, gold panning, extraction, dynamics, Binaparba.

Introduction

Face aux enjeux et défis du développement, les pays en développement en général et ceux africains en particulier, s'emploient à offrir à leurs populations, les meilleures conditions de vie à travers la mise en œuvre des politiques de développement. Celles-ci sont réalisées dans les secteurs économiques tels que l'agriculture, le commerce, la micro-finance et sociaux comme l'eau, l'environnement, la santé, l'éducation, l'électricité, etc. Que ce soit dans l'espace CEDEAO ou encore UEMOA, des efforts sont déployés à cet effet. Ce qui a permis, d'après la commission de l'Union Africaine (CUA) et l'Organisation pour le Commerce et le Développement Economique (OCDE) d'assurer une croissance économique entre 2000 et 2018, caractérisée par le produit intérieur brut (PIB) par habitant du continent africain qui a progressé au rythme annuel de 4,6% (CUA et OCDE, 2019, p.21). Mais cette croissance ne bénéficie pas aux populations surtout jeunes qui sont en proie au chômage et végètent dans la pauvreté. Cette situation tient au peu d'emplois de qualité créés par la croissance économique; ce qui n'a visiblement pas entraîné de véritables gains de bien-être et l'amélioration de la qualité de vie des populations. Au cours de cette période (2000-2018), le taux d'emploi en Afrique est passé de 71,0% en 2000 à 68,2% en 2018, soit un recul de l'ordre d'environ 3% (CUA et OCDE, 2019, p.22).

Il faut aussi reconnaître que la forte productivité agricole ne s'accompagne pas souvent d'une transformation agro-alimentaire conséquente en Afrique et ne permet pas non plus au commerce d'être compétitif. Nous en avons pour preuve cette déclaration conjointe de la CUA et de l'OCDE, selon laquelle, « la plupart des économies africaines dépendent des matières premières agricoles non transformées et d'activités minières peu intensives en connaissances. Le secteur minier et les services publics représentent 11% de la production du continent mais emploient 1,4% de la main-d'œuvre totale. En 2017, les biens non transformés représentaient encore pratiquement la moitié des exportations africaines (48,7 %), contre 10,1% dans les pays en développement d'Asie et 27,6% dans les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes (ALC) (CUA et OCDE, 2019, p.21-22).

Le commerce fait les frais de « l'effondrement rapide des prix des matières premières conjugué au ralentissement de la croissance mondiale, en particulier dans les économies de marché émergentes » (Groupe de la Banque mondiale, 2015, p.6). Fort de cela, les populations assistent impuissantes à la persistance, voire à l'aggravation de la pauvreté et des inégalités sociales exacerbées par la fréquence des maladies, des épidémies, la sécheresse, la pénurie agricole et alimentaire, pour ne citer que ces maux.

Devant cette situation, les populations africaines se sont trouvé un rempart, l'orpaillage (l'exploitation artisanale de l'or). L'exploitation artisanale de l'or fait partie des activités informelles qui, en Asie, dépassent 70%, en Afrique, frôlent les 2/3, c'est-à-dire 66% selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 1998, p.24). Cette situation tient à l'insuffisance d'emplois et à la crise de l'économie agricole dans ces zones.

Au Togo, non seulement, l'agriculture est un secteur à fort potentiel de croissance économique et de création d'emplois, mais aussi la principale activité économique surtout en milieu rural. Malgré la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole, de sécurité Alimentaire et de Nutrition (PNIASAN) en faveur des producteurs agricoles, la pauvreté continue de frapper de plein fouet les ménages ruraux. Nombreux sont les paysans, à travers tout le pays, qui n'ont pas accès aux techniques culturales modernes favorables à une agriculture intensive.

L'agriculture n'est par conséquent pas en mesure de répondre aux nombreux besoins des populations obligeant celles-ci à recourir désormais à l'orpaillage afin d'espérer améliorer leurs conditions de vie. En effet, pendant plusieurs années, les recherches minières menées par la Direction Générale des Mines (DGM) ont permis d'exploiter de façon artisanale les gisements d'or et de diamant dans les régions des Plateaux, Centrale, Kara où l'extraction se fait dans les cours d'eau (Agbandi, Mono, Mô, rivière Kara...). Les acteurs opérant dans cette

branche, exploitent avec des méthodes et des outils souvent rudimentaires. Afin de maximiser de réglementer et mieux organiser cette activité, une politique nationale de développement artisanal (PNDA) a été élaborée et exécutée par le gouvernement togolais avec la participation, à tous les niveaux du processus, des artisans, des autorités locales ainsi que des partenaires au développement.

Mais, malgré cette politique, l'orpaillage reste une activité incontrôlée. C'est le cas du village de Binaparba où l'exploitation artisanale s'organise dans une anarchie totale. Cette activité a supplanté l'agriculture en perte de vitesse en raison de faibles rendements enregistrés durant plusieurs saisons agricoles. Cette situation tient, entre autres, à la perte de fertilité des sols et au manque d'accès des producteurs aux techniques agricoles modernes et appropriées.

L'orpaillage dans cette localité suit un processus exécuté par ses pratiquants, procure à ceux-ci des avantages économiques et sociaux et entraîne dans le même temps des effets néfastes sur leur santé et l'environnement.

Pour expliquer l'engouement de la population autour de cette activité, la présente étude entend traiter trois questions essentielles, à savoir : Comment s'organise l'exploitation artisanale de l'or à Binaparba ? En quoi cette activité contribue-t-elle à l'amélioration des conditions de vie des populations ? Quels sont les effets induits de cette activité sur la santé de la population et sur l'environnement ?

Ces questions permettront par conséquent de comprendre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux de cette pratique aussi bien pour les orpailleurs que pour l'ensemble de la population.

A cet effet, l'étude est articulée autour de la démarche méthodologique (matériels et méthodes) adoptée pour les opérations de collecte, les résultats faisant ressortir les données et informations assorties de ces opérations et la discussion des résultats.

1. Matériels et méthodes

La démarche méthodologique adoptée dans cet article a consisté en l'utilisation conjointe des techniques qualitatives et quantitatives aussi bien dans la collecte que dans l'analyse des données au regard de leur importance dans les recherches en sciences sociales.

1.1 Présentation du site de l'étude

Le site ayant servi de cadre aux investigations est Binaparba, village situé dans la Préfecture de Bassar à environ 47 km de la ville de Kara, chef-lieu de la région. La population de cette localité est estimée à 625 habitants avec une densité de 10 habitants au km² (RGPH, 2010).

1.2 Présentation de la population-cible et de l'échantillonnage

S'agissant de la population-cible, outre les agents de santé, les membres d'ONG et des organisations communautaires, elle est constituée des orpailleurs de la population de Binaparba. Ceux-ci sont composés d'hommes et de femmes dont l'effectif est estimé à 500 personnes, soit 80% de la population totale. Etant donné les moyens d'investigation limités, nous avons décidé d'appliquer un taux d'échantillonnage de 10% ; ce qui a permis de retenir dans l'échantillon, 50 orpailleurs identifiés de façon aléatoire avec l'appui des membres des organisations communautaires. En effet, en compagnie du président du comité villageois de développement (CVD) de la localité, l'équipe d'enquête a parcouru les ménages et recensé 50 orpailleurs qui ont déclaré leur disponibilité à participer à l'enquête.

1.3 Présentation des outils de collecte des données

La collecte des données a été réalisée au cours du mois de janvier 2019 grâce à une démarche méthodologique ayant reposé sur:

- la recherche documentaire sur des rapports, des articles, des documents méthodologiques, des mémoires et thèses, des ouvrages généraux, des ouvrages scientifiques, etc.
- la recherche qualitative à travers l'utilisation des techniques telles que les observations effectuées sur les lieux d'extraction, les entretiens individuels avec les représentants d'ONG et de services techniques sur les avantages, ainsi qu'avec ceux des organisations communautaires sur les avantages économiques et sociaux de l'orpaillage, le processus d'organisation et les techniques d'exploitation aurifère dans le village de Binaparba et les effets sociaux, économiques et environnementaux du village de Binaparba.
- l'enquête par questionnaire réalisée auprès des orpailleurs sur les avantages sociaux et économiques de l'orpaillage, ainsi que sur les conséquences de cette pratique sur l'environnement et la santé des orpailleurs.

1.4 Techniques de traitement et d'analyse des données

Quant aux résultats obtenus issus de la collecte, ils sont d'ordre quantitatif et qualitatif. Les résultats qualitatifs ont été traités et analysés grâce à la technique « analyse de contenu » qui a permis de fournir des explications plus approfondies sur certains aspects de notre étude et a servi à l'interprétation des résultats. Les résultats quantitatifs, ont été, eux, traités grâce au logiciel Epi Data et transportés vers le logiciel SPSS pour les analyses statistiques. Ce qui a permis de faire la tabulation et présenter les histogrammes.

2. Résultats et analyse

Il s'agit ici de présenter les informations recueillies grâce aux enquêtes et entretiens organisés avec tous les acteurs et à la recherche documentaire qui a permis d'exploiter un certain nombre de documents scientifiques, administratifs, mémoires, etc.

2.1 Caractéristiques socio-démographiques des orpailleurs

Les variables sexe, situation matrimoniale et le niveau d'instruction ont été déterminantes dans la compréhension de la pratique de l'orpaillage et de son organisation.

Tableau 1 : Répartition des orpailleurs selon le sexe

Sexe	Nombre de répondants	%
Masculin	31	62
Féminin	19	38
Total	50	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Les données du tableau ci-dessus révèlent une domination des hommes (62%) dans la pratique de l'orpaillage en raison d'intenses efforts physiques qu'exige cette activité. Celle-ci ne

s'exerce pas de la même manière selon que ce soient les hommes ou les femmes, c'est le moins que l'on puisse comprendre de cette pratique.

A cet effet, d'après une femme orpailleuse : « Les tâches sont réparties entre les hommes et les femmes. Pendant que les hommes cassent les pierres par exemple, creusent, les femmes font le lavage des métaux. Donc, cette activité concerne les hommes et les femmes ».

Tableau 2 : Répartition des orpailleurs selon le statut matrimonial croisé avec le sexe

Situation matrimoniale	Nombre de répondants	Sexe				%
		M		F		
		Nombre	%	Nombre	%	
Mariés (es) avec enfants	22	13	26	9	18	44
Mariés (es) sans enfants	10	6	12	4	8	20
Veufs (ves) avec enfants	2	0	0	2	4	4
Célibataires	16	12	24	4	8	32
Total	50	31	62	19	38	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Parmi les 50 orpailleurs, 44% sont mariés avec enfants dont 26% d'hommes et 18% de femmes ; suivis de célibataires qui représentent 32% dont 24% d'hommes et 8% de femmes, soit le tiers des hommes; de 20% qui sont des mariés sans enfants dont 12% d'hommes et 8% de femmes et enfin de veuves sans enfants qui représentant seulement 4%.

Outre les 4% représentées essentiellement par les veuves, l'analyse des données révèlent une forte représentativité des hommes à tous les niveaux. Aussi, les mariés avec enfants ayant relativement plus de charges que les autres, sont les plus nombreux à exercer l'orpaillage. Parmi les 22 mariés, 13 sont des hommes et 9 des femmes. Cette variable a permis non seulement de connaître le statut matrimonial des enquêtés, mais surtout de comprendre que l'incidence de cette variable sur la maîtrise ou non de l'orpaillage et du degré d'intérêt que celle-ci suscite au niveau des orpailleurs.

Tableau 3 : Répartition des orpailleurs selon le niveau d'instruction croisé avec le sexe

Niveau d'instruction	Nombre de répondants	Sexe				%
		M		F		
		Nombre	%	Nombre	%	
Niveau primaire	5	3	6	2	4	10
Niveau collège	17	12	24	5	10	34
Niveau lycée	13	8	16	5	10	26
Niveau universitaire	0	0	0	0	0	0
Non instruits	15	8	16	7	14	30
Total	50	31	62	19	38	100

Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Croisé avec le sexe, le niveau d'instruction se présente comme suit : au total 70% d'orpailleurs sont instruits dont 34% ont fait le collège parmi lesquels, 24% sont des hommes,

contre 10% de femmes. Sur 26% qui ont fait le lycée, 16% sont des-hommes contre 10% de femmes. Ceux qui ont fait le niveau primaire représentent 10% parmi lesquels, 6% sont des hommes contre 4% de femmes. Quant aux non instruits, ils représentent 30% d'orpailleurs parmi lesquels 16% d'hommes et 14% de femmes. Les statistiques révèlent ainsi une forte représentation des instruits dominés bien évidemment par les hommes.

2.2 Dynamique économique du village de Binaparba

L'économie du village de Binaparba est essentiellement et principalement basée sur l'agriculture et l'orpaillage. Ce sont les deux activités les plus développées dans le milieu.

2.2.1 L'agriculture et son déclin à Binaparba

Grâce aux entretiens que nous avons eus avec les autorités du village de Binaparba et les orpailleurs, les informations suivantes ont été collectées et confrontées avec les quelques documents disponibles dans la localité et mis à notre disposition.

A l'instar de toutes les localités de la préfecture de Bassar, l'activité économique de Binaparba est dominée par l'agriculture, notamment la culture de l'igname, de l'arachide et du maïs. Dès 1973, cette activité a attiré les premiers mouvements migratoires de producteurs qui, fuyant leurs terres arides du Ghana voisin, se sont installés dans ce petit village. Ils ont acquis des terres et se sont lancés dans leur exploitation ; ce qui contribua, d'après les orpailleurs et les autorités locales, à dynamiser un tant soit peu l'économie locale. Malheureusement, poursuivent-ils, depuis quelques années, l'agriculture accuse le coup et expose les producteurs et la population aux difficultés financières et surtout à la pénurie agricole. La production chutait d'année en année et les revenus devenaient de plus en plus faibles, comme l'explique un orpailleur :

L'agriculture est la principale activité qui nourrit presque toute la population. Mais la production baissait chaque année et on réalisait de moins en moins de recettes agricoles nécessaires, ce qui ne nous permettait pas d'avoir suffisamment d'argent pour subvenir à nos besoins ».

D'après les représentants d'ONG rencontrés au cours de l'étude, les facteurs à l'origine de ce déclin agricole sont les contraintes climatiques, la chute des prix des produits due à la multiplicité des chocs extérieurs sur les exportations et les mouvements des capitaux avec comme conséquence un affaiblissement considérable des équilibres macroéconomiques sectoriels.

2.2.2 L'avènement de l'orpaillage et à Binaparba

L'exploitation artisanale de l'or est intervenue à Binaparba dans un contexte marqué par le déclin de l'agriculture.

Les populations aspiraient au mieux-être, déclare en substance un orpailleur, il n'était pas possible d'en rester là à s'apitoyer sur les difficultés agricoles, renchérit un autre orpailleur. Ainsi, les producteurs agricoles qu'ils étaient premièrement, disent s'être sérieusement battus pour améliorer leurs conditions de vie. C'est ce qui fait dire à un autre orpailleur que : « la situation devenant inquiétante, grâce à nos recherches, nous sommes sortis sur un gisement d'or dans la rivière Mô et avons décidé désormais d'en faire notre principale activité génératrice de revenus aux dépens de l'agriculture ». Et un autre orpailleur d'ajouter ceci : « nous avons abandonné l'agriculture pour l'orpaillage et nous ne regrettons pas ». Toutes ces

déclarations traduisent un ouf de soulagement de la part des orpailleurs confrontés auparavant à la dure réalité agricole qui a facilité l'enrôlement de la population dans l'orpaillage.

A la question de savoir s'ils ne sont pas confrontés à la pénurie alimentaire en raison de l'abandon de l'agriculture, les orpailleurs répondent ceci : « nous n'avons pas totalement abandonné cette activité et de plus, nous nous approvisionnons parfois en produits agricoles dans les marchés de Bassar et de ses environs ».

La population de Binaparba jusqu'au début des années 1980, ne pratiquait que l'agriculture, à en croire les autorités du milieu. Et c'est dans les années 1982 que débute l'extraction de l'or dans la rivière Mô située sur la route Bassar-Tindjassi, par une vingtaine d'exploitants venus du Ghana. De 1982 à 1990, le prix de 8 g de l'or était de 46.000 FCFA, entre 2004 et 2008, ce prix est passé à 68.000 FCFA, d'après les orpailleurs. Aujourd'hui, le prix a flambé jusqu'à 180.000 FCFA. Le nombre d'orpailleurs est estimé à plus de 500 personnes, par les autorités locales dont le chef de village.

A l'avis général des autorités locales, des orpailleurs et des représentants d'ONG et de services techniques étatiques, l'orpaillage est très lucratif et rapporte aux orpailleurs beaucoup plus de revenus et en un temps plus court que ne le fait l'agriculture. A cet effet, un représentant d'ONG déclare que : « grâce à l'exploitation artisanale de l'or, les conditions de vie des ménages se sont améliorées à Binaparba ».

2.3 Processus d'organisation et techniques d'exploitation aurifère dans le village de Binaparba

2.3.1 Les outils d'extraction

L'extraction de l'or est simple et se fait de façon traditionnelle. Le matériel utilisé est composé de : houes, pioches, pèles, récipients, seaux, coupe-coupes. Chaque matériel a un rôle spécifique dans le processus d'exploitation. A ces outils s'ajoutent la borde, le bush rober et le Kipling.

2.3.2 Les méthodes d'exploitation

Les entretiens réalisés avec les orpailleurs révèlent l'existence de deux (2) types de méthodes d'exploitation : la méthode par lavage à la batée et celle de lavage simple.

Pour ce qui est d'abord de la méthode de lavage à la batée, c'est une méthode très ancienne utilisée au Togo sur la rivière Mô. Elle consiste en la séparation du gravier et du sable fin par lavage à l'aide de jet d'eau afin de récupérer l'or enfoui dans le sédiment de sol. Elle nécessite, pour cela, l'intervention de plusieurs personnes à différents niveaux suivant le processus ci-après: tout démarre par un creux rectangulaire fait au sol par deux ou trois personnes suivant la trajectoire du gisement, à l'aide de pioches, de pelles et de dabas. Ce qui occasionne des tas de sable transportés en suite sur le site de lavage par quatre (04) à six (06) femmes et jeunes filles.

Après le lavage, l'or est recueilli sur le tapis et mis sur le feu dans une assiette afin de le séparer des autres matériaux.

S'agissant de la méthode de lavage simple, elle repose également sur la séparation du gravier et du sable fin cette fois-ci, à l'aide d'une calebasse, aujourd'hui remplacé par un instrument appelé Kipling. Cette méthode est plus simple que la première et ne nécessite par conséquent pas de gros investissements, ni de moyens de production très importants. Il suffit d'une daba

pour creuser la terre et d'une calebasse ou d'une cuvette pour le lavage. Le lavage simple est généralement pratiqué par les femmes. Deux raisons majeures expliquent cet état de fait, d'abord parce que, bien évidemment, il ne nécessite pas beaucoup d'effort physique, ensuite les femmes la maîtrisent très bien puisqu'elle est la même que celle appliquée pour extraire les grains de sable du riz. Elles ont donc une connaissance pratique de cette méthode et sont plus à l'aise à exercer cette activité. Les femmes travaillent soit individuellement, soit avec quelques membres de leur famille. Mais cette méthode n'est pas aussi rentable que la méthode à la batée, la première décrite plus haut. Voici, pour terminer, la déclaration d'une femme orpailleuse:

Nous aurions souhaité pratiquer cette activité comme les hommes le font, puisque c'est rentable, mais nous n'avons pas la force nécessaire pour le faire, voilà pourquoi nous nous contentons avec ceci, c'est mieux que rien.

Cette déclaration prouve à bien des égards que la méthode à la batée est, non seulement rentable, mais aussi et surtout rébarbative, exigeante physiquement et par conséquent inaccessible à tous.

2.4 Les facteurs économiques de l'orpaillage

Les raisons économiques qui motivent les acteurs à la pratique de l'orpaillage sont de plusieurs ordres.

Au nombre des facteurs économiques, l'on peut évoquer la rentabilité de l'orpaillage. En effet, les orpailleurs sont unanimes pour reconnaître que l'extraction traditionnelle de l'or est une activité rentable et de surcroît efficiente car exigeant moins de temps. La déclaration suivante est illustrative de cette forte conviction des orpailleurs: « avec l'agriculture et en fonction des types de culture, l'on peut mettre trois à quatre mois pour réaliser les recettes. Or, avec l'orpaillage, nous courons certes des risques, mais nous réalisons des recettes beaucoup plus vite ». Pour chaque méthode d'exploitation, l'or est recueilli sur place le même jour ou deux (02) jours tout au plus. Avec l'exploitation souterraine par exemple, la production est vendue sur place au soir même de la production. Pour les autres types d'exploitation, l'or est obtenu soit le lendemain de l'exploitation ou encore deux jours plus tard. Le traitement final qui permet d'obtenir l'or se fait au gré de l'orpailleur. Il y a des orpailleurs qui collectent le sable fin ou le sédiment (obtenu après lavage) ou encore les roches possédant des paillettes d'or et les traitent de façon définitive en temps voulu.

En outre, il est important de noter qu'une chose est d'extraire de l'or, une chose plus importante est sa vente. A ce titre, les orpailleurs ne se font pas de souci pour vendre ce métal précieux. Il y a trois catégories d'acheteurs de l'or venant du Ghana et du Togo. D'un côté, ceux qui font des navettes à Binaparba juste pour se ravitailler et de l'autre, ceux qui s'installent à Bassar, le chef-lieu de la préfecture, pour pouvoir en acheter en quantité. D'autres encore, résidant à Bassar se sont mués en acheteurs d'or pour la circonstance. Selon les orpailleurs, il est impossible que l'or reste invendu. La demande étant forte et la vente plus rapide, certains clients ont mis en place des stratégies concurrentielles consistant à fournir aux orpailleurs du matériel destiné à pulvériser les roches d'or pour que la vente leur soit faite prioritairement. D'autres, par contre, se sont associés pour acheter les motopompes aux exploitants, ce qui oblige ceux-ci à leur vendre sa production. La vente se fait en gramme par pesée à l'aide d'une balance. Le prix du gramme d'or oscille sensiblement entre 8 500 et 9 000 FCFA. Le circuit utilisé par les orpailleurs est un circuit direct (vente bord champ) qui leur évite le paiement des taxes et d'autres frais. Voilà qui motive davantage les jeunes désœuvrés

à s'essayer eux aussi. « Mô est une zone aurifère regorgeant d'or d'une masse volumique plus élevée que les autres localités », déclare un orpailleur. Une réalité parfois durement vécue par les exploitants qui n'hésitent pas à faire des sacrifices « mystiques » pour assurer la survie de leur activité. Nous avons pour preuve l'affirmation suivante d'un autre orpailleur: « l'orpaillage suscite tellement d'engouement et de convoitise que certains parmi nous, se livrent parfois à des pratiques magiques pour leur permettre de poursuivre cette activité dans de bonnes conditions ». Faute de quoi, poursuit-il, « ils seront obligés d'arrêter au risque de leur vie ».

Par ailleurs, l'orpaillage offre des opportunités de petits emplois informels. Vu que l'activité mobilise assez de monde, les gens profitent de l'occasion pour mener d'autres activités telles que la vente du riz à la sauce de tomate, du riz au gras, de la bouillie d'igname, du jus, etc. Il y en a qui font le commerce ambulancier de médicaments, notamment les antibiotiques, les fortifiants, etc., tous vendus aux orpailleurs dont on pense qu'ils ont de l'argent. Cette activité fait également la part belle aux photographes qui en trouvent leur compte sans oublier la vente des instruments d'orpaillage tels que les calebasses.

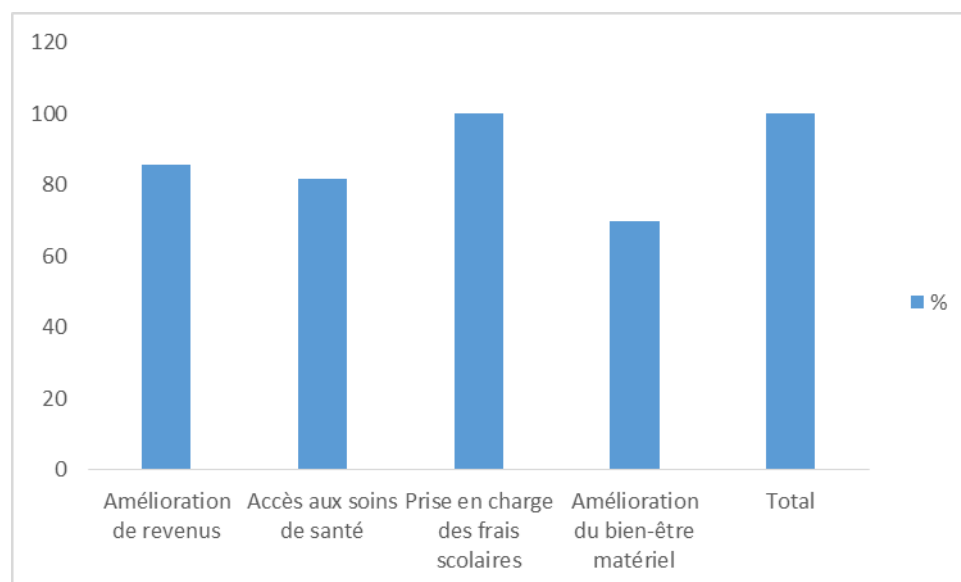
2.5 Impact de l'orpaillage sur les populations

Cette partie fait ressortir à la fois les effets positifs et négatifs de l'orpaillage au niveau des exploitants, des populations abritant les zones aurifères et l'environnement exploité.

2.5.1 Impact socio-économique de l'orpaillage

Il s'agit ici de présenter à la fois les avantages et les inconvénients socio-économiques de la pratique de l'orpaillage.

Graphique 1 : Retombées socio-économiques de l'orpaillage



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

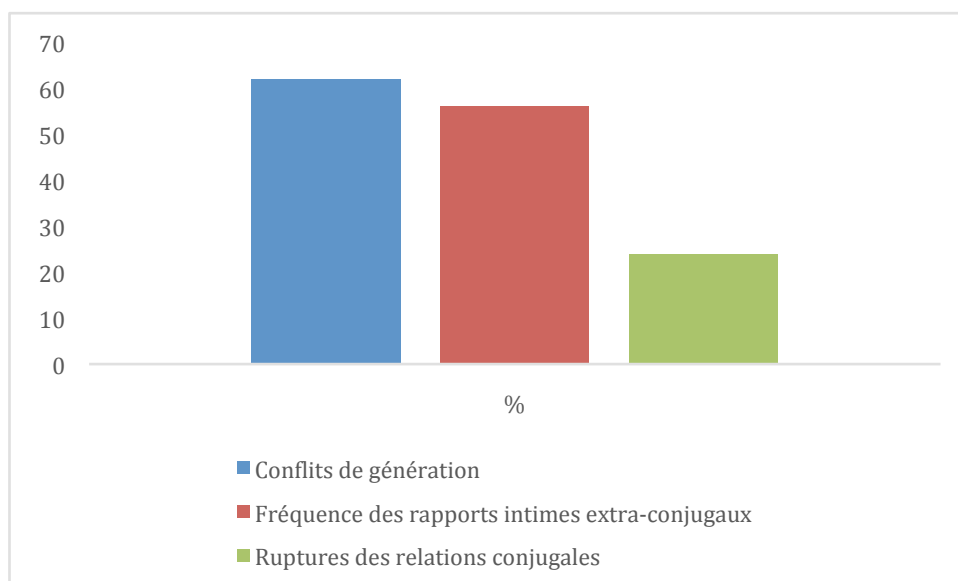
A en croire les orpailleurs, l'extraction de l'or leur permet d'améliorer leurs conditions de vie. En effet, cela se traduit par l'amélioration des revenus pour 85,7% d'entre eux, plus d'accès

aux soins de santé pour 81,9%, une prise en charge des frais scolaires de leurs enfants pour tous.

Arrêtons-nous sur le facteur scolaire pour observer au niveau du tableau 3 consacré au niveau d’instruction des enquêtés, que 70% des orpailleurs sont des instruits. Plutôt que d’établir une relation de subordination entre le niveau d’instruction des orpailleurs et leur manière de pratiquer l’orpaillage, ce qui était difficile à démontrer, l’étude visait, à travers cette variable, surtout avec cette forte proportion d’orpailleurs scolarisés, à attirer l’attention sur les risques de déscolarisation probables à mesure que se poursuit cette activité. L’on ne s’est finalement pas trompé en voyant les choses de cette manière surtout avec la déclaration suivante d’un élève du collège: « nous sommes contraints, certains, de quitter l’école et d’autres, de sécher certains cours, pour exploiter les mines afin d’aider nos familles ». Le fait est qu’on observe une ruée des élèves vers les sites d’exploitation de l’or avec tous les risques que cela comporte.

En outre, 70% d’entre eux déclarent améliorer leur niveau de vie grâce à l’acquisition de biens matériels tels que les motos, les moulins, les maisons tôlees, etc. Ce qui fait dire au président de l’association des orpailleurs que : « la majorité a une proportion de revenus de l’or supérieure au 3/4 de l’ensemble des revenus annuels totaux des ménages. Cette proportion de revenus a une répercussion significative sur l’amélioration des conditions de vie de la population ». Un autre déclare également que : « les impacts économiques de l’orpaillage se traduisent par une activité commerciale plus intense dans le village ».

Graphique 2 : Incidence de l’orpaillage sur les rapports sociaux



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

D’après le graphique ci-dessus, l’on se rend à l’évidence que l’orpaillage entraîne, outre les avantages sociaux, les désavantages qui affectent les rapports sociaux jadis plus ou moins stables. Les orpailleurs reconnaissent que cette pratique entraîne des changements dans leurs relations les uns vis-à-vis des autres. En effet, ils sont 62%, 56% et 24% à attribuer à la pratique de l’orpaillage, respectivement, les conflits de génération, la fréquence des rapports intimes et la rupture des relations conjugales.

Les orpailleurs sont très nombreux à affirmer qu’avec l’avènement de cette activité, naissent de plus en plus des conflits entre vieux et jeunes qui se traduisent d’après eux par

« l'arrogance de plus en plus grandissante des jeunes que dénoncent les parents ». Autrement dit, les jeunes pour le fait qu'ils disposent désormais des ressources financières, acquièrent leur autonomie financière et affichent clairement leur indépendance vis-à-vis de leurs parents. De telles attitudes, à en croire un orpailleur, « créent des frustrations au niveau des parents qui trouvent inadmissible de perdre leur autorité sur leurs propres enfants simplement parce qu'ils ont de l'argent ». Interrogés sur ce sujet, certains jeunes orpailleurs, expliquent cette attitude par le fait que, disent-ils :

« Nos parents ne comprennent pas qu'on n'aille plus au champs et qu'on ne mange plus régulièrement à la maison. Or, nous ne sommes pas à l'aise à notre âge, de continuer par dépendre de nos parents, voilà ce qui entraine des malentendus avec nos parents ».

« Depuis que j'ai dit à mes parents que je voudrais louer une chambre avec ma femme pour être un peu moins dépendants, étant donné que l'orpaillage nous rapporte un peu d'argent, la guerre s'est éclatée entre mes parents et moi ; ils trouvent une telle décision arrogante et inacceptable ».

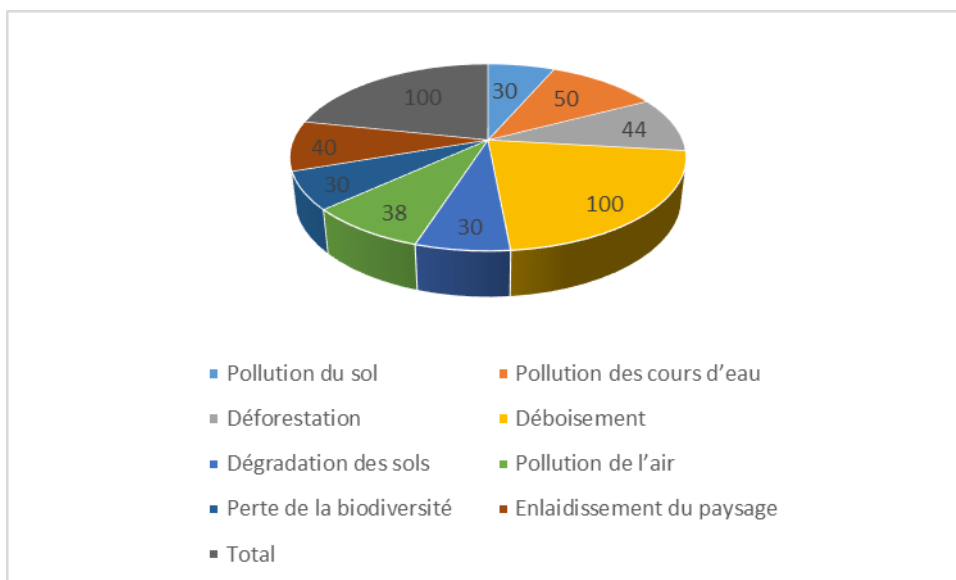
S'agissant des rapports intimes, plus de la moitié des orpailleurs affirment que les comportements sexuels de nombreux d'entre eux ont changé : « On arrive plus à faire la différence entre femmes mariées et célibataires et hommes mariés et célibataires sur les sites d'exploitation. Certains comportements sont devenus suspects et d'autres évidents ». Ils se multiplient des relations extra-conjugales, des relations intimes de façon générale avec tout ce que cela comporte comme conséquences, notamment la rupture des relations conjugales reconnue par 24% des enquêtés. Ceux-ci s'accordent à dire que « certes, les divorces existaient avant l'avènement de l'orpaillage, mais cette pratique à aggraver la situation à cause de l'infidélité ».

2.5.2 Impact environnemental de l'orpaillage

A Binaparba, l'exploitation minière artisanale peut présenter des grands avantages macro-économiques, comme l'ont déclaré les exploitants, mais dans le même temps, cette activité entraîne de graves revers sur l'environnement, y compris sur le développement agro-sylvo-pastoral.

Le graphique ci-dessous présente la situation de l'impact environnemental de l'orpaillage.

Graphique 3 : Effets de l'orpaillage sur l'environnement



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

Le graphique ci-dessus indique de graves dommages causés à l'environnement par l'extraction artisanale de l'or. Il faut déboiser pour disposer de l'espace nécessaire à la réalisation de tous les travaux; c'est ce que reconnaissent tous les orpailleurs enquêtés. Pour ce faire, il faut malheureusement faire le défrichement. Ensuite, 50% d'entre eux évoquent la pollution des cours d'eau occasionnée par cette activité qui exige beaucoup pour le lavage; pour 44%, 40%, 38% et 30% d'entre eux, l'orpaillage provoque respectivement la déforestation, l'enlaidissement du paysage, la pollution de l'air et la pollution du sol et la perte de la biodiversité. Ils se plaignent du fait que leur activité enlaidit le paysage à travers les creusages notamment ; pollue l'air par le fait qu'il se dégage des fumées très épaisses et la poussière qui envahissent l'environnement, reconnaissent-ils ; pollue ou même dégrade le sol puisque disent-ils, presque les travaux de l'orpaillage se déroulent sur le sol, ce qui forcément affecte l'équilibre du sol et lui fait perdre ses ressources nutritive.

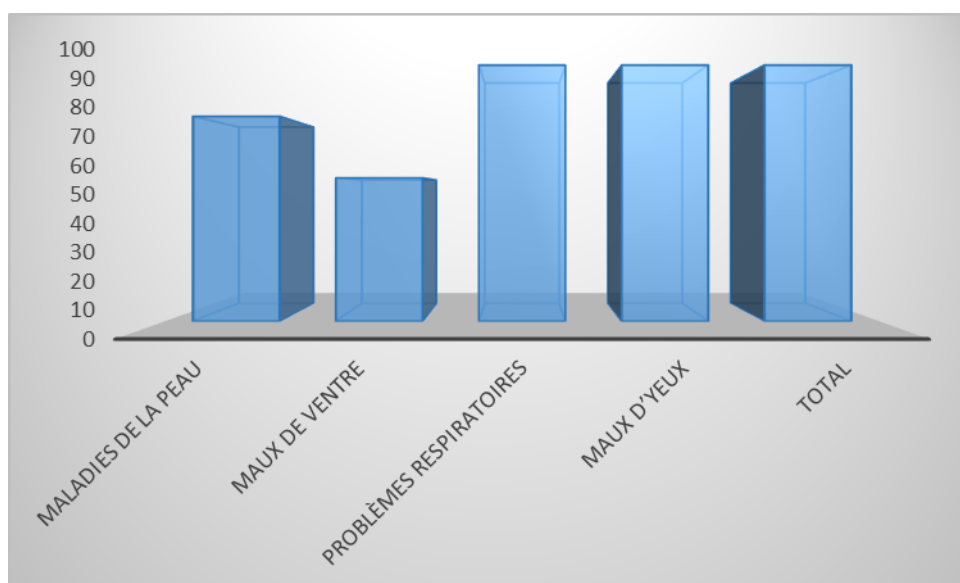
Un agent de santé de la localité a lui aussi reconnu les effets pervers de l'orpaillage sur l'environnement en démontrant que :

Pour chaque gramme d'or obtenu par amalgamation, environ deux (02) grammes de mercure s'échappent dans le milieu ambiant, polluant directement les sols, les eaux, sans compter l'inhalation de gaz par les utilisateurs et leur voisinage.

2.5.3 Impact sanitaire de l'orpaillage

L'on ne le répétera jamais assez, l'exploitation artisanale de l'or est un domaine nécessitant un effort physique considérable de la part des orpailleurs. Du creusage en passant par le concassage, le broyage, le tamisage, le panage et la distillation, d'après le processus que les orpailleurs ont eux-mêmes décrits, ceux-ci sont exposés à des risques sanitaires certains.

Graphique 4 : Effets de l'exploitation artisanale sur la santé



Source : Enquête de terrain, janvier 2020

A la question de savoir quels sont les effets que l'exploitation artisanale a sur la santé humaine, les orpailleurs ont cité ce qu'ils considèrent comme étant les principales maladies causées par cette activité. En effet, ils s'accordent tous à reconnaître que cette activité provoque des problèmes respiratoires et les maux d'yeux. A cet effet, nous avons recueilli plusieurs témoignages dont celui-ci paraît très pathétique :

Je me demande s'il faut s'attirer des maladies en cherchant de l'argent. Tout le monde est conscient d'énormes risques de santé que nous courons, mais nous sommes tous résolus à mener cette activité parce qu'elle est porteuse et aussi parce que nous pensons nous faire soigner en cas de maladie, on n'a pas le choix.

Voilà un témoignage qui prouve à suffisance que l'exploitation artisanale présente des risques bien réels dont les pratiquants sont d'ailleurs conscients, mais comme l'a rappelé un des leurs, « c'est un mal nécessaire, puisque l'orpaillage présente plus d'inconvénients que d'avantages, mais nous y sommes malgré tout très accrochés ».

Ensuite, les maladies de la peau et les maux de ventre ont été cités respectivement par 80% et 56% des orpailleurs, comme étant les conséquences de leur activité.

Sur cette question précise, en dehors des orpailleurs, des entretiens ont eu lieu avec deux agents de santé à Bassar, dont on retient la déclaration suivante de l'un d'entre eux:

L'orpaillage peut provoquer des maladies respiratoires telles que la toux, l'angine, la pneumonie, la sidérose, la silicose, dues à l'inhalation de la poussière, l'insuffisance rénale suite à l'usage du mercure, les hernies et traumatismes accidentels, et des accidents souvent mortels compte tenu des techniques d'extraction archaïques. A cela, il faut également ajouter d'autres attaques à l'appareil respiratoire, notamment la tuberculose, l'essoufflement, les brûlures de la poitrine, l'inflammation pulmonaire, une insuffisance respiratoire, etc.

Le second affirme que :

L'exposition à des fortes concentrations de vapeurs de mercure a des effets nocifs sur le système nerveux, l'appareil digestif, les reins, la peau et les yeux. Pour ce qui est des yeux particulièrement, il faut noter le rougissement des yeux, des brûlures, les inflammations oculaires, la coloration des yeux en jaune ou brun grisâtre.

Et ce n'est pas tout. L'on peut noter également les effets du mercure sur le système nerveux se caractérisant par :

La perte de mémoire en raison du fait que le cerveau est touché lors de la distillation de l'or et la démence. Chez les femmes enceintes, il y a risque de malformation congénitale du fœtus ou encore des avortements spontanés. Pour ce qui est des effets du mercure sur la peau, il y a le rhumatisme.

3. Discussions

La démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette étude aurait pu prendre en compte la variable « âge » des enquêtés, la seule qui a manqué dans cette étude, afin d'établir une corrélation entre cette variable et la pratique de l'orpaillage. Autrement dit, cela devait permettre de déterminer les tranches d'âge, surtout scolaire, attirées par l'orpaillage pour ensuite confirmer le phénomène de déscolarisation qui constitue un risque lié à l'exploitation artisanale de l'or. De même, C. Panella, dans sa thèse de doctorat, démontre l'importance de l'âge dans la pratique de l'orpaillage lorsqu'elle a constaté que les jeunes de 21 à 40 ans composent majoritairement la population des orpailleurs et que:

L'orpaillage exige une force physique dont recèle la jeunesse. En plus, cet âge correspond au stade où les besoins matériels s'imposent pour se réaliser socialement (se marier, s'équiper). C'est aussi l'âge de l'aventure. Le dynamisme et la force physique sont des atouts majeurs pour l'orpaillage à cet âge. Entre 30 et 40 ans la force physique, même si elle n'est plus intacte à l'orée de la quarantaine, demeure tout de même assez bonne pour l'orpaillage. A cet âge, les charges sociales se multiplient et exigent de l'homme des moyens financiers pour y faire face (C. Panella, p.262-263).

L'étude aurait également gagné à rendre plus fiable l'impact surtout économique de l'orpaillage reconnu par les orpailleurs et confirmé par de nombreux chercheurs cités ci-dessous, si on avait adopté une technique d'évaluation conséquente. A titre d'exemple, l'on aurait employé une approche comptable directe du genre de celle utilisée par D. Maradan *et al.*, qui permet de connaître le niveau de la production officielle des mines artisanales, les indicateurs techniques de production et les coûts spécifiques et d'estimer la valeur ajoutée réalisée par ces mines artisanales (D. Maradan, 2011, p.34).

Par ailleurs, la population du village de Binaparba assiste à un déclin progressif de l'agriculture dont l'exploitation devait beaucoup contribuer à assurer une sécurité alimentaire et par voie de conséquence à lutter contre la pauvreté dans laquelle végètent de nombreux ménages.

Mais, dans le cadre de notre étude, nous nous sommes intéressés à décrire cette déchéance agricole sans mettre l'accent sur son impact socio-économique sur la population dudit village (Confère le point 2.2.1). Plusieurs études révèlent la faible mise en valeur du potentiel agricole pour permettre de réduire les cas de pauvreté et l'insécurité alimentaire, deux phénomènes majeurs qui limitent la qualité de vie des populations. L'on peut, à ce titre, citer en exemple l'étude réalisée par le Groupe de la BAD qui, parlant de l'agriculture, reconnaît que :

Le fait que son potentiel n'est pas encore pleinement exploité explique en partie la persistance de la pauvreté et la détérioration de la sécurité alimentaire sur le continent, avec comme conséquence l'augmentation prévue du nombre de personnes touchées par la malnutrition en Afrique pour passer d'environ 240 millions d'habitants en 2014 à environ 320 millions à l'horizon 2025 (Groupe de la BAD, 2016, p.5).

Ce déclin de l'agriculture contraste avec l'avènement de l'orpaillage qui, rappelons-le, est exercé par 80% de cette population, d'après l'enquête réalisée dans ladite localité au cours de la présente étude. Cette activité prend de l'ampleur et permet, selon ses exploitants, d'accroître leurs revenus et leur niveau de vie (Confère le graphique 1). C'est ce que démontre également l'étude réalisée par F. B. Cissé, lorsque celui-ci rapporte que : « un exportateur d'or est plus riche que dix collecteurs réunis; la même équation vaut en ce qui concerne les collecteurs et les balanciers » (F. B. Cissé, 2019, p.126). Ce sont également les mêmes conclusions auxquelles sont parvenus d'abord, K. N. Kouadio qui affirme que : «... l'exploitation artisanale de l'or a permis d'améliorer les conditions de vie des orpailleurs de la côte d'Ivoire » (K. N. Kouadio (2008, p.5) et ensuite S. Kéita au Mali, d'après lequel :

L'exploitation minière artisanale contribue, sinon à améliorer le niveau de vie de beaucoup de personnes, du moins à accroître leurs revenus. Une autre preuve de cette augmentation des revenus familiaux et individuels est constatée à Kéniéba où on indique que de nombreuses familles survivent et paient les frais d'hôpitaux, grâce à l'argent obtenu à travers la vente de l'or (S. Kéita, 2001, p.14).

Poursuivant dans cette logique, S. Kéita a laissé entendre que : « l'augmentation du nombre de motocyclettes, de vélos et de radio-cassettes dans les zones aurifères, apportent la preuve matérielle de l'évolution de revenus » (S. Kéita, 2001, p.14). Ce qui confirme encore une fois les déclarations des enquêtés concernant l'acquisition de biens matériels grâce à l'orpaillage (confère le graphique 1 : Retombées socio-économiques de l'orpaillage).

Voilà pourquoi cette activité suscite tant d'engouement et d'enthousiasme au sein de la population de Binaparba.

Si notre étude s'est focalisée sur les effets positifs induits par l'orpaillage sur ses exploitants, B. Doucouré a planché, lui, sur les changements intervenus à l'échelle communautaire et plus précisément au niveau infrastructurel. Ainsi, d'après lui :

Avant le développement de l'orpaillage filonien au sein du village, les principales infrastructures que comptait celui-ci se résumaient à une case de santé devenue non fonctionnelle, une mosquée, une école coranique, un terrain de football, deux forages, un abattoir (de bétail), un marché, une place publique. L'arrivée progressive d'orpailleurs à partir de 2006 a permis de renforcer et d'améliorer le tissu infrastructurel du village (B. Doucouré, 2014, p.57).

Toujours, au nombre d'effets positifs induits par l'orpaillage, notre étude révèle le développement des opportunités d'emploi grâce à cette activité (confère le point 2.4: Les facteurs économiques de l'orpaillage). C'est aussi ce qu'indiquent les résultats obtenus par le PNGE (2009 cité par Mokam S. et *al.* 2016, p.2), selon lequel:

Malgré les conditions relativement difficiles dans lesquelles elle s'opère, l'exploitation minière artisanale joue un rôle considérable sur la dynamique de l'économie locale. Elle offre aux populations rurales des activités économiques de base plus diversifiées telles que les emplois aussi bien dans les opérations d'exploitations minières que dans les services connexes que nécessiteraient ces opérations.

Ce passage dénote, par-delà tout, des conditions difficiles dans lesquelles s'organise l'exploitation de l'or surtout concernant la méthode de lavage à la batée (Confère la partie 2.3.2). Malgré tout, les orpailleurs reconnaissent que cette activité leur exige moins de temps

(Confère la partie 2.4 portant sur les facteurs économiques de l'orpaillage). Ce qui contraste avec la déclaration suivante de K. N. Kouadio:

L'exploitation artisanale de l'or demande beaucoup de temps. Au niveau de toutes les étapes, la production a besoin d'une certaine attention, une consécration qui a besoin d'un soin minutieux. C'est ainsi que la recherche de pierre par exemple demande que l'orpailleur soit assis afin de fouiller sur tous les flancs de la roche de sorte à identifier les particules d'or qui s'y trouvent. C'est pourquoi les orpailleurs trouvent peu de temps pour les activités agricoles. Pour ceux qui n'ont pas abandonné totalement les champs, ils y vont une ou deux fois dans la semaine. Le reste des jours de la semaine est consacré à la recherche de l'or. Même les nuits ne sont pas épargnées. Souvent dans la nuit, on entend le bruit des mortiers en fer qui servent à piler les roches concassées » (K. N. Kouadio, 2008, p.3).

L'extraction artisanale de l'or induit des effets positifs, certes, mais elle occasionne dans le même temps des dégâts aussi bien sur le plan social, scolaire, environnemental que sanitaire.

En effet, les données présentées au graphique 2, font état de l'influence de l'orpaillage sur les rapports sociaux, notamment les conflits de génération, la fréquence des rapports intimes et la rupture des relations conjugales. De nombreux chercheurs souscrivent à cette thèse lorsque C. Panella affirme que :

La monétarisation des rapports sociaux sur le placer est perçue par les orpailleurs âgés comme une dégradation de l'éthique sociale basée sur le respect des rôles et les principes d'égalité et de réserve. Celle-ci aurait également entamé l'autorité du chef de famille en tant que source de valeurs et moteur de la redistribution des biens et des tâches (C. Panella, 2007, p.11).

Le même auteur poursuit en reconnaissant que « Aujourd'hui, l'or semble ne plus témoigner de la cohésion familiale mais de sa division et de sa restructuration » (C. Panella, 2007, p.14).

Trois ans auparavant ou seize ans avant notre étude, D. B. SOME, dans sa thèse de doctorat, reconnaissait déjà l'évolution des comportements sexuels sur les sites de l'orpaillage ou dus à cette activité en ces termes :

Les femmes orpailleuses sont très sollicitées sur les sites. Outre le travail manuel certaines d'elles font l'objet de la convoitise de la part des hommes dont le meilleur appât est l'argent. Des grossesses non désirées peuvent en résulter. Pauline (26 ans) vit avec son mari sur le site de Tounte. C'est à Bouda qu'ils se sont connus. Pauline était déjà mariée en ce moment. Cela ne l'a pas empêchée d'accepter les avances de Inoussa qui a dû recourir à la police lorsque l'ancien mari de Pauline est venu en découdre avec lui sur le site. Les sites aurifères sont ainsi des espaces de nouvelles alliances entre hommes et femmes surtout lorsqu'ils y vivent éloignés de leurs conjoints restés au village (D. B. SOME, 2004, p.274-275).

En outre, si tous les orpailleurs déclarent que l'orpaillage leur permet de prendre en charge les frais scolaires de leurs enfants (Confère le graphique 1), il ne faut pas perdre de vue l'analyse qui s'en est suivie et qui établit les relations de cause à effet entre la forte représentation des orpailleurs instruits et les risques d'abandon scolaire. Des études du genre de celle réalisée par S. Mokam *et al.* (2016, p.17), s'inscrivent dans la même logique, dans la mesure où celle-ci révèle une corrélation hautement significative entre l'activité d'orpaillage et le très faible taux

de scolarisation des enfants et des jeunes. Même observation faite par S. Coulibaly lorsque celui-ci, parlant des élèves orpailleurs, affirme que :

Ceux qui y sont ont très peu de chance de retourner à l'école du moins volontairement. Au dire des enseignants et des directeurs d'école et chefs d'établissement, très peu d'entre eux reviennent dans les classes (S. Coulibaly, 2015, p.41).

Même si l'orpaillage peut contribuer à la scolarisation des enfants, les résultats de ces deux chercheurs prouvent à suffisance que cette activité peut en constituer un frein dès lors que cette activité attire davantage d'élèves qui n'hésitent pas à abandonner l'école pour s'y consacrer entièrement.

En référence au graphique 2, l'on se rend compte de l'incidence de l'orpaillage sur les rapports sociaux en ce sens que cette activité entraîne les conflits de génération et les relations extraconjugales et par conséquent est en grande partie à l'origine des ruptures des relations conjugales. Cette triste réalité malheureusement ne se produit pas qu'à Binaparba puisque La monétarisation des rapports sociaux sur le placer est perçue par les orpailleurs âgés comme une dégradation de l'éthique sociale basée sur le respect des rôles et les principes d'égalité et de réserve. Celle-ci aurait également entamé l'autorité du chef de famille en tant que source de valeurs et moteur de la redistribution des biens et des tâches (Cristiana Panella, 2007, p.11) Aujourd'hui, l'or semble ne plus témoigner de la cohésion familiale mais de sa division et de sa restructuration (Cristiana Panella, 2007, p.13).

Outre le domaine éducatif, l'extraction artisanale de l'or est encore plus pernicieuse à l'égard de l'environnement comme on l'a démontré dans cette étude (Confère le graphique 3). En effet, à l'instar des dégâts environnementaux évoqués par les enquêtés, de nombreuses études indiquent que l'orpaillage provoque le déboisement, la déforestation, la dégradation des sols, la pollution de l'air, des sols et de l'eau, la perte de la biodiversité et le façonnement du paysage (R. Andriamasinoro et al, 2012).

Fort de l'ampleur de ces dégâts, il est important de noter que si des mesures ne sont pas drastiquement prises pour protéger les ressources naturelles, la population locale et celle environnante pourront plus souffrir de l'orpaillage que d'en bénéficier à la longue.

De toute évidence, l'extraction de l'or est une pratique dangereuse et peu respectueuse de l'environnement. Cette affirmation ne souffre d'aucune contestation quand on sait aussi d'après S. Kéita, que :

L'exploitation minière est destructrice pour l'environnement naturel autour des mines ; l'élimination des déchets de roche crée des problèmes et défigure les paysages, l'utilisation de substances chimiques (mercure, cyanure, acides) et autres déchets solides non biodégradables, peut réduire la fertilité des sols. Le sol étant un support important des écosystèmes notamment terrestre, une dégradation de ses propriétés physiques, chimiques et biologiques, induit une subsidiarité dans les conséquences engendrées en l'occurrence sur les activités agro-sylvo-pastorales (S. Kéita, 2001, p.7).

Par ailleurs, les risques sanitaires causés par l'orpaillage relevés par les enquêtés (Confère le graphique 4) sont confirmés par de nombreuses études, parmi lesquelles celle menée par A. A. Affessi et al. (2016, p.289) sur certaines localités aurifères du Burkina Faso dont on retient que :

Sur les sites d'orpaillage de Siguinvoussé, Pouskgin et Touwaka du Burkina-Faso, les populations sont exposées à un risque de maladies infectieuses liées au manque

d'installations sanitaires appropriées (Jaques et al, idem.). Les conditions d'hygiène, d'alimentation et les comportements à risques sont la cause de la détérioration de la santé des orpailleurs. Les populations des sites d'orpaillage sont souvent confrontées au paludisme, aux maladies diarrhéiques, aux infections respiratoires aiguës et aux IST/VIH-SIDA.

Une étude réalisée par S. Mokam et al (2016, p.13), révèle que la population est majoritairement affectée par des maladies hydriques (32%) et les maladies de la peau très souvent liées à l'eau (20%). Ceci s'explique par le détournement et la pollution des cours d'eau qui sont utilisés pour les besoins des ménages (vaisselle, lessive, bain) certains étant utilisés comme eau de boisson. C'est la cause des maladies telles que la fièvre typhoïde, les maux de ventre, les maladies diarrhéiques et de diverses maladies de la peau. L'opération de lavage des agrégats qui peut occuper toutes les journées surtout des femmes est menée dans l'eau, ce qui entraîne généralement des œdèmes et des rhumatismes.

Par ailleurs, d'autres études révèlent que les travailleurs ne sont pas les seules victimes des risques de santé causés par l'exploitation minière, les riverains ne sont pas eux aussi épargnés par cette situation. Ils sont avec les travailleurs, exposés à de multiples risques pour leur santé et leur sécurité : affections pulmonaires, silicose, affections oculaires et dermatologiques diverses (D. Maradan et al., 2011, p.26).

Enfin, d'après A. Monikutidoo (2010, p.43) :

La sidérose : affection due à l'inhalation de poussières ou au stockage excessif dans l'organisme de composés contenant du fer - La silicose : maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de particules de poussières de silice dans les mines de carrières- L'insuffisance rénale suite à l'usage du mercure- Les hernies et traumatismes accidentels- L'éboulement du sol qui entraîne le décès.

L'impact sanitaire de l'orpaillage est tellement important que comme on a pu le constater, plusieurs auteurs se sont intéressés à ce sujet et ont évoqué d'innombrables cas de maladies provoquées par cette activité. La liste des chercheurs est encore très longue et prouve à suffisance que ce sujet suscite un grand intérêt et se doit d'être pris très au sérieux par les Etats et les institutions internationales telles que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Conclusion

Au regard de ce qui précède, l'on se rend à l'évidence que nombre de praticiens de l'orpaillage à Binaparba ne comptent plus beaucoup sur l'agriculture et se félicitent d'exercer cette nouvelle activité qui leur procure des avantages économiques et sociaux certains. En effet, ils sont très nombreux à reconnaître l'utilité de cette activité en ce qu'elle leur génère des revenus financiers plus importants à mesure qu'ils déploient des efforts physiques autant que faire se peut. Ils sont convaincus de ce que cette activité leur permet d'assurer l'éducation de leurs enfants, d'avoir accès à une alimentation plus régulière et aux soins de santé de qualité, etc., bref, d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles. Tels sont autant d'enjeux que revêt cette activité qui suscite depuis un certain nombre d'années, un engouement de la part de la population de Binaparba. Néanmoins, il est important de souligner que si l'extraction artisanale de l'or est appréciée par les orpailleurs pour des raisons évoquées ci-dessus, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle s'exerce non seulement dans l'illégalité, mais aussi et surtout, elle occasionne des dégâts du point de vue sanitaire et environnemental.

Son interdiction pure et simple serait contreproductive au regard de l'intérêt grandissant que suscite cette activité au niveau de la population de Binaparba. La prise en charge de cette

question par les autorités locales contribuerait à mieux organiser cette activité de façon à la rendre plus utile avec moins de dégâts possibles pour la population qui aspire au bien-être.

Références bibliographiques

1. AFFESSI Adon Simon, KOFFI Koffi Gnamien Jean-Claude et SANGARE Moussa, 2016, « Impacts sociaux et environnementaux de l'orpaillage sur les populations de la région du Bounkani (Côte d'Ivoire) », édition vol.12, N° 26 ISSN: 1857-7881, 19 pages.
2. ANDRIAMASINORO Fenintsoa et ANGEL Jean-Michel., 2012, « Artisanal and small-scale gold mining in Burkina Faso: suggestion of multi-agent methodology as a complementary support in elaborating a policy». *Resources Policy*, 37(3) : 385-396
3. BAMBA Ousmane et al, 2013, « Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso », Université de Ouagadougou, Département des Sciences de la Terre, /J. Sci. Vol. 13, N° 1, 1-11, 12 pages
4. CISSE Fodé Bakary, 2019, *Etude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en République de Guinée (cas de la préfecture de Siguiri)*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sciences de l'environnement, Cahiers d'études africaines, Service des bibliothèques, Université du Québec à Montréal, 189 pages.
5. COULIBALY Samadou, 2015, *Orpaillage et déscolarisation dans les régions du Centre-Nord, du Sahel et du Sud-Ouest*, Rapport d'étude, 70 pages
6. CUA/OCDE, 2018, *Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités*, CUA, Addis Ababa/Éditions OCDE, Paris, 275 pages.
7. DOUCOURE Bakary, 2014, « Développement de l'orpaillage et mutations dans les villages aurifères du sud-est du Sénégal, Afrique et développement », Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, Vol. XXXIX, No. 2, ISSN 0850-3907, pp. 47 – 67.
8. Groupe de la BAD, 2016, *Nourrir l'Afrique, Stratégie pour la transformation de l'agriculture africaine 2016–2025*, 80 pages.
9. KEITA Seydou, 2001, *Etude sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali*, 54 pages.
10. KOUADIO Nicolas Kouassi., 2008, *Exploitation artisanale de l'or dans le processus de Mutation socio-économique à Hiré (sud Bandama Côte D'Ivoire)*, Mémoire de DEA (diplôme d'étude approfondie), Université de Bouaké (Côte d'Ivoire), Sociologie, 95 pages.
11. MARADAN David, OUEDRAOGO Boukary, THIOMBIANO Noël, THIOMBIANO Taladidia et ZEIN Karim, 2011, *Analyse économique du secteur des mines liens pauvreté et environnement*, Conseil National pour l'Environnement et le

Développement Durable (CONEDD) / Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV), 69 pages.

12. MOKAM S. Aurélie B., Tsikam M. Cyrille, 2016, *Impact de l'exploitation artisanale de l'or sur les populations de Kambélé*, Région de l'Est Cameroun, 30 pages.
13. MONIKUTIDOO Antoinette, 2010, *Les conséquences sanitaires de l'exploitation minière sur les orpailleurs artisanaux en Uélé (Territoire de Wamba)*, Université de l'Uélé, la «Quête des Ressources» en Afrique centrale (2), le secteur minier en République Démocratique du Congo (RDC), Etat des lieux et perspectives du 1er au 3 décembre 2010, à Tervuren (Belgique), 64 pages.
14. Panella Cristiana, 2007, « L'éthique sociale du damansen Éducation familiale et orpaillage artisanal dans le Basidibé (Wasolon, Mali) », Cahiers d'études africaines 186 | Varia, 22 pages.
15. PNUD, 1998, *Des inégalités liées à la dégradation de l'environnement, Extrait du Rapport Mondial sur le Développement Humain 1998*, PNUD, New York, 53 pages.
16. SOME Désiré Boniface, 2004, *Les orpailleurs au Burkina Faso : Exclusion sociale et rapport à l'environnement*, Thèse de Doctorat de 3e Cycle de Sociologie, Département de Sociologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, 423 pages.

Analyse de la perception des populations riveraines sur les attributs de la forêt classée de Goungoun au Nord Bénin dans un contexte de gestion participative

Soulé EL-HADJ IMOROU

Université de Parakou, Faculté des Letters, Arts et Sciences Humaines, Department
de Sociologie Anthropologie, Parakou, Benin;
e-mail : imorousoule@yahoo.fr Tél: (+229) 95580294/97261396

Résumé

Cet article vise à comprendre la perception des populations riveraines sur les ressources forestières et sur le mode de gestion participative des ressources naturelles en vigueur au Bénin. A cet effet des données ont été collectées auprès de 70 personnes riveraines de la forêt classée de Goungoun dans la commune de Malanville. Les principales données collectées concernent les perceptions de la population sur le mode de gestion et sur les attributs de la forêt classée. La statistique descriptive et les scores de perception ont été calculés. Il ressort de cette étude que la perception des populations par rapport à la gestion de la forêt de Goungoun vari d'un individu à autre et selon les services éco systémiques qu'elle y tire. 51% des enquêtés pensent que la forêt classée est leur source de revenu contre 37% qui la considère comme un patrimoine nationale. 76% de cette population ne connaît pas le bien-fondé de la forêt classée. Ils pensent que c'est une forme de stratégie développée par le gouvernement pour les priver de ces ressources alors que ces dernières sont utilisées par les expatriés. Par contre, 15% de la population enquêtée pensent que la forêt classée n'a été érigée que pour protéger les animaux destinés au tourisme de vision. Il serait intéressant d'intégrer ces différentes perceptions des populations locales dans la formulation des politiques de gestion des aménagements forestiers au Bénin.

Mots clés : perception, forêt classée, gestion participative, Goungoun.

Abstract

Analysis of the perception of local residents on the attributes of the Goungoun classified forest in a context of participatory management

This article aims to understand the perception of neighboring populations on forest resources and on the participative management method of natural resources in force in Benin. To this end, data were collected from 70 people living near the Goungoun classified forest in the commune of Malanville. The main data collected concerns the population's perceptions of the management method and the attributes of the classified forest. Descriptive statistics and perception scores were calculated. It emerges from this study that the perception of the populations with regard to the management of the Goungoun forest varies from one individual to another and according to the ecosystem services it draws there. 51% of respondents think

that the classified forest is their source of income against 37% who consider it a national heritage. 76% of this population does not know the merits of the classified forest. They think that it is a form of strategy developed by the government to deprive them of these resources while these are used by expatriates. On the other hand, 15% of the population surveyed think that the classified forest was erected only to protect animals intended for sightseeing tourism. It would be interesting to integrate these different perceptions of local populations in the formulation of management policies for forest management in Benin.

Keywords: perception, classified forest, participative management, Goungoun.

Introduction

La fragmentation des paysages forestiers a longtemps évolué à un rythme alarmant à cause des activités humaines (I. Bamba, 2010 : p59 ; O. Arouna, 2012 : p20.). Face à cette situation, depuis la période coloniale jusqu'aux années 1990, les forêts classées en Afrique ont été gérées sans partage par les États. La gestion de ces forêts classées a été répressive et exclusive (C.P. Djogbénou, 2010 : p69.). Cette expropriation a affaibli les communautés riveraines qui se sont retrouvées désormais écartées de la gestion forestière. A Goungoun, dans la commune de Malanville, une frange importante de la population vit du secteur forestier qui contribue, à l'amélioration des conditions de vie et à l'augmentation des revenus des communautés locales. Du fait de cette position à la fois centrale sur le plan sectoriel, transversale et intersectoriel, les gouvernements ont compris qu'il est illusoire de vouloir protéger la nature contre l'Homme (RCFA, 1992, p.7). Etant donné que ces derniers sont les seuls à connaître leurs véritables besoins (FAO, 2010, p.22), ils deviennent alors les meilleurs gestionnaires de leur cadre de vie lorsqu'ils sont associés aux bénéfices à tirer de la gestion équilibrée des ressources naturelles (Y. Kiansi, 2011 : p.122). Les années 1990 furent alors le début de l'émergence des perspectives participatives où ces populations ne sont plus considérées comme une menace pour les ressources naturelles mais plutôt comme un partenaire potentiel dans sa conservation (F. Borrini, 2006 : p.12). Après près de quatre décennies d'expérimentation de l'approche participative des forêts, plusieurs éléments restent à élucider quant à la perception de la gestion participative des forêts. Il est alors important de comprendre les perceptions qu'ont les populations riveraines de la gestion participative dans la forêt classée. Comment les perceptions des populations riveraines influencent-elles la cogestion de la forêt ?

1. Matériels et méthodes

1.1.Milieu d'étude

Située au Nord de la République du Bénin dans le Département de l'Alibori, la commune de Malanville, s'étend entre 11,5 et 12° de latitude Nord et entre 3° et 3°6 de longitude Est. Elle couvre une superficie de 3.016 km² dont 80.000 hectares de terres cultivables et est bordée dans sa largeur (Est-Ouest) par le fleuve Niger avec ses atouts pour l'édification d'une régionalisation économique cohérente et viable. La végétation de la Commune de Malanville est caractérisée par la savane arborée avec prédominance des formations herbacées. Sur le territoire de la commune se trouve la forêt de Goungoun, la forêt de Boïffo (Guéné) qui est une aire protégée et la Zone Cynégétique de la Djona (ZCD) vers le village de Torozougou. Ces formations végétales abritent une faune très variée dont les espèces remarquables sont les éléphants (*Loxodonta Africana*), les buffles (*Syricerus caffer*), les panthères (*panthera paradus*), les gibiers, les hippotragues, les phacochères etc.

La forêt classée de Goungoun, objet de la présente étude et le parc national w occupent plus du tiers de la superficie de la commune de Malanville et malheureusement ses ressources touristiques ne sont pas exploitées faute d'aménagement adéquat (Plan de Développement Communal (PDC) de Malanville, 2017). De par son étendue, la forêt classée de Goungoun occupe le 3ème rang sur les 16 forêts domaniales que comptent les départements du Borgou et de l'Alibori. Elle couvre une superficie de 72.200 ha.

Les figures 1 et 2 présentent respectivement la situation géographique de la commune de Malanville et celle de la forêt classée de Goungoun.

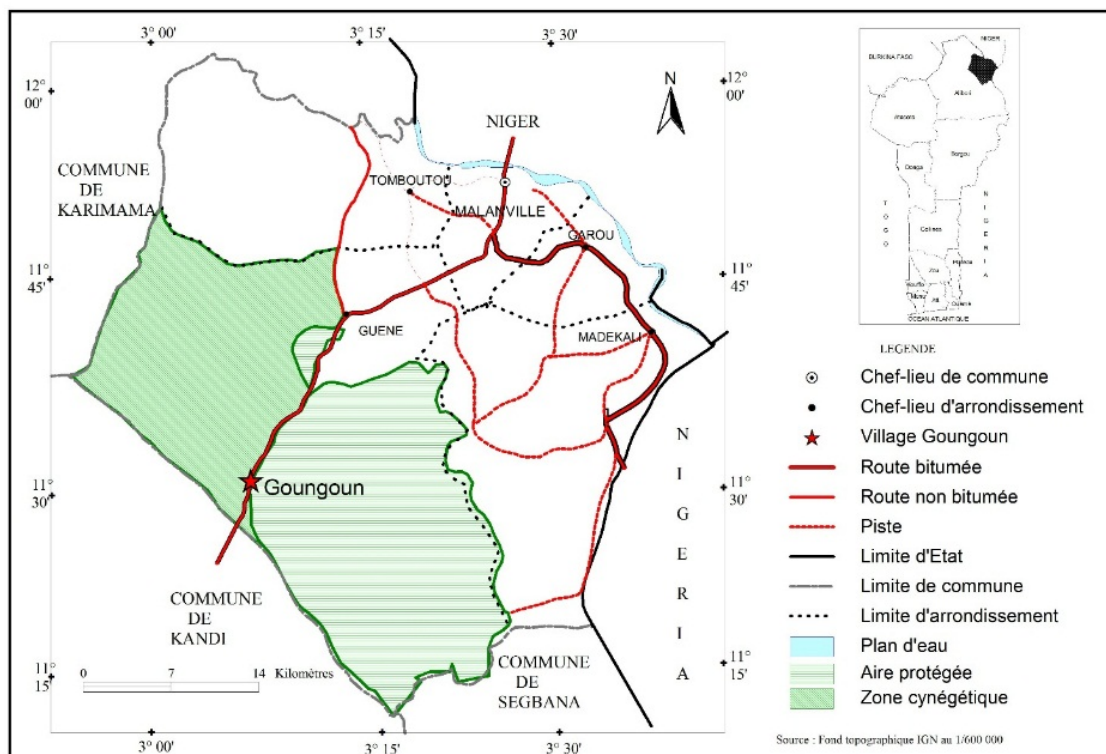


Figure 1 : Localisation de la commune de Malanville

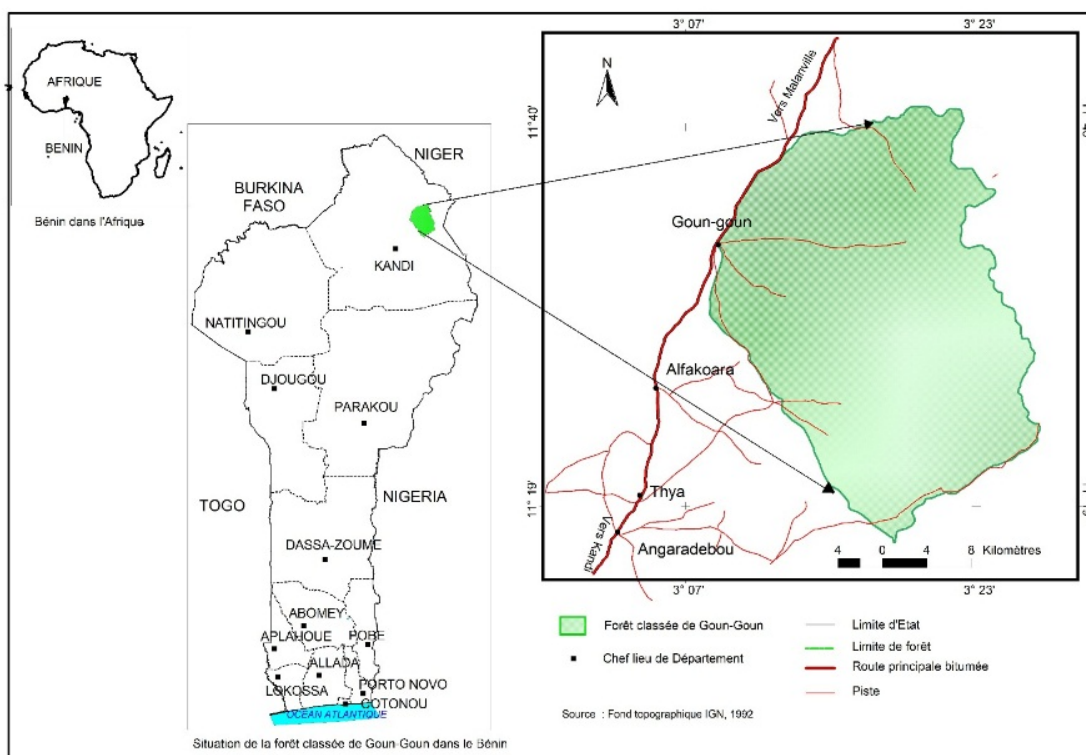


Figure 2 : Localisation de forêt classée de Goungoun

1.2.Choix des unités d'investigation et collecte des données

Les données sur les perceptions ont été collectées en 2019 auprès de 70 personnes dont 60 personnes exerçant des activités en rapport avec les ressources de la forêt et 10 autres acteurs impliqués dans le processus de gestion. Les exploitants ont été choisis de manière aléatoire et simple à partir d'une liste des usagers recensés et un choix raisonné a été utilisé pour le choix des autres acteurs tels que les leaders communautaires, élus locaux. Le tableau 1 présente la constitution des enquêtés de cette étude.

Tableau 1 : Constitution des enquêtés de l'étude

Enquêtés	Effectif
Leaders communautaires	03
Exploitants de la forêt	60
Elus locaux	02
Agents de l'AVIGREF	04
Forces de l'ordre	01
Total	70

Source : Enquête de terrain, Malanville 2019.

1.3. Technique de collecte de données

Afin d'assurer un bon déroulement de la collecte des données, des questionnaires d'enquête et des guides d'entretien ont été utilisés. L'interview, le focus groupe et l'entretien semi structuré couplé à l'observation directe et indirecte ont été les techniques utilisées pour collecter les données dans le cadre de ce travail.

L'interview a été utilisée pour collecter des informations auprès des élus locaux, agents de l'AVIGREF, les forces de l'ordre et les leaders communautaires. Quant au focus groupe et l'entretien semi structuré, ils ont été utilisés avec les exploitants de la forêt. Deux focus groupe d'un effectif de 10 personnes ont été réalisés. Aussi, pour avoir des informations sommaires ou des précisions sur certaines données, des entretiens semi-structurés ont été réalisés avec des personnes ressources à divers niveaux qui peuvent avoir des connaissances sur la gestion de la forêt sacrée à Goungoun. Les observations directes et indirectes ont permis d'acquérir des données qui complètent, confirment ou infirment les informations recueillies lors de l'interview avec les producteurs.

1.4. Principales données collectées et outils d'analyse

Sur la base de la revue de littérature, une liste de perceptions probables a été soumise au choix des enquêtés sous forme de questionnaires administrés par la technique de l'interview directe.

Les principales données collectées concernent les perceptions de la population sur la cogestion des ressources et sur les attributs de la forêt classée.

Pour analyser les différentes informations recueillies sur le terrain lors de nos enquêtes, la statistique descriptive a été utilisée. Pour ce faire, le logiciel Excel 2013 a été utilisé pour la saisie des données, ce qui a permis de reproduire les données sur une feuille de calcul afin de pouvoir les traiter, les analyser et en dégager des résultats sous forme de graphiques.

2. Résultats

2.1.Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Le tableau 2 présente les caractéristiques sociodémographiques des enquêtés. Il ressort de ce tableau que la population enquêtée est constituée majoritairement des groupes socioculturels Dendi et affiliés (51%), Peulh (34%), Mokolé (8,6%) et d'autres en miniature (Hausa, Yoruba, Bariba). Les ménages enquêtés sont dirigés à 90,4 % par des hommes. Le faible pourcentage des femmes (9,6 %) chefs d'exploitation par rapport à celui des hommes indique que l'activité de production dans la zone d'étude est principalement masculine.

80% des enquêtés appartiennent à un groupement. En effet, la constitution en groupement permet aux populations rurales d'être informée sur les sujets qui concernent le développement du village et même de participer au débat concernant le patrimoine forestier par exemple, de bénéficier des prestations des programmes de développement et des politiques de développement qui concernent leur secteur professionnel ou culturel. Cependant, le niveau de participation de chaque membre aux activités et au fonctionnement des groupements reste difficile à appréhender.

Quant au niveau d'éducation, la plupart des enquêtés n'ont aucun niveau d'éducation avec 85,6% des enquêtés contre 8,5% seulement qui ont le niveau primaire et 5,9% qui sont alphabétisés. Ce fort taux de non instruction ou de non alphabétisation pourrait expliquer le faible niveau de connaissance des législations sur les ressources naturelles et la non prise de conscience sur les conséquences de la surexploitation des ressources dans la forêt classée.

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

Variables	Modalité	Fréquence (%)
Ethnie	Bariba	51,4
	Peulh	34,3
	Mokollé	8,6

	Autres	5,7
Sexe	Hommes	9,6
	Femmes	90,4
Appartenance à un groupement	Oui	80
	Non	20
Situation matrimoniale	Mariée	95
	Veuves/Divorcées	3,6
	Célibataires	1,4
Niveau d'éducation/alphabétisation	Aucun	85,6
	Alphabétisé/Scolarisé	14,4

Source : Enquête de terrain, Malanville 2019.

2.2.Activités principales des chefs ménage

L'activité principale est considérée comme celle qui rapporte plus de revenu au ménage. A Goungoun, l'agriculture représente l'activité principale avec 74,2% des enquêtés. Parmi-eux, plus de 60% la pratique dans la forêt. Les principales spéculations cultivées sont : le coton, le maïs, le riz, le sorgho, le petit mil, le niébé, le manioc, l'arachide et les cultures maraîchères.

Après l'agriculture, l'autre activité non moins importante est l'élevage pratiqué par 9,1% des enquêtés. Il est l'apanage des hommes (bovins, petits ruminants et volaille), des femmes (petits ruminants et volaille) et des enfants (conduite des animaux au pâturage et parfois des bœufs de traits). C'est une activité qui occupe majoritairement les Peulhs et Djerma. Elle constitue, en général, une forme d'épargne et de prestige et non une source de revenu.

En troisième position, vient la transformation des produits agricoles avec 6% des enquêtés qui l'exercent. Cette activité est exclusivement exercée par les femmes qui font la préparation de galettes et d'huile d'arachide, de gari, de bière locale à base de maïs, de gâteaux, de fromages à base de soja ou de lait de vache, de moutarde et de beurre de karité.

La transformation est suivie de l'artisanat au classement avec 3,5% des enquêtés. Ce dernier regroupe les métiers tels que le tissage, la couture, la forge, la maçonnerie, la mécanique et la menuiserie. Ensuite nous avons le commerce. Ce dernier occupe surtout les femmes qui font la collecte primaire des produits vivriers pour les marchés locaux de la commune et la vente de l'essence frelatée. Les autres activités exercées par les enquêtées concernent le travail salarié, la fabrication du charbon ou le commerce du bois de chauffe. Mais ces activités ne sont pas les activités principales des enquêtés. Environ 6% des enquêtés, majoritairement des femmes n'ont aucune activité. Le tableau 3 présente une synthèse des activités principales des enquêtés.

Tableau 2 : Activités principales des ménages

Activités	Fréquences relatives (%)
Aucune	6
Agriculture forestière	60,1
Agriculture	14,1
Elevage	9,1
Commerce	1,2
Artisanat	3,5
Transformation	6
Total	100

Source : Résultats d'analyse des données d'enquête, Janvier 2019

2.3.Activités secondaires des enquêtés

Le tableau 4 présente l'activité secondaire des ménages des personnes enquêtées. Il ressort du tableau que 64,5% les ménages font l'élevage en plus de l'agriculture qui est leur activité principale. Cette activité est suivie de l'artisanat avec 13,6%, de la fabrication du charbon avec 12,5%, de la transformation des produits agricoles avec 8,4%, du concassage des pierres avec 6,1%, de la chasse avec 4,4% et enfin de la pêche avec 1,1%.

Tous les hommes dans le ménage ont au moins une activité contrairement à certaines femmes qui n'ont aucune activité génératrice de revenu dans le ménage. La transformation des produits agricoles et le concassage des pierres sont exercés en majorité par les femmes.

L'observation minutieuse de ces résultats indique que les ressources forestières jouent un rôle important dans la formation du revenu des ménages à Goungoun. En dehors de la transformation des produits agricoles et de l'artisanat, toutes les autres activités sont en rapport avec les ressources naturelles, surtout celles forestières.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés selon l'activité principale du ménage

Variables	Fréquences relatives (%)
Elevage	64,5
Pêche	3,1
Artisanat	13,6
Fabrication du charbon	12,5
Concassage des pierres	6,1

Transformation de produits agricoles	8,4
Chasse	4,4
Total	100

Source : Résultats d'analyse des données d'enquête, Janvier 2019

2.4.Niveau de connaissance de la législation par les populations enquêtées

Les résultats indiquent que 42% des enquêtés disposent d'une connaissance médiocre de la législation sur la conservation de la biodiversité. Par contre 33 % de la population enquêtée ont montré qu'ils entendent parler des lois mais condamnent la léthargie observée dans le chef des autorités à divers niveaux dans la vulgarisation de ces dernières car cette population demeure la proie des interprétations opportunistes. Ces enquêtés sont pour la plupart ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation, ni d'alphabétisation. En fait, ils entendent parfois parler des lois sur la flore et la flore, mais ils n'arrivent vraiment pas à s'approprier du contenu.

Environ 9% de la population connaît assez bien la loi mais ces derniers se trouvent bloqués dans l'interprétation des plusieurs dispositions, 4% de la population enquêtée semble bien connaître la loi mais déplore l'absence de l'appui gouvernemental pour participer dans les opérations des vulgarisations. Enfin, 3% de nos enquêtés déclarent avoir une très bonne connaissance de la loi réglementant l'exploitation des ressources naturelles au Bénin. Ces derniers sont pour la plupart les exploitants forestiers qui commercialisent les produits forestiers et qui tirent l'essentiel de leur revenu de la forêt. Ils sont aussi pour la plupart membre des comités de suivi ou proche des autorités locales qui interviennent activement dans le processus de la cogestion de la forêt.

Du point de vue technique, les lois sont votées au niveau du parlement et sont promulguées par le Gouvernement au Bénin. Dès lors, elles revêtent un caractère obligatoire et contraignant, par conséquent, elles s'appliquent à tous. Raison pour laquelle, même la population la moins instruite est obligée d'en connaître son contenu. La figure 3 présente le niveau de connaissance de la législation par les populations enquêtées.

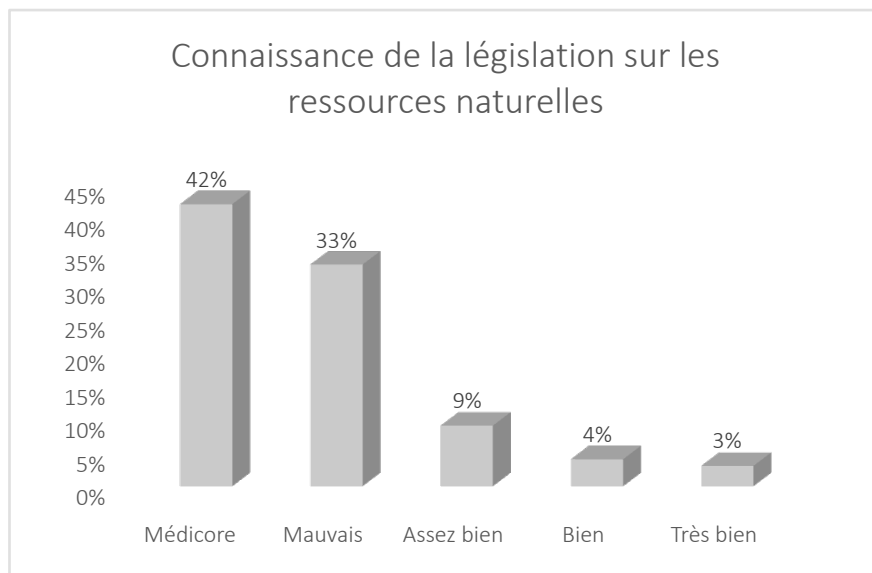


Figure 3 : Niveau de connaissance de la législation par les populations enquêtées

Source : Enquête de terrain, Janvier 2019

2.5.Perceptions de la population sur les attributs de la forêt et sur le rôle des agents des eaux et forêts

2.5.1. Perception des populations sur le rôle des agents des eaux et forêts

Parmi les enquêtés, 76% ne connaissent pas le bien-fondé de la forêt classée. Ils pensent que c'est une forme de stratégie développée par le gouvernement pour leur priver de ses ressources alors que ces dernières sont utilisées par les expatriés. Selon certains, l'Etat que déclasse cette forêt car ne profitant à personne et ne cesse d'étouffer la population locale dans l'exploitation de ses ressources naturelles alors qu'ils ne survivent que grâce aux travaux champêtres, à la chasse et à la carbonisation. Aussi, ils disent qu'il est inconcevable que la population souffre alors qu'elle détient les ressources naturelles qui pouvaient contribuer efficacement à sa survie.

Par contre, 15% de la population enquêtée pensent que la forêt classée n'a été érigée que pour protéger les animaux destinés au tourisme de vision. Ainsi la population a des difficultés pour recueillir même le bois mort, les champignons car butée à une répression de la part des forestiers ont-ils ajouté.

Et enfin, 9 % seulement de la population enquêtée a déclaré que la forêt a été classée pour protéger certaines espèces fauniques et floristiques importantes. Cependant, ces derniers déplorent le fait que cette forêt soit gérée d'une manière uni-partite où la population locale ne trouve même pas son compte. Ils estiment que la privation de la population locale de leur

patrimoine traditionnel ; devrait être compensé par l'entrepreneuriat des micros projets bancables afin de pallier aux problèmes de la survie de la population locale ; chose qui malheureusement n'est pas faite.

Ainsi, notons que tout programme de sensibilisation de gestion participative devra commencer avec cette portion de 9 % de la population, qui à la longue aura la facilité de chercher à convaincre les autres afin d'aboutir à leur adhésion et intégration dans le processus.

2.5.2. Perception sur l'attribut de la forêt classée de Goungoun

La cogestion de la forêt classée de Goungoun offre en dehors des retombées financières directes, des emplois occasionnels et activités temporaires à la population riveraine : le pistage, la taxidermie et le guidage des touristes. Ces partages de responsabilité et de bénéfices et la manière dont ils sont effectués font que la population a plusieurs attributs de la réserve. De l'analyse de la figure 4, il ressort que dans l'ensemble,

- 58% de la population ont affirmé que la forêt classée constitue une source de revenu compte tenu des bénéfices qu'ils en tirent notamment les emplois et les appuis.
- 41% de la population considère la réserve comme le patrimoine national. Et estiment que c'est l'Etat seul qui bénéficie des avantages de la réserve. Pour eux, l'accès aux emplois de la réserve est une chose politique
- 14% de la population interrogée affirment que la réserve est la terre de leur ancêtre. Cette perception se justifie par le degré très faible de participation dans la cogestion ou du fait qu'ils n'ont pas d'activités permanentes en rapport avec la forêt. Ces personnes n'ont généralement pas connaissances des avantages de la cogestion de la forêt classée.

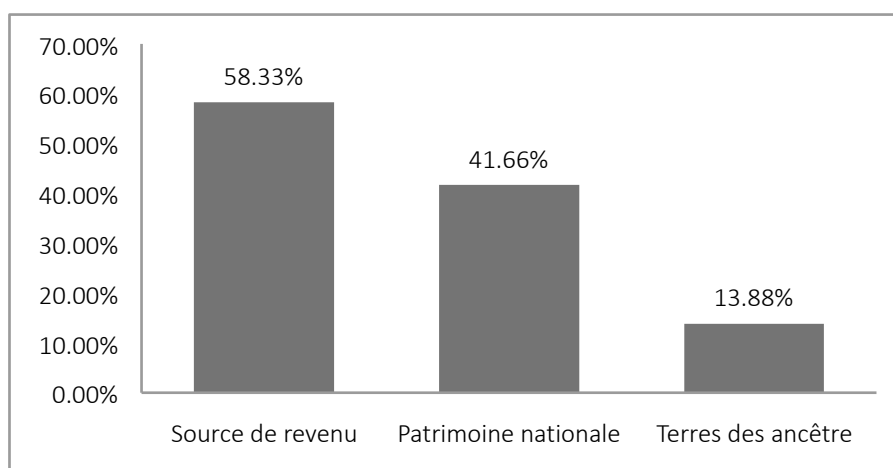


Figure 4 : Perception des populations sur la forêt classée de Goungoun

Source : Enquête de terrain, Janvier 2019

2.6. Perception de la population sur la conduite de la cogestion de la forêt classée

La participation des populations à travers plusieurs activités a pour but de préserver la réserve en contribuant à l'amélioration des conditions de vie économiques et sociales des populations. Ces dernières interrogées nous ont laissé leurs appréciations sur les actions menées dans le cadre de la cogestion pour l'amélioration de leurs conditions de vie économique et sociale. L'analyse de la figure 5 révèle que :

69.44% de la population sont satisfaits de la collaboration avec les agents des eaux et forêt. Les raisons justifiant cette appréciation sont entre autre l'accès à la viande de chasse sportive à moindre coût, l'auxiliariat dans la surveillance pour les populations, l'implication des populations dans la surveillance et l'accès réglementé et facile des ressources de la réserve.

Cependant, 30.55% de la population demeurent non satisfaits de la collaboration et ceci pour diverses raisons notamment l'infertilité des sols et l'insuffisance de terre cultivable, l'insuffisance de la ZOC.

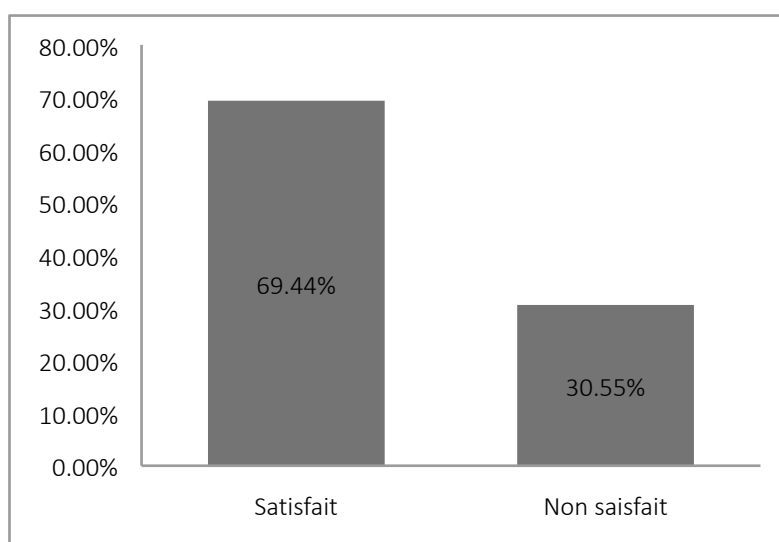


Figure 5 : Appréciation des populations sur la collaboration avec les agents des eaux et forêt

Source : Enquête de terrain, Janvier 2019

3. Discussions

Les résultats de cette étude ont montré que la majorité des enquêtés à Goungoun pensent que l'exploitation de la forêt classée est leur patrimoine qui leur produit des revenus. Très peu la considère comme un patrimoine nationale. Ces derniers pensent que c'est une nouvelle stratégie développée par le gouvernement pour leur priver de ses ressources alors que ces dernières sont utilisées par les expatriés. Aussi, ils disent qu'il est inconcevable que la

population souffre alors qu'elle détient les ressources naturelles qui pouvaient contribuer efficacement à sa survie. Nos résultats rejoignent ceux de C.P Djogbénou et *al* (2011 : p.70) et M. Reed (2008 : p.2421). Selon C.P Djogbénou et *al* (2011 : p.70), les populations riveraines des forêts classées de Goungoun, de la Sota et de la rôneraie de Goroubi majoritairement constituées par les Dendi, les Mokolé et les Peulhs perçoivent l'aménagement forestier comme une nouvelle manière de gérer les forêts. Elles ont également une conception multifonctionnelle de l'aménagement forestier.

Pour M. Reed (2008 : p.2421), l'aménagement forestier est de plus en plus assimilé à la gestion de la forêt non seulement pour produire du bois d'œuvre sur une base durable, mais aussi pour fournir aux populations locales du bois de feu, des aliments et d'autres biens et services appelés produits forestiers non ligneux. Aussi, N. Dhubháin, et *al*. (2009 : p.698) ont souligné une différence frappante dans les perceptions des aménagements forestiers en Irlande. Selon les résultats de ces auteurs, les riverains des aménagements plus anciens considèrent la forêt comme faisant partie à la fois de l'histoire locale et du paysage traditionnel. Les forêts étaient appréciées pour leurs fonctions d'agrément et de loisirs plutôt que pour leur fonction économique. En revanche, dans les régions où les aménagements sont récents, les perceptions sont négatives. La forêt est considérée comme un patrimoine national ne faisant pas partie du paysage de la région.

Références bibliographiques

Arouna Ousseni, 2012, « Cartographie et modélisation prédictive des changements spatio-temporels de la végétation dans la Commune de Djidja au Bénin : implications pour l'aménagement du territoire », Thèse de Doctorat, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines et Faculté des Sciences et Techniques, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi, Bénin, 246 p.

Bamba Issouf, 2010, « Anthropisation et dynamique spatiotemporelle de paysages forestiers en République Démocratique du Congo », Thèse de Doctorat. Service d'Écologie du Paysage et Systèmes de Production Végétale, Faculté des Sciences. Université Libre de Bruxelles, Belgique, 181 p.

Borrini Feyerabend, 2005. « Elan Durban, Nouvelles perspectives pour les Aires Protégées à Madagascar, Antananarivo », WCPA/CEESP/UICN, 44p.

Dhubháin Ni, 2009, « Stakeholders' perceptions of forestry in rural areas—Two case studies in Ireland ». *Land Use Policy*, 26, 3, 695-703 DOI : 10.1016/j.landusepol.2008.09.003

Djogbénou Paul Coovi, 2010. « Analyse multicritère des plans d'aménagement et de gestion participatifs des forêts classées au Bénin : développement d'un modèle durable ». Thèse de Doctorat Unique, École Doctorale Pluridisciplinaire, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 227 pages.

Glèlè Kakaï, Arouna, Ousseni et Sinsin Brice., 2011. « Analyse des perceptions locales des aménagements forestiers participatifs au Bénin », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [Online], Volume 11 Numéro 1 | mai 2011, Online since 27 May 2011, connection on 13 August 2019.

FAO, 2010, « Global Forest Ressources Assessment », Rome, Forestry Paper n° 163, 378 p.

Kiansi Yantibossi, 2011, « Cogestion de la Réserve de la Biosphère de la Pendjari : Approche concertée pour la conservation de la biodiversité et le développement économique local ». Thèse de doctorat UAC. EDP. 275 p.

PDC-Malanville, 2017, « Plan de Développement Communal de Malanville 2017-2021, Malanville – Bénin », 229p

Reed Mark, 2008, « Stakeholder participation for environmental management : A literature review. *Biological conservation* » 141 : 2417-2431.